



Le financement des PME et des entrepreneurs 2012

TABLEAU DE BORD DE L'OCDE



Le financement des PME et des entrepreneurs 2012

TABLEAU DE BORD DE L'OCDE

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2013), *Le financement des PME et des entrepreneurs 2012 : Tableau de bord de l'OCDE*, Éditions OCDE.
<http://dx.doi.org/10.1787/9789264169159-fr>

ISBN 978-92-64-12712-8 (imprimé)

ISBN 978-92-64-16915-9 (PDF)

Crédits photo : Couverture © Shutterstock/Roman Gorielov.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/editions/corrigenda.

© OCDE 2013

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

Avant-propos

Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle moteur dans la croissance, la création d'emplois et la cohésion sociale. Cependant, la création des PME, leur pérennité et leur développement se heurtent souvent à des difficultés d'accès aux financements, une problématique située au cœur de la présente publication, intitulée *Le financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord de l'OCDE*.

La crise économique mondiale a eu pour effet d'accroître les difficultés rencontrées par les PME en matière de financement, causées par deux événements majeurs : la contraction massive de la demande de biens et services fournis par les PME d'une part et la crise du crédit d'autre part. Or cette situation a eu de graves répercussions sur la trésorerie et les liquidités des PME, contraignant nombre d'entre elles à la faillite, ce qui a contribué aux taux de chômage records enregistrés dans de nombreux pays de l'OCDE. Depuis le début de la crise, les pouvoirs publics ont adopté différentes mesures visant à dynamiser le chiffre d'affaires des PME, à éviter l'épuisement de leur fonds de roulement et à améliorer leur accès au crédit.

Aujourd'hui, l'importance du financement des PME est unanimement reconnue. Lors du sommet de Pittsburgh de 2009, les chefs d'État et de gouvernement du G20 ont ainsi souligné que l'accès aux financements est synonyme de possibilités de croissance pour les entreprises et pour l'économie dans son ensemble. L'inclusion financière est l'un des piliers du Plan d'action pluriannuel du G20 sur le développement, qui a conduit à la création du GPMI (Global Partnership for Financial Inclusion) en Corée en décembre 2010. Par ailleurs, les chefs d'État et de gouvernement du G8, réunis à l'occasion du Sommet de Deauville de 2011, ont également insisté sur la nécessité d'éliminer les obstacles financiers à la croissance des PME. L'OCDE avait été invitée à ce sommet, aux côtés d'autres organisations internationales compétentes, afin de recenser les obstacles au développement des PME – dont la question des financements privés.

L'OCDE a ouvert la voie aux efforts d'élaboration de données et d'informations statistiques sur l'accès des PME et des entrepreneurs aux financements, afin de répondre à l'appel lancé par le G20 en faveur d'une amélioration de la quantité et de la qualité des données et de la diffusion de données internationales de référence sur la situation financière des PME. L'amélioration des données peut en effet permettre de mieux comprendre les besoins de financement des entreprises, tout en apportant une assise solide aux débats sur l'action publique et en fournissant aux bailleurs de fonds une évaluation plus complète des besoins de leurs clients, afin de les aider à concevoir des produits et services optimisés. En 2010, le Groupe de travail sur les petites et moyennes entreprises et l'entrepreneuriat (GTPMEE) a lancé un Projet pilote de Tableau de bord de l'OCDE sur les données et les politiques relatives au financement des PME et de l'entrepreneuriat. Dans le cadre de ce projet pilote, 13 indicateurs relatifs à l'endettement et aux fonds propres des PME et aux conditions générales du marché ont été sélectionnés et testés, tandis que des mesures et des initiatives visant à promouvoir le financement des PME et de l'entrepreneuriat ont été examinées.

La première édition du présent Tableau de bord de l'OCDE consacré au financement des PME et de l'entrepreneuriat marque un pas en avant important dans l'action menée pour combler le manque d'informations sur le financement des PME. Elle offre un cadre inédit pour suivre l'évolution de l'accès des PME et des entrepreneurs aux financements, au niveau tant national qu'international, ainsi qu'un outil spécialement conçu pour étayer la formulation et l'évaluation de l'action publique. À mesure que le nombre de pays couverts augmentera et que des progrès seront accomplis sur le plan méthodologique, ce Tableau de bord devrait s'imposer comme une référence internationale pour le suivi des tendances relatives au financement des PME.

Ce Tableau de bord de l'OCDE entend contribuer à l'élaboration de stratégies nationales qui se solderont, pour une vie meilleure, par des politiques meilleures en faveur des PME.



*Angel Gurría,
Secrétaire général de l'OCDE*

Remerciements

Le financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord de l'OCDE est le résultat d'efforts conjugués et d'une solide coopération des représentants et des experts nationaux de pays membres et non membres de l'OCDE, d'organisations internationales et d'autres acteurs prenant part au Groupe informel de pilotage du GTPMEE (Groupe de travail sur les petites et moyennes entreprises et l'entrepreneuriat) sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat. Ce groupe informel de pilotage, présidé par le Professeur Salvatore Zecchini, a joué un rôle capital dans la sélection, la collecte et l'analyse des données utilisées dans le présent Tableau de bord.

EXPERTS NATIONAUX

Canada	Richard Archambault	Industrie Canada
	Adèle McCracken	Industrie Canada
Chili	Ximena Clark Núñez	Sous-secrétariat à l'Économie
	Katia Makhoulouf Issid	Sous-secrétariat à l'Économie
	Oscar Rojas	Sous-secrétariat à l'Économie
Corée	Dongsoo Kang	Korea Development Institute
	Changwoo Nam	Korea Development Institute
Danemark	Rasmus Pilegaard	Ministère de l'Économie et des Entreprises
États-Unis	Giuseppe Gramigna	US Small Business Administration
	Alicia Robb	Fondation Kauffman
Finlande	Jari Huovinen	Confédération des industries finlandaises
	Pertti Valtonen	Ministère de l'Emploi et de l'Économie
France	Elisabeth Kremp	Banque de France
	Cécile Golfier	Banque de France
Hongrie	Peter Pogacsas	Ministère de l'Économie
Italie	Salvatore Zecchini	Ministère du Développement économique
	Sabrina Pastorelli	Banque d'Italie
Nouvelle-Zélande	Michael James Shaffrey	Ministère du Développement économique
	Caleb Johnstone	Ministère du Développement économique
Pays-Bas	Dinand Maas	Ministère des Affaires économiques
Portugal	Nuno Goncalves	Bureau du secrétaire d'État à l'économie et au développement régional
République slovaque	Daniel Pitonak	Agence nationale pour le développement des PME
Royaume-Uni	Daniel Van der Schans	Ministère des Entreprises, de l'Innovation et des Qualifications professionnelles (BIS)
Slovénie	Tine Janzek	Banque de Slovénie
Suède	Henrik Levin	Ministère de l'Entreprise, de l'Énergie et de la Communication
	Peter Vikstrom	Institut suédois d'étude des politiques de croissance, de l'entrepreneuriat et des entreprises
	Johan Harvard	Institut suédois d'étude des politiques de croissance, de l'entrepreneuriat et des entreprises
Suisse	Marianne Neuhaus	Secrétariat d'État à l'Économie
	Markus Willmann	Secrétariat d'État à l'Économie
Thaïlande	Salinee Wangtal	Banque de Thaïlande
	Dhidaporn Dharmasarga	Banque de Thaïlande
	Varangkana Thamrongrat	Banque de Thaïlande

Les contributions de Véronique Genre (Banque centrale européenne), Helmut Kraemer-Eis (Fonds européen d'investissement) et Mark Pevsner (Banque européenne d'investissement), membres du Groupe de pilotage informel sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat du GTPMEE, ont elles aussi été très précieuses. Nous remercions par ailleurs Paul Atkinson (Groupe d'Économie Mondiale de Sciences Po) pour son aide sur le chapitre thématique consacré à Bâle III et à l'accès des PME au crédit. Les commentaires et conseils de Mariarosa Lunati et d'Éric Gonnard (Direction des statistiques de l'OCDE) ont été particulièrement utiles pour le recensement et la collecte des statistiques relatives au capital-risque.

Le présent document a été préparé sous la direction de Miriam Koreen, directrice adjointe du Centre de l'OCDE pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local (CFE). Lorraine Ruffing (consultante, CFE), Lucia Cusmano (Division pour les PME et l'entrepreneuriat, CFE) et Benjamin Dean (consultant, CFE) ont compilé et révisé le présent Tableau de bord, avec le soutien technique d'Elsie Lotthé.

Enfin, les auteurs tiennent à remercier sincèrement Marie-Florence Estimé, ex-directrice adjointe du Centre de l'OCDE pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local, pour son rôle et son implication dans la préparation de ce projet, ainsi que les délégués du GTPMEE de l'OCDE pour leurs nombreux commentaires et leur contribution à la préparation de ce rapport.

Table des matières

Sigles et abréviations	13
Chapitre 1. Le financement des PME et des entrepreneurs : comprendre et élaborer un Tableau de bord de l'OCDE	15
Introduction.....	16
Indicateurs.....	16
Collecte des données	17
Comparabilité internationale	18
Définition des indicateurs et collecte des données : défis à relever et recommandations	18
Recommandations concernant l'amélioration des données	20
Chapitre 2. Les nouvelles tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat	23
Introduction.....	24
Environnement des entreprises et perspectives économiques	25
Prêts aux PME en 2007-10	26
Apports de fonds propres	31
Réponse des pouvoirs publics.....	32
Note.....	33
Références	33
Chapitre 3. Bâle III et les prêts aux PME : chapitre thématique	35
Introduction.....	36
Les normes de fonds propres et de liquidité de Bâle III	36
Les principes fondamentaux de Bâle II et Bâle III	36
Incidences potentielles sur les prêts aux PME	39
Notes.....	46
Références	46
Chapitre 4. Le financement des PME au cours de la période 2007-10 : notes par pays	49
Canada	50
Chili.....	58
Corée.....	67
Danemark	74
États-Unis.....	81
Finlande	94
France.....	102
Hongrie.....	113
Italie	118

Nouvelle-Zélande	128
Pays-Bas	134
Portugal	140
République slovaque	146
Royaume-Uni.....	151
Slovénie	158
Suède	163
Suisse	171
Thaïlande.....	177
<i>Annexe A. Méthodologie</i>	<i>185</i>
<i>Annexe B. Enquêtes et ressources statistiques sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat.....</i>	<i>198</i>
<i>Annexe C. Exemple d'Enquête quantitative simplifiée sur la demande</i>	<i>203</i>

Tableaux

1.1. Indicateurs de base du Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat.....	17
2.1. Faillites, 2007-10	26
2.2. Augmentation des prêts aux PME, 2008-10.....	27
2.3. Part des prêts aux PME dans le total des prêts aux entreprises, 2007-10.....	27
2.4. Part des prêts aux PME à court terme, 2007-10	28
2.5. Enquête BCE/CE sur l'accès des PME aux financements.....	30
2.6. Mesures prises par les pouvoirs publics pour améliorer l'accès des PME aux financements au cours de la crise de 2008-09	32
3.1. Exigences minimales de fonds propres.....	37
4.1. Répartition des entreprises au Canada, 2010	50
4.2. Capital-risque et capitaux de croissance au Canada, 2007-10.....	52
4.3. Financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord pour le Canada, 2007-10	55
4.4. Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour le Canada	57
4.5. Répartition des entreprises au Chili, 2010	58
4.6. Flux formels de capital-risque et de capitaux de croissance au Chili, 2007-09...	59
4.7. Nombre de nouveaux prêts directs de l'État au Chili, 2007-10	61
4.8. Financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord pour le Chili, 2007-10	63
4.9. Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour le Chili	65
4.10. Répartition des entreprises en Corée, 2006.....	67
4.11. Capital-risque et capital-développement en Corée, 2007-10	68
4.12. Financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord pour la Corée, 2007-10	71
4.13. Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Corée.....	73
4.14. Répartition des entreprises au Danemark, 2007	74

4.15. Pourcentage d'entreprises ayant sollicité un financement par catégorie de croissance des entreprises, 2007 et 2010	75
4.16. Résultat des demandes de prêt en fonction de la taille de l'entreprise, 2010	75
4.17. Financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord pour le Danemark, 2007-10	78
4.18. Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour le Danemark	80
4.19. Répartition des entreprises aux États-Unis, 2009	81
4.20. Encours des prêts accordés aux PME par les établissements de dépôts, 2005-10	83
4.21. Encours des prêts aux PME, 2005-10	83
4.22. Nombre de prêts aux PME en cours, 2005-10	84
4.23. Nombre de prêts aux PME en cours accordés par les établissements de dépôts, 2005-10	84
4.24. Ratio encours des prêts aux PME/encours du total de l'actif des établissements de dépôts, 2005-10	85
4.25. Ratio encours des prêts aux PME/encours de l'ensemble des prêts accordés aux entreprises par les établissements de dépôts, 2005-10	85
4.26. Programmes de garantie de prêt 7(a) et 504 de l'USSBA, 2000-10	88
4.27. Financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord pour les États-Unis, 2007-10	90
4.28. Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour les États-Unis	92
4.29. Répartition des entreprises en Finlande, 2010	94
4.30. Investissements en capital-risque et capitaux de croissance en Finlande, 2007-10	95
4.31. Incidence des problèmes de solvabilité en Finlande, juin 2009-mai 2011	96
4.32. Prêts et garanties accordés aux PME par Finnvera, 2007-10	96
4.33. Garanties de crédit à l'exportation accordées aux PME en Finlande, 2007-10	97
4.34. Recours à des financements extérieurs par les PME en Finlande, six mois écoulés, 2 ^e semestre 2010	97
4.35. Financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord pour la Finlande, 2007-10	99
4.36. Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Finlande	101
4.37. Répartition des entreprises en France, 2007	102
4.38. Capital investissement en France, 2005-10	105
4.39. Mesures de financement des PME en France	107
4.40. Financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord de la France, 2007-10	109
4.41. Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la France	111
4.42. Répartition des entreprises en Hongrie, 2007	113
4.43. Financement par capital-risque et par capital-développement en Hongrie, 2007-10	114
4.44. Financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord pour la Hongrie, 2007-10	115

4.45. Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Hongrie	117
4.46. Répartition des entreprises en Italie, 2009	118
4.47. Capital de développement initial et ultérieur en Italie, 2006-10	121
4.48. Financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord pour l'Italie, 2007-10	124
4.49. Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour l'Italie	126
4.50. Répartition des entreprises en Nouvelle-Zélande, 2010	128
4.51. PME ayant demandé et obtenu un financement en Nouvelle-Zélande, 2007-10. .	129
4.52. Financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord pour la Nouvelle-Zélande	131
4.53. Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Nouvelle-Zélande	133
4.54. Répartition des entreprises aux Pays-Bas, 2010	134
4.55. Financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord pour les Pays-Bas, 2007-10.	137
4.56. Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour les Pays-Bas	139
4.57. Répartition des entreprises au Portugal, 2008	140
4.58. Capital-investissement par stade de développement des entreprises au Portugal, 2007-10	141
4.59. Financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord pour le Portugal, 2007-10	143
4.60. Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour le Portugal	145
4.61. Répartition des entreprises en République slovaque, 2007	146
4.62. Ventilation des investissements en capital-risque dans les PME en République slovaque, selon le stade d'investissement, 2007-10	147
4.63. Financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord pour la République slovaque, 2007-10	148
4.64. Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la République slovaque	150
4.65. Répartition des entreprises au Royaume-Uni, 2007.	151
4.66. Capital-risque et capitaux de croissance investis au Royaume-Uni, 2008-10	153
4.67. Financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord pour le Royaume-Uni, 2007-10	155
4.68. Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour le Royaume-Uni.	157
4.69. Répartition des entreprises en Slovénie, 2010	158
4.70. Financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord pour la Slovénie, 2007-10.	160
4.71. Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Slovénie	162
4.72. Répartition des entreprises et de l'emploi en Suède, 2009.	163
4.73. Financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord pour la Suède, 2007-10	167

4.74. Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Suède	169
4.75. Répartition des entreprises et de l'emploi en Suisse, 2008	171
4.76. Accès des PME aux financements en Suisse, 2009-10	172
4.77. Apports de capital-investissement en Suisse, 2009-10	173
4.78. Financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord pour la Suisse, 2007-10	174
4.79. Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Suisse	176
4.80. Répartition des entreprises en Thaïlande, 2010	177
4.81. Financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord pour la Thaïlande, 2007-10	181
4.82. Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Thaïlande	183
A.1. Indicateurs de base pour le Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat	186
A.2. Différences observées dans les définitions statistiques et financières nationales des PME	191
A.3. Définitions privilégiées pour les indicateurs de base	195
C.1. Enquête sur les conditions de crédit des petites entreprises en 2010	203

Graphiques

3.1. Sources externes de financement des PME, 2010	40
3.2. Ajustements réalisés par les banques pour se conformer à Bâle III : position de fonds propres, 2011	43
3.3. Ajustements réalisés par les banques pour se conformer à Bâle III : actifs pondérés en fonction des risques, 2011	43
4.1. Financement par l'emprunt, par source, 2010	51
4.2. Encours de l'endettement des entreprises, Canada, 2000-10	51
4.3. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat au Canada	56
4.4. Montant des prêts directs de l'État accordés aux PME par l'INDAP, 2007-10	60
4.5. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat au Chili	64
4.6. Prêts aux grandes entreprises et aux PME en Corée, 1995-2010	68
4.7. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Corée	72
4.8. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat au Danemark	79
4.9. Solde des prêts des établissements de dépôts – prêts commerciaux et industriels inférieurs à 1 million USD	82
4.10. Enquête d'opinion auprès des chargés de prêt sur les pratiques bancaires en matière de crédit, 1990-2011	86
4.11. Demande de prêts commerciaux et industriels, 1992-2011	86
4.12. Pourcentage de PME ayant contracté au moins un emprunt pendant le trimestre, 1986-2011	87
4.13. Montant brut des garanties de prêt, total des programmes 7(a) et 504, 1990-2011	88
4.14. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat aux États-Unis	91
4.15. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Finlande	100

4.16. Taux de croissance des prêts bancaires à l'ensemble des entreprises en France, 2007-11	102
4.17. Conditions du crédit aux PME en France et dans la zone euro (Enquête du côté de l'offre), 2007-11	104
4.18. Demande de crédit des PME en France et dans la zone euro (Enquête du côté de l'offre), 2007-11	104
4.19. Taux d'intérêt en France, 2007-11	105
4.20. Évolution des délais de paiement fournisseurs et clients pour les PME en France, 1999-2009	106
4.21. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en France	110
4.22. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Hongrie	116
4.23. Prêts aux entreprises en Italie, 2005-11	119
4.24. Prêts bancaires aux différents secteurs institutionnels en Italie, 2010	119
4.25. Retards de paiement en Italie, 2008-11	122
4.26. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Italie	125
4.27. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Nouvelle-Zélande	132
4.28. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat aux Pays-Bas	138
4.29. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat au Portugal	144
4.30. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en République slovaque	149
4.31. Prêts aux PME et aux grandes entreprises au Royaume-Uni, 2008-11	152
4.32. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat au Royaume-Uni ..	156
4.33. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Slovénie	161
4.34. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Suède	168
4.35. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Suisse	175
4.36. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Thaïlande	182

Ce livre contient des...



StatLinks 

**Accédez aux fichiers Excel®
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*.
Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>.
Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.
Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.

Sigles et abréviations

BCE	Banque centrale européenne
BRI	Banque des règlements internationaux
C&I	Commercial et industriel
CAD	Dollar canadien
CE	Commission européenne
CHF	Franc suisse
CI	Capital-investissement
CLP	Peso chilien
CR	Capital-risque
DKK	Couronne danoise
EUR	Euro
EVCA	<i>European Private Equity and Venture Capital Association</i>
G8	Groupe des Huit
G20	Groupe des Vingt
GBP	Livre britannique
GPII	Partenariat mondial pour l'accès aux services financiers de base
GTPMEE	Groupe de travail sur les petites et moyennes entreprises (PME) et l'entrepreneuriat
HUF	Forint hongrois
IDE	Investissement direct étranger
IFM	Institution financière monétaire
IRB	Approche fondée sur les notations internes
KRW	Won coréen
NZD	Dollar néo-zélandais
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
PNP	Prêts improductifs
SEK	Couronne suédoise
THB	Baht thaïlandais
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UEAPME	Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises
USD	Dollar des États-Unis

Chapitre 1

Le financement des PME et des entrepreneurs : comprendre et élaborer un Tableau de bord de l'OCDE

Le présent chapitre offre aux utilisateurs du Tableau de bord sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat des outils d'interprétation des données. Il fait un point sur la méthode utilisée, ainsi que sur les indicateurs de base des profils par pays. Il détaille en outre les critères retenus pour sélectionner ces indicateurs et examine les limites de la comparabilité d'un pays à l'autre. Enfin, il met en évidence les domaines où des progrès sont nécessaires et formule des recommandations quant à l'amélioration des données relatives au financement des PME, de manière à optimiser les comparaisons internationales à l'avenir.

Introduction

Le Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat instaure un cadre global pour le suivi durable de l'accès des PME et des entrepreneurs aux financements. Les informations nationales sont fournies sous forme de profils par pays, qui contiennent des données sur plusieurs indicateurs relatifs aux conditions-cadres en matière d'endettement, de fonds propres et de financement. Ces profils fournissent aux pouvoirs publics et aux autres parties prenantes un outil leur permettant de comprendre les besoins de financement des PME, d'élaborer et d'évaluer les moyens d'action, et de suivre les effets des réformes financières sur l'accès des PME aux financements.

Cette première édition du Tableau de bord sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat couvre 18 pays : le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, les États-Unis, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Italie, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, la République slovaque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Thaïlande.

Indicateurs

Les tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat sont évaluées au moyen de 13 indicateurs de base, qui traitent de questions spécifiques liées à l'accès aux financements (tableau 1.1). Ainsi, l'évolution de la part des prêts aux PME dans le total des prêts aux entreprises montre comment l'allocation du crédit change au niveau national et permet de comparer l'accès des PME et celui des grandes entreprises aux financements. De la même manière, la variation de la part des prêts à court terme dans les prêts aux PME en général montre l'évolution de la structure d'endettement des PME et l'utilisation des prêts à des fins d'exploitation ou d'expansion. Les indicateurs relatifs aux conditions du crédit, comme les prêts accordés rapportés aux prêts demandés, les écarts de taux d'intérêt et les sûretés, permettent de savoir si le marché du crédit se resserre. Les indicateurs relatifs aux retards de paiement et aux faillites fournissent une vue plus précise des difficultés de trésorerie et de leurs conséquences sur la pérennité des PME. S'agissant des apports de fonds propres, les tendances du capital-risque et des capitaux de croissance fournissent des éléments sur la capacité des entrepreneurs à accéder à des capitaux externes lors des phases de démarrage, de développement initial et d'expansion.

Les indicateurs ont été sélectionnés à partir des critères suivants :

- **Pertinence** : les indicateurs doivent permettre de mesurer la facilité ou la difficulté d'accès des PME et des entrepreneurs aux financements et d'aider les responsables de l'action publique à élaborer ou ajuster leurs mesures et programmes.
- **Disponibilité** : les données permettant de construire les indicateurs doivent être *facilement accessibles*, de façon à ne pas représenter une charge supplémentaire pour les pouvoirs publics ou les entreprises.

**Tableau 1.1. Indicateurs de base du Tableau de bord de l'OCDE
sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat**

Indicateurs de base	Ce qu'ils montrent
1. Part des prêts aux PME dans les prêts aux entreprises	Accès comparé des PME et des entreprises de plus grande taille aux financements.
2. Prêts aux PME à court terme/prêts aux PME	Structure d'endettement des PME : répartition exploitation/expansion.
3. Garanties accordées pour les prêts aux PME	Ampleur de l'aide publique au financement des PME.
4. Prêts aux PME garantis par l'État	Ampleur de l'aide publique au financement des PME.
5. Prêts directs de l'État aux PME	Ampleur de l'aide publique au financement des PME.
6. Prêts aux PME accordés/demandés, ou Prêts aux PME employés/accordés	Rigueur des conditions du crédit et propension des banques à accorder des prêts. Indicateur auxiliaire de l'indicateur précédent ; toutefois, une baisse indique un assouplissement des conditions du crédit.
7. Prêts aux PME improductifs/prêts aux PME	Comparé au ratio prêts improductifs toutes entreprises/prêts toutes entreprises, indique si les PME sont moins solvables que les entreprises de plus grande taille.
8. Taux d'intérêt des prêts aux PME	Rigueur des conditions du crédit et prime de risque appliquée aux PME.
9. Écarts de taux d'intérêt entre les petites et les grandes entreprises	Rigueur des conditions du crédit ; précise la corrélation entre les taux d'intérêt et la taille de l'entreprise.
10. Proportion de PME tenues de fournir une sûreté pour leur dernier emprunt bancaire	Rigueur des conditions du crédit.
11. Capital-risque et capitaux de croissance	Capacité d'accès à des capitaux externes pour financer les phases de démarrage, de développement initial et d'expansion.
12. Retards de paiement	Indicateur des difficultés de trésorerie ; difficultés rencontrées au niveau des règlements fournisseurs et clients.
13. Faillites	Indicateur grossier de la capacité de survie en temps de crise.

- **Faisabilité** : si les données nécessaires pour élaborer l'indicateur ne sont pas librement accessibles, il faut *faire en sorte* qu'elles soient disponibles à moindre coût ou qu'elles puissent être recueillies lors de collectes ou d'enquêtes courantes.
- **Actualité** : les données doivent être collectées *en temps utile*, de manière à suivre l'évolution des conditions d'accès des PME aux financements. On doit ainsi disposer de données annuelles ou trimestrielles. Souvent, les points de retournement sont mieux mis en évidence par les données trimestrielles.
- **Comparabilité** : les indicateurs doivent être relativement uniformes d'un pays à l'autre en termes de population interrogée, de contenu, de méthode de recueil des données et de périodicité ou d'actualité.

Collecte des données

Les données contenues dans le présent rapport couvrent la période 2007-10, qui se décompose en trois cycles économiques distincts : période préalable à la crise (2007), crise (2008-09) et redressement (2010). L'année 2007 constitue l'année de référence à partir de laquelle l'évolution de l'accès des PME aux financements est mesurée en 2008-10.

Pour la plus grande partie des pays couverts par le Tableau de bord, les indicateurs s'appuient sur une population « cible » de PME qui recouvre les entreprises non financières employant des salariés, c'est-à-dire les entreprises comptant au moins un salarié en sus du dirigeant. Cette méthode est cohérente avec celle utilisée par le programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat OCDE-Eurostat, dont les indicateurs sont aussi calculés à partir des entreprises qui emploient des salariés.

La plupart des indicateurs sont fondés sur des données relatives à l'offre, c'est-à-dire principalement fournies par les établissements financiers et les administrations. Dans l'idéal, ces données doivent être complétées par des données quantitatives relatives à la demande, collectées au moyen d'enquêtes réalisées auprès des PME, afin de renforcer le pouvoir explicatif du cadre d'analyse. Cependant, s'il existe pléthore d'enquêtes *qualitatives* visant les PME (enquêtes d'opinion), les enquêtes *quantitatives* sont plus rares. L'expérience montre qu'il faut utiliser avec prudence les informations *qualitatives* issues des réponses aux enquêtes d'opinion. Par ailleurs, la comparabilité des enquêtes nationales est limitée, étant donné que les méthodes utilisées diffèrent d'un pays à l'autre. L'annexe B contient des références aux enquêtes et aux sources statistiques relatives au financement des PME et de l'entrepreneuriat dans plusieurs pays. L'annexe C propose un exemple d'enquête quantitative simplifiée menée par Industrie Canada sur les conditions du crédit aux petites entreprises en 2010, qui offre une bonne illustration pratique des enquêtes menées auprès des entreprises, dans la mesure où elle génère des données de qualité tout en limitant les coûts pour les responsables de l'enquête et en facilitant la tâche des répondants.

Comparabilité internationale

Au niveau national, le Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat permet d'examiner un ensemble complet d'indicateurs, afin de dresser un tableau cohérent de l'accès des PME aux financements dans le pays concerné. Cependant, les différences internationales de définition et de couverture pour de nombreux indicateurs limitent les comparaisons entre pays. Le principal obstacle demeure le manque de comparabilité des définitions statistiques de la PME. Or l'harmonisation reste difficile en raison des préoccupations économiques, sociales et politiques propres à chaque pays (voir annexe A). La définition la plus courante au sein des pays participants est celle qu'utilise l'Union européenne, même si elle devrait être révisée en 2012. Par ailleurs, la définition statistique nationale diffère souvent de celle utilisée par les banques et les établissements financiers pour recueillir des données sur le financement des PME. En outre, il n'a parfois pas été possible de respecter la « définition privilégiée » pour les indicateurs de base, alors remplacée par une définition de substitution. Pour toutes ces raisons, dans chaque profil par pays, un tableau de définitions accompagne les données, afin de présenter pour chaque indicateur la définition adoptée et la source utilisée. Des informations détaillées sont fournies sur la définition des PME utilisée par les pouvoirs publics ou les offices statistiques, ainsi que sur celle privilégiée par les établissements financiers.

En dépit de ces difficultés, des tendances générales internationales se dégagent. Le chapitre 2 propose un tour d'horizon de la situation sur le plan international et montre à quel point l'analyse comparative est utile pour faire la lumière sur l'évolution des conditions de financement des PME à travers le monde.

Définition des indicateurs et collecte des données : défis à relever et recommandations

Des progrès sont nécessaires dans plusieurs domaines afin d'optimiser les comparaisons internationales à l'avenir, de mieux suivre l'accès des PME et des entrepreneurs aux financements et d'améliorer l'utilité du Tableau de bord en tant qu'outil pour les pouvoirs publics. Les pays membres et non membres de l'OCDE doivent s'efforcer de collecter plus

régulièrement les données relatives au financement des PME. Par ailleurs, ils doivent s'employer à faire avancer l'harmonisation des données et à normaliser les méthodes de collecte des données.

Population couverte

À l'heure actuelle, la composition de la population de PME concernée par la collecte de données diffère selon le pays, ce qui limite les comparaisons. Pour les indicateurs du Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat, la population cible est composée des entreprises qui emploient des salariés, c'est-à-dire des entreprises non financières qui comptent au moins un salarié en sus du dirigeant. Elle n'inclut donc pas les entreprises engagées dans des activités financières. Toutefois, tous les pays ne collectent pas les données à la source ni ne les classent conformément à ces critères. Dans ces conditions, il peut arriver que les données utilisées englobent des établissements financiers ou des travailleurs indépendants.

Prêts aux PME : définitions et contenu des données

Des divergences apparaissent entre les pays au niveau de la composition des prêts aux entreprises et des prêts aux PME. Le présent rapport s'appuie sur les données relatives aux prêts aux entreprises, qui englobent les découverts bancaires, les lignes de crédit, les prêts à court terme et les prêts à long terme, qu'ils soient productifs ou improductifs. En revanche, elles excluent les dettes contractées par carte de crédit et les crédits hypothécaires au logement. Dans certains cas, le crédit-bail, l'affacturage et les crédits commerciaux sont inclus, mais il est difficile d'avoir accès à ces données si ces services ne sont pas fournis par des établissements financiers rendant compte à une autorité centrale. À l'avenir, les efforts devraient être axés sur la collecte de données plus complètes et sur la normalisation du contenu précis des prêts déclarés.

Les différences de définition des prêts aux PME par les banques ou d'autres organismes nationaux représentent un véritable obstacle aux comparaisons internationales. Dans de nombreux cas (13 pays), les autorités nationales ont opté pour la définition nationale ou européenne de la PME, fondée sur la taille de l'entreprise. Dans d'autres (cinq pays), la définition des prêts aux PME est fondée non pas sur la taille de l'entreprise, mais sur le montant du prêt : ainsi, le montant des prêts aux PME varie selon le pays et parfois même entre les établissements bancaires d'un même pays. La collecte de données sur les prêts aux PME en fonction de la taille de l'entreprise se heurte à plusieurs difficultés :

- Les établissements bancaires ne recueillent pas les données en fonction de la taille de l'entreprise.
- La collecte de ce type de données s'avère trop onéreuse.
- La ventilation des données relatives aux prêts en fonction de la taille des entreprises pourrait compromettre la confidentialité.

L'expérience acquise lors de la préparation du présent Tableau de bord laisse à penser que les données ventilées en fonction de la taille des entreprises sont déjà disponibles dans le système financier mais qu'elles ne sont pas extraites à moins que la réglementation ne contraigne les établissements bancaires à les fournir. Par ailleurs, il semble que les difficultés mentionnées ci-dessus pourraient être facilement résolues. Par exemple, il est en théorie

possible de respecter les règles de confidentialité au moyen d'une classification judicieuse des données. On pourrait donc régler cette question si les autorités de réglementation nationales imposaient aux établissements bancaires de communiquer ces informations.

Données sur les prêts garantis par l'État

La couverture des prêts aux PME garantis par l'État, qui varie d'un pays à l'autre, inclut les informations relatives au montant du fonds de garantie et des prêts garantis. Lorsque la couverture est partielle, les responsables de l'action publique ne peuvent évaluer pleinement l'utilisation de leurs programmes. On pourrait étendre la couverture en centralisant les informations sur les différents fonds de garantie disponibles dans les cas où les garanties sont fournies par différentes entités. En premier lieu, il faudrait s'efforcer d'inciter les établissements de crédit à indiquer le *montant garanti* ou le *montant de l'aide publique reçue* par rapport à la valeur totale des prêts aux PME.

Données sur le capital-risque

La collecte de données relatives au capital-risque et aux capitaux de croissance se heurte à des obstacles particuliers liés à l'existence de définitions et de sources différentes et incohérentes d'un pays à l'autre, et parfois au sein d'un même pays. Par ailleurs, il existe des différences dans la fréquence et l'univers ou l'échantillonnage des enquêtes des associations de capital-risque auprès leurs membres, qui constituent la principale source des données internationales présentées dans ce rapport. Il est indispensable de mieux harmoniser les données relatives au capital-risque, tant en ce qui concerne les définitions des différents stades de l'investissement que les méthodes de collecte des données. L'indicateur actuel des apports de fonds propres inclut le capital-risque et les capitaux de croissance, c'est-à-dire qu'il couvre également le *capital de développement ultérieur* et le *capital-développement*, mais qu'il exclut le capital-transmission, le capital-retournement et le capital-remplacement.

Collecte des données relatives à la demande

Les données relatives à la demande sont collectées au moyen d'enquêtes menées par des organismes publics ou privés, ce qui signifie qu'elles ne sont pas uniformisées au niveau de leur fréquence, de la composition des échantillons, des méthodes d'échantillonnage et d'entretien, et des questions posées. Pour remédier à cette situation, les pouvoirs publics doivent encourager les efforts de coopération entre les organismes publics et les organismes privés, de manière à améliorer le champ et la comparabilité des résultats des différentes enquêtes consacrées à un même sujet. L'enquête relative à l'accès des PME aux financements mise au point par la Commission européenne et la Banque centrale européenne illustre bien les avantages apportés par l'harmonisation internationale des définitions et des méthodes. À l'échelon national, l'expérience du Canada montre que ces enquêtes quantitatives peuvent conjuguer une bonne couverture, un nombre restreint de questions et un coût relativement réduit, tout en permettant de recueillir des données de qualité (voir annexe C).

Recommandations concernant l'amélioration des données

Pour améliorer les données relatives au financement des PME, les pouvoirs publics devraient envisager les mesures suivantes :

- Exiger des établissements financiers qu'ils utilisent la définition nationale des PME, fondée sur la taille des entreprises.

- Exiger des établissements financiers qu'ils rendent régulièrement compte à leurs autorités de tutelle des prêts accordés aux PME, des taux d'intérêt appliqués et des sûretés demandées, en fonction de la taille des entreprises, en ventilant les données selon les sous-catégories de taille appropriées, ainsi que des prêts aux PME garantis par l'État.
- Inciter les autorités internationales, régionales et nationales et les associations professionnelles à coopérer afin d'harmoniser les enquêtes quantitatives réalisées auprès des entreprises en termes de population de l'enquête, de questions posées et de calendriers ; inviter les organismes compétents à réaliser des enquêtes annuelles.
- Encourager l'harmonisation des définitions du capital-risque en fonction du stade de développement de l'entreprise.

Ces mesures permettraient aux responsables de l'action publique de disposer de données actualisées et comparables afin de les aider à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des politiques visant à améliorer l'accès des PME et des entrepreneurs aux financements.

Chapitre 2

Les nouvelles tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat

Le présent chapitre s'attache à analyser l'évolution du financement des PME et de l'entrepreneuriat dans les pays participants, à partir des données recueillies dans le cadre du Tableau de bord sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat et des informations fournies par les enquêtes réalisées auprès des entreprises. Un panorama de l'environnement des entreprises et des perspectives économiques à l'échelle mondiale permet de définir le cadre nécessaire à l'analyse des tendances du crédit aux PME et des apports de fonds propres entre 2007 et 2010. L'année 2007, antérieure à la crise, est utilisée ici comme point de référence pour déterminer l'évolution de l'accès des PME aux financements au cours de la crise (2008-09) et du redressement qui a suivi (2010). Le chapitre s'achève sur une synthèse de l'action menée par les pouvoirs publics pendant la crise pour améliorer l'accès des PME et des entrepreneurs aux financements.

Introduction

Ce chapitre a pour objectif de mettre en évidence les tendances qui sont apparues dans l'accès des PME et des entrepreneurs aux financements au cours de la période 2007-10, qui se décompose en trois cycles économiques distincts : période préalable à la crise (2007), crise (2008-09) et redressement (2010). 2007 constitue l'année de référence à partir de laquelle l'évolution de l'accès des PME aux financements est mesurée entre 2008 et 2010.

L'analyse s'appuie sur l'évaluation comparative de l'évolution des indicateurs de base du rapport, qui traitent de questions spécifiques liées à l'accès des PME et des entrepreneurs aux financements à l'échelon national (voir chapitre 1). La plupart des indicateurs sont fondés sur des données relatives à l'offre. Le cas échéant, ces données sont complétées par des informations issues des enquêtes menées auprès des PME par la Banque centrale européenne et la Commission européenne. Ces enquêtes partagent une même méthodologie et les questions qu'elles contiennent à propos de l'accès des PME aux financements correspondent aux indicateurs du Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat (voir encadré 2.1).

Encadré 2.1. Enquête BCE/CE sur l'accès des PME aux financements

Cette enquête couvre entre 5 000 et 7 500 PME situées dans la zone euro. Elle a été mise au point par la Commission européenne (CE) et par la Banque centrale européenne (BCE). Elle est réalisée tous les deux ans dans tous les États membres de l'UE et plusieurs autres pays. Chaque semestre, la BCE procède de nouveau à une partie de l'enquête afin de déterminer l'évolution des conditions de financement des entreprises dans la zone euro. L'enquête a déjà été réalisée à quatre reprises : au premier semestre 2009 (S1 2009), au second semestre 2009 (S2 2009), au premier semestre 2010 (S1 2010) et au second semestre 2010 (S2 2010). Certaines des questions posées peuvent être directement comparées avec les données relatives à l'offre de financements fournies par le Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat ; elles indiquent notamment la proportion, en pourcentage, des PME :

- Dont le besoin d'un prêt bancaire a augmenté/diminué.
- Qui estiment que la disponibilité des prêts bancaires a augmenté/diminué.
- Qui estiment que les banques sont plus/moins prêtes à octroyer des crédits.
- Qui ont sollicité un prêt bancaire au cours des 6 derniers mois.
- Qui ont obtenu la totalité des fonds dont elles avaient besoin.
- Dont la demande de prêt a été rejetée.

Environnement des entreprises et perspectives économiques

La crise financière de 2008-09 a été la plus grave enregistrée par l'économie mondiale depuis plusieurs décennies ; son coût a été considérable. Dans la zone OCDE, le PIB a accusé une contraction de 3.5 % environ en 2009, tandis que le taux de chômage s'est envolé pour atteindre 9 % en moyenne, soit un niveau sans précédent depuis la fin de la guerre. À long terme, la crise aura aussi des répercussions très lourdes : la dette publique des pays de l'OCDE était estimée à 100 % du PIB fin 2011, ce qui est supérieur de 30 points de pourcentage au niveau enregistré avant la crise. Les pays de l'OCDE pourraient avoir perdu 3 % environ de leur potentiel de production. En 2012, le PIB mondial devrait progresser de 3.4 %, tandis qu'il est attendu en hausse de 1.6 % dans la zone OCDE (OCDE, 2010a, 2011a). Ces projections demeurent toutefois très incertaines.

Si la reprise est amorcée dans de nombreux pays de l'OCDE, elle reste inégale et des risques importants continuent de peser sur les perspectives de croissance. Dans plusieurs pays de l'OCDE, le redressement économique s'est interrompu au deuxième trimestre 2011, les améliorations observées sur le marché du travail disparaissent peu à peu et les risques d'un taux de chômage élevé persistant semblent s'être accrus. La croissance économique a également ralenti dans les pays non membres de l'OCDE, y compris la Chine, où la production manufacturière a décliné au premier semestre 2011.

La vulnérabilité financière demeure particulièrement préoccupante, en dépit des efforts d'ajustement importants consentis par plusieurs pays. Les marchés financiers se montrent de plus en plus réticents à prendre des risques, ce qui se traduit par un accroissement des écarts de taux sur la dette souveraine dans la zone euro, un effondrement des cours boursiers et une hausse des rendements des obligations d'entreprises à haut risque. Par ailleurs, le regain d'inquiétude quant à la situation financière des banques pourrait aboutir à un nouveau resserrement des conditions de crédit (OCDE, 2011b). Parallèlement, l'accélération de l'ajustement des bilans dans le secteur privé et la diminution de l'effet de levier des banques pourraient fortement peser sur la croissance.

La crise a eu des conséquences négatives importantes sur les performances économiques réelles des PME : entre 2008 et 2009, la production, le chiffre d'affaires, l'emploi et les exportations ont tous été touchés. Parallèlement à la contraction générale du PIB, les PME ont fait état d'une forte diminution de la demande finale au second semestre de 2008. Ce repli s'est accentué début 2009 pour se poursuivre jusqu'au deuxième ou au troisième trimestre, le pic ayant généralement été atteint au premier semestre de 2009. Dans les pays de l'OCDE, les indices de confiance des PME sont tombés largement en deçà de leurs plus bas historiques, qui remontaient dans la plupart des cas au début des années 90. Sous l'effet de l'effondrement du commerce mondial, les entreprises fortement exportatrices ont été plus durement touchées que celles dont l'activité est essentiellement tournée vers le marché intérieur.

En 2010, les conditions se sont globalement stabilisées et la reprise s'est amorcée dans la plupart des pays, même si les progrès accomplis sont généralement bien inférieurs à ceux observés à un stade comparable lors des redressements précédents. L'atonie de la reprise économique et la crise du crédit ont donc continué à faire sentir leurs effets sur les liquidités et la survie des PME.

Le Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat montre que, dans plusieurs pays, les retards de paiement (quelle que soit la manière dont ils sont mesurés) ont augmenté au cours de la récession (2009) et sont restés élevés, voire se sont accentués, lors du redressement de l'économie. Les chiffres relatifs aux faillites


parlent d'eux-mêmes (tableau 2.1), puisqu'ils s'inscrivent en hausse en 2009 dans tous les pays étudiés dans le présent rapport, à l'exception du Canada, de la Corée et du Portugal. Ils sont restés orientés à la hausse en 2010 au Danemark, en Hongrie, en Italie, en République slovaque et en Suisse. Le nombre de faillites a certes diminué en Finlande, en France, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède au cours de la reprise, mais il demeure largement plus élevé qu'en 2007.

Tableau 2.1. **Faillites¹, 2007-10**
Différentes mesures, toutes entreprises confondues

	Unité	2007	2008	2009	2010
Canada	Pour 1 000 entreprises	3.1	3.1	2.9	2.2
Corée	Nombre	2 294	2 735	1 998	1 570
Danemark	Nombre	2 401	3 709	5 710	6 461
États-Unis	Nombre	28 322	43 546	60 837	56 282
Finlande	% d'entreprises en procédure de faillite	0.9	1.0	1.2	1.0
France ²	Nombre	48 111	52 104	58 930	56 883
Hongrie	Pour 10 000 entreprises	566	624	726	805
Italie	Nombre	6 165	7 521	9 429	11 289
Pays-Bas	Nombre	4 602	4 635	8 040	7 211
Portugal	Nombre	26 446	31 167	24 917	26 990
République slovaque	Nombre	169	251	276	344
Royaume-Uni	Nombre	12 507	15 535	19 077	16 045
Suède	Nombre	5 791	6 298	7 638	7 274
Suisse	Nombre	4 314	4 221	5 215	6 255

1. Les définitions diffèrent selon les pays. Voir le tableau des définitions dans chaque profil par pays au chapitre 4.

2. PME uniquement.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770937>

Prêts aux PME en 2007-10

La crise financière a entraîné une vaste détérioration de la situation financière des PME. Le présent rapport montre que, dans la plupart des pays, les prêts aux entreprises et aux PME ont nettement diminué pendant la récession et que, s'ils se sont légèrement redressés en 2010, ils n'ont pas retrouvé leurs niveaux de 2007 (tableau 2.2). En outre, les prêts aux PME sont restés orientés à la baisse en dépit de la reprise économique aux États-Unis, en Finlande, en Nouvelle-Zélande, au Portugal, au Royaume-Uni et en Slovénie. Au Canada, au Chili, en Corée, en France, en Italie, en Suisse et en Thaïlande, ils ont toutefois enregistré une croissance positive, quoiqu'en perte de vitesse, sur toute la période.

Les taux d'approbation des prêts aux PME ont sensiblement diminué dans plusieurs pays en raison d'un durcissement des critères d'octroi des prêts et de l'assombrissement des perspectives sous l'effet de la crise. Selon l'Enquête BCE/CE, les taux de refus sont passés dans la zone euro de 12 % à 18 % entre le premier et le second semestre de 2009. Seule la France fait exception, avec un taux de refus en recul de 12 % à 7 %. En 2010, le taux de refus a diminué dans la zone euro pour s'établir à 11 %.

La part des prêts aux PME dans le total des prêts est comprise entre 12 % et 30 % selon les pays, ce qui est largement inférieur à la contribution nationale des PME au revenu et à l'emploi. Au cours de la récession, cette proportion a encore diminué, les prêts octroyés aux PME ayant accusé un repli plus prononcé que ceux accordés aux grandes entreprises. En Finlande, la part des prêts aux PME est restée orientée à la baisse après la reprise, tandis qu'au Danemark et aux États-Unis, elle n'est pas revenue au niveau observé avant la crise (tableau 2.3).

Tableau 2.2. **Augmentation des prêts aux PME¹, 2008-10**
Progression annuelle, en pourcentage

	2008	2009	2010
Canada	-0.1	3.7	-0.9
Chili	11.3	6.9	8.8
Corée	14.1	5.5	-1.0
Danemark	-13.7	-19.2	22.9
États-Unis	3.6	-2.3	-6.2
Finlande	2.6	-16.3	-22.0
France	4.3	1.0	5.7
Hongrie	4.9	-6.8	1.3
Italie	2.1	1.2	6.6
Pays-Bas	-5.0	-24.2	5.1
Portugal	9.2	1.8	-2.0
République slovaque	34.1	-0.3	..
Royaume-Uni	8.2	1.4	-6.1
Slovénie	16.7	-0.9	-8.8
Suède	7.2	20.4	..
Suisse	5.9	5.3	1.3
Thaïlande	9.5	7.4	7.2

1. Les définitions diffèrent selon le pays. Voir le tableau des définitions dans chaque profil par pays au chapitre 4.



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770956>

Tableau 2.3. **Part des prêts aux PME dans le total des prêts aux entreprises¹, 2007-10**
En pourcentage de l'ensemble des prêts aux entreprises

	2007	2008	2009	2010
Canada	17	16	18	18
Chili	17	15	18	18
Corée	87	83	84	81
Danemark	12	9	9	11
États-Unis	30	28	28	29
Finlande	27	22	20	14
France	26	26	26	26
Hongrie	59	58	58	60
Italie	19	18	18	19
Portugal	78	78	78	77
République slovaque	63	74	76	..
Royaume-Uni	11	11	12	12
Slovénie	57	56	55	50
Suède	89	89	92	..
Suisse	81
Thaïlande	28	27	27	38

1. Les définitions diffèrent selon le pays. Voir le tableau des définitions dans chaque profil par pays au chapitre 4.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770975>

Toutefois, dans plusieurs pays, la part des prêts aux PME, à plus de 50 %, est largement supérieure à la moyenne. Un certain nombre de facteurs spécifiques peuvent expliquer ces valeurs « extrêmes » :

- Les grandes entreprises ont eu accès à d'autres capitaux extérieurs, notamment sur les marchés obligataires.
- Les prêts intragroupes peuvent avoir été sous-estimés.

- Les pouvoirs publics et les banques commerciales ont répondu aux besoins des PME.
- Les données relatives aux prêts sont extraites des bilans et peuvent inclure d'autres éléments que les prêts accordés par les établissements financiers.

Prêts à court et long terme


En période de récession, la part des prêts à court terme peut augmenter par rapport aux prêts à long terme ou au crédit à l'investissement, dans la mesure où les entreprises sont contraintes d'emprunter de l'argent à court terme pour résoudre leurs problèmes de trésorerie. C'est ce qui s'est produit dans quatre pays en 2008, sous l'effet de l'évolution de la demande : les PME ont eu besoin d'améliorer leur fonds de roulement pour compenser la baisse de leur chiffre d'affaires et l'allongement des délais de paiement, tout en réduisant leurs dépenses d'investissement. Toutefois, il ne s'agit pas d'une tendance généralisée dans tous les pays ni dans le temps. Ainsi, dans cinq pays, la part des prêts à court terme a reculé en 2009 et cette tendance s'est poursuivie en 2010 (tableau 2.4).

Tableau 2.4. **Part des prêts aux PME à court terme¹, 2007-10**

En pourcentage de l'ensemble des prêts aux PME

	2007	2008	2009	2010
Canada	42	..	43	36
Chili	60
Corée	69	68	69	..
Danemark	65	75	79	65
États-Unis	31	32	27	24
Finlande	21	28	30	26
France	22	21	18	18
Italie	34	32	29	27
Pays-Bas	56	55	57	48
Portugal	32	31	33	31
République slovaque	51	39	41	..
Slovénie	43	47	43	38
Suède	14	12	12	..
Suisse	83	79	77	74
Thaïlande	43	44	44	58

1. Les définitions diffèrent selon le pays. Voir le tableau des définitions dans chaque profil par pays au chapitre 4.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770994>

La diminution de la part des prêts à court terme en période de récession peut être le fruit de l'action publique, notamment des mesures visant à mettre en œuvre ou renforcer des programmes de garantie de prêt. En effet, pendant la crise, les pouvoirs publics ont eu massivement recours aux garanties de prêt, qui concernent généralement les prêts à long terme. Néanmoins, la diminution des prêts à court terme pourrait aussi être liée au type de données collectées à l'échelle nationale. S'agissant des données de stocks, contrairement aux données de flux, l'indicateur englobe les investissements de l'année précédente mais ne tient pas compte des prêts à court terme qui parviennent à échéance ou ne sont pas renouvelés. En fait, on constate un repli de la part des prêts à court terme dans les pays tels que les États-Unis, la France et la Suisse, qui collectent des données sur les stocks.

Conditions comparées du crédit aux PME et aux entreprises de plus grande taille

Dans l'ensemble, les PME ont été confrontées à des conditions de crédit moins favorables que celles appliquées aux grandes entreprises : taux d'intérêt plus élevés, raccourcissement des échéances, exigences accrues en matière de sûretés. Entre 2007 et 2010, les taux d'intérêt appliqués aux PME ont diminué mais l'écart de taux d'intérêt entre les PME et les grandes entreprises s'est creusé sur la période, y compris pendant la reprise, ce qui implique que les conditions de crédit des grandes entreprises étaient plus favorables et laisse à penser que les petites entreprises étaient considérées comme plus risquées du fait de perspectives commerciales dégradées.

Les données relatives aux sûretés exigées ont été plus difficiles à recueillir. Néanmoins, la plupart des pays ont indiqué que la proportion (en pourcentage) des PME contraintes d'en fournir était en hausse.

Demande et offre de financements

La baisse des prêts aux PME en 2008-09 est confirmée à la fois par les enquêtes menées directement auprès des PME et par celles réalisées auprès des chargés de prêts dans les établissements bancaires (OCDE, 2010b). Cependant, si les PME évaluent de manière largement négative les conditions du crédit, les chargés de prêts ont le plus souvent invoqué la baisse de la « demande de crédit » pour justifier la contraction de l'offre de crédit bancaire.

Les conclusions de l'Enquête BCE/CE pour la zone euro sont cohérentes avec les observations formulées dans le présent rapport, notamment en ce qui concerne le durcissement des conditions de crédit et la contraction de l'offre de crédit au début de 2010 (tableau 2.5). Ainsi, la diminution de l'offre de crédit est corroborée par le sentiment des PME sur la disponibilité du crédit et la propension des établissements bancaires à accorder des prêts. Parmi les dirigeants de PME interrogés, 25 % indiquent que leur besoin d'un crédit bancaire a augmenté durant la crise (S2 2009), tandis que 18 % estiment qu'il a progressé depuis que la reprise s'est amorcée (S2 2010). À la question sur la disponibilité du crédit bancaire, le pourcentage de PME dont le sentiment est négatif a diminué sur la période (de 43 % au S1 2009 à 23 % au S2 2010). Toutefois, au premier semestre 2010, le sentiment des dirigeants de PME sur la propension des établissements bancaires à accorder des prêts n'a pas enregistré d'amélioration notable.

Selon l'enquête, la proportion de PME ayant déposé une demande de crédit bancaire a légèrement reculé au cours de la reprise. Néanmoins, sur la période, les entreprises qui ont demandé un prêt étaient plus susceptibles de se voir octroyer le montant demandé, puisque leur proportion est passée de 56 % (S2 2009) à 66 % (S2 2010). Cette évolution tient peut-être au fait que les PME ayant déposé des demandes de prêts étaient plus solvables. Les PME ont toutefois indiqué que les conditions de crédit s'étaient durcies, notamment au niveau des taux d'intérêt, qui continuent d'augmenter même s'ils demeurent à un niveau relativement bas. Le sentiment des PME sur l'augmentation des garanties exigées n'a pas évolué de manière significative sur la période, la part des entreprises faisant état d'un assouplissement à ce niveau ayant diminué en 2010.

Il faut toutefois noter que les PME considèrent que leur problème le plus urgent est la recherche de clients, en période de récession comme de reprise. Ainsi, entre le premier et le deuxième semestre 2010, l'accès aux financements est passé de la deuxième à la troisième place du classement des préoccupations les plus urgentes des PME, ce qui

Tableau 2.5. **Enquête BCE/CE sur l'accès des PME aux financements**
En pourcentage de l'ensemble des PME couvertes par l'enquête

Catégorie	S1 2009	S2 2009	S1 2010	S2 2010
Besoin de crédit bancaire des PME				
En hausse	19	25	15	18
En baisse	9	9	12	11
Préoccupation principale				
Recherche de clients	27	28	28	25
Concurrence	14	13	15	14
Financement	17	19	15	16
Disponibilité du crédit bancaire				
En hausse	10	10	12	14
En baisse	43	42	24	23
Propension des établissements bancaires à accorder des prêts				
En hausse	17	8	13	13
En baisse	32	33	29	29
Demandes de prêt	28	29	24	25
Résultat				
Octroi du montant demandé	60	56	63	66
Refus	12	18	11	11
Taux d'intérêt				
En hausse	34	35	38	54
En baisse	29	27	20	10
Sûretés demandées				
En hausse	34	39	37	34
En baisse	8	6	3	3

Source : BCE/CE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771013>

souligne à quel point la reprise a été atone en 2010. Par ailleurs, selon l'Enquête BCE/CE, le taux d'utilisation des découverts et des facilités de crédit a devancé celui des prêts bancaires (42 % contre 36 %) au cours de la reprise, ce qui donne à penser que d'important problèmes de liquidité persistent dans la zone euro. Il s'agit de l'unique divergence avec le Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat, qui montre que dans certains pays comme la France, la République slovaque et la Suisse, les prêts à court terme ont diminué.

Le durcissement des conditions de crédit, conjugué à la baisse du chiffre d'affaires, pourrait avoir dissuadé certaines PME de rechercher des financements, notamment à des fins de développement. Les chiffres montrent que confrontées à la contraction de la demande de leur production, les PME ont réagi principalement en prenant des mesures pour limiter le recours aux emprunts extérieurs plutôt qu'en cherchant de nouvelles sources de financement externe. En France par exemple, la demande nette de crédit (qui correspond au pourcentage d'entreprises demandant plus de crédit, diminué du pourcentage d'entreprises demandant moins de crédit) a chuté de +40 % au T3 2008 à -70 % au T2 2009. Aux États-Unis, l'enquête *Federal Reserve Survey of Senior Loan Officers* révèle que la demande de crédit des PME, orientée à la baisse depuis 2007, a chuté brutalement début 2009. Le pourcentage net de répondants faisant état d'une augmentation de la demande de crédit commercial et industriel est tombé à -60 %, soit à peu près l'étiage historique de 2002. Les chargés de prêts ont invoqué, pour expliquer cette chute de la demande, une forte contraction de la demande de capitaux d'investissement et une baisse de la demande de financement des stocks et des comptes clients (OCDE, 2010b). Il est

difficile de déterminer si la demande de crédit des PME a rebondi aux États-Unis au cours de la reprise, dans la mesure où les enquêtes menées par la Réserve fédérale et la *National Federation of Independent Businesses* montrent des résultats contradictoires.

Apports de fonds propres

Le Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat comprend un indicateur relatif aux apports de fonds propres, plus précisément axé sur le capital-risque et, dans certains pays, sur les capitaux de croissance. Le capital-risque englobe les capitaux d'amorçage et de démarrage et le capital de développement initial, tandis que les capitaux de croissance correspondent aux capitaux de développement ultérieur et excluent généralement le capital-transmission, le capital-retournement et le capital-remplacement¹. Les capitaux fournis par les investisseurs-tuteurs (*business angels*) ne figurent pas dans la partie du Tableau de bord consacrée aux apports de fonds propres, étant donné que seuls quelques pays sont actuellement en mesure de fournir des informations sur les investissements de ce type.

On observe une chute brutale du capital-risque et des capitaux de croissance entre 2008 et 2009. En 2010, ces modes de financement n'avaient pas rejoint les niveaux enregistrés en 2007. Plusieurs pays – le Chili, le Danemark, la Finlande, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et la Suède – avaient mis en place des programmes publics destinés à promouvoir les capitaux de développement initial et ultérieur.

Il faut toutefois noter qu'il a été particulièrement difficile d'obtenir des données précises et comparables sur les apports de fonds propres dans les pays étudiés dans le présent rapport. Le programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat OCDE-Eurostat (OCDE, 2011c) a mis en évidence les problématiques spécifiques à l'élaboration d'indicateurs consacrés au capital-risque et aux capitaux de croissance :

- À l'échelon national, les données relatives au capital-risque ne sont pas nécessairement décomposées en fonction du stade de développement. Lorsque c'est le cas, les définitions des phases d'investissement ne sont pas harmonisées entre les pays.
- Dans certains pays, les chiffres du capital-risque peuvent englober également le capital de développement ultérieur, qui est inclus dans les capitaux de croissance aux fins de la présente étude.
- En général, ces données ne sont pas recueillies par l'État, mais plutôt par des entités privées comme les associations de capital-risque, qui dépendent de la propension de leurs membres à répondre aux enquêtes périodiques.
- En fonction de la méthode utilisée pour la collecte des données, les informations fournies par un pays peuvent ne refléter que la partie du marché correspondant aux enquêtes des associations de capital-risque et sont donc incomplètes.

Les données fournies par les PME confirment en outre l'hypothèse selon laquelle le marché du capital-risque a été particulièrement touché par la crise. Selon l'Enquête BCE/CE, seules quelques rares PME avaient eu recours aux apports de fonds propres au second semestre 2010 et seules 6 % des PME interrogées avaient eu accès à un financement externe sous forme de capitaux propres. 78 % des dirigeants de PME ont en effet indiqué que cette source de financement ne correspondait pas aux besoins de leur entreprise. Au second semestre de 2010, les PME tendaient ainsi à utiliser davantage les découverts bancaires ou les facilités de crédit. Les PME ayant opté pour le financement externe par apport de capitaux propres étaient le plus souvent des entreprises innovantes au fort potentiel de croissance.

Réponse des pouvoirs publics

Les pouvoirs publics ont été sensibles aux difficultés croissantes rencontrées par les PME pour accéder à des financements. À ce titre, ils ont pris des mesures consistant à injecter des capitaux dans leurs programmes de garantie des prêts et dans leurs programmes de prêts directs, qui correspondent aux deux indicateurs inclus dans le Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat. La quasi-totalité des pays avaient en effet mis en place un programme de garantie des prêts ou un programme de prêts directs qui pouvaient être renforcés en période de crise en termes de montant total des fonds de garantie et de prêts directs disponibles, de proportion garantie du prêt, de volume du prêt garanti ou direct et de nombre d'entreprises éligibles. Toutefois, de nouveaux éléments ont été ajoutés à ces programmes et les pouvoirs publics ont parfois créé de nouveaux instruments sortant du cadre des programmes de garantie traditionnels (tableau 2.6) :

- Octroi de garanties pour les prêts à court terme et les prêts contracycliques.
- Association de prêts garantis et de services de conseil aux entreprises (aide au démarrage).
- Extension des garanties jusqu'à parfois 100 % du montant du prêt.
- Report du remboursement des prêts garantis.
- Utilisation des fonds de pension pour augmenter les montants des programmes de prêts garantis.
- Garantie des capitaux propres.
- Soutien des associations de garantie mutuelle.
- Augmentation des cofinancements entre les organismes publics et les banques.

Tableau 2.6. **Mesures prises par les pouvoirs publics pour améliorer l'accès des PME aux financements au cours de la crise de 2008-09**

Mesures	Pays
Augmentation du montant des garanties de l'État ou de la proportion (en %) du prêt garantie, révision en hausse du nombre d'entreprises éligibles et prêts contracycliques.	Canada, Chili, Corée, Danemark, États-Unis, Finlande, France, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Portugal, République slovaque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suisse, Thaïlande.
Garanties spéciales et prêts aux jeunes entreprises à fort potentiel.	Danemark, Pays-Bas.
Augmentation des garanties de l'État pour les exportations.	Danemark, Finlande, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse.
Cofinancement de l'État.	Suède.
Augmentation des prêts directs aux PME.	Chili, Corée, Hongrie, Slovaquie.
Taux d'intérêt réduits.	Portugal, Thaïlande
Capital-risque, apports de fonds propres et garanties.	Canada, Chili, Danemark, Finlande, France, Italie, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède.
Nouveaux programmes : conseil aux entreprises.	Danemark, Nouvelle-Zélande, Suède.
Exonérations fiscales, reports.	France, Italie, Nouvelle-Zélande, Suède.
Médiation du crédit.	France.

Source : OCDE (2010b).

Parmi les nouveaux programmes ou les nouvelles composantes de programmes figure le programme de crédit aux entreprises créé au Canada, qui permet à la Banque de développement ainsi qu'à Exportation et développement Canada de fournir des fonds aux entreprises dotées de modèles économiques viables et qui n'auraient, dans le cas contraire, qu'un accès limité aux financements. Le Danemark a lancé des prêts d'aide au démarrage, qui associent des garanties de prêts et des services de conseil destinés aux nouvelles entreprises.

Finnvera, une société de financement détenue par l'État finlandais, a mis en place des prêts et des garanties contracycliques visant à financer le fonds de roulement. Ces prêts contracycliques sont conçus pour les petites entreprises dont la rentabilité ou les liquidités ont été mises à mal par la crise. Au Royaume-Uni, le dispositif *Enterprise Finance Guarantee Scheme* propose également des prêts contracycliques et vient en aide aux entreprises viables qui, en temps normal, auraient été en mesure d'obtenir un financement auprès d'un établissement bancaire, mais qui voient leurs demandes de prêt refusées en raison de la crise du crédit.

Dans certains pays, les pouvoirs publics sont également intervenus sur le marché du capital-investissement. Ainsi, les Pays-Bas ont créé la « Facilité pour la croissance », qui offre aux établissements bancaires et aux sociétés de capital-investissement une garantie de 50 % sur les nouvelles émissions ou les financements mezzanines. Au Canada, au Chili, au Danemark, en Finlande, en France, en Italie, aux Pays-Bas, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suède, les pouvoirs publics ont également soutenu le financement par apport de fonds propres.

D'autres mesures d'urgence ont également été prises pour remédier à la détérioration de la situation financière des PME :

- Report temporaire du paiement des impôts.
- Plafonnement des taux d'intérêt.
- Prorogation des prêts aux PME.
- Conversion des prêts à court terme en prêts à long terme, ou des découverts en prêts.
- Non-déclaration de l'improductivité des prêts.
- Mise en place de dispositifs de médiation du crédit.

Plusieurs de ces mesures étaient limitées dans le temps et avaient vocation à être progressivement supprimées. Toutefois, la récession qui s'est poursuivie dans certains pays a conduit les pouvoirs publics à maintes prorogations. Dans les pays où la reprise est amorcée, ces mesures ont été supprimées ou les critères d'accès ont été durcis. Il faudrait en fait procéder à une évaluation formelle de ces mesures pour déterminer à quel point elles facilitent l'accès aux financements.

Note

1. S'agissant des Pays-Bas et de la Suisse, les données du Tableau de bord relatives aux capitaux de croissance incluent également le capital-transmission, le capital-retournement et le capital-remplacement.

Références

Commission européenne (2010), *Monthly Note on Economic Recovery in Manufacturing, Construction and Services Industries*, avril, Commission européenne, Bruxelles.

OCDE (2010a), *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 87, mai, Éditions OCDE.

OCDE (2010b), *Assessment of Government Support Programmes for SMEs' and Entrepreneurs' Access to Finance in the Global Crisis*, Éditions OCDE.

OCDE (2011a), *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 90, novembre, Éditions OCDE.

OCDE (2011b), *OECD Economic Outlook: Interim Assessment*, septembre, Éditions OCDE.

OCDE (2011c), *Panorama de l'entrepreneuriat 2011*, Éditions OCDE.

Chapitre 3

Bâle III et les prêts aux PME : chapitre thématique

Ce chapitre décrit les réformes du système financier international connues sous le nom de « Bâle III » et examine leurs conséquences éventuelles sur les prêts aux PME et aux entrepreneurs. Il attache une attention particulière à l'incidence que le système de pondération des actifs en fonction des risques pourrait avoir sur ces prêts. Les arguments avancés s'appuient essentiellement sur les premières évaluations et prévisions réalisées par les pays et les institutions internationales. Le point de vue d'experts des pays qui participent au Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat est également présenté.

Introduction

La nécessité de réformer le système financier mondial pour empêcher que ne survienne une crise de la même ampleur que la crise récente est largement reconnue. Ce chapitre thématique décrit les réformes qui ont modifié les normes de fonds propres et introduit de nouvelles règles en matière de gestion de la liquidité – communément dénommées « Bâle III » – et examine l'incidence qu'elles pourraient avoir sur les prêts aux PME et aux entrepreneurs. Les conséquences de ces réformes ont été étudiées et analysées dans différents pays et par différentes institutions internationales. Le présent chapitre examine les principaux arguments avancés dans ces premières évaluations et prévisions. Cet examen s'appuie aussi sur le point de vue d'experts des pays qui participent au Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat, point de vue recueilli au moyen d'une enquête sur les retombées que pourraient avoir ces réformes sur l'accès des PME et des entrepreneurs aux financements.

Les normes de fonds propres et de liquidité de Bâle III

Les réformes de la réglementation engagées à la suite de la récente crise financière ont essentiellement consisté à réviser les normes relatives aux exigences de fonds propres et à introduire de nouvelles règles de gestion de la liquidité, selon les définitions du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ces réformes et nouvelles normes, communément connues sous le nom de « Bâle III », ont vocation à renforcer la capacité du secteur bancaire à absorber les chocs provoqués par les difficultés financières et économiques, quelle qu'en soit la source, et à réduire ainsi le risque de propagation de ces chocs du secteur financier à l'économie réelle. Bâle III étend et complète Bâle II en renforçant les normes de fonds propres et en introduisant un nouveau cadre réglementaire pour la gestion de la liquidité.

L'introduction de ces règles a été motivée par la crise financière qui s'est amorcée en 2007, parce qu'il est alors apparu que beaucoup de banques, quoique dotées d'un niveau de fonds propres suffisant, rencontraient des difficultés imputables à une gestion peu prudente de leur liquidité. Avant la crise, les marchés d'actifs étaient dynamiques et il était facile de se procurer des financements à faible coût. Le retournement rapide de la situation des marchés a montré à quel point l'assèchement de la liquidité peut être rapide et durable (BRI, 2010).

Les principes fondamentaux de Bâle II et Bâle III

Exigences de fonds propres

S'agissant des exigences de fonds propres, la principale modification résultant de Bâle III consiste en un passage de 2 % à 7 % du niveau minimal des exigences de fonds propres, plus précisément du ratio qui rapporte la composante dure (*Tier 1*) des fonds propres de base (actions ordinaires et bénéfiques non distribués) aux actifs « pondérés en fonction du risque » (tableau 3.1). Ce ratio est composé d'une exigence minimale pour les fonds propres de base constitués par les actions ordinaires, qui sera introduite progressivement d'ici à 2015, et d'un « volant de conservation », qui sera mis en place progressivement d'ici à 2019¹.

Tableau 3.1. **Exigences minimales de fonds propres**

Ratio rapportant la composante dure des fonds propres de base aux actifs pondérés en fonction du risque, en pourcentage

Niveau minimal des fonds propres constitués par les actions ordinaires	4,5 %
Volant de conservation	2,5 %
Niveau minimal + volant de conservation	7 %
Volant contracyclique, selon la situation nationale	0 %-2,5 %
Fourchette pour l'ensemble des banques	7 %-9,5 %
Exigence supplémentaire proposée pour les banques d'importance systémique	1 %-2,5 %
Fourchette pour les banques d'importance systémique	8 %-12 %

Les « coefficients de pondération en fonction des risques » reflètent le « degré de risque » des actifs composant les portefeuilles des banques et peuvent, aux termes de l'Accord de Bâle II, être déterminés à l'aide de l'une des deux méthodes suivantes : la méthode « standard » ou la méthode reposant sur les notations internes, qui s'adresse principalement aux grandes banques. En outre, lorsque la situation nationale semble le justifier, un volant contracyclique compris entre 0 et 2,5 % peut être constitué en plus du ratio pour protéger le système financier contre de fortes fluctuations du prix des actifs. Par ailleurs, l'introduction d'une exigence supplémentaire de 1 % à 2,5 % a été proposée pour les institutions financières qui ont une importance systémique au niveau mondial. Le montant de cette exigence supplémentaire et son application dépendraient de la taille de la banque, de son degré d'interdépendance, de l'importance de ses activités mondiales, de la complexité de ses activités et de l'existence ou non de concurrents susceptibles de reprendre son activité en période de crise. Si cette proposition est adoptée, le ratio à respecter pour la composante dure des fonds propres de base sera compris entre 7 % et 9,5 % pour l'ensemble des banques et sera encore plus élevé pour les établissements d'importance systémique.

Pour se conformer à ces ratios, les banques peuvent augmenter leurs fonds propres, réduire la moyenne des coefficients de pondération en fonction du risque appliqués à leurs actifs ou réduire le total de leurs actifs. Les exigences de fonds propres devant être respectées à l'horizon 2019, les établissements bancaires disposent de huit ans pour augmenter progressivement leurs fonds propres ou se séparer d'actifs non stratégiques.

Il existe deux méthodes d'évaluation des actifs pondérés en fonction des risques :

- La méthode standard, qui repose sur des notations externes du risque de crédit ; les banques classent leurs expositions au risque en fonction des diverses classes d'actifs et, si possible, attribuent des coefficients de pondération d'après les notations attribuées par une institution externe d'évaluation du risque de crédit.
- La méthode fondée sur des notations internes : les grandes banques, qui ont des activités complexes utilisent leurs propres modèles d'évaluation des risques pour déterminer les fonds propres qu'elles doivent détenir en fonction d'estimations de la probabilité de défaillance d'un emprunteur, du risque de pertes, etc. Cette méthode se traduit par une diminution légère des fonds propres comparativement à la méthode standard, mais la modélisation des risques peut être coûteuse.

La méthode standard fait appel à des coefficients de pondération prédéfinis en fonction de notations externes. Par exemple, les pondérations ci-après s'appliquent aux actifs représentant des créances détenues sur des entreprises et à celles garanties par de l'immobilier commercial.

Notation	AAA à AA-	A+ à A-	BBB+ à B-	Inférieure à BB-	Sans notation
Pondération	20 %	50 %	100 %	150 %	100 %

La pondération appliquée aux créances sur la clientèle de détail, à savoir les prêts accordés aux particuliers et aux petites entreprises, est de 75 % si le portefeuille de clientèle de détail de la banque est diversifié et ne contient aucun prêt d'un montant supérieur à 1 million EUR. Dans les autres cas, la pondération est de 100 %. En revanche, la pondération des créances sur les emprunteurs souverains et banques centrales notés AAA à AA- est de 0 %.

Selon toute vraisemblance, les petites banques choisiront la méthode standard de préférence à l'approche fondée sur les notations internes, plus complexe et plus coûteuse. Toutefois, la méthode standard est tributaire de l'évaluation d'agences de notation externes, désormais surveillées de près parce qu'elles n'ont pas su évaluer correctement les risques avant la crise financière. Certains estiment qu'il est permis de se demander s'il est légitime que le système de réglementation cautionne ainsi des entités du secteur privé dépendant de commissions versées par leurs clients et faisant l'objet d'une surveillance.

Normes de gestion de la liquidité

Durant la récente crise financière, beaucoup de banques étaient dotées d'un niveau de fonds propres suffisant, mais n'avaient pas assez de liquidités ou de trésorerie, ou étaient dans l'incapacité de se procurer rapidement des liquidités. C'est pourquoi des normes relatives à deux nouveaux ratios de liquidité, le *ratio de liquidité à court terme* et le *ratio structurel de liquidité à long terme*, sont introduites pour renforcer les principes de saine gestion et de surveillance du risque de liquidité définis en 2008 par le Comité de Bâle.

La norme relative au ratio de liquidité à court terme oblige les banques à conserver suffisamment d'actifs liquides de haute qualité, non grevés, susceptibles d'être convertis rapidement en liquidités pour couvrir leurs besoins pendant 30 jours calendaires dans un scénario de crise de liquidité grave défini par les responsables prudentiels. Le ratio de liquidité à court terme auquel s'applique cette norme rapporte l'encours d'actifs liquides de haute qualité au total des sorties nettes de trésorerie pendant 30 jours. La norme exige que ce ratio ne soit pas inférieur à 100 %. Elle entrera en vigueur à l'horizon 2015.

Le ratio structurel de liquidité à long terme mesure la quantité de sources de financement stables et à plus long terme utilisées par les banques par rapport au profil de liquidité des actifs financés et à l'éventualité d'appels de liquidité relevant des obligations et engagements hors-bilan. Les normes relatives au ratio structurel visent à assurer aux banques des sources de financement stables. Bien que leur calibrage ne soit pas encore finalisé, un horizon temporel d'une année devrait valablement structurer les échéances des actifs et des passifs. Ces normes s'appliqueront en 2018.

Le ratio de levier

Le ratio de levier, fixé à 3 %, est un ratio indépendant du risque qui complète les normes de fonds propres reposant sur le risque. Ce ratio, qui rapporte les fonds propres de base au total des actifs, autrement dit aux actifs non pondérés, sera testé parallèlement aux ratios fondés sur le risque, l'objectif étant de rendre son application obligatoire en 2018, après évaluation et calibrage. S'il est totalement appliqué, il permettra de soumettre les résultats du dispositif fondé sur les risques à un « test de cohérence » simple et facile à interpréter. Il constitue un moyen supplémentaire de s'assurer de l'adéquation des fonds propres et est conçu comme un « garde-fou » contre les problèmes de pondération des risques. Il exige une pondération à 100 % de l'ensemble des éléments du bilan² et tient compte de certaines expositions hors-bilan.

Incidences potentielles sur les prêts aux PME

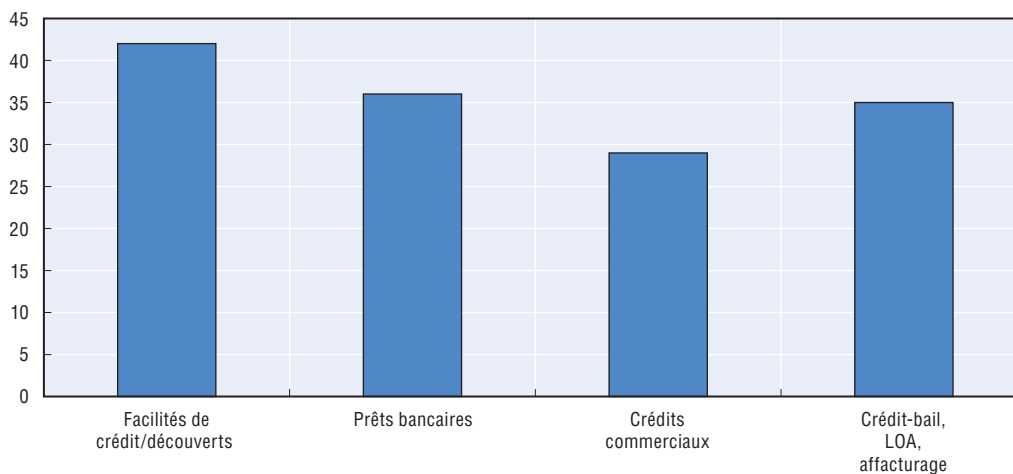
Bâle III a vocation à atténuer les futures crises financières, voire si possible à éviter leur survenue. Il faut souligner que lorsque la récente crise financière s'est déclarée, l'application de l'Accord de Bâle II était encore récente, et ne concernait pas tous les pays. De ce fait, les normes qu'il prévoyait n'avaient jamais été testées à grande échelle en dehors d'un contexte de crise. Si Bâle III entre en vigueur, il aura peut-être une incidence positive sur la croissance et, par conséquent, sur les prêts aux PME. Selon certains, les PME pâtissent davantage de l'instabilité financière que les grandes entreprises et les ménages. Elles sont en effet moins en mesure de se prémunir contre la survenue d'une crise financière que les grandes entreprises et, à la différence des ménages, ne peuvent pas se tourner vers les dispositifs publics de protection. Elles sont très dépendantes de financements extérieurs. De ce fait, leur prospérité est davantage tributaire de la stabilité économique et financière. Selon le sondage Eurobaromètre Flash réalisé en 2009 par la Commission européenne et la Banque centrale européenne, près de 60 % des PME avaient eu recours à au moins une source de financement externe au cours des six mois précédents. Par exemple, le graphique 3.1 montre qu'en 2010, 36 % des PME ont eu accès à des prêts bancaires et que 42 % ont eu recours à des découverts bancaires/facilités de crédit.

Toutefois, certains opposants à Bâle III sont convaincus que ces normes auront une incidence sur les prêts aux entreprises : « Il est incontestable que Bâle III rendra les prêts et autres services bancaires plus coûteux et plus difficiles à obtenir. La vraie question porte sur l'ampleur des conséquences, pas sur le point de savoir si elles seront positives ou négatives » (Elliott, 2010). D'autres ne sont pas persuadés que ce scénario soit inéluctable, parce qu'il est toujours possible que les banques centrales atténuent la hausse des taux d'intérêt.

À supposer qu'elles aient une incidence sur les prêts aux entreprises, les normes de Bâle III pénaliseront davantage les entreprises de la zone euro que celles implantées aux États-Unis parce que le financement des entreprises est assuré à 74 % par les banques dans la zone euro, contre 24 % aux États-Unis (ABI, 2011). Les moyens utilisés par les banques pour se conformer aux exigences de fonds propres pourraient être source de problèmes. Les banques peuvent soit augmenter leur capital, soit diminuer le montant de leurs actifs pondérés en fonction des risques. Dans le sillage de la crise financière, certaines d'entre elles pourraient avoir des difficultés à augmenter leur capital et choisir de se séparer de tout ou partie de leurs actifs fortement pondérés ou non stratégiques afin de réduire le montant total de leurs actifs pondérés (*Financial Times*, 16 novembre 2010). Elles procèderaient donc à un arbitrage, échangeant des actifs fortement pondérés, qui sont

Graphique 3.1. **Sources externes de financement des PME, 2010**

En pourcentage



Note : Base = ensemble des PME (6 941).

Source : Enquête sur l'accès des PME aux financements, BCE/CE, 2^e semestre 2010.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770196>

essentiellement des prêts aux entreprises, contre des actifs plus faiblement pondérés, tels que les titres de dette souveraine, les créances interbancaires et les prêts garantis par une hypothèque sur un bien immobilier résidentiel. À noter que cet arbitrage visant à influencer à la baisse sur les coefficients de pondération n'est possible que si aucun plancher ne s'applique aux exigences minimales de fonds propres (Atkinson, 2011b).

Incidence du système de pondération en fonction des risques

Bâle III reprenant le système de pondération des actifs en fonction des risques prévu par Bâle II, il continue d'appliquer des exigences de fonds propres sensibles au risque, ce qui se traduit par une augmentation de la prime de risque que les banques imposent aux PME et aggrave ainsi des difficultés financières bien connues (Cardone-Riportella et Trujillo-Ponce, 2007). Selon Blundell-Wignall et Atkinson (2010a, 2010b), les propositions de réforme des normes de fonds propres – l'Accord de Bâle III – n'apportent pas de réponse aux problèmes de fond posés par l'approche fondée sur la pondération en fonction des risques. Comme le cadre analytique tient imparfaitement compte du risque de crédit propre à des emprunteurs individuels exerçant dans différents secteurs d'activité et établis dans différentes régions, Bâle III pose les mêmes problèmes que Bâle II, à savoir qu'il repose trop sur un système de surveillance prudentielle lourd qui n'a pas bien fonctionné par le passé.

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a tenu compte de ces problèmes et a révisé les formules utilisées pour calculer les fonds propres réglementaires à détenir au regard des prêts aux PME³. La principale modification a consisté à permettre d'utiliser la pondération appliquée aux prêts à la clientèle de détail (75 %) pour pondérer les prêts aux PME, à condition que le portefeuille de la banque soit diversifié et qu'un prêt consenti à une PME n'excède pas 1 million EUR.

Les règles de Bâle III permettent aussi aux entreprises de recourir à des sûretés ou à d'autres formes de garanties, par exemple publiques, afin de réduire ou d'« atténuer » la pondération. Dans le cadre de l'approche standard, si certaines conditions sont réunies, la

note de crédit de la sûreté ou du garant se substitue à celle de l'emprunteur pour la fraction garantie de l'exposition. Plus précisément, la sûreté doit être évaluée au prix du marché et réévaluée tous les six mois. En outre, un plancher de 20 % est appliqué au coefficient de pondération corrigé par atténuation du risque de crédit. Par exemple, pour un prêt consenti à une PME, la pondération est de 35 % s'il est garanti par un bien immobilier résidentiel, de 100 % s'il est garanti par un bien immobilier commercial et peut être de 0 % s'il est garanti par l'État.

Les garanties accordées par l'État ou par les associations de garantie mutuelle ont toujours aidé les PME à accéder au financement et à obtenir des conditions plus avantageuses en termes de taux d'intérêt, de montant et de durée du crédit (Carmino et Cardone, 1999). Le présent rapport fait état d'une augmentation des fonds de garantie qui a permis aux PME d'accéder plus facilement au financement dans certains pays, tant avant qu'après la crise. La nouvelle réglementation bancaire pourrait se traduire par un recours accru aux garanties. Les prêts bénéficiant de ce type de garantie peuvent être adossés à une quantité de fonds propres réglementaires moins élevée que ceux garantis par des actifs (financiers ou non). De fait, les garanties accordées par des organisations qui donnent lieu à une pondération plus faible que les PME peuvent avoir pour corollaire une diminution des fonds propres réglementaires à détenir, la fraction protégée de l'exposition aux PME étant pondérée par le coefficient attribué au garant tandis que la fraction non garantie reste pondérée par le coefficient attribué à la PME. Par exemple, si le garant est un État noté AAA, le coefficient de pondération appliqué à la fraction garantie du prêt accordé à la PME est nul. Toutefois, les notes de certains pays étant actuellement revues à la baisse, la quantité de fonds propres à détenir au regard des prêts garantis consentis aux PME pourrait augmenter.

Reste à savoir dans quelle mesure les banques auront davantage recours aux garanties publiques pour atténuer le risque de crédit. Par le passé, ces garanties ont été utilisées en remplacement de sûretés et ont, à ce titre, amélioré l'accès des PME au crédit. Toutefois, le présent rapport montre que seule une petite proportion des prêts consentis aux PME est garantie par la puissance publique. Aux États-Unis par exemple, les banques se sont montrées peu enclines à participer au système de prêts garantis de la *Small Business Administration*, si bien qu'il est arrivé qu'une grande quantité de fonds de garantie ne soit pas utilisée. Cette situation pourrait s'expliquer par une réticence générale des banques à accorder des prêts aux PME, même lorsque les risques sont atténués par des garanties. Bâle III pourrait encourager la participation à ce type de dispositifs puisque les garanties permettraient également aux banques de réduire les fonds propres qu'elles doivent détenir au regard d'un prêt consenti à une PME (voir encadré 3.1).

Toutefois, malgré les techniques d'atténuation du risque, Bâle III reproduit les problèmes de Bâle II au niveau de la pondération. Des travaux antérieurs de l'OCDE montrent que l'approche de la pondération des risques adoptée par le Comité de Bâle favorise en réalité une concentration des portefeuilles dans des actifs faiblement pondérés, comme les obligations publiques, les prêts hypothécaires et les prêts interbancaires. Bâle III encourage lui aussi les banques à réduire la quantité de fonds propres à détenir et à développer leurs activités dans les domaines assortis d'une pondération plus faible (Blundell-Wignall et Atkinson, 2010a, 2010b). La pondération des actifs en fonction des risques comporte un biais favorable aux titres de dette souveraine, assortis d'un coefficient de 0 % (si le pays est noté AAA). Ce biais pourrait avoir une incidence sur les prêts consentis aux emprunteurs privés, les banques étant incitées à prêter aux États plutôt qu'aux entreprises.

Encadré 3.1. Atténuation du risque de crédit

Parce qu'elles réduisent la pondération appliquée aux prêts aux PME, les garanties peuvent également se traduire par une baisse du montant des fonds propres qu'une banque doit détenir au regard de ces prêts. Par exemple :

- **En l'absence de garantie**, pour un prêt de 100 000 USD consenti à une PME et assorti d'un coefficient de pondération de 75 %, les fonds propres à détenir s'établissent à 5 250 USD, correspondant à :

Montant des actifs pondérés en fonction des risques (AP) = prêt de 100 000 EUR × 0.75 = 75 000 EUR.

Montant des fonds propres à détenir par la banque = 75 000 AP × 0.07 (ratio de fonds propres) = 5 250 USD.

- **Si le prêt est garanti à 90 % par un État souverain noté AAA**, le montant des fonds propres à détenir par la banque au regard du prêt diminue pour s'établir à 525 USD, correspondant à :

Montant des AP = prêt garanti de 90 000 USD × 0 + prêt non garanti de 10 000 USD × 0.75 = 7 500 USD.

Montant des fonds propres à détenir par la banque = 7 500 USD × 0.07 (ratio de fonds propres) = 525 USD.

Le système de pondération favorise également souvent les grandes entreprises par rapport aux petites : le coefficient de pondération appliqué aux grandes entreprises bien notées par les agences de notation externes (AAA) est de 20 %, tandis qu'il est de 100 % ou 75 % pour les PME qui ne sont pas notées. Dans le cadre de Bâle III, la proportion de fonds propres durs qu'une banque doit détenir au titre des prêts qu'elle consent varie fortement selon l'emprunteur : elle est de 7 % pour les prêts aux PME assortis d'une pondération de 100 % et de 1.4 % (7 % × 20 %) pour les prêts aux grandes entreprises notées AAA.

L'enquête sur la distribution du crédit bancaire réalisée par la Banque centrale européenne (juillet 2011) montre que les banques ajustent déjà leur position de fonds propres ou la position de leurs actifs pondérés. Les graphiques 3.2 et 3.3 montrent qu'en 2012, elles ont l'intention de renforcer leur position de fonds propres en utilisant leurs bénéfices non distribués et en se séparant de leurs actifs les plus risqués.

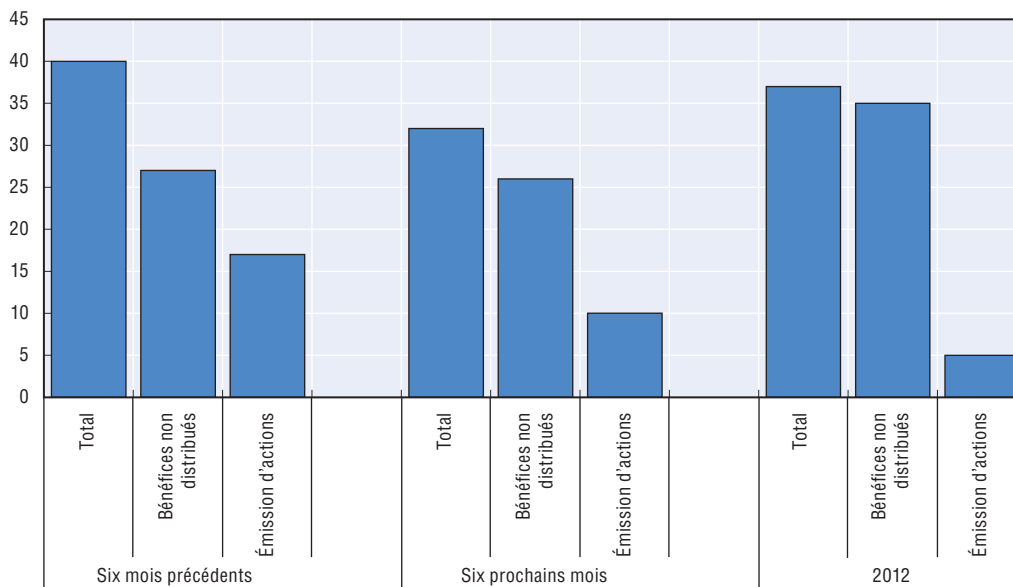
Selon la définition du Comité de Bâle, les éléments de hors-bilan regroupent les facilités de crédit ouvertes et les crédits commerciaux. Dans le cadre de Bâle II, ils sont actuellement pris en compte au bilan après application d'un facteur de conversion de 20 %. Par exemple, une lettre de crédit commercial à court terme et à dénouement automatique garantie par la marchandise à expédier est prise en compte au bilan après application d'un facteur de 20 %. Bâle III porterait ce facteur à 100 %. Cette multiplication par cinq du facteur de conversion en risque de crédit appliqué aux instruments de crédit commercial fait abstraction du fait que ces instruments sont garantis par les transactions sous-jacentes. La conséquence la plus probable risque d'être une augmentation non négligeable de la difficulté d'accès aux crédits commerciaux.

Incidence du ratio de liquidité à court terme

Les normes relatives au ratio de liquidité à court terme obligent les banques à détenir une quantité suffisante d'actifs facilement cessibles. Cette obligation entraînera une


Graphique 3.2. **Ajustements réalisés par les banques pour se conformer à Bâle III : position de fonds propres, 2011**

En pourcentage net des banques ayant répondu à l'enquête



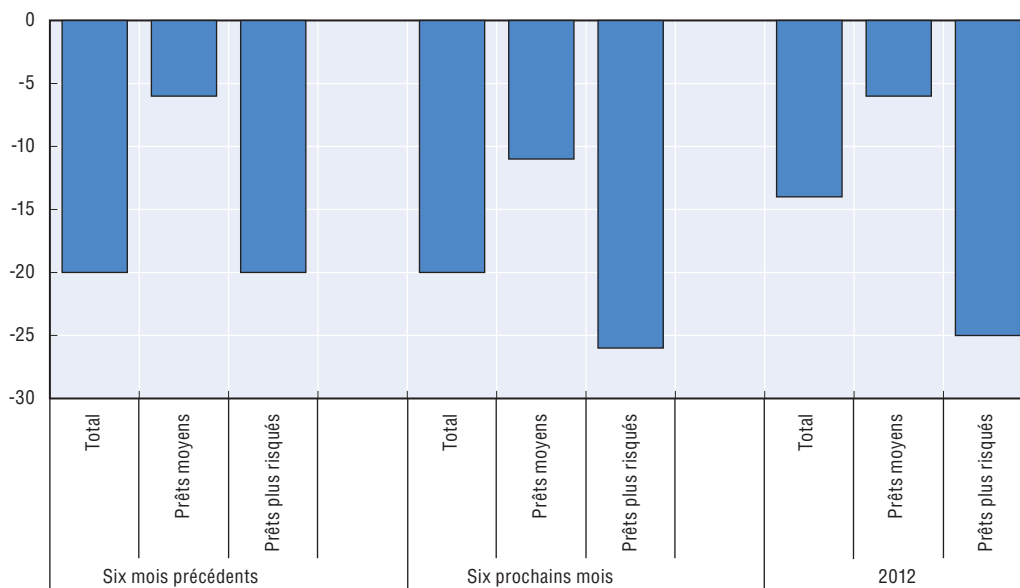
Note : Le pourcentage net correspond à l'écart entre le pourcentage de banques faisant état d'une « forte augmentation » ou d'une « certaine augmentation » et le pourcentage de banques faisant état d'une « forte diminution » ou d'une « certaine diminution ».

Source : BCE, Bank Lending Survey, juillet 2011.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770215>


Graphique 3.3. **Ajustements réalisés par les banques pour se conformer à Bâle III : actifs pondérés en fonction des risques, 2011**

En pourcentage net des banques qui ont répondu à l'enquête



Note : Le pourcentage net correspond à l'écart entre le pourcentage de banques faisant état d'une « forte augmentation » ou d'une « certaine augmentation » et le pourcentage de banques faisant état d'une « forte diminution » ou d'une « certaine diminution ».

Source : BCE, Bank Lending Survey, juillet 2011.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770234>

augmentation du coût des activités qui mobilisent des actifs liquides, comme les services de paiement et le financement du commerce extérieur, qui sont des activités peu risquées (*Financial Times*, 31 décembre 2010).

Le ratio de liquidité à court terme pourrait aussi inciter les banques à détenir davantage de titres de dette souveraine (BRI, décembre 2010). Selon Blundell-Wignall et Atkinson (2010a, 2010b), à l'instar du système de pondération en fonction des risques, le ratio de liquidité à court terme comporte un biais favorable aux obligations publiques. Les déficits budgétaires étant élevés, il est peut-être utile, du point de vue du risque de taux d'intérêt, d'avoir ainsi attiré des acquéreurs, mais ce processus sera défavorable à l'accès aux financements du secteur privé, en particulier des PME.

De surcroît, selon la norme relative au ratio de liquidité à court terme, les banques doivent détenir des actifs liquides représentant 100 % des facilités de crédit non utilisées mises en place à des fins de liquidité ; l'application d'un taux de couverture de 100 % pour les crédits renouvelables pourrait renchérir le coût de ce type de crédit (*Financial Times*, 10 septembre 2010). Les représentants du secteur privé de différents pays ont fait part de l'inquiétude des entreprises, qui craignent que les normes de liquidité n'obligent les banques à se montrer plus restrictives en termes d'octroi de crédits (voir par exemple *Financial Times*, 9 août 2010 ; ABI, 2011).

L'Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises (UEAPME) a exprimé la même préoccupation dans ses commentaires sur l'Accord de Bâle III. Tout en approuvant les principes qui sous-tendent la réforme, elle a mis en garde contre le risque d'effets procycliques qu'elle comporte. Elle a aussi souligné qu'il serait essentiel, lors de la mise en œuvre de Bâle III, de respecter la spécificité des banques coopératives et des banques d'épargne en matière de fonds propres afin de limiter les problèmes d'accès aux financements auxquels pourraient être confrontées les PME dans beaucoup de régions d'Europe.

L'Union européenne a proposé une directive relative à la mise en œuvre de Bâle III, directive qui devra être approuvée par les États membres. Elle s'appliquerait à 8 200 banques et entreprises d'investissement. Selon la Commission européenne, si ces nouvelles règles entraient en vigueur maintenant, il manquerait 460 milliards EUR de fonds propres, le coût du crédit augmenterait de 0.29 % et l'encours de prêts diminuerait de 1.8 %.

Le débat à l'échelon national : point de vue des pays participant au Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat

La question de l'incidence de Bâle III a fait l'objet de débats dans de nombreux pays. Ces discussions se sont appuyées sur les études quantitatives réalisées pour analyser les effets de la réforme sur l'économie et les activités de prêt. Les réponses à un questionnaire adressé par l'OCDE à des experts des pays qui participent au Tableau de bord ont révélé des opinions diverses au sujet des conséquences de Bâle III sur l'accès des PME aux financements bancaires. Bien que cette enquête ait été réalisée sur la base d'un échantillon relativement restreint, ses résultats apportent un éclairage sur les effets que pourrait avoir Bâle III sur les prêts aux PME dans les pays étudiés.

Alors que certains experts déclarent que Bâle III devrait avoir un effet limité, voire une incidence positive, sur les prêts aux PME, d'autres prévoient des conséquences plus graves, en particulier pour les PME lourdement endettées ou dépendantes du crédit bancaire. Quelques experts estiment que les effets négatifs pourraient être atténués par certains facteurs ou disparaître progressivement. Par exemple, le nouvel accord conserve les

coefficients de pondération en fonction des risques prévus par Bâle II, qui peuvent permettre aux banques d'avoir à constituer moins de fonds propres au regard de prêts accordés à des PME qu'au titre de prêts consentis aux grandes entreprises. En outre, les grandes banques seront plus touchées que les autres. Par conséquent, les PME, moins susceptibles de recourir à de grandes banques, ont des chances de ne pas être très pénalisées si les petites banques et les établissements de taille moyenne continuent de prêter. La plupart des établissements de petite taille et de taille moyenne, qui ont une forte assise locale et entretiennent des liens étroits avec la clientèle, disposent d'un niveau de fonds propres suffisant pour répondre aux besoins de financement de leurs clients. L'un des experts se déclare convaincu que les banques commerciales continueront de prêter aux PME parce qu'elles dégagent des marges plus élevées sur ce type de prêts que sur les prêts aux grandes entreprises. Enfin, certains experts soulignent que leurs banques sont dotées d'un bon niveau de fonds propres et satisfont déjà aux exigences minimales relatives à la composante dure des fonds propres de base, si bien que des institutions de dépôt ayant besoin d'augmenter leurs fonds propres choisiront probablement de limiter les distributions de bénéfices.

S'agissant de la réaction des banques, les premières évaluations et exercices de suivi réalisés au niveau national montrent qu'elles anticipent l'adoption éventuelle de règles nationales transposant Bâle III, raccourcissant ainsi de fait la période de transition. La plupart d'entre elles renforcent leurs fonds propres en émettant des actions, en ne distribuant pas de bénéfices, en réduisant les dividendes et en cédant des actifs non stratégiques.

Bien que les pays étudiés n'aient pas adopté de règles transposant Bâle III, ils ont pris des décisions en lien avec l'accord. Ainsi, certains appliquent ou veulent appliquer des exigences de fonds propres plus strictes que celles prévues aux banques posant des problèmes systémiques. D'autres cherchent à atténuer les effets négatifs potentiels de Bâle III sur les prêts aux entreprises en pérennisant certaines mesures adoptées pendant la crise, notamment en matière de garanties publiques. Certains experts soulignent que les réformes du secteur financier engagées au niveau national pourraient avoir davantage de conséquences que Bâle III sur les prêts aux PME, en particulier si la tendance en faveur d'une séparation des activités de banque de détail et des activités de banque d'investissement l'emporte.

Encadré 3.2. L'incidence de Bâle III au Danemark

Il n'est pas possible d'apprécier avec précision l'incidence que les nouvelles normes auront sur les établissements de crédit danois tant qu'elles n'ont pas été définitivement adoptées par l'Union européenne. Toutefois, des études du Fonds monétaire international (FMI) montrent qu'au Danemark, leur introduction pourrait avoir des effets négatifs relativement importants sur l'octroi de prêts. Cette situation s'explique en partie par le fait que l'élasticité de la demande de prêts aux taux d'intérêt est relativement forte, et en partie par le coût net élevé de la recherche de capitaux. Toutefois, la Banque centrale danoise estime que les ratios de fonds propres des établissements de crédit danois sont supérieurs à la moyenne de ceux des pays sur lesquels porte l'analyse et que la période de transition, relativement longue, leur permettra de procéder aux ajustements nécessaires.

Source : Ministère de l'Économie et des Entreprises, *Memorandum on Developments in credit availability in Denmark in the second half of 2010*, 29 juin 2011.

Cette rapide enquête aboutit à la même conclusion que d'autres rapports récents. Plutôt que de prendre les huit années qui leur sont imparties pour se mettre en conformité avec les exigences, les banques semblent rivaliser pour renforcer leurs fonds propres et leur liquidité, afin peut-être de conserver une bonne note de crédit. Constituer des réserves alors que la reprise est timide et que le nombre de faillites continue d'augmenter dans certains pays pourrait être préjudiciable à la croissance de l'économie réelle et à la création d'emplois. Les responsables de l'action publique pourraient envisager de faire pression sur les banques pour qu'elles visent une mise en conformité plus progressive avec les normes de Bâle III, comme le prévoit le calendrier de l'accord. Le Groupe d'évaluation macroéconomique (*Basel Macroeconomic Assessment Group*) lui-même a indiqué que pour les secteurs dépendants du crédit bancaire (comme celui des PME), une période transitoire plus longue pourrait permettre la mise en place de circuits de financement non bancaires et améliorer ainsi les retombées des nouvelles normes sur l'octroi de prêts (ACCA, 2011).

Notes

1. D'autres exigences s'appliqueront également aux fonds propres de base et au total des fonds propres réglementaires, qui comprennent des fonds propres de moindre qualité, généralement des instruments de la dette présentant des caractéristiques proches de celles des actions. Toutefois, dès lors que les exigences relatives à la composante dure des fonds propres de base seront satisfaites, il est peu probable que ces exigences supplémentaires constituent un problème pour les banques ou pour leurs clients, par exemple pour les PME.
2. À la réserve près que beaucoup de positions sur dérivés peuvent être compensées conformément aux règles de Bâle II, notamment pour les banques qui respectent les normes comptables IFRS.
3. Aux termes des Accords de Bâle sur les fonds propres, une entreprise est considérée comme une PME dès lors que le chiffre d'affaires publié du groupe auquel elle appartient est inférieur à 50 millions EUR (Cardone-Riportella et al., 2011).

Références

- ABI (2011), *Basel 3: Corrections needed to avoid the risk of credit restrictions*, Associazione Bancaria Italiana, Communiqué de presse, 20 juin.
- ACCA (2011), *Framing the debate: Basel III and SMEs*, Association of Chartered Certified Accountants, Londres.
- Atkinson, P. (2011a), « Possible Impact of Basel III on SME Lending », Groupe de pilotage informel du GTPMEE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat et experts des pays, OCDE, Paris, 16 septembre.
- Atkinson, P. (2011b), « Basel III in the Global Regulatory Framework », communication présentée lors de la Conférence de la Banca IMI intitulée *The Debt Crisis: Different Rules for a Different World*, New York, 20 mai.
- BRI (2010), *Bâle III : Dispositif international de mesure, normalisation et surveillance du risque de liquidité*, Banque des règlements internationaux, décembre.
- Blundell-Wignall, A. et P. Atkinson (2010a), « Thinking Beyond Basel III: Necessary Solutions for Capital and Liquidity », *OECD Journal*, vol. 2010, n° 1.
- Blundell-Wignall, A. et P. Atkinson (2010b), *What Will Basel III Achieve?*, German Marshall Fund of the United States et Groupe d'Économie Mondiale de Sciences Po, novembre, www.gmfus.org/cs/publications/publication_view?publication.id=1340.
- Camino, D. et C. Cardone (1999), « The Valuation and Cost of Credit Insurance Schemes for SME's: The Role of the Loan Guarantee Associations », *International Small Business Journal*, vol. 17, pp. 13-31.
- Cardone-Riportella, C. et A. Trujillo-Ponce (2007), « Efectos del aval de las SGRs en la financiación de las PYME y los requerimientos de capital de Basilea II », *Revista Española de Financiación y Contabilidad*, vol. 36, pp. 753-85.

- Cardone-Riportella, C., A. Arujillo-Ponce et A. Briozzo (2010), « What do Basel Capital Accords Mean for SMEs? », *Working Paper*, No. 10, Business Economics Series 04, Université Carlos III de Madrid, avril.
- Caruana, J. (2003), « Consequences of Basel II for SMEs », *BIS Review*, vol. 32/2003.
- De Larosière, J. (2011), « Don't punish the banks that performed best », *Financial Times*, 4 mars, p. 11.
- Dun and Bradstreet (2010), *The Business Impact of Basel III, Special Report*, octobre.
- Elliott, D. (2010), *Basel III, the Banks and the Economy, Brookings Paper*, juillet.
- Financial Times* (2010a), « Smaller enterprises fear a further retreat in banks' readiness to lend », 10 août, p. 7.
- Financial Times* (2010b), « Basel threat on borrowing », 10 septembre, p. 13.
- Financial Times* (2010c), « Basel rules spark mitigation drives », 16 novembre, p. 16.
- Financial Times* (2010d), « Liquidity rules to squeeze smaller banks on processing of payments », 31 décembre, p. 1.
- Genre, V. (2011), *Impact of Basel III on the lending to SMEs: A first assessment*, Groupe de pilotage informel du GTPMEE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat, OCDE, Paris, 16 septembre.
- Jenkins, P. (2011), « For their health, banks need a holiday away from Basel », *Financial Times*, 9 novembre, p. 14.
- Natter, R. (2004), *The Basel II Standardized Approach, Partner*, Barnett Sivon and Natter, Washington, DC.
- Parisot, L. (2010), « View from the top », *Financial Times*, 9 août.
- UEAPME (2010), *New Capital Requirements for Banks (Basel III)*, commentaires de l'UEAPME, Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises, Bruxelles, 27 octobre.

Chapitre 4

Le financement des PME au cours de la période 2007-10 : notes par pays

Ce chapitre présente des données relatives à l'endettement des PME, aux apports de fonds propres et aux conditions du crédit dans 18 pays : Canada, Chili, Corée, Danemark, États-Unis, Finlande, France, Hongrie, Italie, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, République slovaque, Slovénie, Suède, Suisse et Thaïlande. Il est organisé sous forme de notes par pays qui présentent les indicateurs et les définitions nationales retenues pour chacun d'eux. Les données statistiques sont complétées par une description des grandes tendances observées en matière d'accès des PME et des entrepreneurs au financement, ainsi que par des informations sur les mesures prises par les pouvoirs publics pour remédier aux difficultés des PME en la matière.

Canada

Prêts aux petites entreprises

Dans la mesure du possible, les statistiques canadiennes se rapportent aux PME. Toutefois, compte tenu des limites des données, la note ne porte souvent que sur les petites entreprises, comptant 99 salariés au plus, qui constituent 98 % des entreprises canadiennes. Les entreprises de taille moyenne, dont l'effectif est compris entre 100 et 499 salariés, ne représentant que 1.7 % des entreprises canadiennes, leur exclusion n'a qu'une incidence négligeable sur les données ou les résultats. En 2010, les petites entreprises canadiennes employaient 48.3 % des salariés du secteur privé, dont 76.3 % dans le secteur des services et 23.7 % dans celui des biens.

Tableau 4.1. Répartition des entreprises au Canada, 2010

Par taille

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	%
Total	1 096 365	100.0
PME (1-499)	1 093 837	99.8
<i>Micro (1-9)</i>	<i>826 775</i>	<i>75.4</i>
<i>Petites (10-99)</i>	<i>248 129</i>	<i>22.6</i>
<i>Moyennes (100-499)</i>	<i>18 933</i>	<i>1.7</i>
Grandes entreprises (500 et plus)	2 528	0.2

Note : Les données ne tiennent pas compte du secteur financier (code 52 de la NAICS).

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, décembre 2010.

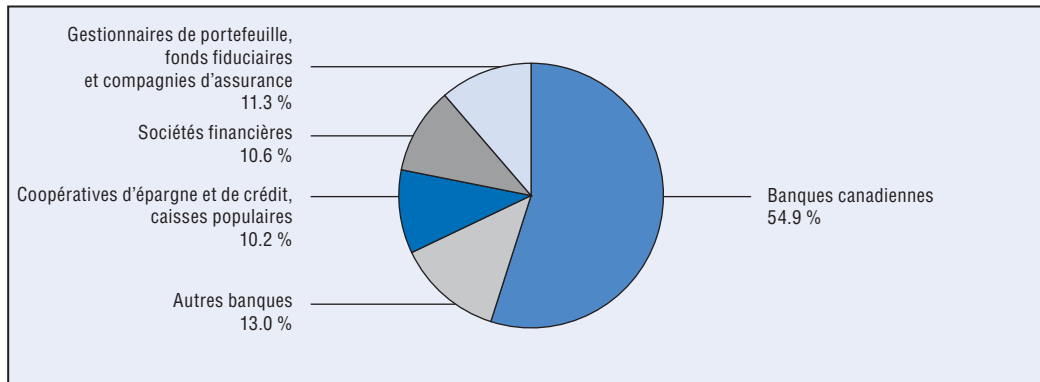
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771032>

Le graphique 4.1 présente les principaux bailleurs de fonds des petites entreprises canadiennes en 2010. La majeure partie du financement des petites entreprises (78 %) a été fournie par les banques (nationales et étrangères), les coopératives d'épargne et de crédit et les caisses populaires. Le reste a été apporté par des sociétés de financement, des fonds fiduciaires et des compagnies d'assurance.

D'après les enquêtes réalisées auprès des fournisseurs de services de financement, alors que l'encours total des prêts accordés à l'ensemble des entreprises a atteint un point haut de 480 milliards CAD en 2008, les prêts consentis aux PME au cours de la même année ont légèrement diminué pour s'établir à 83.3 milliards CAD. De ce fait, la part de l'encours des prêts aux PME a atteint 15.6 %, soit son étiage depuis 2000. En revanche, en 2009, alors que l'encours total a diminué, l'encours des prêts aux PME a augmenté. La part des prêts aux PME dans l'encours total a alors atteint 17.9 %, soit un niveau légèrement supérieur à celui constaté avant la crise financière. En 2010, le montant de l'encours total et de l'encours des prêts aux PME a peu évolué. Comme le montre le graphique 4.2, au cours de

Graphique 4.1. **Financement par l'emprunt, par source, 2010**

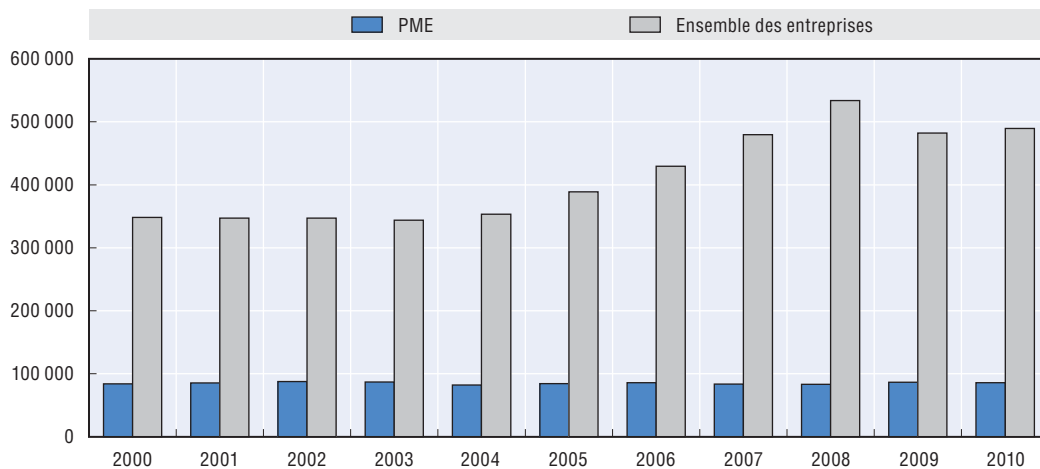
En pourcentage



Source : Statistique Canada, Enquête auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises, 2010.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932770253>Graphique 4.2. **Encours de l'endettement des entreprises, Canada, 2000-10**

En millions CAD



Note : À la suite d'un changement dans la méthodologie de l'enquête, les données relatives à la période 2000-07 ont été recalculées de manière à être comparables avec celles portant sur la période 2008-10.

Source : Enquête auprès des fournisseurs de service de financement aux entreprises, 2000-10 ; et Industrie Canada.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932770272>

la période 2000-10, les crédits accordés aux grandes entreprises ont progressé, tandis que ceux octroyés aux PME sont restés relativement stables.

Prêts aux petites entreprises demandés/accordés

L'Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises de Statistique Canada a été réalisée en 2007, puis complétée par l'Enquête sur les conditions de crédit conduite par Industrie Canada en 2009 et 2010. Les résultats de ces enquêtes sur le financement des petites entreprises réalisées auprès des demandeurs montrent que les conditions de crédit se sont améliorées entre 2009 et 2010, les principaux indicateurs s'étant tous inscrits en hausse : le taux de demande de prêts est passé de 14 % à 18 %, le taux d'approbation de 79 % à 88 % et le ratio des montants accordés aux montants demandés de 76 % à 93 %.

Conditions du crédit aux petites entreprises

Bien que les indicateurs établis à partir des enquêtes soient encourageants, certains indicateurs du Tableau de bord de l'OCDE montrent que les petites entreprises ont indiscutablement été confrontées à un resserrement des conditions du crédit avant et après la crise. Le taux de base du crédit aux entreprises, qui est le taux habituellement proposé aux emprunteurs les plus solvables, a chuté de 6.1 % (2007) à 2.6 % (2010) en moyenne, tandis que celui proposé aux PME est resté élevé, à 7.5 % (2007) et 5.8 %¹ (2010). Surtout, la prime de risque (différence entre le taux de base et le taux d'intérêt moyen appliqué aux PME) a fortement augmenté, passant de 1.4 % en 2007 à 3.2 % en 2010. En outre, le pourcentage de petites entreprises contraintes d'apporter une sûreté a également connu une hausse, passant de 47.7 % à 66.7 % au cours de la même période.

Apports de fonds propres


Comme dans la plupart des autres pays de l'OCDE étudiés dans le présent rapport, les apports de fonds propres sous forme de capital-risque ont diminué entre 2007 et 2009 et connu une légère hausse en 2010. Les chiffres relatifs au Canada couvrent les stades du démarrage et du développement. Les stades ultérieurs, notamment l'acquisition/la transmission et le retournement, ne sont pas pris en compte.

Tableau 4.2. **Capital-risque et capitaux de croissance au Canada, 2007-10**

En CAD

Stade	2007	2008	2009	2010
Amorçage	62 325 000	50 965 000	18 095 000	16 367 000
Démarrage	201 694 000	151 402 000	211 977 000	119 685 000
Autre stade initial	500 206 000	383 676 000	228 061 000	317 143 000
Développement/stade ultérieur	1 067 749 000	755 555 000	498 206 000	634 199 000
Total	1 831 974 000	1 341 598 000	956 339 000	1 087 394 000

Source : Thomson Reuters, *Le Moniteur du capital de risque*, 2011.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771051>

Faillites d'entreprises

Malgré ces conditions difficiles, l'incidence des faillites a diminué, passant de 3.1 pour 1 000 entreprises en 2008 à 2.2 pour 1 000 en 2010. Au plus fort de la crise financière, entre le quatrième trimestre de 2008 et le quatrième trimestre de 2009, le nombre d'entreprises en faillite a en fait diminué de 14.7 %. Ce phénomène est contraire aux anticipations économiques. Toutefois, il s'explique en partie par le fait que les PME ont fait face à un fléchissement de la demande moins sévère que dans beaucoup d'autres pays. D'une manière générale, les PME canadiennes sont moins actives à l'exportation que les entreprises de plus grande taille et la demande intérieure est demeurée relativement soutenue pendant la crise financière et économique, progressant à un rythme annuel moyen de 4.2 % entre 2007 et 2009. Cette fermeté de la demande intérieure a été favorable aux PME.

À noter que durant la récession, les faillites d'entreprises ont augmenté dans la plupart des secteurs exportateurs : secteur minier, extraction de pétrole et de gaz, secteur manufacturier. En outre, les PME disposent traditionnellement d'une plus grande capacité d'adaptation que les grandes entreprises, si bien qu'il leur est plus facile d'organiser certains

aspects de leurs activités de façon à réduire les coûts. En définitive, la capacité d'adaptation de l'économie canadienne a permis aux entreprises d'ajuster progressivement leurs structures de coûts, ce qui a contribué à leur éviter la faillite.

Réponse des pouvoirs publics

Au total, la Banque de développement du Canada (BDC), Exportation et développement Canada (EDC) et le programme de crédit aux entreprises (PCE) ont contribué au financement des petites entreprises sous forme de prêts directs ou de prêts garantis à hauteur de 5.6 milliards CAD en 2007, 5.4 milliards CAD en 2008, 6.7 milliards CAD en 2009 et 6 milliards CAD en 2010.

Pour atténuer l'incidence du resserrement du crédit sur les PME, les pouvoirs publics ont notamment mis en place le programme de crédit aux entreprises (PCE), qui a permis à la BDC et à EDC d'aider des entreprises qui étaient dotées de modèles économiques viables et qui, en l'absence d'aide, auraient eu des difficultés à accéder à des financements. À travers une coopération étroite avec les prêteurs du secteur privé, ce programme a permis de combler des lacunes au niveau de l'accès au marché et de mobiliser des prêts supplémentaires auprès d'institutions du secteur privé. Les dispositifs prévus par le PCE sont notamment les suivants :

- *Programme de garanties d'exportations* – Ce programme, introduit en 2009, repose sur le partage des risques. EDC fournit une garantie aux établissements financiers pour les aider à répondre aux besoins de financement de leurs clients. Les besoins financiers auxquels le programme peut répondre sont divers : constitution d'un fonds de roulement, besoin pour un contrat particulier, dépenses d'investissement, etc.
- *Prêt reprise économique* – Ce dispositif, introduit en 2010 par la BDC, permet d'accorder des prêts d'un montant relativement limité (100 000 CAD au maximum) pour répondre à des besoins en fonds de roulement. Il a pris fin le 31 octobre 2010 mais a représenté une grande partie de l'activité de la BDC dans le cadre du PCE en 2010.
- *Partenariat pour le financement des véhicules et du matériel* – Après l'expiration, en mars 2010, de la Facilité canadienne de crédit garanti, à travers laquelle la BDC a contribué à établir un plancher sur le marché des titres adossés à des actifs, il est apparu que certaines sociétés de financement et de crédit-bail de petite taille étaient dans l'incapacité de se procurer des financements suffisants pour répondre aux besoins croissants de leurs clients. La BDC a alors instauré le Partenariat pour le financement des véhicules et du matériel, initialement doté d'une enveloppe de 500 millions CAD. Ce programme a été mis en place en coopération avec des prêteurs et investisseurs expérimentés présents sur le marché privé du financement adossé à des actifs. Ce partenariat vise à élargir les possibilités de financement dont disposent les sociétés de financement et de crédit-bail de petite taille et de taille moyenne, et à permettre ainsi aux concessionnaires et utilisateurs de véhicules et de matériel d'accéder plus facilement à des crédits aux taux du marché.

La BDC et EDC ont déclaré avoir consacré au total 10.12 milliards CAD au PCE entre son instauration, en 2009, et le 31 décembre 2010. Elles lui ont affecté 5.07 milliards CAD en 2009 et 5.05 milliards CAD en 2010, aidant des entreprises dans l'ensemble du pays et dans tous les secteurs de l'économie, en particulier des petites entreprises. En 2009 et 2010, sur les 17 986 opérations réalisées dans le cadre du PCE, 17 718, soit la quasi-totalité, l'ont été en faveur de PME réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 25 millions CAD. En valeur, les opérations en faveur des PME réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 25 millions CAD

ont représenté 3.44 milliards CAD. Dans un récent rapport, le Conference Board du Canada souligne que l'instauration, dans le cadre du PCE, d'une coopération étroite entre EDC et la BDC d'une part et les institutions financières privées d'autre part a permis d'ouvrir la voie à des conditions de crédit plus favorables.

Outre l'augmentation des fonds alloués à EDC et à la BDC par l'intermédiaire du PCE, le gouvernement a mis en œuvre d'autres mesures pour atténuer les conséquences du resserrement du crédit sur les PME et les aider à réaliser des investissements de croissance pendant la reprise. Par exemple, le montant maximal des prêts et de l'indemnisation au titre des pertes sur les prêts prévu par le programme de financement des petites entreprises du Canada (PFPEC), un dispositif de mutualisation des pertes sur les prêts, a été relevé. Par ailleurs, une dotation supplémentaire de 200 millions CAD sur deux ans a été allouée au programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) pour qu'il puisse, temporairement, prendre davantage d'initiatives en faveur des PME du secteur technologique et favoriser ainsi une reprise économique fondée sur l'innovation. Sur ces 200 millions CAD, 170 millions doivent être affectés aux contributions aux entreprises, et 30 millions CAD doivent être utilisés pour aider les entreprises à recruter, sur deux ans, plus de 1 000 jeunes diplômés de l'enseignement post-secondaire issus de filières économiques ou scientifiques. En outre, la BDC a reçu une dotation supplémentaire de 475 millions CAD répartis sur trois ans pour ses activités de capital-risque afin de pouvoir effectuer des investissements directs supplémentaires dans des sociétés du secteur technologique et investir dans des fonds privés et indépendants de capital-risque canadiens.

Encadré 4.1. Définition des petites entreprises utilisée dans le Tableau de bord pour le Canada

Définition nationale

La définition nationale est utilisée pour certains indicateurs du Tableau de bord de l'OCDE pour le Canada. Elle repose sur l'effectif salarié : de 1 à 99 salariés pour les petites entreprises ; de 100 à 499 pour les entreprises de taille moyenne ; 500 salariés et plus pour les grandes entreprises. Toutes les données recueillies auprès des entreprises sont définies sur la base du nombre de salariés, inférieur à 100.

Définition des PME utilisée par les institutions financières

La définition utilisée dans l'Enquête auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises de Statistique Canada repose sur le montant du prêt, les entreprises bénéficiaires de prêts inférieurs à 1 000 000 CAD étant considérées comme des PME et celles bénéficiaires de prêts supérieurs à ce montant comme des grandes entreprises. Cette définition est utilisée pour l'encours des prêts accordés aux entreprises, qu'il s'agisse de l'encours total ou de celui des prêts aux PME.

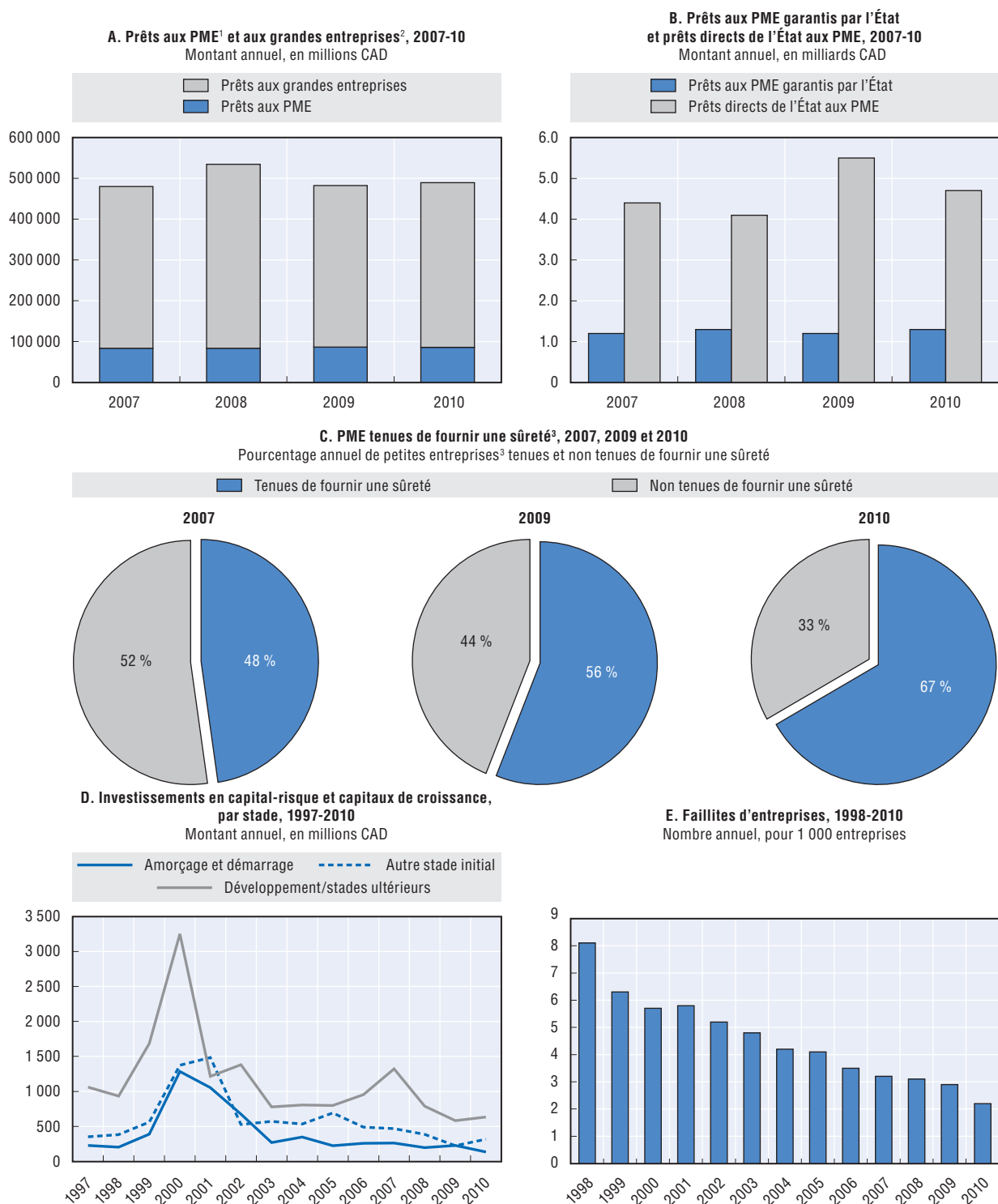
Tableau 4.3. **Financement des PME et des entrepreneurs :**
Tableau de bord pour le Canada, 2007-10

Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010
Endettement					
Prêts aux PME	Millions CAD	83 422	83 363	86 428	85 676
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions CAD	479 793	533 951	482 290	489 480
Part des prêts aux PME	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	17.4	15.6	17.9	17.5
Prêts à court terme aux petites entreprises	Millions CAD	15 056	16 230
Prêts à long terme aux petites entreprises	Millions CAD	21 118	28 470
Total des prêts à court et à long terme aux petites entreprises	Millions CAD	36 174	44 700
Part des prêts à court terme aux petites entreprises	En % de l'ensemble des prêts accordés	41.6	..	43.4	36.3
Prêts aux PME garantis par l'État	Milliards CAD	1.2	1.3	1.2	1.3
Prêts directs de l'État aux PME	Milliards CAD	4.4	4.1	5.5	4.7
Prêts accordés aux petites entreprises	Millions CAD	34 525	44 700
Prêts demandés par les petites entreprises	Millions CAD	36 174	48 100
Ratio prêts accordés aux petites entreprises/prêts demandés par les petites entreprises	%	85	..	76	93
Taux d'intérêt moyen	%	7.5	..	6.2	5.8
Taux d'intérêt de base	%	6.1	..	3.1	2.6
Prime de risque pour les petites entreprises	%	1.4	..	3.1	3.2
Sûretés requises pour les petites entreprises	% de PME tenues de fournir une sûreté pour leur dernier prêt	47.7	..	56.1	66.7
Apports de fonds propres					
Investissements en capital-risque et capitaux de croissance	Milliards CAD	1.8	1.3	0.9	1.0
Investissements en capital-risque et capitaux de croissance	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	-33.3	-28.6	11.1
Autre					
Faillites, total	Pour 1 000 entreprises	3.1	3.1	2.9	2.2

Source : Voir le tableau 4.4 « Définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour le Canada ».

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771070>

Graphique 4.3. **Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat au Canada**



1. Les prêts aux PME correspondent aux prêts d'un montant inférieur à 1 million CAD.
2. Les prêts aux grandes entreprises correspondent aux prêts d'un montant supérieur à 1 million CAD.
3. Les petites entreprises sont définies comme les entreprises employant entre 1 et 99 salariés.

Source : Parties A et C : Statistique Canada. Partie B : Exportation et développement Canada, Banque de développement du Canada et programme de financement des petites entreprises du Canada. Partie C : *Le Moniteur du capital de risque* d'Industrie Canada. Partie D : Bureau du Surintendant des faillites, Canada.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932770291>

Tableau 4.4. **Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour le Canada**

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Prêts des banques aux PME (prêts accordés d'un montant de 1 million CAD au maximum), encours (stocks).	Statistique Canada, Enquête auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises, 2007-10.
Ensemble des prêts aux entreprises	Ensemble des prêts des banques aux entreprises, encours (stocks).	Statistique Canada, Enquête auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises, 2007-10.
Prêts à court terme aux petites entreprises	Crédit de fonctionnement (prêts à court terme, d'une durée inférieure ou égale à 12 mois, facilités de crédit, cartes de crédit), flux. Les petites entreprises sont les entreprises qui emploient entre 1 et 99 salariés.	Statistique Canada, Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises, 2007, et Industrie Canada, Enquête sur les conditions de crédit, 2009 et 2010.
Prêts à long terme aux petites entreprises	Prêt à moyen ou à long terme (plus de 12 mois) ou prêt hypothécaire, flux. Les petites entreprises sont les entreprises qui emploient entre 1 et 99 salariés.	Statistique Canada, Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises, 2007, et Industrie Canada, Enquête sur les conditions de crédit, 2009 et 2010.
Prêts aux PME garantis par l'État	Prêts garantis aux PME, flux de l'administration centrale. Les PME sont les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires annuel inférieur à 5 millions CAD.	Données administratives d'Exportation et développement Canada, de la Banque de développement du Canada et du programme de financement des petites entreprises du Canada.
Prêts directs de l'État aux PME	Prêts directs aux PME, flux de l'administration centrale. Les PME sont les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires annuel inférieur à 25 millions CAD.	Données administratives d'Exportation et développement Canada, de la Banque de développement du Canada et du programme de financement des petites entreprises du Canada.
Prêts accordés aux petites entreprises	Flux – total des prêts aux petites entreprises. Les petites entreprises sont les entreprises qui emploient entre 1 et 99 salariés.	Statistique Canada, Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises, 2007, et Industrie Canada, Enquête sur les conditions de crédit, 2009 et 2010.
Prêts demandés par les petites entreprises	Flux – total des prêts demandés par les petites entreprises. Les petites entreprises sont les entreprises qui emploient entre 1 et 99 salariés.	Statistique Canada, Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises, 2007, et Industrie Canada, Enquête sur les conditions de crédit, 2009 et 2010.
Taux d'intérêt moyen	Taux annuel moyen de l'ensemble des nouveaux prêts aux PME, taux de base plus prime de risque ; les cartes de crédit sont prises en compte.	Statistique Canada, Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises, 2007, et Industrie Canada, Enquête sur les conditions de crédit, 2009 et 2010.
Taux d'intérêt de base	Les taux de base pratiqués par les banques à charte sur les prêts aux entreprises sont les taux d'intérêt réservés aux emprunteurs les plus solvables.	Banque du Canada, Statistiques bancaires et financières.
Prime de risque pour les petites entreprises	Différence entre le taux d'intérêt appliqué aux petites entreprises et le taux de base. Les petites entreprises sont les entreprises qui emploient entre 1 et 99 salariés.	Banque du Canada, Statistiques bancaires et financières.
Petites entreprises tenues de fournir une sûreté	Pourcentage de petites entreprises tenues de fournir une sûreté pour obtenir leur dernier prêt. Les petites entreprises sont les entreprises qui emploient entre 1 et 99 salariés.	Statistique Canada, Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises, 2007, et Industrie Canada, Enquête sur les conditions de crédit, 2009 et 2010.
Apports de fonds propres		
Capital-risque et capitaux de croissance	Montant du capital-risque et des capitaux de croissance effectivement investis. Comprend les stades suivants : amorçage, démarrage, stade initial et développement. Ensemble des entreprises.	Thompson Reuters Canada, <i>Le Moniteur du capital de risque</i> d'Industrie Canada.
Autre		
Faillites, total	L'insolvabilité est définie comme le nombre de faillites déclarées et proposées. Ensemble des entreprises.	Bureau du Surintendant des faillites, Canada.

Note

1. Taux d'intérêt moyen payé par les petites entreprises entre janvier 2010 et décembre 2010.

Chili

Prêts aux PME

Au Chili, les PME représentent 99 % des entreprises et emploient 57 % de la population active du secteur privé. Par ailleurs, 77 % d'entre elles sont des microentreprises, 19 % des petites entreprises et 3 % des entreprises de taille moyenne¹. Bien que la définition du concept de PME habituellement utilisée repose sur le chiffre d'affaires, le secteur financier utilise une définition fondée sur le montant du prêt, comme indiqué à l'encadré 4.2. La part des prêts accordés aux PME dans le total des prêts aux entreprises a augmenté au cours de la période 2007-10, passant de 16.7 % à 18.2 %. La part des prêts à court terme dans le total des prêts consentis aux PME s'est établie à 60 % (2010), ce qui montre que les entreprises ont principalement eu recours à l'emprunt pour résoudre des problèmes de trésorerie rencontrés au cours du cycle de production ou de leurs activités. La part des prêts improductifs dans le total des prêts accordés aux PME est passée de 7.1 % (2009) à 6.6 % (2010), ce qui représente une baisse notable.


Tableau 4.5. **Répartition des entreprises au Chili, 2010**

Par taille

Taille de l'entreprise (chiffre d'affaires annuel)	Nombre d'entreprises	%
Ensemble des entreprises	798 073	100.0
PME (inférieur à 100 000 UF)	786 940	98.6
<i>Micro (inférieur à 2 400 UF)</i>	<i>616 702</i>	<i>77.3</i>
<i>Petites (2 400-25 000 UF)</i>	<i>148 194</i>	<i>18.6</i>
<i>Moyennes (25 000-100 000 UF)</i>	<i>22 044</i>	<i>2.8</i>
Grandes entreprises (100 000 UF et plus)	11 133	1.4

Note : Les données incluent les entreprises de tous les secteurs ainsi que les entreprises sans salariés.

Source : Ministère de l'Économie du Chili, 2012.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771089>

Prêts employés/accordés

Cet indicateur est calculé à l'aide des données recueillies dans le cadre de l'Enquête longitudinale sur les entreprises et donne des informations sur le nombre d'entreprises qui ont sollicité et obtenu au moins un prêt au cours de la période 2006-08². Le ratio qui rapporte les prêts accordés aux prêts demandés s'est établi à 61.1 % pour les PME, contre 98.8 % pour les grandes entreprises, ce qui témoigne de l'existence d'un écart entre les PME et les grandes entreprises en matière d'accès au crédit. Les PME ont été confrontées à une restriction du crédit parce qu'elles ne parvenaient pas à satisfaire les critères d'octroi des établissements financiers.

Conditions du crédit aux PME

En octobre 2008, les banques ont resserré les conditions du crédit (hausse de la marge d'intérêt sur les crédits, durcissement des exigences de garantie, diminution du montant des prêts) en raison de la crise financière internationale ; mi-2009, la situation s'était progressivement normalisée (Cowan et Marfan, 2010). La dernière édition de l'Enquête sur la situation générale du marché du crédit conduite auprès du secteur bancaire par la Banque centrale chilienne en juin 2011 témoigne d'un assouplissement des conditions du crédit pour l'ensemble des entreprises. Parmi les banques interrogées, 23 % ont fait état d'une amélioration des conditions du crédit pour les PME, caractérisée par une diminution de la marge d'intérêt et une augmentation des facilités de crédit consenties. En revanche, 18 % des banques ont durci leurs exigences de garantie pour les grandes entreprises. Par ailleurs, 70 % des banques interrogées ont signalé que le nombre de demandes de prêt avait augmenté en raison d'une hausse des besoins en fonds de roulement et des investissements en capital fixe, au niveau tant des grandes entreprises que des PME.

On ne dispose d'aucune donnée sur les taux d'intérêt pour la période 2007-09. Les seules données disponibles se rapportent à 2010, année au cours de laquelle l'écart de taux d'intérêt nominal entre les PME et les grandes entreprises était de 5.4 % pour les prêts à court terme et de 8.3 % pour les prêts à long terme³. On ne dispose d'aucune donnée sur les exigences de sûreté au cours de cette période.

Apports de fonds propres


Les apports de fonds propres ont fortement chuté entre 2008 et 2009 en raison des retombées négatives de la crise financière mondiale. L'essentiel de cette baisse a concerné l'investissement dans des entreprises établies. Au Chili, les sources de financement du capital-investissement varient selon le stade d'investissement. S'agissant du capital d'amorçage, du tutorat-investissement (il existe actuellement six réseaux d'investisseurs-tuteurs au Chili) et du capital-développement, la Corporation pour le développement de la production (CORFO), Agence publique de développement économique chilienne, apporte son soutien à travers différents programmes du fonds Innova. L'investissement dans les entreprises établies, qui est financé par le secteur privé, est celui qui a été le plus touché par la crise financière. En 2010, l'État a lancé un nouveau programme dans le cadre duquel les entrepreneurs qui ont des idées innovantes peuvent bénéficier d'une aide de 40 000 CLP en phase de démarrage.

Tableau 4.6. **Flux formels de capital-risque et de capitaux de croissance au Chili, 2007-09**

Par stade d'investissement, en milliards CLP

Stade	2007	2008	2009
Capital d'amorçage	3.4	3.9	2.8
Investisseurs-tuteurs	1.8	1.9	1.8
Développement	24.7	23.6	21.0
<i>Sous-total capital-risque</i>	<i>29.8</i>	<i>29.4</i>	<i>25.5</i>
Maturité	24.3	51.7	9.5
Total	54.1	81.1	35.0

Source : Innova Chile, CORFO, SVS, Extrait d'Echecoparet Rogers (2011).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771108>

Retards de paiement

Au Chili, les retards de paiement sont limités et les chiffres se sont améliorés entre 2009 et 2010, pour les PME comme pour les grandes entreprises. Le nombre moyen de jours de retard est passé de 5 à 4.4 pour les PME et de 1.2 à 0.8 pour les grandes entreprises.

Réponse des pouvoirs publics

Garanties de prêts accordées par l'État aux PME et prêts aux PME garantis par l'État

Deux institutions proposent des garanties publiques : la Banco Estado, une banque publique à vocation commerciale, et la CORFO, qui dépend du ministère de l'Économie. La Banco Estado administre le Fonds de garantie pour les petites entreprises (FOGAPE), qui propose des garanties aux microentreprises et aux petites entreprises. Par ailleurs, la CORFO offre différentes solutions de financement aux PME à travers ses programmes de microcrédit et de garantie de prêts, en l'occurrence le FOGAIN, fonds de garantie de crédits d'investissement, le COBEX, un mécanisme de garantie pour les exportateurs, et le programme de restructuration de la dette des PME⁴. Ces mécanismes consistent en une garantie partielle des crédits accordés par les banques commerciales. L'étude des demandes de prêt est entièrement déléguée aux banques commerciales par la Banco Estado et la CORFO.

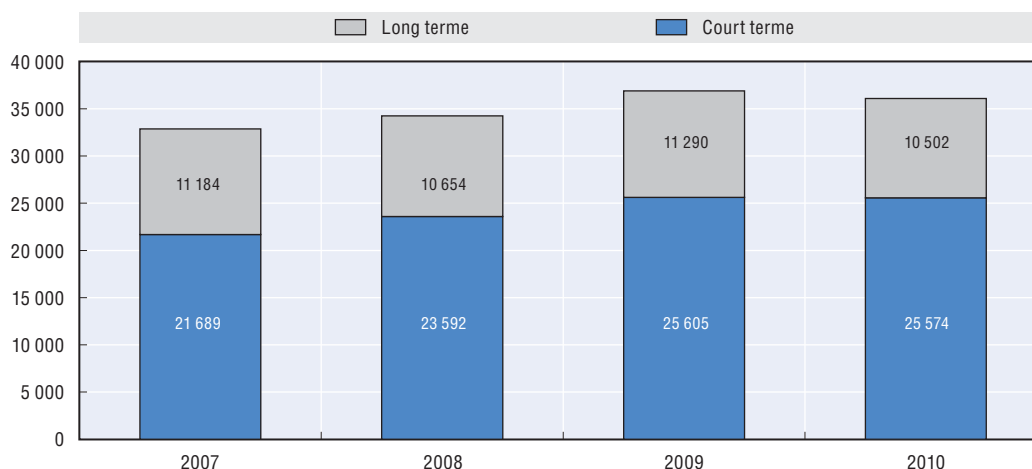
Malgré une forte progression des garanties accordées et des prêts garantis au cours de la période 2007-10, le taux de couverture moyen a diminué, passant de 71 % (2007) à 64 % (2010), ce qui s'explique probablement par une augmentation du montant des prêts.

Prêts directs de l'État aux PME


Les prêts directs de l'État aux PME sont accordés par l'intermédiaire de l'Institut pour le développement de l'agriculture et de l'élevage (INDAP) et s'adressent aux microentreprises et petites entreprises du secteur agricole. La plupart des prêts sont à court terme et la part des prêts à long terme dans le total des prêts a encore régressé au cours de la période 2007-10, passant de 34 % à 29 %.

Graphique 4.4. **Montant des prêts directs de l'État accordés aux PME par l'INDAP, 2007-10**

En millions CLP



Source : Innova Chile, CORFO, SVS, Extrait d'Echecopar et Rogers (2011).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770310>

Toutefois, le nombre de nouveaux prêts a diminué au cours de cette période, passant de 47 720 (2007) à 43 807 (2010), ce qui révèle une augmentation du montant moyen des prêts.

Enfin, le taux d'intérêt moyen de ces prêts directs de l'État a été inférieur aux taux moyens du marché financier. En 2010, le taux d'intérêt moyen des prêts à court terme consentis par l'INDAP s'est établi à 5.87 % contre 7.5 % ; et le taux des prêts à long terme à 6.99 % contre 13.1 %⁵.

Tableau 4.7. **Nombre de nouveaux prêts directs de l'État au Chili, 2007-10**

Nombre de nouveaux prêts			
	Court terme	Long terme	Total
2007	32 809	14 911	47 720
2008	30 566	12 583	43 149
2009	33 775	12 449	46 224
2010	31 741	12 066	43 807

Source : INDAP.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771127>

Encadré 4.2. Définition des petites entreprises utilisée dans le Tableau de bord pour le Chili

Définition nationale

Au Chili, les critères utilisés pour définir la taille des entreprises sont établis par la loi n° 20.416. Ils renvoient au chiffre d'affaires annuel :

Taille	Chiffre d'affaires annuel (en UF) ¹
Microentreprises	Inférieur à 2 400 UF
Petites	De 2 400 à 25 000 UF
Moyennes	De 25 000 à 100 000 UF
Grandes	Supérieur à 100 000 UF

1. L'UF (Unidad de Fomento) est une unité de compte indexée sur l'inflation. Sa valeur réelle est donc constante. Au 31 juillet 2011, l'UF valait 21 947.23 CLP. Au Chili, une PME est une entreprise dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 100 000 UF.

Définition des PME utilisée par les établissements financiers

Les établissements financiers définissent les PME sur la base du montant des prêts. Cette définition repose sur l'endettement de l'entreprise à l'égard du système financier. Le montant du prêt (de l'endettement) retenu pour déterminer la catégorie à laquelle appartient une entreprise est le montant historique maximum connu pour chaque entreprise.

Taille	Montant du prêt (dette) (en UF) ¹
Micro	Inférieur à 500 UF
Petit	De 500 à 4 000 UF
Moyen	De 4 000 à 18 000 UF
Grand	De 18 000 à 200 000 UF
Méga	Supérieur à 200 000 UF


1. L'UF (Unidad de Fomento) est une unité de compte indexée sur l'inflation afin que sa valeur réelle reste constante. Au 31 juillet 2011, l'UF valait 21 947.23 CLP. Les institutions financières définissent une PME comme une entreprise bénéficiant d'un prêt d'un montant inférieur à 18 000 UF.

Source : Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (*Superintendencia de Bancos e Instituciones Financieras*, SBIF).

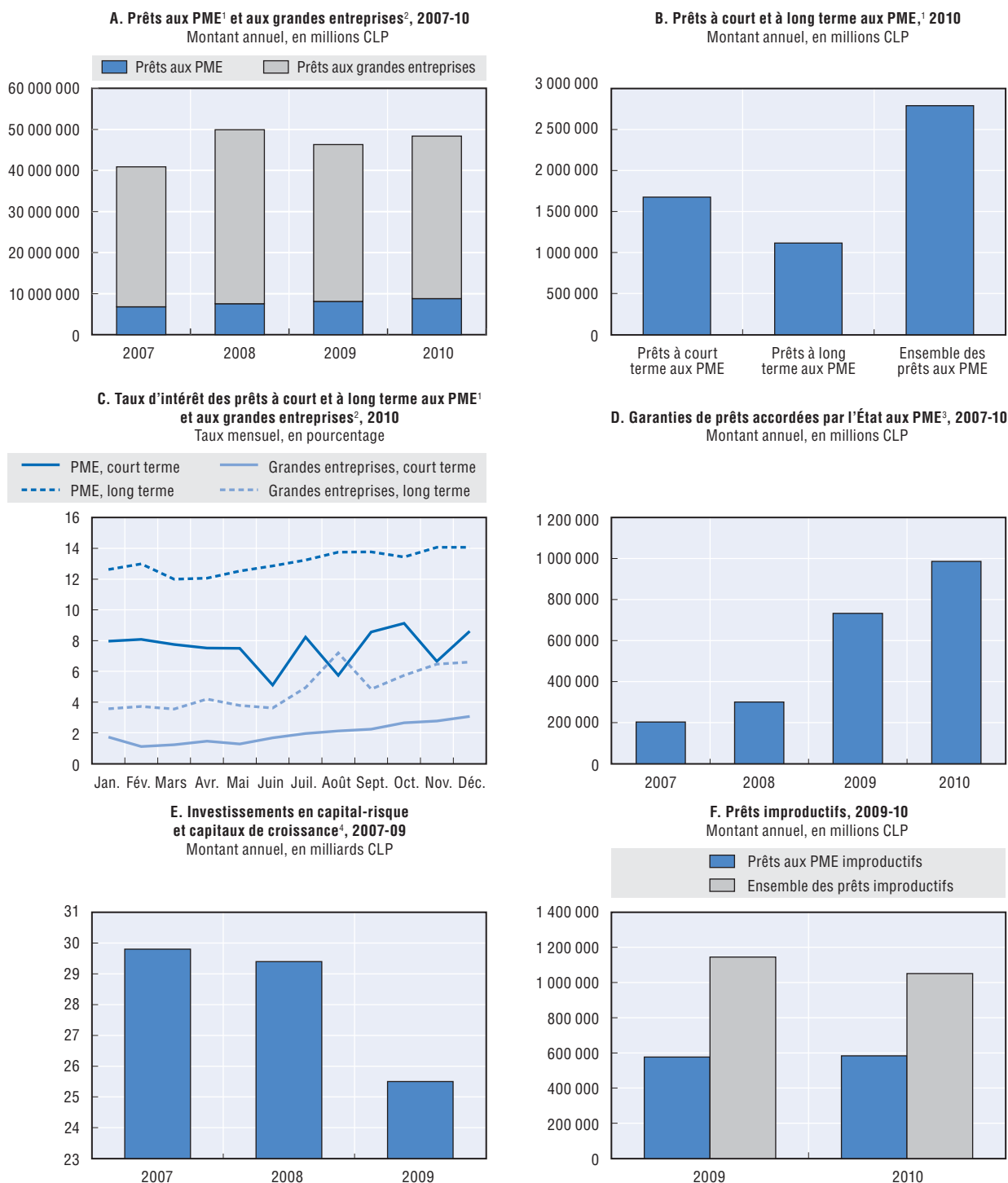
Tableau 4.8. **Financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord pour le Chili, 2007-10**

Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010
Endettement					
Prêts aux PME	Millions CLP	6 811 534	7 578 831	8 101 937	8 817 987
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions CLP	40 905 328	49 889 809	46 293 290	48 379 040
Part des prêts aux PME	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	16.7	15.2	17.5	18.2
Prêts à court terme aux PME	Millions CLP	1 675 690
Prêts à long terme aux PME	Millions CLP	1 115 611
Total des prêts à court et à long terme aux PME	Millions CLP	2 791 301
Prêts à court terme aux PME	En % de l'ensemble des prêts à court et à long terme aux PME	60.0
Garanties de prêts accordées par l'État aux PME	Millions CLP	202 780	300 411	732 629	985 930
Prêts aux PME garantis par l'État	Millions CLP	284 405	490 267	1 182 495	1 531 928
Prêts directs de l'État aux PME	Millions CLP	32 873	34 246	36 896	36 077
Prêts accordés aux PME	Nombre d'entreprises	..	147 655
Prêts demandés par les PME	Nombre d'entreprises	..	241 733
Ratio prêts accordés aux PME/prêts demandés par les PME	%	..	61.1
Prêts accordés aux grandes entreprises	Nombre d'entreprises	..	4 204
Prêts demandés par les grandes entreprises	Nombre d'entreprises	..	4 256
Ratio prêts accordés aux grandes entreprises/prêts demandés par les grandes entreprises	%	..	98.8
Total des prêts improductifs	Millions CLP	1 145 259	1 051 228
Prêts aux PME improductifs	Millions CLP	576 629	583 289
Part des prêts improductifs dans le total des prêts aux entreprises	%	2.5	2.2
Part des prêts improductifs dans le total des prêts aux PME	%	7.1	6.6
Taux d'intérêt des prêts à court terme aux PME	%	7.5
Taux d'intérêt des prêts à court terme aux grandes entreprises	%	2.1
Écart de taux d'intérêt pour les prêts à court terme	%	5.4
Taux d'intérêt des prêts à long terme aux PME	%	13.1
Taux d'intérêt des prêts à long terme aux grandes entreprises	%	4.7
Écart de taux d'intérêt pour les prêts à long terme	%	8.3
Apports de fonds propres					
Capital-risque et capitaux de croissance	Millions CLP	29.8	29.4	25.5	..
Capital-risque et capitaux de croissance	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	-1.3	-13.3	..
Autres					
Retards de paiement de l'ensemble des entreprises	Nombre de jours moyen pondéré	1.9	1.5
Retards de paiement des PME	Nombre de jours moyen pondéré	5.0	4.4
Retards de paiement des grandes entreprises	Nombre de jours moyen pondéré	1.2	0.8

Source : Voir le tableau 4.9 « Définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour le Chili ».

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771146>

Graphique 4.5. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat au Chili



1. Prêts d'un montant inférieur à 18 000 UF.
2. Prêts d'un montant supérieur à 18 000 UF.
3. Prêts aux microentreprises et petites entreprises du secteur agricole.
4. Comprend le capital d'amorçage, le tutorat-investissement et le capital-développement.

Source : Parties A, B, C et F : SBIF. Partie D : CORFO (Corporación de Fomento Productivo) et Banco Estado. Partie E : Innova Chile, CORFO et Autorité de surveillance des marchés de valeurs mobilières et du secteur de l'assurance (Superintendencia de Valores y Seguros, SVS).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932770329>

Tableau 4.9. **Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour le Chili**

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Prêts aux PME (prêts d'un montant inférieur à 18 000 UF) accordés par les banques et les établissements financiers coopératifs sous le contrôle de la SBIF (encours, stocks) ¹ .	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF).
Ensemble des prêts aux entreprises	Ensemble des prêts aux entreprises non financières, encours, stocks (banques et établissements financiers coopératifs sous le contrôle de la SBIF).	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF).
Prêts à court terme aux PME	Prêts aux PME (prêts d'un montant inférieur à 18 000 UF) d'une durée inférieure ou égale à un an (nouveaux prêts).	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF).
Prêts à long terme aux PME	Prêts aux PME (prêts d'un montant inférieur à 18 000 UF) d'une durée supérieure à un an (nouveaux prêts).	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF).
Garanties de prêts accordées par l'État aux PME	Garanties proposées aux banques et établissements financiers (nouvelles garanties de prêts). Les programmes FOGAIN et COBEX sont administrés par la CORFO et le programme FOGAPE est géré par la Banco Estado. Les PME sont définies comme les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 100 000 UF ou un chiffre d'affaires à l'exportation annuel inférieur à 400 000 UF.	Corporation pour le développement de la production (CORFO) et Banco Estado.
Prêts aux PME garantis par l'État	Prêts garantis par l'État (flux). Ces prêts sont garantis par différents mécanismes administrés par la CORFO et la Banco Estado. Les PME sont définies comme les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 100 000 UF ou un chiffre d'affaires à l'exportation annuel inférieur à 400 000 UF.	Corporation pour le développement de la production (CORFO) et Banco Estado.
Prêts directs de l'État aux PME	Prêts directs de l'INDAP aux microentreprises et petites entreprises du secteur agricole (flux). L'INDAP définit les PME comme les entreprises disposant d'une superficie de 12 hectares au maximum, dotées d'un capital ne dépassant pas 3 500 UF.	Institut pour le développement de l'agriculture et de l'élevage (INDAP), ministère de l'Agriculture.
Prêts aux PME accordés	Nombre de PME (définies comme les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 100 000 UF) ayant obtenu un prêt au moins au cours de la période 2006-08. Les secteurs de la pêche, le secteur de l'éducation et le secteur de la santé et de l'action sociale ne sont pas pris en compte.	Première enquête longitudinale sur les entreprises (ministère de l'Économie).
Prêts demandés par les PME	Nombre de PME (définies comme les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 100 000 UF) ayant sollicité un prêt au moins au cours de la période 2006-08. Les secteurs de la pêche, le secteur de l'éducation et le secteur de la santé et de l'action sociale ne sont pas pris en compte.	Première enquête longitudinale sur les entreprises (ministère de l'Économie).
Total des prêts improductifs	Ensemble des prêts accordés par les banques et les établissements financiers sous le contrôle de la SBIF qui restent impayés (pendant un jour au moins).	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF).
Prêts aux PME improductifs	Prêts aux PME (prêts d'un montant inférieur à 18 000 UF) accordés par les banques et les établissements financiers sous le contrôle de la SBIF qui restent impayés (pendant un jour au moins).	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF).
Taux d'intérêt des prêts à court terme aux PME	Taux nominal annuel moyen appliqué aux nouveaux prêts d'une durée inférieure à un an et d'un montant inférieur à 18 000 UF (la moyenne est pondérée en fonction du montant du prêt).	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF).
Taux d'intérêt des prêts à court terme aux grandes entreprises	Taux nominal annuel moyen appliqué aux nouveaux prêts d'une durée inférieure à un an et d'un montant supérieur à 18 000 UF (la moyenne est pondérée en fonction du montant du prêt).	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF).
Écart de taux d'intérêt pour les prêts à court terme	Écart entre le taux appliqué aux petites entreprises et celui appliqué aux grandes entreprises pour les prêts d'une durée inférieure à un an.	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF).
Taux d'intérêt des prêts à long terme aux PME	Taux nominal annuel moyen appliqué aux nouveaux prêts d'une durée supérieure à un an et d'un montant inférieur à 18 000 UF (la moyenne est pondérée en fonction du montant du prêt).	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF).
Taux d'intérêt des prêts à long terme aux grandes entreprises	Taux nominal annuel moyen appliqué aux nouveaux prêts d'une durée supérieure à un an et d'un montant supérieur à 18 000 UF (la moyenne est pondérée en fonction du montant du prêt).	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF).
Écart de taux d'intérêt pour les prêts à long terme	Écart entre le taux appliqué aux petites entreprises et celui appliqué aux grandes entreprises pour les prêts d'une durée supérieure à un an.	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF).
Apports de fonds propres		
Capital-risque et capitaux de croissance	Montants annuels investis dans le pays (comprend le capital d'amorçage, le tutorat-investissement, le capital-développement). Ensemble des entreprises.	Innova Chile, CORFO et Autorité de surveillance des marchés de valeurs mobilières et du secteur de l'assurance (SVS).

Tableau 4.9. **Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour le Chili (suite)**

Indicateurs	Définitions	Sources
Autres		
Retards de paiement, ensemble des entreprises	Moyenne pondérée du montant impayé du prêt et du nombre de jours de retard. Trois fourchettes sont définies : 1. Retard inférieur à 30 jours. 2. Retard compris entre 30 et 90 jours. 3. Retard de 90 jours ou plus. Le résultat définitif, pour chaque année, est égal à la somme de la moyenne pondérée de chaque fourchette. $\Sigma Xi \cdot NDD$, où i = fourchette : 1, 2, ou 3 ; X = part du montant impayé dans le total des prêts et NDD = nombre de jours de retard.	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF).
Retards de paiement, PME	Moyenne pondérée du montant impayé du prêt et du nombre de jours de retard. Les prêts aux PME sont définis comme les prêts d'un montant d'un montant inférieur à 18 000 UF. Trois fourchettes sont définies : 1. Retard inférieur à 30 jours. 2. Retard compris entre 30 et 90 jours. 3. Retard de 90 jours ou plus. Le résultat définitif, pour chaque année, est égal à la somme de la moyenne pondérée de chaque fourchette. $\Sigma Xi \cdot NDD$, où i = fourchette : 1, 2, ou 3 ; X = part du montant impayé dans le total des prêts ; et NDD = nombre de jours de retard.	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF).
Retards de paiement, grandes entreprises	Moyenne pondérée du montant impayé du prêt et du nombre de jours de retard. Les prêts aux grandes entreprises sont définis comme les prêts d'un montant supérieur à 18 000 UF. Trois fourchettes sont définies : 1. Retard inférieur à 30 jours. 2. Retard compris entre 30 et 90 jours. 3. Retard de 90 jours ou plus. Le résultat définitif, pour chaque année, est égal à la somme de la moyenne pondérée de chaque fourchette. $\Sigma Xi \cdot NDD$, où i = fourchette : 1, 2, ou 3 ; X = part du montant impayé dans le total des prêts ; et NDD = nombre de jours de retard.	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF).

1. L'UF (Unidad de Fomento) est une unité de compte indexée sur l'inflation afin que sa valeur réelle reste constante. Au 31 juillet 2011, l'UF valait 21 947.23 CLP. Voir à l'encadré 4.2 la définition des PME utilisée par les établissements financiers.

Notes

1. Les données ne tiennent pas compte des secteurs de la pêche, de l'éducation et de la santé et de l'action sociale (niveaux B, M et N de la CITI, Rév. 3).
2. Il convient de noter que les données se rapportent à l'ensemble de la période et non à une année seulement.
3. Ces écarts se rapportent aux taux nominaux. Pour les taux d'intérêt réels, l'écart était de 1.6 % pour les prêts à court terme et de 0.8 % pour les prêts à long terme.
4. En 2011, la CORFO a apporté quelques modifications à ses programmes de garantie : le FOGAIN, qui garantissait les prêts destinés à l'investissement, garantit maintenant aussi les prêts destinés à couvrir les besoins des entreprises en fonds de roulement ; le programme COBEX, qui garantissait les crédits à l'exportation, garantit maintenant aussi les crédits à l'importation.
5. Taux d'intérêt nominaux.

Références

- Banco Central de Chile (2011), « Encuesta sobre Condiciones Generales y Estándares en el Mercado de Crédito Bancario », juin, Santiago, Chili.
- Banco Central de Chile (2010), « Informe de Estabilidad Financiera », décembre, Santiago, Chili.
- Cowan, K. et M. Marfán (2011), « The Evolution of Credit in Chile », *BIS Papers*, n° 54, décembre.
- Echecopar, G. et A. Rogers (2011), *Capital de Riesgo en Chile*, Editorial Andrés Bello, Santiago, Chili.
- Ministère de l'Économie du Chili (2010), « Primera Encuesta Longitudinal de Empresas », décembre, Santiago, Chili.

Corée

Prêts aux PME

Les PME constituent 98.9 % des entreprises industrielles et emploient 71 % de la main-d'œuvre industrielle en Corée. Les prêts aux PME et à l'ensemble des entreprises ont augmenté sur la période étudiée. La part des prêts aux PME a été calculée sur la base de l'encours des prêts à l'ensemble des entreprises (c'est-à-dire les stocks). Les prêts aux PME ont augmenté entre 2007 et 2009, mais en 2010, se sont repliés de 0.6 % sous l'effet de la restructuration du marché des obligations spéculatives et de la gestion prudente mise en œuvre par les banques. La part des PME dans les prêts aux entreprises est passée de 86.8 % (2007) à 81.5 % (2010) et l'essentiel de cette diminution a été observé entre 2007 et 2008, lorsque la croissance des prêts aux grandes entreprises s'est accélérée. La part des prêts à court terme dans le total des prêts aux PME a progressé sur la période, le besoin de fonds de roulement primant sur les investissements. Les PME ont continué d'avoir accès au crédit malgré l'augmentation alarmante des prêts aux PME improductifs : 124 % entre 2007 et 2008, et 44.5 % entre 2008 et 2009. Les données des prêts improductifs couvrent les prêts en monnaie nationale et en devises.


Tableau 4.10. Répartition des entreprises en Corée, 2006

Par taille

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	%
Ensemble des entreprises	119 798	100.0
PME (5-199)	118 518	98.9
<i>Micro (5-9)</i>	59 223	49.4
<i>Petites (10-49)</i>	51 674	43.1
<i>Moyennes (50-199)</i>	7 621	6.4
Grandes entreprises (200 et plus)	1 280	1.1

Note : Les données n'incluent que les catégories C et D de la CITI Rév. 3, hors entreprises sans salariés.

Source : Base de données des Statistiques structurelles et démographiques des entreprises (SDBS) de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771165>

Conditions du crédit aux PME

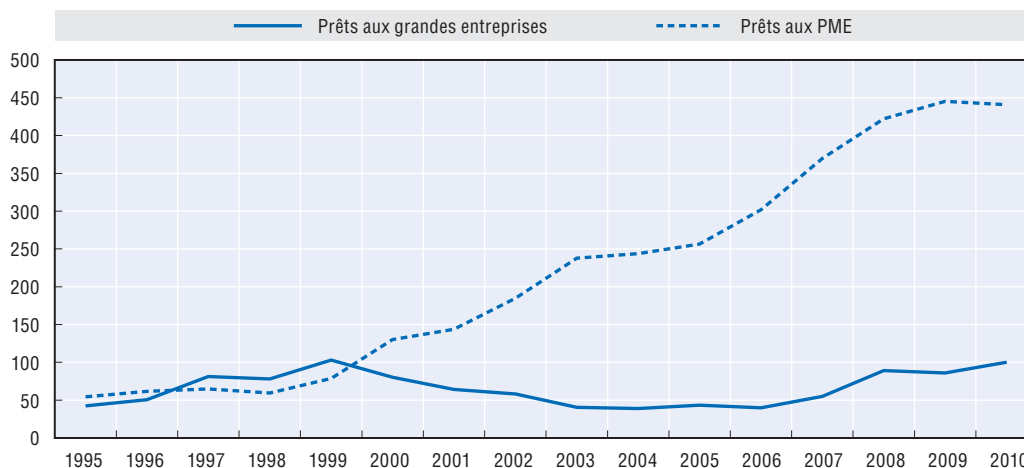
Le taux d'intérêt moyen appliqué aux nouveaux prêts consentis aux PME a augmenté entre 2007 et 2008, puis baissé en 2009 et 2010. Néanmoins, il se situe à un niveau élevé par rapport aux taux pratiqués dans les économies occidentales qui avaient opté pour une politique monétaire accommodante. Les écarts de taux d'intérêt entre les grandes et les petites entreprises ont été presque ramenés à zéro en 2009, mais sont repartis à la hausse en 2010. Il semblerait que les banques aient consenti des conditions plus favorables aux petites entreprises qu'aux grandes. Les banques n'ont pas agi ainsi parce qu'elles étaient prêtes à absorber les risques de crédit des PME, qui étaient élevés, mais parce que le

gouvernement leur avait conseillé de reconduire automatiquement les prêts aux PME. Les taux de reconduction ont atteint 90 %. Le gouvernement a justifié cette démarche par le fait que les banques n'étaient pas en mesure d'évaluer avec exactitude la viabilité des emprunteurs pendant la crise. En outre, les programmes de garantie publique décrits ci-après ont contribué à la bienveillance des banques en matière de crédit aux PME malgré leur propre pénurie de liquidités et leurs difficultés à respecter les normes prudentielles. À la fin de l'année 2010, les banques nationales détenaient 443 milliards KRW de prêts aux PME, soit 5 % de plus qu'en 2008.

Après la crise de la monnaie coréenne de 1997, les grandes sociétés se sont financées en émettant des obligations et des actions. Pendant ce temps, le secteur bancaire s'est concentré sur les prêts aux PME, qui bénéficiaient de la garantie de l'État. Ces prêts ont donc fait un bond spectaculaire en 15 ans.

Graphique 4.6. **Prêts aux grandes entreprises et aux PME en Corée, 1995-2010**

En milliers de milliards KRW



Source : Service du contrôle financier (FSS), Small and Medium Business Administration (SBMA, Administration des petites et moyennes entreprises).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770348>

Capital-investissement

Le capital-risque et le capital-développement ont marqué un recul entre 2007 et 2009, comme dans les autres pays, mais ont rebondi en 2010, sans toutefois renouer avec leur niveau de 2007.

Tableau 4.11. **Capital-risque et capital-développement en Corée, 2007-10**

En milliards KRW

Stades	2007	2008	2009	2010
Développement initial	365.0	290.8	247.6	319.2
Développement ultérieur	377.4	255.3	260.1	290.4
Total	742.4	546.1	507.7	609.6

Source : Small and Medium Business Administration (SBMA).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771184>

Retards de paiement et insolvabilité

Les données disponibles sur les retards de paiement concernent les prêts impayés plutôt que les retards de paiement moyens des clients, des fournisseurs ou des administrations. Les prêts impayés ont diminué en 2009, ainsi que les cas d'insolvabilité, même si des données fournies antérieurement par le Service du contrôle financier indiquaient que les prêts improductifs avaient augmenté de façon spectaculaire dans l'économie. Cela tient au fait que les entreprises en retard de paiement n'étaient pas déclarées insolvables. Les programmes de sauvetage de l'État ont aussi contribué à empêcher les faillites de PME. Bien que de nombreuses PME coréennes aient eu des difficultés après l'éclatement de la crise financière mondiale, elles ont évité la faillite grâce à l'appui financier de l'État. Le nombre de faillites a reculé en 2009 et 2010 sous l'effet de la politique d'assouplissement du crédit engagée par les autorités centrales et régionales.

Réponse des pouvoirs publics

Prêts aux PME garantis par l'État et prêts directs de l'État aux PME

On a observé un accroissement massif du montant des garanties de prêt accordées par l'État pendant la crise. De plus, le ratio de couverture des garanties a été temporairement porté de 85 % à 95 %, voire à 100 % dans le cas des garanties de crédit à l'exportation. Les garanties de prêts fournies par l'administration centrale ont augmenté de 8 % entre 2007 et 2008, et de 31 % – un record – en 2009, et se sont maintenues à ce niveau en 2010. Bien que la Small Business Corporation (SBC) n'ait augmenté ses prêts directs que de 6.2 % entre 2007 et 2008, ceux-ci ont connu un essor spectaculaire en 2009 (83 % entre 2008 et 2009). Dans le même temps, le taux d'attribution des prêts par la SBC est passé de 58.5 % à 59.3 %. Les demandes de prêts ont atteint 5 300 milliards KRW rien qu'au premier trimestre de 2009, alors qu'elles ressortaient à 6 000 milliards KRW pour toute l'année 2008. Pendant la reprise, les prêts directs ainsi que les taux d'attribution ont reculé, signe que l'aide de l'État diminuait.

Encadré 4.3. Définition des PME utilisée dans le Tableau de bord pour la Corée

La Banque de Corée (BOK) et le FSS (Service du contrôle financier) utilisent la même définition des petites et moyennes entreprises (PME).

Les PME sont des établissements comptant moins de 300 salariés permanents ou disposant d'un capital libéré inférieur ou égal à 8 milliards KRW (environ 8 millions USD). Cette définition des PME repose sur l'article 2 de la loi-cadre sur les petites et moyennes entreprises et sur l'article 3 de son décret d'application. Les PME peuvent également être définies de la manière suivante :

Définition des PME utilisée par la BOK et le FSS


Secteur ¹	PME		Petites entreprises	Microentreprises
	Effectif	Capital et chiffre d'affaires	Effectif	
Activités manufacturières	Moins de 300	Capital ≤ 8 millions USD	Moins de 50	Moins de 10
Mines, BTP et transports	Moins de 300	Chiffre d'affaires ≤ 3 millions USD	Moins de 50	Moins de 10
Magasins de la grande distribution, hôtellerie, exploitation de résidences de vacances, communications, traitement de l'information et autres activités liées à l'informatique, services d'ingénierie, hôpitaux et radiodiffusion et télédiffusion	Moins de 300	Chiffre d'affaires ≤ 30 millions USD	Moins de 10	Moins de 5
Production de semences et de semis, pêche, réseaux d'électricité, de gaz et d'eau, produits médicaux et orthopédiques, vente en gros, vente en gros de carburant et de produits connexes, vente par correspondance, vente en porte-à-porte, agences de voyages, entrepôts et services liés au transport, services spécialisés, scientifiques et technologiques, services aux entreprises, cinéma, exploitation de parcs de loisirs et de parcs à thème	Moins de 200	Chiffre d'affaires ≤ 20 millions USD	Moins de 10	Moins de 5
Vente en gros et intermédiation sur les produits, location de machines et de matériel à usage industriel, R-D en sciences naturelles, représentations publiques, présentation d'informations, jardins botaniques, zoos et parcs naturels, traitement des eaux usées, évacuation des déchets et services de nettoyage	Moins de 100	Chiffre d'affaires ≤ 10 millions USD	Moins de 10	Moins de 5
Autres secteurs	Moins de 50	Chiffre d'affaires ≤ 5 millions USD	Moins de 10	Moins de 5

1. Critères généraux (article 2 de la loi-cadre sur les petites et moyennes entreprises et article 3 de son décret d'application). Pour les microentreprises, l'article 2 de la loi sur les mesures spéciales d'assistance aux petites entreprises et aux microentreprises s'applique.

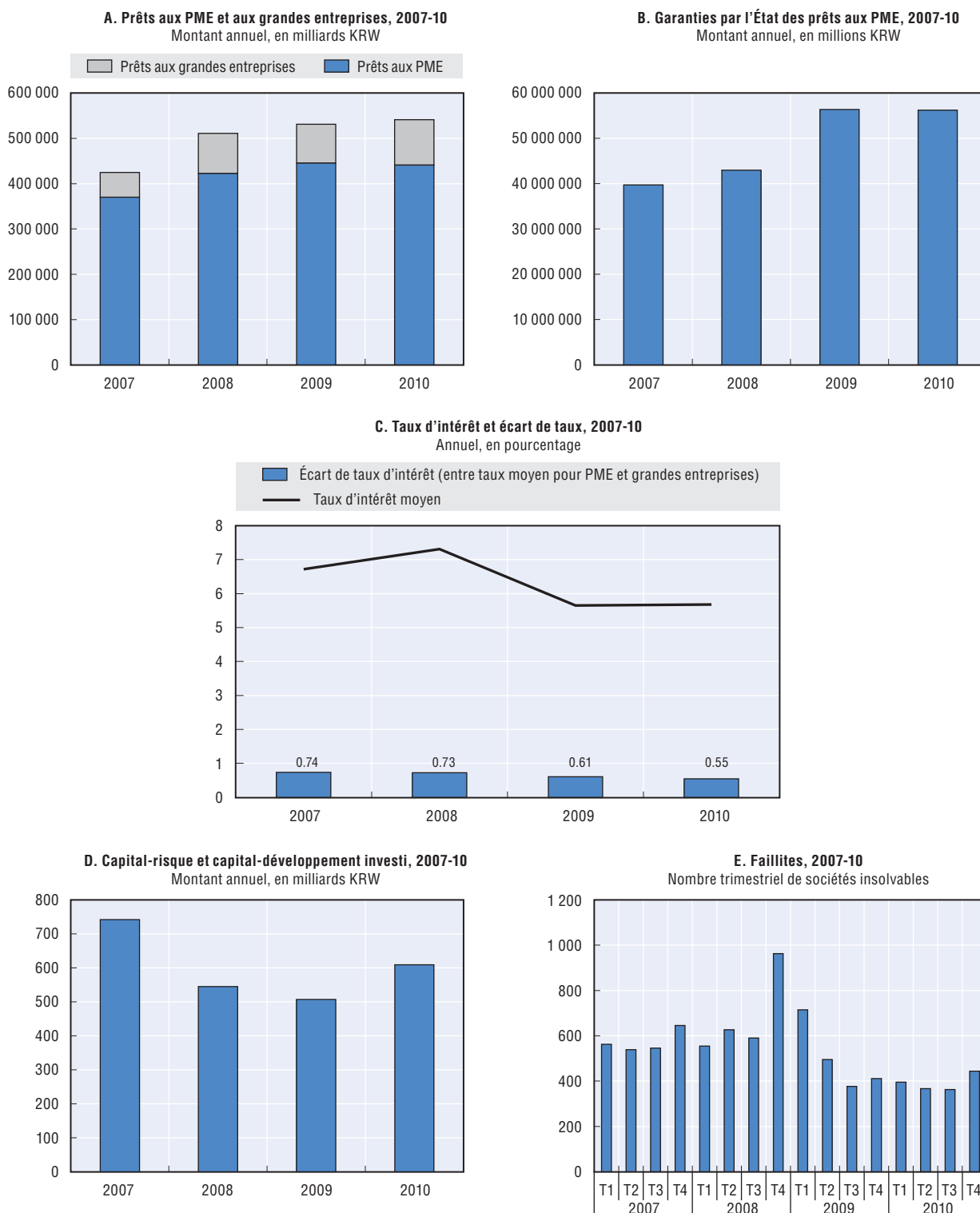
Tableau 4.12. **Financement des PME et des entrepreneurs :**
Tableau de bord pour la Corée, 2007-10

Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010
Endettement					
Prêts aux PME	Millions KRW	368 865 630	422 438 638	443 474 111	441 024 211
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions KRW	424 795 812	511 201 319	531 071 696	541 069 424
Prêts aux PME	% des prêts aux PME	86.8	82.6	83.5	81.5
Prêts à court terme aux PME	Milliers de millions KRW	253	287	304	..
Prêts à long terme aux PME	Milliers de millions KRW	116	135	134	..
Total prêts à court et long terme aux PME	Milliers de millions KRW	369	422	438	441
Prêts à court terme aux PME	% du total des prêts aux PME	68.56	68.01	69.41	..
Prêts aux PME garantis par l'État	Millions KRW	39 729 666	42 961 344	56 381 030	56 207 100
Prêts aux PME garantis par l'État	% des prêts aux PME	10.8	10.2	12.7	12.7
Prêts directs de l'État aux PME	Millions KRW	2 480 319	2 634 900	4 811 597	3 098 350
Prêts accordés aux PME	Millions KRW	2 721 365	3 201 214	5 821 329	3 415 856
Prêts aux PME demandés	Millions KRW	4 653 212	6 057 369	9 819 052	6 657 082
Ratio prêts aux PME accordés/demandés	%	58.5	52.8	59.3	51.3
Prêts aux PME improductifs	Millions KRW	3 445 872	7 711 192	11 146 424	..
Prêts aux PME improductifs	% des prêts aux PME	0.93	1.83	2.51	..
Taux d'intérêt moyen	%	6.72	7.31	5.65	5.68
Écart de taux d'intérêt (entre le taux moyen pour une PME et pour une grande entreprise)	%	0.74	0.73	0.61	0.55
Capital-investissement					
Capital-risque et capital-développement	Milliards KRW	742	545	507	609
Capital-risque et capital-développement	Variation en glissement annuel, %	..	-26.5	-7.0	20.1
Autres					
Retards de paiement des PME	Nombre de jours après la date d'échéance	11.0	12.1	9.9	12.1
Faillites, total	Nombre	2 294	2 735	1 998	1 570
Faillites, total	Variation en glissement annuel, %	0.0	19.2	-26.9	-21.4

Source : Voir le tableau 4.13 « Définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Corée ».

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771203>

Graphique 4.7. **Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Corée**



Source : Partie A : Service du contrôle financier (FSS). Partie B : Service du contrôle financier (FSS) et Small and Medium Business Administration (SMBA). Partie C : Banque de Corée (BOK). Partie D : Small and Medium Business Administration (SMBA). Partie E : Small Business Corporation (SBC).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932770367>

Tableau 4.13. **Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Corée**

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Prêts bancaires aux PME non financières, encours, stocks. La définition des PME diffère suivant le secteur. Voir encadré 4.3 pour de plus amples détails.	Service du contrôle financier (FSS).
Ensemble des prêts aux entreprises	Prêts bancaires à l'ensemble des entreprises non financières, encours, stocks.	Service du contrôle financier (FSS).
Prêts à court terme aux PME	Encours, échéances inférieures à un an. La définition des PME diffère suivant le secteur. Voir encadré 4.3 pour de plus amples détails.	Service du contrôle financier (FSS).
Prêts à long terme aux PME	Encours, échéances supérieures à un an. La définition des PME diffère suivant le secteur. Voir encadré 4.3 pour de plus amples détails.	Service du contrôle financier (FSS).
Garanties accordées par l'État pour les prêts aux PME	Valeur des prêts garantis par KODIT, KIBO ; stocks. La définition des PME diffère suivant le secteur. Voir encadré 4.3 pour de plus amples détails.	Service du contrôle financier (FSS) et SMBA.
Prêts directs de l'État aux PME	Prêts directs de l'État fournis par SBC uniquement. La définition des PME diffère suivant le secteur. Voir encadré 4.3 pour de plus amples détails.	Small Business Corporation (SBC).
Prêts accordés aux PME	Prêts directs de l'État, selon la base de données de la SBC (et non des banques commerciales). La définition des PME diffère suivant le secteur. Voir encadré 4.3 pour de plus amples détails.	Small Business Corporation (SBC).
Prêts aux PME demandés	Prêts directs de l'État, selon la base de données de la SBC (et non des banques commerciales). La définition des PME diffère suivant le secteur. Voir encadré 4.3 pour de plus amples détails.	Small Business Corporation (SBC).
Prêts aux PME improductifs	Part des prêts aux PME improductifs des banques nationales dans le crédit total y compris les prêts libellés en KRW, les prêts libellés en devises, les effets de cartes de crédit à recevoir et autres (encours). La définition des PME diffère suivant le secteur. Voir encadré 4.3 pour de plus amples détails.	Service du contrôle financier (FSS).
Taux d'intérêt moyens	Taux d'intérêt moyens des nouveaux prêts pendant la période.	Banque de Corée (BOK).
Écart de taux d'intérêt (entre les taux moyens appliqués aux PME et aux grandes entreprises, en %)	Taux des prêts aux PME – taux des prêts aux grandes entreprises.	Banque de Corée (BOK).
Capital-investissement		
Capital-risque et capital développement	Montants annuels investis, y compris pendant les phases de développement initial et d'expansion.	Small and Medium Business Administration (SMBA).
Autres		
Retards de paiement des PME	Nombre moyen de jours de dépassement de l'échéance contractuelle du prêt. La définition des PME diffère suivant le secteur. Voir encadré 4.3 pour de plus amples détails.	Small Business Corporation (SBC).
Faillites, total	Entreprises en faillite dans le portefeuille de la SBC.	Small Business Corporation (SBC).

Danemark

Prêts aux PME


En 2007, la quasi-totalité (99.7 %) des entreprises danoises étaient des PME. Les prêts des institutions financières monétaires (IFM) aux PME, définis comme les prêts d'un montant inférieur à 1 million EUR, ont diminué d'environ 30 % entre 2007 et 2009, avant de se redresser en 2010, année durant laquelle ils ont progressé de 23 %. Toutefois, le volume total de prêts est resté nettement inférieur à ce qu'il était avant la crise. Le total des prêts aux entreprises a connu une baisse en 2009 et en 2010. La part des prêts aux PME dans le total des prêts aux entreprises, déjà faible (12 %) au Danemark, a encore reculé durant la récession. Comme on pouvait s'y attendre, la part des prêts à court terme dans le total des prêts aux PME a augmenté durant la crise, les PME recherchant alors des moyens de remédier à leurs problèmes de liquidité. Les taux d'intérêt à court terme ont diminué par rapport aux taux à long terme.

Tableau 4.14. **Répartition des entreprises au Danemark, 2007**

Par taille

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	%
Ensemble des entreprises	212 129	100.0
PME (1-249)	211 406	99.7
<i>Micro (1-9)</i>	184 556	87.0
<i>Petites (10-49)</i>	22 823	10.8
<i>Moyennes (50-249)</i>	4 027	1.9
Grandes entreprises (250 et plus)	723	0.3

Note : Les données se rapportent à l'ensemble du secteur de l'industrie et des services marchands correspondant aux catégories C, D, E, F, G, H, I et K de la nomenclature NACE. Les entreprises sans salariés ne sont pas prises en compte.
Source : Base de données des Statistiques structurelles et démographiques des entreprises (SDBS) de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771222>

L'office statistique national danois a réalisé une enquête sur l'accès des PME aux financements dans le cadre d'une enquête d'Eurostat. Il en ressort que les entreprises de très petite taille ont été plus nombreuses à solliciter un financement en 2010 qu'en 2007, mais beaucoup moins nombreuses à obtenir l'intégralité du montant demandé. D'autres enquêtes, réalisées par la Confédération de l'industrie danoise et la Fédération danoise des petites et moyennes entreprises, révèlent qu'en 2010, les PME estimaient continuer de rencontrer des difficultés pour obtenir un financement, lesquelles engendraient une diminution de la production. Par exemple, en décembre 2010, la Confédération de l'industrie danoise indiquait que 37 % des PME jugeaient l'obtention d'un financement plus difficile ou beaucoup plus difficile qu'avant la crise. Ces difficultés devraient perdurer. D'après l'Enquête sur le crédit bancaire conduite par la Banque centrale danoise, les


établissements de crédit appliquent toujours les politiques de resserrement du crédit introduites fin 2008 et début 2009. Les banques ont également indiqué avoir réduit leurs expositions en 2010 par rapport à 2009 et vouloir continuer sur cette voie. À l'avenir, elles devraient répercuter les effets des réformes du système financier international et du renforcement des exigences de fonds propres sur les entreprises, qui seront contraintes de satisfaire des critères de solvabilité plus exigeants pour obtenir un financement.

Tableau 4.15. Pourcentage d'entreprises ayant sollicité un financement par catégorie de croissance des entreprises, 2007 et 2010

En pourcentage

	% de PME sollicitant un financement	Nouvelles entreprises à forte croissance	Entreprises à forte croissance	Autres entreprises
2007	35	47	44	34
2010	44	57	54	42

Source : Office statistique national du Danemark.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771241>

Le pourcentage de PME sollicitant un financement est passé de 35 % à 44 % entre 2007 et 2010. Sur les 44 % de PME qui ont demandé un financement en 2010, 23 % ont reçu une réponse négative. La probabilité de rejet était plus forte pour les entreprises de plus petite taille. Le ministère de l'Économie et des Entreprises a analysé le lien entre la capacité d'obtention de prêts par les PME et un certain nombre de ratios financiers calculés à partir de leurs états financiers. Il a constaté que les PME qui ont obtenu des prêts avaient un résultat d'exploitation et un rendement des capitaux propres plus élevés et un taux d'endettement plus faible, que les PME dont la demande de prêt a été partiellement ou totalement rejetée.

Tableau 4.16. Résultat des demandes de prêt en fonction de la taille de l'entreprise, 2010

En pourcentage

Résultat	En % des PME ayant sollicité un prêt	5-9 salariés	10-49 salariés	50-99 salariés	100-249 salariés
Accord total	69	63	69	69	75
Accord partiel	24	25	23	28	22
Rejet	23	21	24	24	13

Source : Office statistique national du Danemark.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771260>

Conditions du crédit

Bien que les taux d'intérêt soient très faibles, l'écart entre les taux d'intérêt des prêts aux petites entreprises et ceux des prêts aux grandes entreprises est passé d'environ 1 point de pourcentage à 3 points de pourcentage. Cette hausse s'explique par le fait que les taux appliqués aux prêts de plus de 1 million EUR ont davantage diminué. Les établissements de crédit ont renforcé leurs exigences en matière de sûretés et de justificatifs pour l'ensemble des entreprises (OCDE, 2010). D'après l'Enquête sur le crédit bancaire réalisée par la Banque centrale danoise, les IFM ont augmenté le coût du crédit et renforcé leurs exigences de sûreté fin 2008 et début 2009. Cette évolution transparaît également dans les informations communiquées par les IFM en 2009 et 2010, desquelles il

ressort qu'il a été accordé davantage d'importance à la sûreté constituée en garantie du prêt et à l'évolution de sa valeur dans leur évaluation des demandes de prêt. Les IFM indiquent également avoir effectué un suivi plus rigoureux des états financiers des entreprises et de leur capacité à dégager la trésorerie nécessaire à la poursuite de leurs activités. En outre, au cours de cette même année, les clients des PME ont demandé à bénéficier d'un allongement de leurs délais de paiement. De ce fait, les PME ont rencontré des problèmes de liquidité, provoqués d'une part par leurs clients et d'autre part par les IFM, qui leur offraient des conditions moins avantageuses lors de la renégociation de prêts.

Apports de fonds propres

Selon la base de données de l'European Venture Capital Association (EVCA), le capital-risque destiné à financer la création d'entreprises a diminué de plus de la moitié en 2009 et a continué de baisser en 2010.

Autres indicateurs

Les statistiques relatives aux retards de paiement et aux faillites témoignent des difficultés rencontrées par les entreprises. Les retards de paiement, qui s'établissaient à 6.1 jours seulement, ont atteint 12 jours – un niveau élevé. Parallèlement, le nombre de faillites a été multiplié par 2.5 entre 2007 et 2010.

Réponse des pouvoirs publics

En septembre 2009, les pouvoirs publics ont introduit un ensemble de mesures, comprenant un renforcement des garanties de prêts, des prêts à la création d'entreprise, des garanties à l'exportation et une amélioration de l'accès des nouvelles entreprises au capital-risque, qui ont amélioré l'accès des PME aux financements et facilité les exportations.

L'enveloppe budgétaire allouée au dispositif de garanties de prêts en faveur des PME a été augmentée de 1.5 milliard DKK jusqu'à fin 2010. En avril 2010, le dispositif a été étendu aux entreprises du secteur primaire et aux investissements dans le secteur de la construction commerciale. Il a été convenu d'appliquer cette extension jusqu'à fin 2011. En 2009, les engagements de garantie utilisés représentaient au total 113.50 millions DKK et ont permis à 46 entreprises d'obtenir des prêts représentant au total un peu plus de 151 millions DKK. En 2010, la demande a connu une hausse sensible ; au 31 décembre 2010, 492 demandes, correspondant à 1.2 milliard DKK de prêts, avaient été déposées. Des engagements représentant 873 millions DKK ont été pris pour 336 entreprises, et 235 entreprises ont utilisé les garanties accordées pour un montant total de 512 millions DKK en 2010. Cette hausse s'explique par le fait que depuis avril 2010, des garanties peuvent être accordées au secteur primaire et pour des investissements dans des actifs susceptibles de servir de sûreté pour l'obtention de prêts immobiliers. Les engagements au titre de nouvelles garanties de prêts devraient se maintenir à un niveau lui aussi élevé en 2011.

Le dispositif de prêt à la création d'entreprise (*Get started loans*) s'adresse aux nouvelles entreprises et associe des garanties de prêts et des services de conseil. Les entreprises peuvent bénéficier d'un prêt de 1 million DKK au maximum, garanti à 75 % par l'État. Ce dispositif a vocation à faciliter l'accès aux financements bancaires. Parallèlement, les entrepreneurs peuvent bénéficier, avant et après l'attribution du prêt, de conseils qui leur permettent d'être mieux préparés à la gestion de leur activité. En 2010, 87 millions DKK de prêts à la création d'entreprise avaient été accordés.


Eksport Kredit Fonden (EKF), l'organisme officiel de crédit à l'exportation du Danemark, propose différentes solutions aux PME et aux exportateurs. Le programme de garanties à l'exportation est un mécanisme de garantie temporaire qui couvre les avances de fonds de roulement et les prêts d'investissement consentis aux exportateurs danois. EKF peut émettre des garanties à concurrence de 2 milliards DKK. Dans le cadre de ce mécanisme, EKF garantit jusqu'à 80 % des avances de fonds de roulement et prêts d'investissement obtenus par les exportateurs et leurs sous-traitants auprès des banques. En 2010, sur l'enveloppe de 2 milliards DKK allouée aux garanties, 650 millions DKK avaient été engagés. Par ailleurs, un mécanisme de réassurance facilitera les exportations nécessitant des crédits à court terme. Il a vocation à remédier aux problèmes rencontrés par les entreprises lorsqu'elles cherchent à s'assurer contre le risque de non-paiement auprès d'assureurs privés. Ce dispositif de réassurance public a enregistré une forte demande. Près de 450 exportateurs ont souhaité en bénéficier. Au 21 décembre 2010, 1.6 milliard DKK avaient été engagés. EKF estime que les exportations couvertes par le dispositif représentent entre 4 et 5 milliards DKK par an.

Enfin, en janvier 2011, le gouvernement a conclu un accord avec le secteur des fonds de pension pour qu'il apporte 5 milliards DKK de capital-risque à des entreprises présentant un potentiel de croissance. Parallèlement, il a créé trois dispositifs de prêt et de garantie. Ces mesures permettront de renforcer le marché du capital-risque à hauteur de 10 milliards DKK au cours des années à venir.

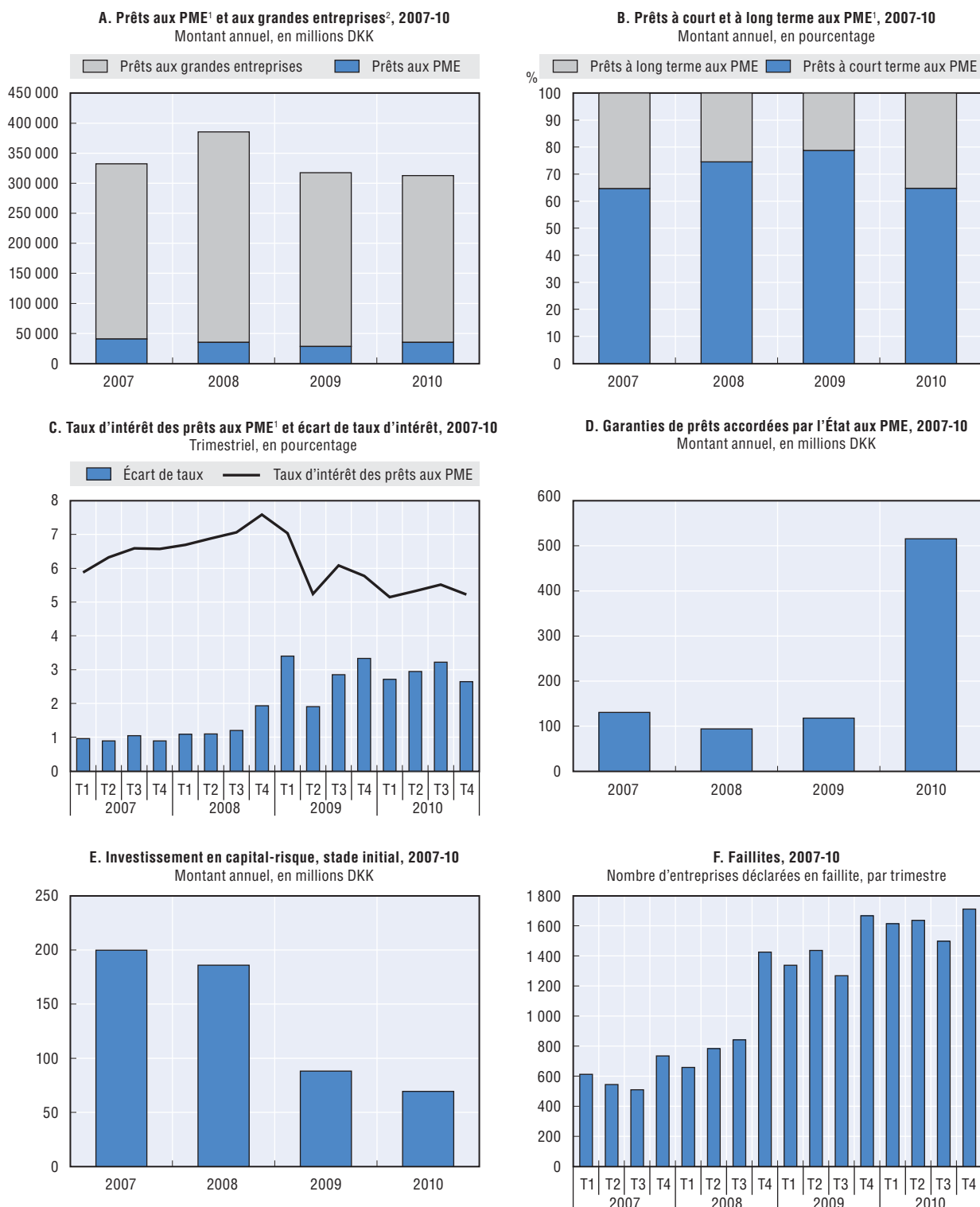
Tableau 4.17. **Financement des PME et des entrepreneurs :
Tableau de bord pour le Danemark, 2007-10**

Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010
Endettement					
Prêts aux PME	Millions DKK	40 847	35 235	28 458	34 981
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions DKK	332 336	385 286	317 460	312 638
Part des prêts aux PME	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	12.3	9.1	9.0	11.2
Prêts à court terme aux PME	Millions DKK	26 426	26 274	22 423	22 668
Prêts à long terme aux PME	Millions DKK	14 421	8 961	6 035	12 313
Total des prêts à court et à long terme aux PME	Millions DKK	40 847	35 235	28 458	34 981
Part des prêts à court terme aux PME	En % de l'ensemble des prêts à court et à long terme aux PME	64.7	74.6	78.8	64.8
Garanties de prêts accordées par l'État aux PME	Millions DKK	130.5	93.8	117.8	515.6
Taux d'intérêt des prêts aux PME	%	6.57	7.59	5.77	5.22
Écart de taux d'intérêt	%	0.89	1.93	3.33	2.65
Apports de fonds propres					
Capital-risque, stade initial	Millions EUR	199.8	186.0	88.0	69.4
Capital risque, stade initial	Taux de croissance en glissement annuel, en %	..	-6.9	-52.7	-21.1
Autres					
Retards de paiement	Nombre moyen de jours	7.2	6.1	12.0	12.0
Faillites, total	Nombre	2 401	3 709	5 710	6 461
Faillites	Variation en glissement annuel, en %	..	54.5	53.9	13.2
Faillites	Pour 10 000 entreprises	24	46	55	..

Source : Voir le tableau 4.18 « Définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour le Danemark ».

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771279>

Graphique 4.8. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat au Danemark



1. Pour les prêts d'un montant inférieur à 1 million EUR.
2. Pour les prêts d'un montant supérieur à 1 million EUR.

Source : Parties A, B et C : Banque du Danemark. Partie D : Vækstfonden. Partie E : EVCA. Partie F : Office statistique national danois.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770386>

Tableau 4.18. **Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour le Danemark**

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Nouveaux prêts (flux), prêts d'un montant inférieur à 1 million EUR.	Banque du Danemark (Nationalbanken).
Ensemble des prêts aux entreprises	Nouveaux prêts (flux).	Banque du Danemark (Nationalbanken).
Prêts à court terme aux PME	Nouveaux prêts d'un montant inférieur à 1 million EUR, période de remboursement à taux fixe d'une durée inférieure ou égale à un an.	Banque du Danemark (Nationalbanken).
Prêts à long terme aux PME	Nouveaux prêts d'un montant inférieur à 1 million EUR, période de remboursement à taux fixe d'une durée supérieure à un an.	Banque centrale du Danemark (Nationalbanken).
Garanties de prêts accordées par l'État aux PME	Prêts garantis par l'État en faveur des entreprises employant 250 salariés au maximum, stocks ou flux.	Vækstfonden.
Taux d'intérêt des prêts aux PME	Taux d'intérêt annuel moyen appliqué aux nouveaux prêts, taux de base plus prime de risque ; pour une durée inférieure à un an et un montant inférieur à 1 million EUR.	Banque du Danemark (Nationalbanken).
Écart de taux d'intérêt	Écart entre le taux appliqué aux petites entreprises et le taux appliqué aux grandes entreprises ; pour une durée inférieure à un an et un montant inférieur à 1 million EUR et supérieur ou égal à 1 million EUR.	Banque du Danemark (Nationalbanken).
Apports de fonds propres		
Capital-risque, stade initial	Montant effectivement investi au Danemark aux premiers stades de la vie des entreprises.	EVCA.
Autres		
Retards de paiement	Pour 2008, 2009 et 2010, nombre moyen de jours de retard pour les transactions entre entreprises. Pour 2007, nombre moyen de jours de retard pour les transactions entre entreprises, entre entreprises et particuliers et entre entreprises et administrations. Ensemble des entreprises.	Intrum Justitia, Indice de paiement européen 2008, 2009 et 2010.
Faillites, total	Nombre d'entreprises déclarées en faillite.	Office statistique national du Danemark.
Faillites (pour 10 000 entreprises)	Nombre d'entreprises en faillite pour 10 000 entreprises.	Office statistique national du Danemark

Références

OCDE (2010), « Assessment of government support programmes for SMEs' and entrepreneurs' access to finance in the global crisis », OCDE, Paris.

Ministère de l'Économie et des Entreprises (2011), « Developments in credit availability in Denmark in the first half of 2010 », 11 janvier.

Ministère de l'Économie et des Entreprises (2011), « Developments in credit availability in Denmark in the second half of 2010 », 29 juin.

États-Unis

Prêts aux PME

L'Agence américaine chargée des petites entreprises (*United States Small Business Administration – USSBA*) a adopté une définition assez large, puisqu'elle considère comme PME toute entreprise qui emploie au maximum 500 salariés¹. Ces entreprises, au nombre de 5 millions, représentent 99 % de l'ensemble des entreprises. Elles emploient un peu plus de la moitié de la main-d'œuvre du secteur privé, versent environ 44 % de l'ensemble des rémunérations du secteur privé, génèrent quelque 65 % du total net des emplois créés dans le secteur privé et sont à l'origine de plus de la moitié du produit intérieur brut privé hors secteur agricole².

Tableau 4.19. Répartition des entreprises¹ aux États-Unis, 2009

Par taille		
Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre	%
Ensemble des entreprises	5 088 114	100.0
PME (1-499)	5 067 879	99.6
<i>Micro (1-9)</i>	<i>3 851 578</i>	<i>75.7</i>
<i>Petites (10-99)</i>	<i>1 130 064</i>	<i>22.2</i>
<i>Moyennes (100-499)</i>	<i>86 237</i>	<i>1.7</i>
Grandes entreprises (500 et plus)	20 235	0.4

1. Une entreprise est une organisation commerciale consistant en un ou plusieurs établissements sis aux États-Unis et dont le capital appartient, en tout ou partie, à la même entité. Dans le cas d'une entreprise ne comptant qu'un seul établissement, l'entreprise et l'établissement désignent la même entité. Pour plus d'informations, voir : www.ces.census.gov/index.php/bds/bds_database_list.

Source : US Census Bureau, Business Dynamics Statistics.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771298>

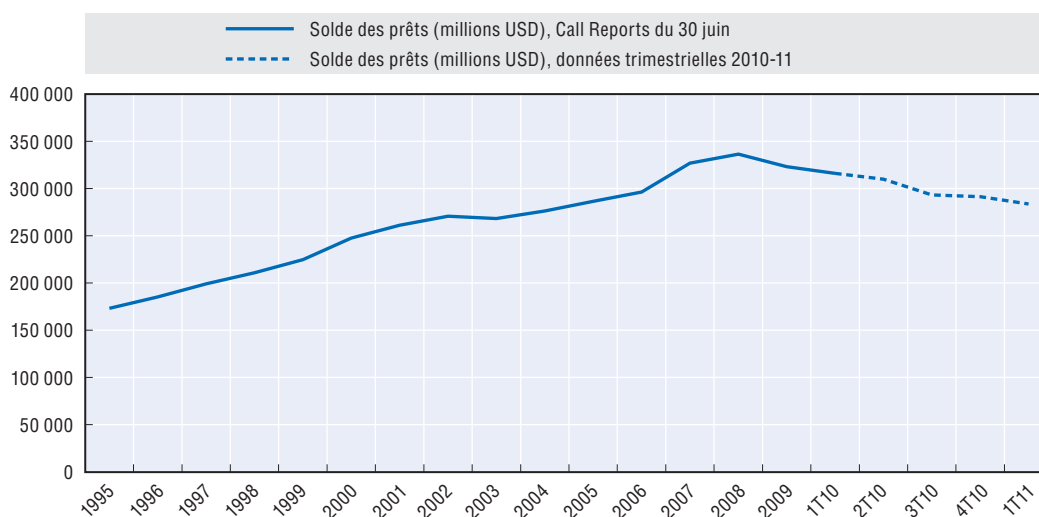
Le manque de données significatives exclut une analyse détaillée de l'évolution de la demande et de l'offre de crédit aux PME. C'est particulièrement vrai pour les données à haute fréquence sur les petites entreprises non cotées³. Cette absence de données empêche notamment de mieux comprendre l'incidence de la récente contraction du crédit sur le marché du crédit aux PME⁴. En dépit de ces limites, il est clair que les prêts accordés aux PME ont enregistré une baisse prononcée. Il est toutefois moins évident de déterminer si les prêts aux grandes entreprises se sont contractés au même rythme. D'une part, les données de la Réserve fédérale semblent indiquer que cette contraction a été plus marquée pour les petites entreprises que pour les grandes. D'autre part, les données de la *Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC)* laissent penser que la contraction du crédit a été tout aussi grave pour ces deux types d'entreprises.

Malheureusement, ces statistiques sur les prêts sont des indices de diffusion non pondérés, et ne donnent donc aucune information sur le niveau ou la variation en volume des prêts accordés par ces établissements. Au mieux, on peut en déduire la direction générale des changements intervenus dans le volume de l'offre de crédit.

Les rapports (*Call Reports*) de la société fédérale d'assurance des dépôts (*Federal Deposit Insurance Corporation – FDIC*) donnent une idée du volume des prêts accordés aux PME par les établissements collectant des dépôts, lesquels fournissent environ 64 % du crédit traditionnel aux petites entreprises⁵. Ces rapports présentent en effet le solde des prêts en fin de trimestre figurant dans les livres de ces établissements. Ces séries de données montrent que, au deuxième trimestre de 2011, les prêts détenus par les établissements de dépôts avaient diminué pour passer à 607 milliards USD, soit une baisse de 15 % par rapport au pic de 711 milliards USD observé à la fin du deuxième trimestre de 2008.

Graphique 4.9. **Solde des prêts des établissements de dépôts – prêts commerciaux et industriels inférieurs à 1 million USD**

En millions USD



Source : FDIC, Call Reports.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770405>


Il est très probable que cette série de données sous-estime la baisse des prêts accordés aux PME par ces établissements. En effet, pour les prêts de faible montant, les soldes en fin de trimestre ne correspondent pas aux prêts accordés par ces établissements pendant le trimestre. Pour l'essentiel, il s'agit de données d'inventaire qui sont souvent désignées à tort comme des données concernant l'offre. Ainsi, avant la crise, lorsque les marchés secondaires étaient florissants, les établissements financiers pouvaient facilement placer les prêts qu'ils avaient produits pendant le trimestre, ce qui n'apparaissait pratiquement pas dans leur solde en fin de trimestre⁶.

La FDIC déclare deux types de prêts aux PME : 1) les prêts garantis par des biens non agricoles et non résidentiels, dénommés prêts à l'immobilier commercial (*commercial real estate – CRE*) ; et 2) les prêts dits « commerciaux et industriels » (*commercial and industrial – C&I*)⁷. Les prêts aux PME sont définis comme des prêts inférieurs à 1 million USD. Ces prêts sont subdivisés en trois catégories : jusqu'à 100 000 USD, de 100 000 à 250 000 USD, et de 250 000 à 1 million USD (voir tableau 4.20).

Tableau 4.20. **Encours des prêts accordés aux PME par les établissements de dépôts, 2005-10**
Par type et taille de prêt, milliards USD, montant nominal

Type de prêt et taille de l'organisation	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Variation 2009-10	
							Différence	%
Immobilier commercial (CRE)								
100 000 USD ou moins	29.9	28.7	28.4	28.5	26.4	22.1	-4.3	-16.3
100 000 à 250 000 USD	62.4	65.0	68.8	68.6	67.1	59.6	-7.5	-11.2
250 000 à 1 million USD	222.8	244.2	262.8	277.9	278.4	260.5	-17.9	-6.4
Total des prêts CRE	315.1	337.9	360.1	375.0	372.0	342.3	-29.8	-8.0
Commerciaux et industriels (C&I)								
100 000 USD ou moins	108.3	117.0	131.2	141.7	134.5	137.2	2.7	2.0
100 000 à 250 000 USD	54.5	54.7	57.5	57.3	55.1	21.2	-3.9	-7.1
250 000 à 1 million USD	123.5	124.6	138.0	137.4	133.6	121.6	-12.0	-9.0
Total des prêts C&I	286.4	296.3	326.7	336.4	323.2	309.9	-13.3	-4.1
Total des prêts aux PME (1 million USD au maximum)	601.5	634.2	686.8	711.5	695.2	652.2	-43.0	-6.2
Total des prêts aux grandes entreprises (plus de 1 million USD)	1 223.9	1 386.9	1 536.8	1 797.8	1 755.3	1 599.1	-156.2	-8.9
Total des prêts aux entreprises	1 825.3	2 021.0	2 223.5	2 509.3	2 450.6	2 251.3	-199.2	-8.1
Total de l'actif des établissements de dépôts bailleurs de fonds	9 461.7	10 261.3	10 789.9	11 708.4	11 905.1	11 707.5	-197.6	-1.7
Nombre de BHC et de bailleurs de fonds indépendants	7 662	7 594	7 456	7 360	7 224	7 023	-201.0	-2.8

Source : Federal Deposit Insurance Corporation, « Statistics on Depository Institutions », juin 2005 à juin 2010.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771317>

Les prêts CRE et C&I aux PME ont diminué respectivement de 8.0 % et 4.1 % sur la période 2009-10. Cette série de données indique qu'entre 2009 et 2010, l'encours de prêts aux grandes entreprises a reculé de 8.9 %, tandis que l'encours total de prêts aux PME baissait de 6.2 %.


Prêts aux PME par taille d'établissement prêteur

Quelle que soit leur taille, tous les bailleurs de fonds ont enregistré une baisse de leur encours de prêts aux PME entre 2009 et 2010 (voir tableau 4.21). Ce sont les très gros bailleurs de fonds, dont l'actif dépasse 50 milliards USD, qui ont accusé la plus forte chute en volume, avec un recul de plus de 18 milliards USD.

Tableau 4.21. **Encours des prêts aux PME, 2005-10**
Par taille de l'établissement prêteur, en milliards USD, montant nominal

Type de prêt et taille de l'organisation	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Variation 2009-10	
							Différence	%
Établissements prêteurs, par taille de l'actif total								
Moins de 100 millions USD	30.9	29.8	27.3	25.3	23.7	21.9	-1.8	-7.6
100 millions à 499.9 millions USD	129.8	130.8	129.1	130.8	129.8	125.0	-4.8	-3.7
500 millions à 999.9 millions USD	54.8	59.7	62.0	66.4	65.0	62.7	-2.3	-3.6
1 milliard à 9.9 milliards USD	120.6	129.1	137.8	145.6	137.0	127.7	-9.4	-6.8
10 milliards à 49.9 milliards USD	77.6	76.1	88.1	74.4	69.2	62.7	-6.5	-9.4
50 milliards USD et plus	187.8	208.7	242.5	269.0	270.5	252.4	-18.2	-6.7
Total des prêts aux PME	601.5	634.2	686.8	700.5	695.2	652.2	-43.0	-6.2

Source : Federal Deposit Insurance Corporation, « Statistics on Depository Institutions », juin 2005 à juin 2010.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771336>


L'encours total des prêts aux PME a diminué de 3.4 % entre 2009 et 2010, principalement sous l'effet de la baisse des prêts commerciaux et industriels de moins de 100 000 USD, dits « microprêts » (voir tableau 4.22). Ces microprêts C&I représentaient en effet quelque 88 % des prêts aux PME, et plus de 80 % de la baisse du nombre des prêts aux PME.

Tableau 4.22. **Nombre de prêts aux PME en cours, 2005-10**

Par type de prêt, en millions de prêts

Type de prêt et taille de l'organisation	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Variation 2009-10	
							Différence	%
Immobilier commercial (CRE)								
100 000 USD ou moins	0.68	0.64	0.71	0.64	0.59	0.56	-0.03	-5.8
100 000 à 250 000 USD	0.47	0.72	1.11	0.51	0.51	0.46	-0.05	-9.0
250 000 à 1 million USD	0.57	0.58	0.64	0.70	0.69	0.71	0.02	2.7
Total des prêts CRE	1.71	1.95	2.46	1.84	1.79	1.73	-0.06	-3.4
Commerciaux et industriels (C&I)								
100 000 USD ou moins	18.37	18.38	20.93	24.37	20.37	19.73	-0.64	-3.2
100 000 à 250 000 USD	0.54	0.52	0.62	0.55	0.54	0.51	-0.03	-5.6
250 000 à 1 million USD	0.41	0.41	0.52	0.46	0.47	0.41	-0.06	-12.4
Total des prêts C&I	19.32	19.32	22.07	35.38	21.39	20.66	-0.73	-3.4
Total des prêts aux PME	21.03	21.26	24.53	27.22	23.18	22.39	-0.79	-3.4

Source : Federal Deposit Insurance Corporation, « Statistics on Depository Institutions », juin 2005 à juin 2010.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771355>

Les très gros bailleurs de fonds détenaient plus de 16 milliards USD, soit 72 % de l'ensemble des prêts aux PME en 2010, et constituaient l'un des deux groupes de bailleurs de fonds ayant vu croître leur nombre de prêts aux PME. Chez les très gros bailleurs, l'accroissement des prêts était surtout le fait de l'activité sur cartes de crédit.


Il existe deux ratios de concentration des prêts aux PME. Le premier est le rapport entre l'encours total des prêts aux PME et le total de l'actif de l'établissement prêteur, ici dénommé « ratio d'actif total ». Celui-ci a diminué régulièrement, passant de 16.9 % en 2005 à 15.3 % en 2010 (voir tableau 4.23). La tendance indique que les petites entreprises ont un peu plus de difficultés à soutenir la concurrence avec les autres utilisations du capital détenu par les établissements prêteurs.

Tableau 4.23. **Nombre de prêts aux PME en cours accordés par les établissements de dépôts, 2005-10**

Par taille de l'établissement prêteur, en millions de prêts

Type de prêt et taille de l'organisation	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Variation 2009-10	
							Différence	%
Établissements prêteurs, par taille de l'actif total								
Moins de 100 millions USD	0.49	0.47	0.44	0.41	0.41	0.31	-0.10	-24.7
100 millions à 499.9 millions USD	1.45	1.66	2.01	1.41	1.38	1.23	-0.15	-10.7
500 millions à 999.9 millions USD	1.86	2.00	1.86	1.83	1.85	1.94	0.09	4.8
1 milliard à 9.9 milliards USD	3.05	2.81	4.91	5.17	1.22	1.14	-0.08	-6.7
10 milliards à 49.9 milliards USD	4.61	2.55	3.03	3.46	3.19	1.56	-1.63	-51.2
50 milliards USD et plus	9.57	11.79	12.28	14.95	15.13	16.21	1.08	7.1
Total des prêts aux PME	21.03	21.26	24.53	27.22	23.18	22.39	-0.79	-3.4

Note : Federal Deposit Insurance Corporation, « Statistics on Depository Institutions », juin 2005 à juin 2010.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771374>

Le second ratio est le rapport entre l'encours total des prêts aux PME et l'ensemble des prêts aux entreprises, ici dénommé « ratio total des prêts aux entreprises » (voir tableau 4.25), qui correspond à la part des PME dans le total des prêts aux entreprises, indicateur utilisé dans le Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat. Ce ratio a lui aussi reculé, passant d'environ 77 % en 2005 à moins de 69 % en 2010.

Tableau 4.24. Ratio encours des prêts aux PME/encours du total de l'actif des établissements de dépôts, 2005-10

Par taille de l'établissement prêteur, ratio (pourcentage)

Type de prêt et taille de l'organisation	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Variation 2009-10	
							Différence	%
Établissements prêteurs, par taille de l'actif total								
Moins de 100 millions USD	16.36	16.30	15.77	15.94	15.82	15.36	-0.46	-2.9
100 millions à 499.9 millions USD	18.78	18.59	18.30	17.94	17.43	16.72	-0.71	-4.1
500 millions à 999.9 millions USD	15.01	14.82	14.69	14.63	14.06	13.78	-0.28	-2.0
1 milliard à 9.9 milliards USD	11.35	11.70	11.74	11.48	10.75	10.21	-0.54	-5.0
10 milliards à 49.9 milliards USD	5.65	5.65	6.33	6.18	6.53	6.07	-0.46	-7.0
50 milliards USD et plus	4.42	4.33	4.18	4.48	4.84	4.68	-0.16	-3.3
Total des prêts aux PME	16.85	16.72	16.37	16.27	15.89	15.34	-0.55	-3.5

Source : Federal Deposit Insurance Corporation, « Statistics on Depository Institutions », juin 2005 à juin 2010.



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771393>

Tableau 4.25. Ratio encours des prêts aux PME/encours de l'ensemble des prêts accordés aux entreprises par les établissements de dépôts, 2005-10

Par taille de l'établissement prêteur, ratio (pourcentage)

Type de prêt et taille de l'organisation	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Variation 2009-10	
							Différence	%
Établissements prêteurs, par taille de l'actif total								
Moins de 100 millions USD	89.42	88.73	87.12	85.90	86.29	86.95	0.66	0.8
100 millions à 499.9 millions USD	74.67	73.62	71.85	69.68	68.03	66.56	-1.47	-2.2
500 millions à 999.9 millions USD	56.31	55.14	54.72	51.95	49.91	49.02	-0.88	-1.8
1 milliard à 9.9 milliards USD	42.88	43.32	41.99	40.49	38.48	36.83	-1.65	-4.3
10 milliards à 49.9 milliards USD	31.36	30.94	33.04	31.44	28.64	26.22	-2.42	-8.4
50 milliards USD et plus	25.69	23.59	18.89	18.47	22.10	25.76	3.65	16.5
Total des prêts aux PME	77.45	76.09	74.07	71.57	70.02	68.99	-1.03	-1.5

Source : Federal Deposit Insurance Corporation, « Statistics on Depository Institutions », juin 2005 à juin 2010.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771412>

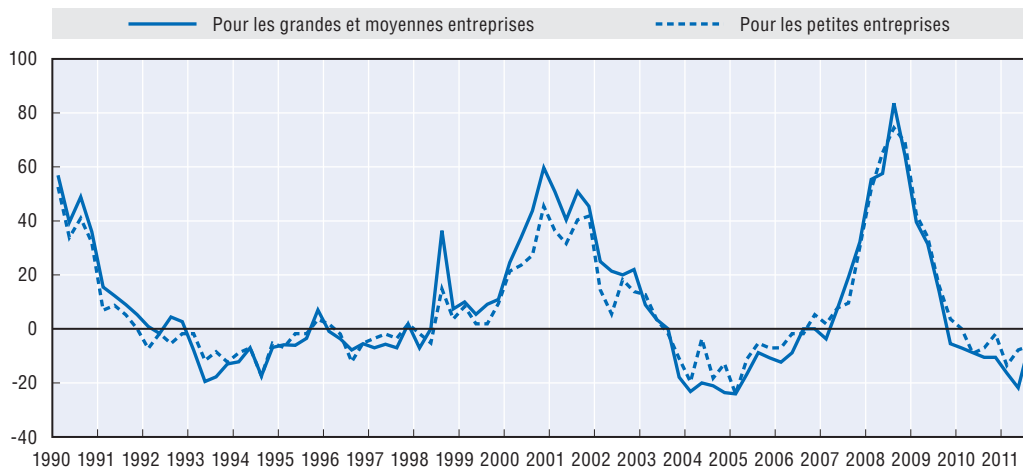
Conditions du crédit aux PME

Une analyse détaillée de l'Enquête d'opinion auprès des chargés de prêt sur les pratiques des banques en matière de crédit, menée par la Réserve fédérale, indique que durant ce cycle, les établissements financiers ont durci leurs conditions de crédit à l'égard des petites entreprises pendant cinq trimestres de plus qu'ils ne l'ont fait pour les grandes entreprises (voir graphique 4.10)⁸. Ce comportement est l'inverse de celui qu'on avait observé pendant le cycle 2000-01 de resserrement du crédit, durant lequel les établissements financiers avaient concentré les restrictions sur les grandes entreprises.

Les taux d'intérêt des prêts ont diminué, quel que soit leur montant, mais l'écart s'établissait en 2010 à 1.2 %. La proportion de PME qui ont dû fournir une sûreté est passée de 84 % (2007) à 89 % (2009). Par contre, 48.5 % seulement des grandes entreprises ont dû fournir une sûreté en 2009.

Graphique 4.10. Enquête d'opinion auprès des chargés de prêt sur les pratiques bancaires en matière de crédit, 1990-2011

Par taille d'entreprise, pourcentage net de banques ayant durci leurs critères d'octroi de prêts C&I



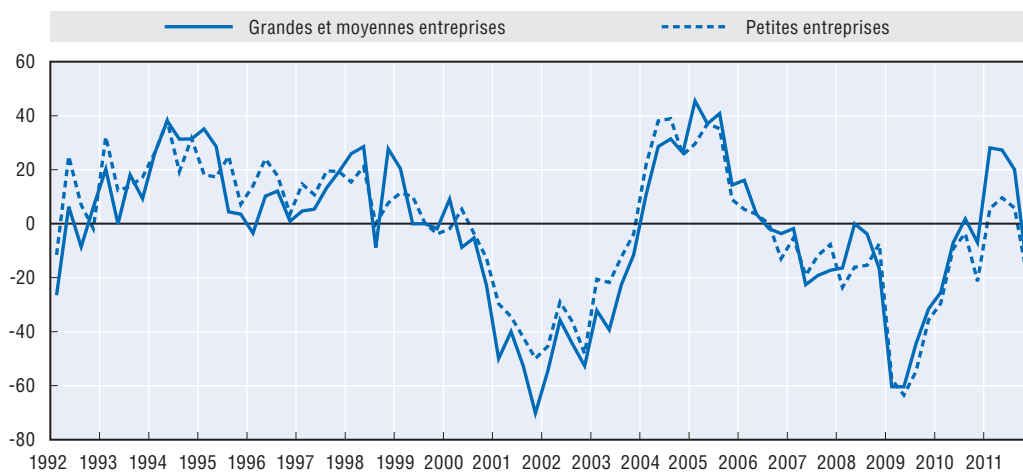
Source : Réserve fédérale, Enquête d'opinion auprès des chargés de prêt sur les pratiques des banques en matière de crédit. StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932770424>

Demande de crédit de la part des PME

Les données disponibles sur la demande de crédit de la part des PME sont tout aussi limitées, voire davantage. Les rares données disponibles indiquent que la demande s'est considérablement contractée pendant la récession (voir graphiques 4.11 et 4.12). Les deux principales sources de données sur la demande de crédit présentent pourtant des conclusions contradictoires sur la question de savoir si la demande de crédit a rebondi après la fin de la récession, en juillet 2009. Les données de la Réserve fédérale indiquent que la demande de crédit de la part des petites comme des grandes entreprises a suivi un schéma typique de contraction cyclique, suivi d'une reprise à la fin de la récession. Les données émanant de la National Federation of Independent Business (NFIB) montrent toutefois que la demande de crédit de la part des PME a continué à diminuer après la fin de la récession.

Graphique 4.11. Demande de prêts commerciaux et industriels, 1992-2011

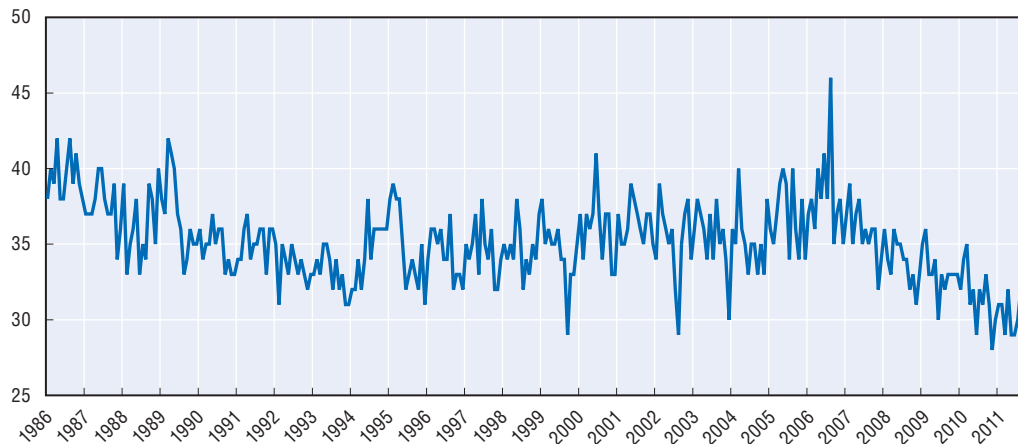
Par taille d'entreprise, pourcentage net de personnes interrogées signalant une reprise de la demande




Source : Réserve fédérale, Enquête d'opinion auprès des chargés de prêt sur les pratiques des banques en matière de crédit. StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932770443>

Graphique 4.12. **Pourcentage de PME ayant contracté au moins un emprunt pendant le trimestre, 1986-2011**

Données mensuelles (ajustées des variations saisonnières), en pourcentage



Source : National Federation of Independent Business (NFIB), « Small Business Economic Trends ».

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770462>

Autres indicateurs

Les faillites ont plus que doublé entre 2007 et 2009, année où elles ont atteint un sommet, à 60 837. Elles restaient à un niveau anormalement élevé en 2010, avec 56 282 faillites d'entreprises.

Apports de fonds propres

L'éclatement de la bulle Internet de 2001 et les pertes enregistrées par les investisseurs privés ont entraîné un effondrement des financements par les investisseurs-tuteurs et les investisseurs en capital-risque, et leur niveau ne s'était pas rétabli en 2010.

Réponse des pouvoirs publics

L'USSBA travaille avec quelque 5 000 banques et coopératives d'épargne et de crédit, environ 250 sociétés de développement communautaire, plus de 170 intermédiaires financiers à but non lucratif et établissements financiers de développement communautaire, ainsi qu'environ 300 sociétés agréées de financement des PME. Le programme d'accès aux capitaux de l'USSBA (*Capital Access Program*) comporte plusieurs grands sous-programmes qui fournissent des garanties et un cofinancement pour une large gamme de produits destinés à répondre aux divers besoins de financement des PME tout au long de leur cycle de vie, des petites entreprises en démarrage jusqu'aux entreprises bien établies⁹.


Le plus grand de ces dispositifs, le programme de prêts 7(a) [*7(a) Loan Program*], fournit des garanties pour les prêts destinés à alimenter le fonds de roulement des petites entreprises, nouvelles et existantes, à hauteur de 5.0 millions USD. Le deuxième dispositif, en volume, le *Certified Development Corporation 504 Loan Program*, offre des garanties et un cofinancement pour les prêts d'un montant maximum de 5.0 millions USD destinés à l'acquisition d'immobilisations.

La crise économique et financière de 2008-09 a eu un impact prononcé sur les programmes d'accès aux capitaux de l'USSBA. Le volume de ses deux principaux programmes de garantie de prêt a diminué, passant d'une moyenne mensuelle de

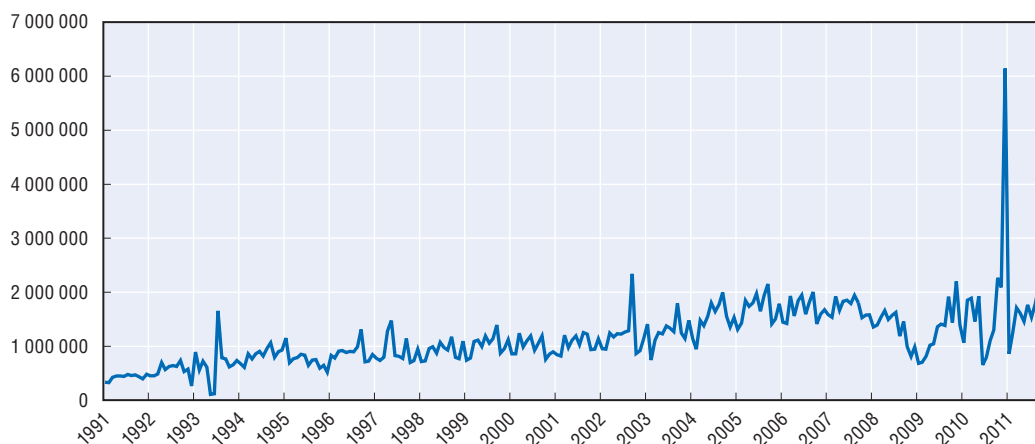
Tableau 4.26. Programmes de garantie de prêt 7(a) et 504 de l'USSBA, 2000-10

	Nombre	Glissement annuel, %	Montant (millions USD)	Glissement annuel, %
2000	47 369	-4	11 903	-4
2001	49 551	5	12 670	6
2002	60 844	23	14 573	15
2003	79 369	30	15 380	6
2004	94 069	19	18 147	18
2005	103 370	10	20 534	13
2006	109 941	6	20 236	-1
2007	107 567	-2	20 611	2
2008	65 519	-39	16 064	-22
2009	57 020	-13	15 366	-4
2010	66 059	16	22 536	47

Source : USSBA.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771431>**Graphique 4.13. Montant brut des garanties de prêt, total des programmes 7(a) et 504, 1990-2011**

En milliers USD



Source : USSBA.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770481>

1.7 milliard USD pendant la période 2005-07 à un point bas mensuel de 687 millions USD, soit un recul d'environ 60 %. Le volume moyen de ces deux programmes est revenu à 1.4 milliard USD après des interventions majeures du gouvernement fédéral.

Pour obtenir ce rebond en volume, l'USSBA a d'une part offert des incitations supplémentaires aux établissements financiers, et d'autre part contribué à raviver le marché secondaire pour les prêts de l'USSBA.

L'agence a utilisé les financements supplémentaires autorisés par le Congrès pour accroître temporairement ses garanties, qui sont passées d'environ 75 % à 90 % de chaque prêt garanti par l'USSBA¹⁰. Elle a également, à titre temporaire, réduit ou éliminé les frais de traitement qu'elle facture aux établissements financiers participant à ses programmes de garantie de prêt, et relevé ses plafonds de prêt.


Le second problème auquel l'USSBA devait faire face était que, sous l'effet de la perte de confiance sur le marché interbancaire, les volumes échangés sur le marché secondaire des prêts 7(a) se sont effondrés, tout comme sur le marché des billets de trésorerie. Quelque 40 % des prêts garantis au titre du programme 7(a) sont vendus sur le marché secondaire.

Ce marché s'est effondré au second semestre de 2008, passant d'une moyenne mensuelle d'environ 328 millions USD à environ 100 millions USD en janvier 2009. En réaction, le Président des États-Unis a annoncé le 16 mars 2009 que, dans le cadre du plan de stabilité financière, le Trésor américain allait racheter 15 milliards USD de prêts USSBA sur le marché secondaire¹¹. À travers ce programme, le gouvernement devient acquéreur en dernier ressort pour ces prêts récents.

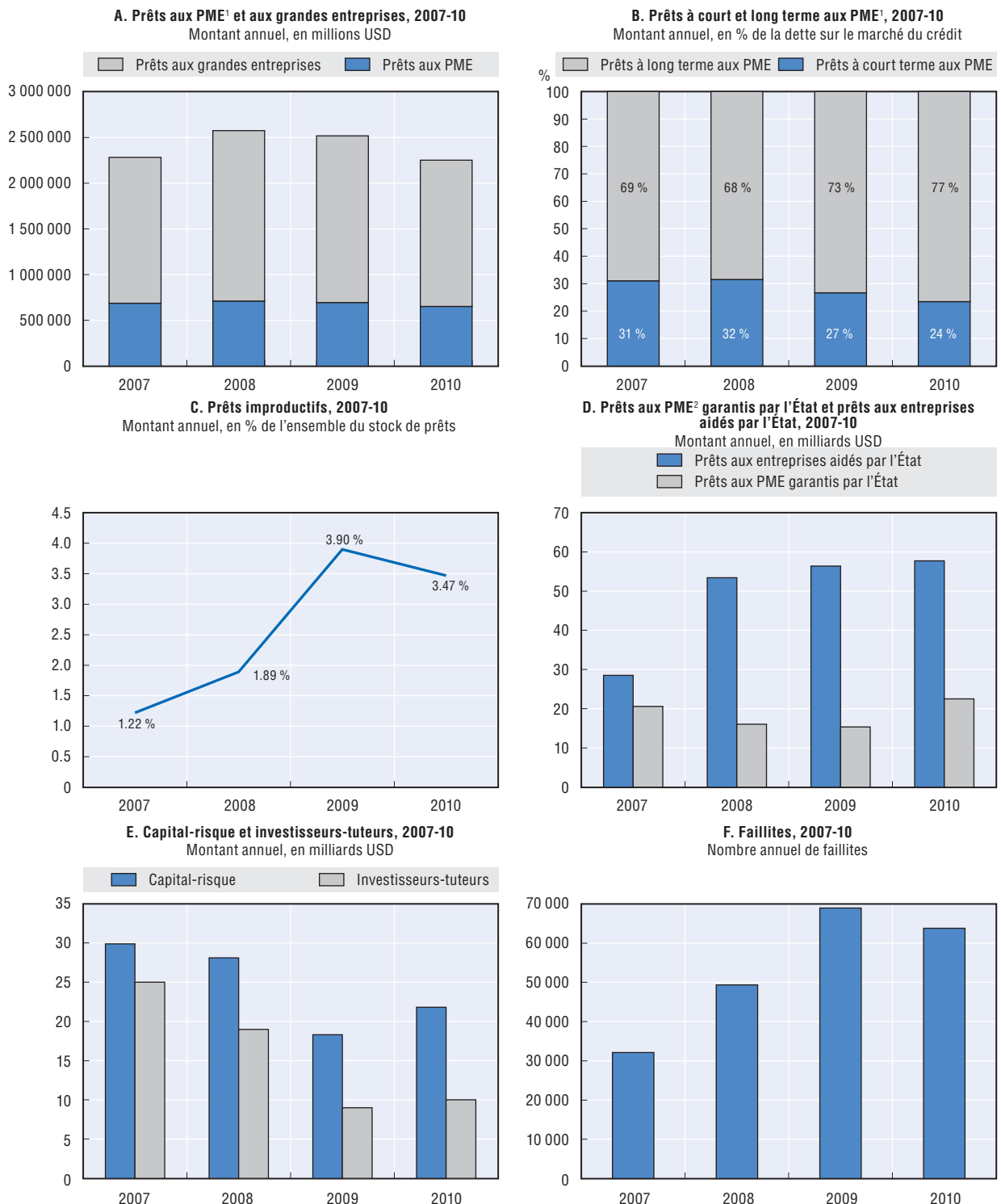
**Tableau 4.27. Financement des PME et des entrepreneurs :
Tableau de bord pour les États-Unis, 2007-10**

Indicateurs	Unité	2007	2008	2009	2010
Endettement					
Prêts aux PME	Millions USD	686 760	711 453	695 227	652 259
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions USD	2 280 385	2 572 667	2 517 001	2 251 300
Prêts aux PME	% de l'ensemble des prêts aux entreprises	30.1	27.7	27.6	29.0
Prêts à court terme aux PME	% de la dette sur le marché du crédit	31.1	31.6	26.7	23.5
Prêts aux entreprises aidés par l'État	Milliards USD	28.5	53.4	56.4	57.7
Prêts aux PME garantis par l'État	Milliards USD	20.6	16.1	15.4	22.5
Ratio prêts PME accordés/demandés	%	71.8	66.6
Ensemble des prêts improductifs	% du stock de prêts	1.22	1.89	3.90	3.47
Taux d'intérêt, prêts < 100 000 USD	%	7.7	5.8	5.3	5.4
Taux d'intérêt, prêts compris entre 100 000 et 499 000 USD	%	7.1	5.2	4.5	4.7
Taux d'intérêt, prêts compris entre					
500 000 et 999 999 USD	%	7.8	4.3	3.8	4.2
Sûretés, prêts < 100 000 USD	% des prêts garantis par une sûreté	84.2	84.7	89.2	..
Sûretés, prêts compris entre 100 000 et 999 999 USD	% des prêts garantis par une sûreté	76.4	70.9	77.6	..
Sûretés, prêts compris entre 1 000 000 et 999 999 999 USD	% des prêts garantis par une sûreté	46.7	42	48.5	..
Apports de fonds propres					
Capital-risque	Milliards USD	30	28	18	22
Capital-risque	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	-6	-35	19
Autres indicateurs					
Ensemble des faillites	Nombre	28 322	43 546	60 837	56 282
Ensemble des faillites	Taux de croissance en glissement annuel, %		53.8	39.7	-7.5

Source : Voir le tableau 4.28 « Définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour les États-Unis ».

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771450>

Graphique 4.14. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat aux États-Unis



1. Pour des prêts jusqu'à 1 million USD.

2. Sous forme de prêts accordés dans le cadre du programme de prêts 7(a) pour les petites entreprises.

Source : Partie A : FDIC, Call Reports, rapports consolidés sur les conditions d'activité et les résultats des banques et des établissements d'épargne. Partie B : Réserve fédérale, Flow of Funds Accounts of the United States. Partie C : Conseil de la Réserve fédérale. Partie D : Réserve fédérale et USSBA. Partie E : PwC Money Tree Survey, Venture Capital Association and Center for Venture Research. Partie F : Direction administrative des tribunaux américains : dépôts de bilan de sociétés.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770500>

Tableau 4.28. **Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour les États-Unis**

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Solde des prêts détenus par les établissements financiers, prêts aux entreprises non financières, jusqu'à 1 million USD.	FDIC, <i>Call Reports</i> , rapports consolidés sur les conditions d'activité et les résultats des banques et des organismes d'épargne, rapports du 30 juin.
Ensemble des prêts aux entreprises	Solde des prêts détenus par les établissements financiers, prêts à l'immobilier commercial, prêts commerciaux et industriels et prêts à l'immobilier commercial non garantis par des biens immobiliers.	FDIC, <i>Call reports</i> .
Prêts à court terme aux PME	Prêts à des entreprises non financières d'une durée inférieure à un an, prêts jusqu'à 1 million USD, flux.	Réserve fédérale, <i>Flow of Funds Accounts of the United States</i> , tableau L102, ligne 43, « Short-term debt/credit market debt ».
Prêts aux entreprises aidés par l'État	Prêts aidés par l'État en faveur de petites entreprises.	Réserve fédérale, <i>Flow of Funds Reports</i> .
Prêts aux PME garantis par l'État	Valeur totale de l'encours des prêts garantis pour le fonds de roulement et le capital fixe. Prêts aux PME garantis par l'État par le biais du programme de prêts 7(a) aux petites entreprises, qui constitue le type de prêt le plus simple et le plus courant.	USSBA, programmes de garantie de prêt 7(a) et 504.
Ratio prêts PME accordés/demandés	Taux d'approbation.	Fondation Kauffman, <i>Firm Survey Micro Data</i> (microdonnées de l'enquête sur les entreprises).
Ensemble des prêts improductifs	Prêts bancaires commerciaux et industriels dont la date d'exigibilité est dépassée de 30 jours, tous montants confondus, en pourcentage du stock de prêts.	Conseil de la Réserve fédérale.
Taux d'intérêt, prêts < 100 000 USD	Moyenne annuelle calculée à partir des données trimestrielles.	Conseil de la Réserve fédérale, <i>Survey of Terms of Business Lending</i> (Enquête sur les modalités des prêts aux entreprises), Enquête E2.
Taux d'intérêt, prêts compris entre 100 000 et 499 000 USD	Moyenne annuelle calculée à partir des données trimestrielles.	Conseil de la Réserve fédérale, <i>Survey of Terms of Business Lending</i> (Enquête sur les modalités des prêts aux entreprises), Enquête E2.
Taux d'intérêt, prêts compris entre 500 000 et 999 999 USD	Moyenne annuelle calculée à partir des données trimestrielles.	Conseil de la Réserve fédérale, <i>Survey of Terms of Business Lending</i> (Enquête sur les modalités des prêts aux entreprises), Enquête E2.
Sûretés fournies par les PME (% de prêts garantis par une sûreté)	Pourcentage de prêts bénéficiant d'une sûreté.	Conseil de la Réserve fédérale, <i>Survey of Terms of Business Lending</i> (Enquête sur les modalités des prêts aux entreprises), Enquête E2.
Apports de fonds propres		
Capital-risque	Investissement dans l'ensemble des entreprises.	PwC Money Tree Survey, Venture Capital Association.
Autre indicateur		
Ensemble des faillites	Les données sur les faillites sont des chiffres pour 12 mois, au 30 septembre de chaque année, tous types d'entreprises confondus.	Direction administrative des tribunaux américains : dépôts de bilan.

Notes

1. L'USSBA applique deux méthodes différentes pour définir les PME. La première consiste à désigner comme « petite » toute entreprise employant moins de 500 salariés. Cette pratique date de la loi de 1953 sur les petites entreprises (*Small Business Act*). Cependant, cette même loi imposait à l'USSBA d'établir une taille standard qui « varierait pour tenir compte des différences entre les secteurs ». Par ailleurs, elle l'appelait à « soutenir les petites entreprises afin d'encourager et de renforcer leur compétitivité dans l'économie ». Ces deux considérations sont à la base de la méthodologie actuellement employée par l'USSBA pour déterminer les normes de taille applicables aux PME. Pour plus de précisions, voir : US Small Business Administration (2009), *SBA Size Standard Methodology*.
2. Pour plus d'informations sur l'importance des PME dans l'économie américaine, voir : US Small Business Administration, *Frequently Asked Questions*.
3. Par exemple, le *Federal Financial Institutions Examination Council* (FFIEC), dans le cadre de la loi de 1977 dite *Community Reinvestment Act*, publie une fois par an des données sur la production de prêts, y compris les prêts aux entreprises, telle que déclarée par divers établissements financiers. Pour plus d'informations, voir : FFIEC, www.ffiec.gov/.
4. Pour une discussion détaillée sur le manque de données relatives aux marchés du crédit aux PME et son incidence sur la définition des politiques en la matière, voir : Congressional Oversight Panel (2010).

5. Pour consulter des données sur les soldes détenus par les établissements de dépôts, voir : FDIC, *Call Reports*. Pour des données et une discussion sur la part du crédit fourni aux PME, voir : US Small Business Administration (2009), *Small Business in Focus: Finance*.
6. Par exemple, un établissement peut souscrire des prêts PME à hauteur de 100 millions USD pendant un trimestre, et en vendre la moitié sur le marché secondaire. Son bilan augmente alors de 50 millions USD. Au trimestre suivant, le même établissement peut ne souscrire de tels prêts qu'à hauteur de 75 millions USD, et n'en vendre que 25 millions USD sur le marché secondaire. Là encore, son bilan fera apparaître une augmentation de 50 millions USD. La position du bilan continue donc de progresser au rythme de 50 millions USD, alors qu'en réalité ses souscriptions de prêt ont diminué de 25 millions USD.
7. Cette section est fondée sur : US Small Business Administration Office of Advocacy, *Small Business lending in the United States*, 2009-10.
8. Voir : Conseil des gouverneurs du Système de réserve fédérale, Enquête d'opinion auprès des chargés de prêt sur les pratiques des banques en matière de crédit.
9. Pour plus d'informations sur les programmes de l'USSBA, voir : www.sba.gov.
10. L'USSBA fournit une série de garanties sous forme de différents produits. Pour avoir une vue d'ensemble de ces programmes, voir : US Small Business Administration, *Quick Reference to SBA Loan Guarantee Programs*.
11. La Réserve fédérale avait déjà commencé à racheter une partie des prêts garantis par l'USSBA en vertu du dispositif *Term Asset-Backed Securities Loan Facility* (TALF). Pour plus d'informations, voir : Conseil des gouverneurs du Système de réserve fédérale, *Term Asset-Backed Securities Loan Facility (TALF) Terms and Conditions*, www.federalreserve.gov/newsevents/press/monetary/monetary20081125a1.pdf, et White House Office of the Press Secretary (2010).

Références

- Conseil des gouverneurs du Système de réserve fédérale, « Senior Loan Officer Opinion Survey on Bank Lending Practices » (Enquête d'opinion auprès des chargés de prêt sur les pratiques des banques en matière de crédit).
- Congressional Oversight Panel (2010), « The Small Business Credit Crunch and the Impact of the TARP », <http://cybercemetery.unt.edu/archive/cop/20110402035902/http://cop.senate.gov/documents/cop-051310-report.pdf>.
- Federal Deposit Insurance Corporation, *Call Reports*, www.fdic.gov.
- Federal Financial Institutions Examination Council (FFIEC), www.ffiec.gov.
- National Federation of Independent Business (NFIB), *Small Business Economic Trends*.
- The White House Office of the Press Secretary (2009), « Remarks by the President to Small Business Owners, Community Lenders and Member of Congress », 16 mars, www.whitehouse.gov/the_press_office/Remarks-by-the-President-to-small-business-owners/.
- US Small Business Administration, « Frequently Asked Questions », www.sba.gov/advocacy/7495/8420.
- US Small Business Administration, « Quick Reference to SBA Loan Guarantee Programs », www.sba.gov/sites/default/files/files/LoanChartHQ20110728.pdf, accès le 10 octobre 2010.
- US Small Business Administration (2009), « SBA Size Standard Methodology », www.sba.gov/content/size-standards-methodology, accès le 10 octobre 2010.
- US Small Business Administration (2009), *Small Business in Focus: Finance*, <http://archive.sba.gov/advocacy/research/09finfocus.pdf>.
- US Small Business Administration Office of Advocacy, « Small Business lending in the United States, 2009-10 ».

Finlande

Prêts aux PME

En 2010, les PME représentaient 99.4 % (107 934 PME) des entreprises finlandaises et employaient quelque 60 % de la population active. Plus de 83 % d'entre elles étaient des microentreprises comptant de 1 à 9 salariés. Le total des prêts accordés aux entreprises a diminué au cours de la période triennale ans considérée (2007-09), mais a rebondi en 2010. Les prêts aux PME ont connu une baisse plus rapide encore entre 2007 et 2009 et ne se sont pas redressés en 2010. De ce fait, leur part dans le total des prêts a chuté, passant de 27.1 % (2007) à 14.4 % (2010)¹. Les PME ayant été ainsi confrontées à des conditions de crédit plus difficiles que les grandes entreprises, certaines d'entre elles ont sollicité l'aide de l'État. Comme on pouvait s'y attendre dans un contexte de récession, les prêts à long terme accordés aux PME ont connu une plus forte baisse que les prêts à court terme. Leur part dans l'ensemble des prêts aux PME est passée de 78.9 % (2007) à 74 % (2010).

Tableau 4.29. Répartition des entreprises en Finlande, 2010

Par taille

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	%
Ensemble des entreprises	108 548	100.0
PME (1-249)	107 934	99.4
<i>Micro (1-9)</i>	<i>91 099</i>	<i>83.9</i>
<i>Petites (10-49)</i>	<i>14 514</i>	<i>13.4</i>
<i>Moyennes (50-249)</i>	<i>2 321</i>	<i>2.1</i>
Grandes entreprises (250 et plus)	614	0.6

Note : Les données tiennent compte des entreprises de tous les secteurs (hors secteur primaire), hors entreprises sans salariés.

Source : Office statistique national de la Finlande (Statistiques sur les entreprises finlandaises [publication en ligne] et Enquête sur la population active [publication en ligne]).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771469>

Prêts aux PME demandés/accordés

Le montant des prêts accordés aux PME a fléchi au cours de la période 2007-10. Le montant total de nouveaux prêts aux PME s'est établi à 9.9 milliards EUR en 2009 et à 7.8 milliards EUR en 2010. Parallèlement, le pourcentage de PME sollicitant des prêts a connu une évolution inverse, passant d'une moyenne de 23 % à 29-30 % selon les secteurs. L'octroi de prêts aux PME a diminué, mais le pourcentage de PME sollicitant un prêt a augmenté. Par conséquent, le recul de l'octroi de prêts ne s'explique pas par une faiblesse de la demande. Le rapport entre prêts accordés et prêts demandés est considéré comme un bon indicateur du rationnement du crédit. En associant cet indicateur à la baisse de la part des prêts aux PME, il apparaît clairement que ces dernières se sont vu refuser des financements, alors que les grandes entreprises ont bénéficié d'un accès plus large au crédit.

Conditions du crédit aux PME

L'analyse des taux d'intérêt démontre une baisse du taux de base des prêts d'un montant inférieur à 1 million EUR, imputable à la politique monétaire. Dans le même temps, l'écart de taux d'intérêt entre les prêts d'un faible montant et ceux d'un montant élevé a augmenté. Il semble que les exigences de garantie soient l'un des obstacles majeurs rencontrés par les PME à la recherche de nouveaux prêts. Le pourcentage de PME faisant état de conditions moins favorables pour l'obtention de nouveaux prêts est passé de 5 % à un point haut de 28 % en 2009, mais a reflué pour s'établir à 24 % en 2010.

Apports de fonds propres

Les investissements en capital-risque et en capitaux de croissance ont fortement chuté en 2008-09. Bien que cette tendance ait commencé à s'inverser en 2010, ils n'ont pas retrouvé leur niveau antérieur à la crise.

Tableau 4.30. **Investissements en capital-risque et capitaux de croissance en Finlande, 2007-10**

Par stade d'investissement, en millions EUR

Type	2007	2008	2009	2010
Amorçage	19	11	11	5
Démarrage	20	51	46	54
Autre stade initial	33	52	27	37
Développement/croissance	168	69	30	87
Total	240	183	114	183

Note : Le capital-transmission, le capital-retournement et le capital-remplacement ne sont pas pris en compte dans le total.

Source : Association finlandaise de capital-risque.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771488>

Autres indicateurs

Avant la crise, les retards de paiement moyens en Finlande étaient historiquement bas comparativement à certains autres pays. Les entreprises finlandaises, très respectueuses de leurs obligations de paiement, le sont restées pendant la crise. Ce comportement a encore été renforcé par une loi qui impose aux sociétés ou aux institutions publiques dépassant les délais de paiement habituels de verser une pénalité de retard et des intérêts sur les montants impayés. Les procédures de faillite ont augmenté pour l'ensemble des entreprises, passant de 0.9 % à 1.2 % en 2009, ce qui témoigne des effets du resserrement du crédit et du manque de liquidités. Les conséquences du resserrement transparaissent aussi dans les résultats d'une Enquête sur la solvabilité conduite par la Confédération des industries finlandaises. Le resserrement général du crédit a entraîné des difficultés de trésorerie pour les PME, ce qui a accru leurs problèmes de solvabilité. Généralement, 5 à 8 % des PME sont confrontées à des problèmes de solvabilité à court terme. Or elles étaient en moyenne 21 % à faire état de telles difficultés au plus fort de la crise, et 15 % durant la reprise (janvier 2011), soit des pourcentages nettement supérieurs à ce qu'il était permis d'attendre. Dans le cas des PME finlandaises, plus l'entreprise était grande, moins ces problèmes se posaient, ce qui confirme que les grandes entreprises ont rencontré moins de problèmes de liquidités que les petites. Toutes entreprises confondues, ces problèmes ont été atténués par les mesures des pouvoirs publics décrites ci-après. Toutefois, les entreprises employant 5 à 9 salariés ont vu leurs problèmes de solvabilité s'aggraver de façon spectaculaire mi-2011.

Tableau 4.31. **Incidence des problèmes de solvabilité en Finlande, juin 2009-mai 2011**

Par taille d'entreprise, en pourcentage d'entreprises au sein de chaque catégorie

Taille de l'entreprise, effectif	2009		2010			2011	
	Juin	Septembre	Janvier	Mai	Août	Janvier	Mai
1-4	33	39	31	30	36	27	..
5-9	23	21	16	20	16	14	28 ¹
10-49	19	19	20	18	17	14	13
50-249	13	12	10	10	8	10	11
Moyenne	21	21	20	18	17	15	17

1. Comprend toutes les entreprises de moins de 10 salariés.

Source : Confédération des industries finlandaises.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771507>

Réponse des pouvoirs publics

Prêts et garanties contracycliques en faveur des PME

Finnvera, société de financement appartenant à l'État finlandais, est l'organisme officiel de crédit à l'exportation de la Finlande. Elle participe au financement de la création, de la croissance et de l'internationalisation d'entreprises et offre des garanties contre les risques à l'exportation. Elle se finance essentiellement sur les marchés financiers. Le total des garanties de prêts accordées par l'État a augmenté, passant de 1 491 millions (2007) à plus de 4 000 millions EUR par an (2008-10). La crise financière a entraîné une hausse des demandes de financement public de la part des PME, et le nombre de PME déposant une demande auprès de Finnvera a augmenté de 12 % en 2009. Les prêts et garanties accordés aux PME par Finnvera, qui s'établissaient à 801 millions EUR en 2007, ont progressé pour atteindre 1 067 millions EUR en 2009. Dans le cadre de la stratégie mise en œuvre pour favoriser la reprise, Finnvera a introduit des prêts et garanties contracycliques, lesquels ont principalement été utilisés pour répondre aux besoins en fonds de roulement. Les prêts contracycliques s'adressaient aux entreprises employant moins de 2 000 salariés qui avaient vu leur rentabilité ou leur liquidité se dégrader du fait de la crise. Ce dispositif restera en vigueur jusqu'à fin 2011. Malgré ces mesures, le montant de l'aide accordée par Finnvera a diminué en 2010 et a presque retrouvé les niveaux antérieurs à la crise, s'établissant à 844 millions EUR. Le financement contracyclique a représenté 105 millions EUR et a bénéficié à 303 entreprises. En l'absence de ce financement public, les destructions d'emplois auraient été deux fois plus nombreuses que ce qu'elles ont effectivement été (23 700) en 2009 et 2010.

Tableau 4.32. **Prêts et garanties accordés aux PME par Finnvera, 2007-10**

En millions EUR

Instrument	2007	2008	2009	2010
Prêts	385	468	593	397
Garanties	416	438	474	447
<i>Sous-total</i>	<i>801</i>	<i>906</i>	<i>1 067</i>	<i>844</i>
Garanties à l'exportation	96	122	127	71
Total	897	1 027	1 195	914

Note : Sont considérées comme PME les entreprises de moins de 250 salariés.

Source : Finnvera, Rapports annuels 2009 et 2010.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771526>

Tableau 4.33. **Garanties de crédit à l'exportation accordées aux PME en Finlande, 2007-10**

En millions EUR

	2007	2008	2009	2010
Offertes	38.3	76.8	79.6	100.3
Accordées	43.3	43.0	73.8	79.7

Source : Finnvera, Rapport annuel 2010.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771545>

Finnvera offre à la fois des garanties à l'exportation et des garanties de crédit à l'exportation. Une garantie à l'exportation permet à un exportateur d'obtenir auprès d'une banque un financement pour couvrir ses besoins en fonds de roulement avant ou après l'expédition. Un programme de garantie de crédit à l'exportation couvre le risque de défaillance de l'acheteur. Le programme de garantie de crédit à l'exportation est le plus important des dispositifs d'aide aux entreprises administrés par Finnvera. Ainsi, les garanties de crédit proposées ont représenté 72 % (2 380 millions EUR) de l'ensemble de l'aide apportée, tandis que les prêts, les garanties liées aux activités nationales des entreprises et les garanties à l'exportation n'en ont représenté que 28 % (914 millions EUR). Les garanties de crédit à l'exportation couvrent 6 % du total des exportations finlandaises. Sur le total des garanties offertes (2 380 millions EUR), 100.30 millions EUR étaient destinés à des PME.

Veraventure Ltd, filiale de Finnvera, investit dans des fonds régionaux de capital-risque. Finnvera investit aussi directement dans la création d'entreprises innovantes à travers le fonds Seed Fund Vera Ltd, lequel avait réalisé des investissements, fin 2010, dans 127 entreprises.

Situation durant la reprise

La faiblesse de la reprise en 2010 a été confirmée par le fait que, selon l'Enquête sur la demande de financement conduite auprès de 485 PME finlandaises par la BCE et la Commission européenne, ce n'est pas l'accès aux financements, mais la concurrence et la recherche de clientèle, qui ont le plus préoccupé les entreprises. Néanmoins, un fort pourcentage des entreprises interrogées avaient eu recours à des financements extérieurs au cours des six mois écoulés.

Tableau 4.34. **Recours à des financements extérieurs par les PME en Finlande, six mois écoulés, 2^e semestre 2010**

Type de financement	% d'entreprises ayant eu recours à ce financement	Nombre d'entreprises ayant eu recours à ce financement	Nombre d'entreprises ayant sollicité ce financement
Crédit commercial	44	213	19
Crédit-bail	37	179	-
Prêt bancaire	27	131	63
Découvert bancaire	17	82	10
Apports de fonds propres	5	24	-

Source : Banque centrale européenne et Commission européenne.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771564>

Parmi les PME interrogées par la BCE et la Commission européenne, 27 % avaient eu recours au crédit bancaire au cours du second semestre 2010, et 12 % des PME avaient eu accès à des prêts bonifiés. Le tableau 4.34 présente le détail du financement sollicité et

utilisé en fonction de sa nature. Par ailleurs, 21 % des PME estimaient que la volonté des banques d'accorder des prêts s'était améliorée, tandis que 7 % seulement considéraient qu'elle s'était dégradée. En revanche, d'après une enquête publiée en mai 2011 par la Confédération des industries finlandaises, 14 % des PME déclaraient rencontrer des difficultés d'accès aux financements. D'après l'enquête conduite par la BCE et la Commission européenne, 50 % des PME recherchant un financement se sont vu proposer des taux d'intérêt plus élevés et 31 % se sont vu imposer des exigences de garantie plus strictes. Selon toute probabilité, la part des PME rencontrant des difficultés importantes de financement pourrait, à terme, rester plus élevée qu'avant la crise (aux environs de 4 à 6 %).

Encadré 4.4. Définition des PME utilisée dans le Tableau de bord pour la Finlande

Définition nationale

En Finlande, sont considérées comme des PME les entreprises de moins de 250 salariés. Elles étaient 263 151 en 2009 (travailleurs indépendants et entreprises employant des salariés), représentant 99.8 % de l'ensemble des entreprises. Par ailleurs, plus de 93 % de l'ensemble des entreprises sont des microentreprises employant moins de 10 salariés.

Définition des PME utilisée par les institutions financières


La Banque de Finlande définit les prêts aux PME comme ceux ne dépassant pas 1 million EUR. Cependant, pour ventiler les prêts aux PME en prêts à court et long terme, elle utilise la taille de l'entreprise pour réaliser ses estimations d'après l'enquête annuelle qu'elle conduit avec la Confédération des industries finlandaises et le ministère de l'Emploi et de l'Économie. Le tableau ci-après précise, pour chaque indicateur, s'il repose sur la taille de l'entreprise ou sur le montant du prêt.

Indicateurs	Définition des PME
Prêts aux PME	Montant du prêt (jusqu'à 1 million EUR).
Prêts à court terme aux PME	Taille de l'entreprise (moins de 250 salariés).
Prêts à long terme aux PME	Taille de l'entreprise (moins de 250 salariés).
Montant des prêts aux PME garantis par l'État	Taille de l'entreprise (moins de 250 salariés).
Prêts accordés aux PME	Montant du prêt (jusqu'à 1 million EUR).
Prêts demandés par les PME	Taille de l'entreprise (moins de 250 salariés).
Taux d'intérêt, prêts < 1 million EUR	Montant du prêt (jusqu'à 1 million EUR).
Écart de taux d'intérêt	Montant du prêt (< 1 million EUR et > 1 million EUR).
Sûreté, PME	Taille de l'entreprise (moins de 250 salariés).

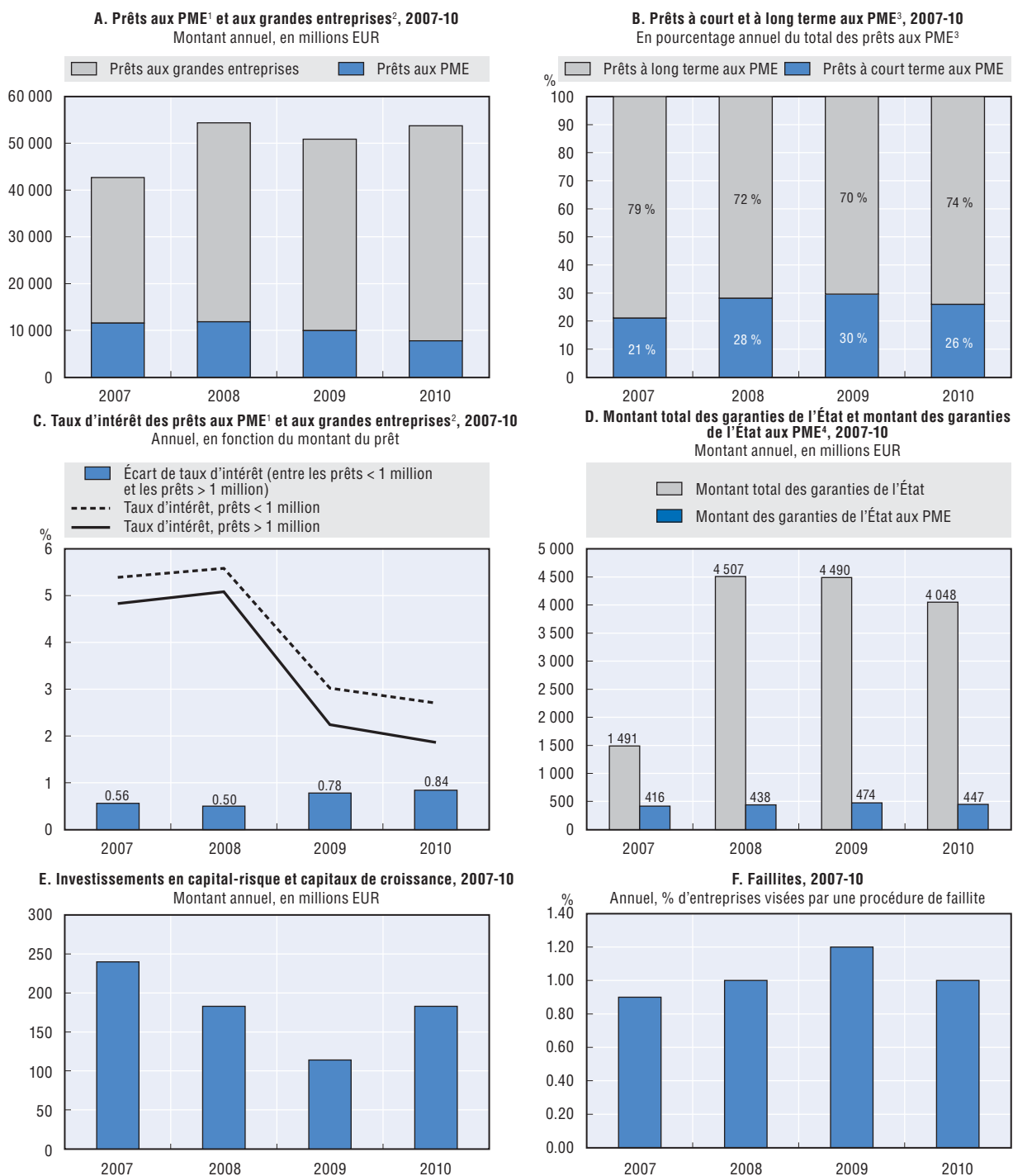
Tableau 4.35. **Financement des PME et des entrepreneurs :**
Tableau de bord pour la Finlande, 2007-10

Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010
Endettement					
Prêts aux PME	Millions EUR	11 576	11 881	9 944	7 761
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions EUR	42 698	54 368	50 850	53 724
Part des prêts aux PME	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	27.1	21.9	19.6	14.4
Prêts à court terme aux PME	Millions EUR	1 500	2 000	2 100	1 612
Prêts à long terme aux PME	Millions EUR	5 600	5 100	5 000	4 588
Total des prêts à court et à long terme aux PME	Millions EUR	7 100	7 100	7 100	6 200
Prêts à court terme aux PME	En % de l'ensemble des prêts	21.1	28.2	29.6	26.0
Montant de l'ensemble des garanties accordées par l'État	Millions EUR	1 491	4 507	4 490	4 048
Montant des garanties accordées par l'État aux PME	Millions EUR	416	438	474	447
Part des garanties accordées par l'État aux PME	En % des prêts aux PME	3.6	3.7	4.8	5.8
Prêts directs de l'État aux PME	Millions EUR	385	468	593	397
Prêts accordés aux PME	Millions EUR	11 576	11 881	9 944	7 761
Prêts demandés par les PME	En % de PME ayant sollicité un prêt au cours des 12 derniers mois	23	26-31	29-30	29
Total des prêts improductifs	Millions EUR	132	210	341	339
Taux d'intérêt, prêts < 1 million	%	5.39	5.58	3.02	2.70
Taux d'intérêt, prêts > 1 million	%	4.83	5.08	2.24	1.86
Écart de taux d'intérêt (entre les prêts < 1 million et > 1 million)	%	0.56	0.50	0.78	0.84
Sûreté, PME	En % de PME tenues de fournir une sûreté plus élevée	5	16	28	24
Apports de fonds propres					
Capital-risque et capitaux de croissance	Millions EUR	240	183	114	183
Capital-risque et capitaux de croissance	Taux de croissance annuel en %	..	-59.0	0.56	60.5
Autres					
Retards de paiement subis par les PME	Nombre moyen de jours	6	5	7	7
Faillites, total	En % d'entreprises visées par une procédure de faillite	0.9	1.0	1.2	1.0

Source : Voir le tableau 4.36 « Définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Finlande ».

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771583>

Graphique 4.15. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Finlande



1. Pour les prêts d'un montant inférieur à 1 million EUR.
2. Pour les prêts d'un montant supérieur à 1 million EUR.
3. Basés sur des estimations pour les entreprises de moins de 250 salariés.
4. Montant des garanties accordées par Finnvera aux entreprises de moins de 250 salariés.

Source : Parties A et C : Banque de Finlande. Partie B : Estimation de la Confédération des industries finlandaises (EK), sur la base de l'étude conjointe réalisée par EK, la Banque de Finlande et le ministère de l'Emploi et de l'Économie, Étude annuelle sur le financement des entreprises. Partie D : Office statistique national de la Finlande et Finnvera. Partie E : Association finlandaise de capital-risque. Partie F : Office statistique national de la Finlande.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770519>

Tableau 4.36. **Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Finlande**

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Nouveaux prêts aux entreprises d'un montant inférieur à 1 million EUR ; y compris les prêts renégociés et les prêts aux sociétés immobilières. Les facilités de crédit ne sont pas prises en compte.	Banque de Finlande (enquêtes conduites auprès des demandeurs de financement et des bailleurs de fonds).
Ensemble des prêts aux entreprises	Nouveaux prêts accordés aux entreprises par l'ensemble des institutions financières.	Banque de Finlande (études de l'offre).
Prêts à court terme aux PME	Avances de fonds de roulement d'une durée inférieure à un an. Estimation des prêts aux PME, définis comme les prêts aux entreprises de moins de 250 salariés. Les prêts aux sociétés immobilières ne sont pas pris en compte.	Estimation de la Confédération des industries finlandaises (EK), sur la base de l'étude réalisée conjointement par EK, la Banque de Finlande et le ministère de l'Emploi et de l'Économie, Étude annuelle sur le financement des entreprises.
Prêts à long terme aux PME	Prêts d'une durée supérieure à un an. Estimation des prêts aux PME, définis comme les prêts aux entreprises de moins de 250 salariés. Les prêts aux sociétés immobilières ne sont pas pris en compte.	Estimation de la Confédération des industries finlandaises (voir ci-dessus).
Montant de l'ensemble des garanties accordées par l'État	Ensemble des nouvelles garanties accordées aux PME et aux grandes entreprises pour lesquelles l'État engage sa responsabilité en dernier ressort. Inclut les garanties accordées par Finnvera.	Office statistique national de la Finlande.
Montant des garanties accordées par l'État aux PME	Montant des garanties accordées aux PME (définies comme les entreprises de moins de 250 salariés) par Finnvera.	Finnvera.
Prêts directs de l'État aux PME	Prêts accordés aux PME (définies comme des entreprises de moins de 250 salariés) par Finnvera.	Finnvera.
Prêts accordés aux PME	Nouveaux prêts accordés aux PME (définis comme les prêts d'un montant inférieur à 1 million EUR).	Banque de Finlande, nouvelles opérations relatives aux prêts libellés en euros accordés par les IFM finlandaises aux entreprises non financières de la zone euro, par montant du prêt.
Prêts demandés par les PME	Pourcentage de PME (définies comme les entreprises de moins de 250 salariés) ayant sollicité un prêt au cours des 12 derniers mois.	Confédération des industries finlandaises, Banque de Finlande et ministère de l'Emploi et de l'Économie ; Baromètre des PME de la Fédération des entreprises finlandaises et de Finnvera.
Total des prêts improductifs	Ensemble des prêts aux entreprises improductifs, prêts aux sociétés immobilières compris. Un prêt est improductif si le principal ou les intérêts restent impayés durant trois mois ou plus.	Autorité de supervision financière.
Taux d'intérêt, prêts d'un montant inférieur à 1 million	Taux d'intérêt moyen des prêts aux PME (définis comme les prêts d'un montant inférieur à 1 million EUR), période de remboursement à taux fixe inférieure et supérieure à un an, taux de base plus prime de risque.	Banque de Finlande.
Taux d'intérêt, prêts d'un montant supérieur à 1 million	Taux d'intérêt moyen des prêts d'un montant supérieur à 1 million EUR, période de remboursement à taux fixe inférieure et supérieure à un an, taux de base plus prime de risque.	Banque de Finlande.
Écart de taux d'intérêt (entre les prêts d'un montant inférieur à 1 million et les prêts d'un montant supérieur à 1 million)	Écart de taux d'intérêt entre les nouveaux prêts libellés en euros d'un montant inférieur et supérieur à 1 million EUR accordés à des entreprises non financières de la zone euro par les institutions financières finlandaises avec période de remboursement à taux fixe inférieure ou égale et supérieure à un an.	Banque de Finlande.
Sûreté, PME	Pourcentage de PME (définies comme des entreprises de moins de 250 salariés) ayant fait mention d'exigences de sûreté renforcées.	Confédération des industries finlandaises, Banque de Finlande et ministère de l'Emploi et de l'Économie.
Apports de fonds propres		
Capital-risque et capitaux de croissance	Capital investi par des sociétés d'investissement privées : amorçage, démarrage, autre stade initial, développement. Ensemble des entreprises.	Association finlandaise de capital-risque.
Autres		
Retards de paiement subis par les PME	Pour 2008 et 2009, nombre moyen de jours pour les transactions entre entreprises. Pour 2007, nombre moyen de jours pour les transactions entre entreprises, entre entreprises et particuliers et entre entreprises et administrations. Ensemble des entreprises.	Intrum Justitia, <i>European Payment Index</i> 2008, 2009 et 2010.
Faillites, total	Pourcentage d'entreprises en procédure de faillite.	Office statistique national de la Finlande.

Note

1. La Banque de Finlande précise que « le système de collecte de données auprès des IFM a été modifié avec effet à compter de juin 2010. Par conséquent, les chiffres publiés ne sont pas parfaitement comparables avec les données antérieures. Les différences peuvent être liées à une plus grande précision de la collecte des données, à la modification des définitions statistiques (par exemple à l'extension de la définition des découverts bancaires et crédits sur carte de crédit pour y intégrer les crédits renouvelables) et à la collecte de données détaillées auprès de l'ensemble des IFM » (Banque de Finlande, www.suomenpankki.fi, novembre 2011).

France

Prêts aux PME


La France compte environ 2.5 millions de PME (unités légales), représentant 99.8 % du nombre total d'entreprises (au sens unités légales) et employant 60.5 % de la population active. Sur la période 2007-10, les prêts à l'ensemble des entreprises ont augmenté, ainsi

Tableau 4.37. **Répartition des entreprises en France, 2007**
Par taille

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'unités légales	%
Ensemble des entreprises	2 566 290	100.00
PME (1-249)	2 561 180	99.8
<i>Micro (1-9)</i>	2 386 241	93.0
<i>Petites (10-49)</i>	151 826	5.9
<i>Moyennes (50-249)</i>	23 113	0.9
Grandes entreprises (250 et plus)	5 110	0.2

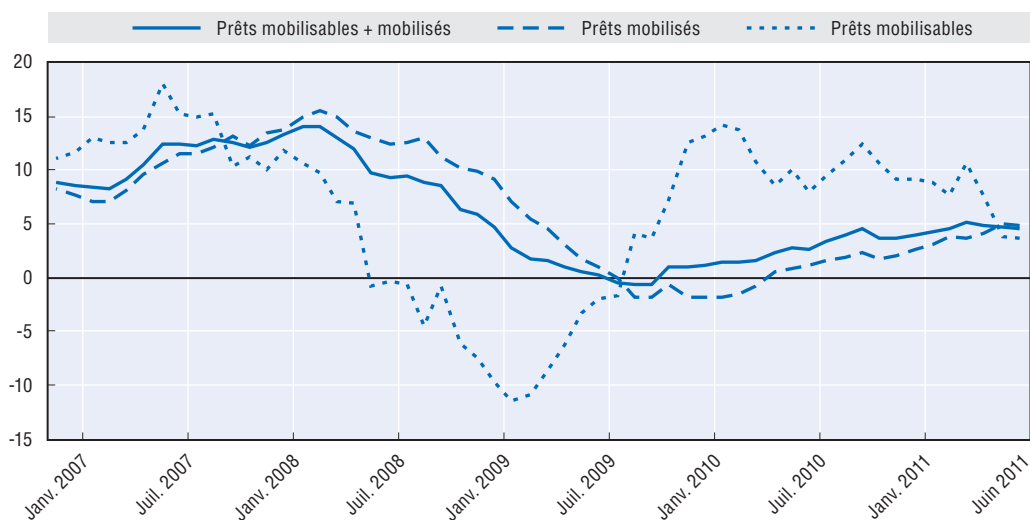
Note : Les données couvrent l'ensemble des services aux entreprises et des services marchands, y compris les sections D, E, F, G, H, I et K de la nomenclature NACE. Hors entreprises sans salariés.

Source : Base de données des Statistiques structurelles et démographiques des entreprises (SDBS) de l'OCDE.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771602>

Graphique 4.16. **Taux de croissance des prêts bancaires à l'ensemble des entreprises en France, 2007-11**

Taux de croissance en glissement annuel, en pourcentage



Source : Banque de France, Direction des entreprises, Centrale des risques, données disponibles en septembre 2011.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770538>

que les prêts aux PME. Ces prêts englobent à la fois les crédits mobilisés (c'est-à-dire utilisés) et les crédits mobilisables (non utilisés). Toutefois, les taux de croissance en glissement annuel ont reculé durant la récession. La part des prêts aux PME dans l'ensemble des prêts aux entreprises est ressortie à 26.2 %, au même niveau qu'en 2010. La part des prêts à court terme aux PME mobilisés dans le total des prêts aux PME mobilisés a quant à elle diminué, passant de 21.7 % (2007) à 17.7 % (2010).

La Banque de France distingue plusieurs catégories de prêts aux entreprises, en fonction du type d'entreprise : microentreprises et PME indépendantes, PME appartenant à un groupe, grandes entreprises et holdings. L'analyse des prêts par type de PME révèle que les prêts aux PME indépendantes et aux PME appartenant à un groupe ont connu une croissance positive entre 2007 et 2010.

Prêts aux PME utilisés/accordés

La part des prêts aux PME mobilisés par rapport à ceux accordés mais non utilisés a légèrement décliné, à environ 88 % pour la période 2007-10. Néanmoins, ce chiffre révèle un degré d'utilisation important ainsi qu'un resserrement du marché du crédit. Des enquêtes périodiques menées sur l'offre, comme l'Enquête trimestrielle auprès des banques sur la distribution du crédit en France réalisée par la Banque de France, livrent des informations complémentaires. La majorité des déclarants (77.6 %) indiquent qu'il y a eu un durcissement marqué des critères d'octroi du crédit pour l'ensemble des entreprises au cours du troisième trimestre de 2008. Une proportion plus importante encore (82.6 %) a jugé que ce durcissement avait été plus sévère pour les PME que pour les grandes entreprises. Au deuxième trimestre de 2009, seuls 16.4 % des répondants estimaient que les PME devaient faire face à un durcissement marqué. Et la majorité des répondants avaient le sentiment que la demande de crédit au deuxième trimestre de 2009 avait plus fortement baissé pour les grandes entreprises que pour les PME. Au quatrième trimestre de 2009, une minorité de répondants (3.4 %) jugeait que la demande de crédit émanant des PME et des grandes entreprises avait commencé à augmenter, et 28.9 % que les conditions de crédit s'assouplissaient.

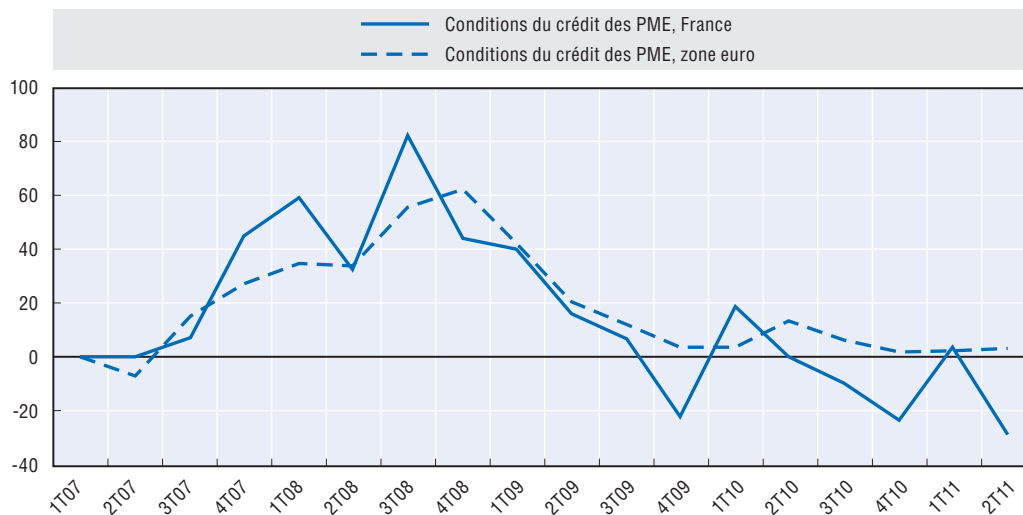
Conditions du crédit aux PME

La comparaison des taux d'intérêt appliqués respectivement aux prêts de montant élevé et de montant plus faible vient corroborer les opinions exprimées ci-dessus. Non seulement les petits emprunteurs ont payé des taux plus élevés mais, comme le montre le graphique 4.19, l'écart de taux d'intérêt a augmenté entre juillet 2008 et juillet 2009, alors même que les taux étaient en baisse. Cet écart s'est amenuisé entre juillet 2009 et avril 2011, bien qu'il reste nettement plus important qu'avant 2008.

L'étude réalisée par la Banque centrale européenne et la Commission européenne auprès des demandeurs sur les conditions d'octroi du crédit aux PME montre que le taux de rejet des banques en France a reculé, passant de 12 % au premier semestre de 2009 à 10 % au second semestre de 2010. Cette évolution pourrait être la conséquence des résultats positifs obtenus par la mission de médiation du crédit en France.

Graphique 4.17. Conditions du crédit aux PME en France et dans la zone euro (Enquête du côté de l'offre), 2007-11

Évolution des conditions du crédit au PME (moyenne des avis), en pourcentage

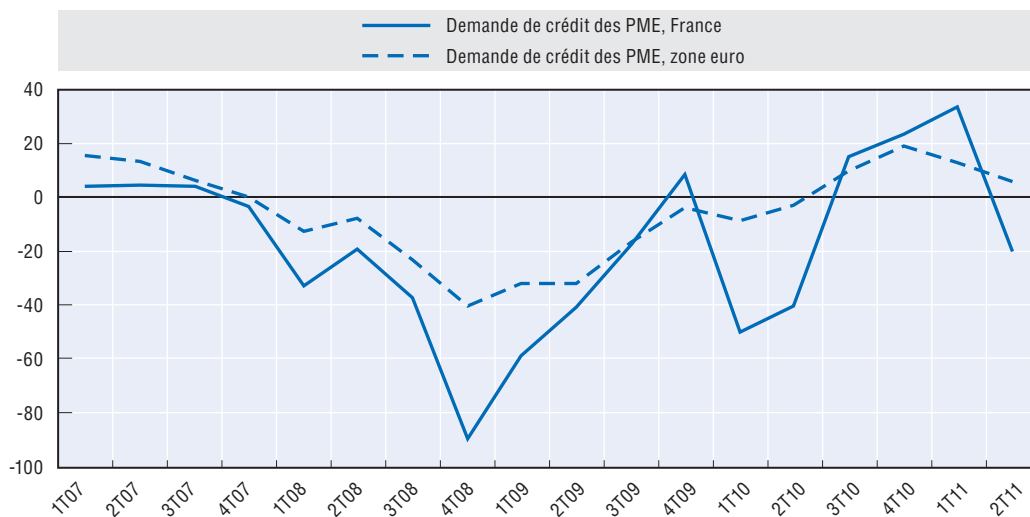


Source : Banque de France (Direction générale des statistiques/Direction des statistiques monétaires et financières) et BCE (Bank Lending Survey).


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770557>

Graphique 4.18. Demande de crédit des PME en France et dans la zone euro (Enquête du côté de l'offre), 2007-11

Évolution de la demande de crédit des PME (moyenne des avis), en pourcentage

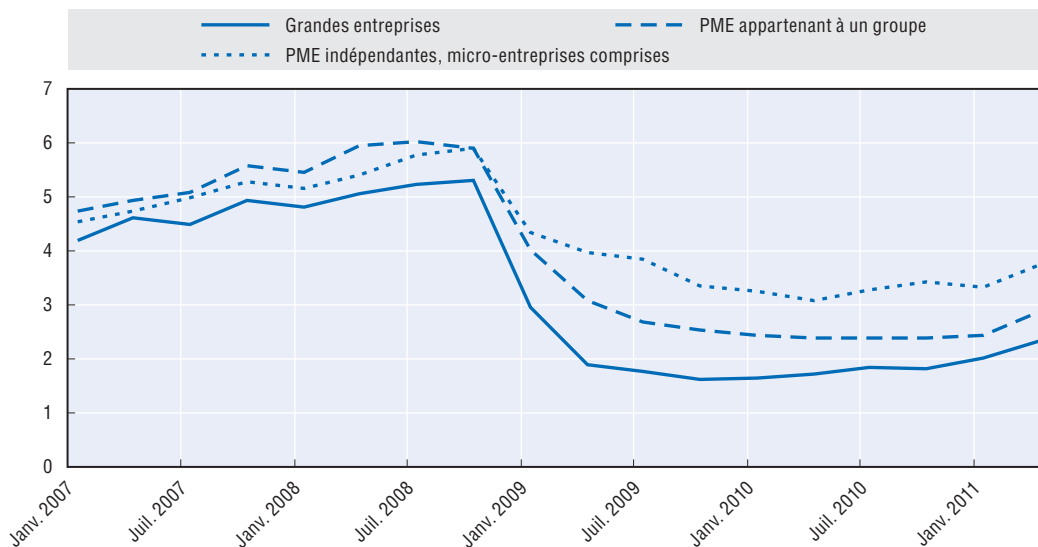


Source : Banque de France (Direction générale des statistiques/Direction des statistiques monétaires et financières) et BCE (Bank Lending Survey).


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770576>

Graphique 4.19. **Taux d'intérêt en France, 2007-11**

Par taille d'entreprise, en pourcentage



Source : Banque de France, Direction des entreprises.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770595>**Capital-investissement**

Après avoir atteint son niveau le plus bas en 2002, le volume du capital-risque et du capital-développement investi semble s'être redressé, atteignant 2 915 millions EUR en 2010. Cependant, ce montant ne représente qu'une part minime du financement des PME.

Tableau 4.38. **Capital investissement en France, 2005-10**

Par stade d'investissement, en millions EUR

Stade	2005	2006	2007	2008 ¹	2009	2010
Capital-risque	481	536	677	758	587	605
Capital-développement	895	1 057	1 310	1 653	1 798	2 310
<i>Sous-total</i>	<i>1 376</i>	<i>1 593</i>	<i>1 987</i>	<i>2 411</i>	<i>2 385</i>	<i>2 915</i>
Capital-transmission	6 287	8 075	10 340	7 399	1 605	3 512
Capital-retournement	59	95	84	99	84	90
Autres	349	401	143	100	26	80
Total des investissements	4 253	3 796	5 660	3 164	2 782	3 967

1. Investissement dans les entreprises du CAC40 depuis 2008.

Source : Association française des investisseurs en capital (AFIC)/Grant Thornton.

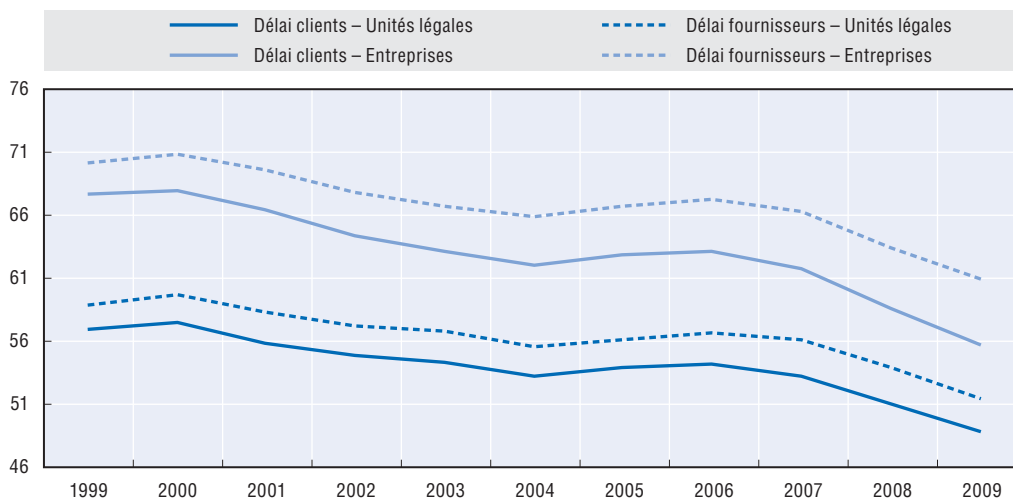
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771621>**Autres indicateurs**

Entre 2007 et 2009, les délais de paiement, mesurés par la durée de la période de paiement des sommes dues aux fournisseurs, ont diminué de 6.1 %. Il semble donc que la loi de modernisation de l'économie de 2008, qui prévoit une réduction des délais de paiement, ait porté ses fruits.


En 2009, les cas d'insolvabilité des PME autres que les microentreprises ont augmenté de 13.1 %. En 2010, les PME représentaient 94 % des défaillances, alors que les défaillances affichent un recul de 3.5 %.

Graphique 4.20. Évolution des délais de paiement fournisseurs et clients pour les PME en France, 1999-2009

Délai moyen, délai clients exprimé en jours de chiffre d'affaires et délai fournisseurs exprimés en jours d'achats



Source : Banque de France, base de données FIBEN, décembre 2010.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770614>

Réponse des pouvoirs publics

Dans un contexte de hausse du nombre de faillites pour l'ensemble des entreprises en 2008 et 2009, l'État a adopté des mesures spécifiques pour le financement des PME, avec notamment la création d'une mission de médiation du crédit destinée à favoriser l'accès des PME au crédit.

La mesure de loin la plus significative a été l'octroi de moyens à OSEO, un organisme financé par l'État (58.3 %) et par le secteur privé (41.7 %). OSEO fournit des garanties, des cofinancements, des prêts directs, des aides à l'innovation ainsi que divers services. OSEO garantit également des financements en capital-risque. Parmi ses bénéficiaires traditionnels figurent les microentreprises (46.5 %), les petites entreprises (31 %) et les entreprises de taille moyenne (17.5 %). OSEO est réputé pour la rigueur de ses procédures de sélection et pour l'assistance technique associée à ses activités de financement. Entre octobre et décembre 2009, l'État a renforcé l'action d'OSEO par les mesures suivantes :

- Accroissement de sa capacité de prêt aux banques.
- Accroissement du volume des garanties.
- Ouverture d'une ligne de crédit pour des fonds à court terme, via une garantie des prêts des PME à court terme.
- Extension de l'éligibilité aux entreprises comptant jusqu'à 5 000 salariés.
- Extension de la couverture de la garantie à 90 %.
- Octroi de prêts pour l'apport de fonds propres sur une période de 5 à 7 ans, toutefois sans garantie.

Conséquence de ces mesures, OSEO a vu sa capacité d'intervention s'accroître de 10 milliards EUR, avec une augmentation de 64 % des prêts garantis. Selon les estimations de l'organisme, ces mesures auraient permis de protéger de la faillite 50 % des entreprises

menacées, et de préserver 30 000 emplois en France (OSEO, 2009a, 2009b). En 2010, grâce aux garanties OSEO, 73 000 entreprises ont pu obtenir 11.5 milliards EUR de financement (Observatoire du financement des entreprises, 2011).

Tableau 4.39. **Mesures de financement des PME en France**

Mesure	Montant
Crédit d'impôt pour le financement de la recherche	3.8 milliards EUR.
Remboursement des majorations et des crédits d'impôt	1.8 milliard EUR.
Remboursement mensuel du crédit de TVA	3.6 milliards EUR.
Raccourcissement des périodes d'amortissement	0.7 milliard EUR.
Raccourcissement des délais de paiement pour les marchés publics	1 milliard EUR.
Païement des sommes dues aux fournisseurs du ministère de la Défense	0.5 milliard EUR.
Octroi de fonds à OSEO permettant des prêts et des garanties supplémentaires pour les PME	10 milliards EUR (cofinancements, garanties, conversions de prêts à court terme en prêts à long terme, apports de fonds propres).

En novembre 2008, la Médiation du crédit a vu le jour pour aider les PME à résoudre leurs problèmes de liquidités en conservant leur crédit bancaire ou en obtenant un crédit. L'entreprise désireuse de recourir à ce service doit commencer par créer son « dossier de médiation » sur le site Internet du Médiateur du crédit, qui a été nommé à l'échelon national pour assurer une action de coordination et d'arbitrage final. Ce médiateur est assisté dans sa tâche par les médiateurs départementaux de la Banque de France. Une fois le dossier créé, les banques reçoivent une notification par courrier. Elles disposent alors d'un délai de cinq jours ouvrables pour répondre à l'entreprise. Le médiateur départemental dispose ensuite à son tour d'un délai de cinq jours pour examiner le dossier et indiquer la suite qu'il convient de lui donner. Une fois que le Médiateur a défini des solutions, l'entreprise est informée par courrier. Si elle n'est pas satisfaite, elle peut faire appel au Médiateur national. En juin 2011 :

- On dénombrait 31 286 entreprises ayant eu recours à la médiation (il peut y avoir des doubles comptages car quelques entreprises ont déposé plusieurs dossiers).
- La médiation avait été acceptée pour 25 624 d'entre elles.
- Les médiations affichaient un taux de réussite de 63 %.

La mission de médiation du crédit a bénéficié à 14 290 entreprises, toutes tailles confondues ; elle a débloqué des crédits pour un montant de 3.5 milliards EUR et a préservé 247 139 emplois (Médiateur du Crédit, 2011).

Encadré 4.5. Définition des PME dans l'UE et en France

Définition d'une PME selon l'UE

Pour définir la taille d'une entreprise, l'UE associe quatre critères :

- Nombre de salariés.
- Chiffre d'affaires.
- Actifs totaux des unités légales.
- Indépendance (l'entreprise est délimitée par les liens financiers entre les unités légales).

Définition d'une PME en France

En France, le décret d'application de la loi de modernisation de l'économie (LME) du 4 août 2008 prévoit des catégories d'entreprises qui correspondent à la définition fournie par la Commission européenne sur la taille des entreprises.

Pour définir la taille des entreprises, et par conséquent des PME, la Banque de France se conforme autant que faire se peut aux définitions de la LME.

Lors du calcul de la taille des entreprises pour lesquelles les banques privées déclarent des « risques de crédit » à la Centrale des risques, le critère d'indépendance n'est pas encore pris en considération. Par conséquent, la classification actuelle s'applique aux unités légales.

Pour la classification des défaillances par taille d'entreprise, le niveau pertinent reste l'unité légale, qui est la référence utilisée pour les jugements de faillite.


De plus, lorsque ni le compte de résultats ni le bilan ne sont disponibles, c'est la magnitude des risques déclarés à la Centrale des risques qui est prise en considération pour l'estimation de la totalité des actifs.

Note : On trouvera les explications méthodologiques dans l'article : « Les entreprises en France en 2010 : une situation en demi-teinte », *Bulletin de la Banque de France*, 4^e trimestre 2010, www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/archipel/publications/bdf_bm/etudes_bdf_bm/bdf_bm_186_etu_1.pdf.

Tableau 4.40. **Financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord de la France, 2007-10**

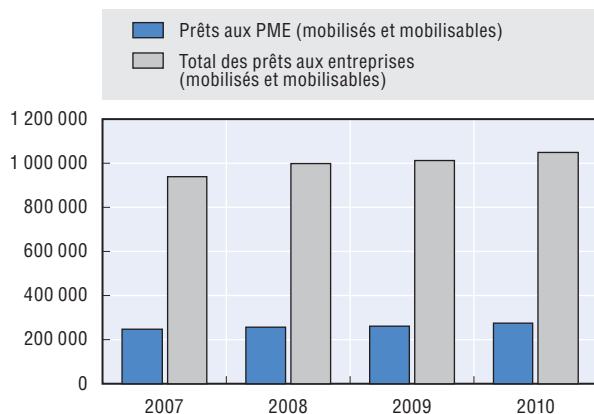
Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010
Endettement					
Prêts aux PME (mobilisés et mobilisables)	Millions EUR	248 793	259 469	262 189	277 162
Ensemble des prêts aux entreprises (mobilisés et mobilisables)	Millions EUR	946 135	1 006 049	1 015 917	1 053 800
Part des prêts aux PME dans le total des prêts aux entreprises	%	26.3	25.8	25.8	26.3
Part des prêts aux PME mobilisés dans le total des prêts aux PME	% des prêts aux PME mobilisés et mobilisables	89.4	89.6	89.2	88.3
Prêts à court terme aux PME (mobilisés)	Millions EUR	48 253	47 831	42 907	43 407
Prêts à moyen terme et à long terme, crédit-bail et prêts titrisés, PME (mobilisés)	Millions EUR	174 158	184 616	190 961	201 449
Total des prêts aux PME (mobilisés)	Millions EUR	222 412	232 447	233 868	244 856
Part des prêts à court terme aux PME dans le total des prêts aux PME mobilisés	% des prêts à court terme et à long terme mobilisés	21.7	20.6	18.3	17.7
Prêts garantis par OSEO	Millions EUR	5 850	6 861	11 267	..
Montant des garanties de prêts accordées par OSEO	Millions EUR	2 707	3 219	5 752	..
Part de l'encours des prêts à des entreprises défaillantes, PME hors microentreprises	% du total de l'encours des prêts mobilisés	1.0	1.3	1.7	1.4
Taux d'intérêt, prêts < 1 million EUR (nouveaux prêts)	%	5.28	5.34	3.45	3.34
Taux d'intérêt, prêts > 1 million EUR (nouveaux prêts)	%	4.16	4.15	2.11	2.31
Écart de taux d'intérêt (entre les prêts < 1 million EUR et > 1 million EUR)	Point de %	1.12	1.19	1.34	1.03
Capital-investissement					
Capital-risque et capital-développement	Millions EUR	1 987	2 411	2 385	2 915
Capital-risque et capital-développement	Taux de croissance en glissement annuel, %	24.9	21.2	-1.1	22.2
Autres					
Retards de paiement	Nombre moyen de jours de retard	14.3	16.0	18.0	18.0
Défaillances, total	Nombre	51 343	55 562	63 219	60 585
Défaillances, total	Taux de croissance en glissement annuel, %	7.1	8.2	13.8	-4.2
Défaillances, PME	Nombre	48 111	52 104	58 930	56 883
Défaillances, PME	Taux de croissance en glissement annuel, %	6.6	8.3	13.1	-3.5

Source : Voir le tableau 4.41 « Définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la France ».

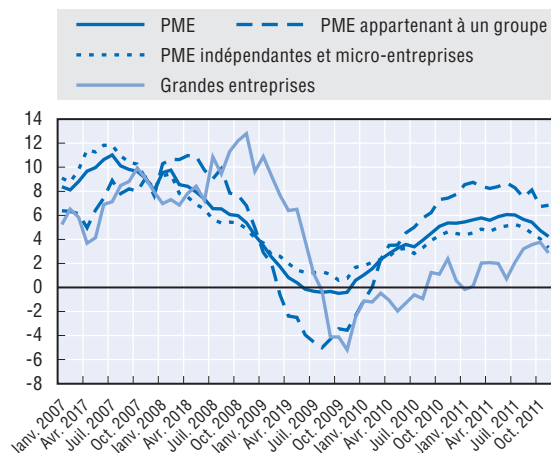
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771640>

Graphique 4.21. **Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en France**

A. Prêts à l'ensemble des entreprises et aux PME (mobilisés et mobilisables), 2007-10
Montant annuel, en millions EUR

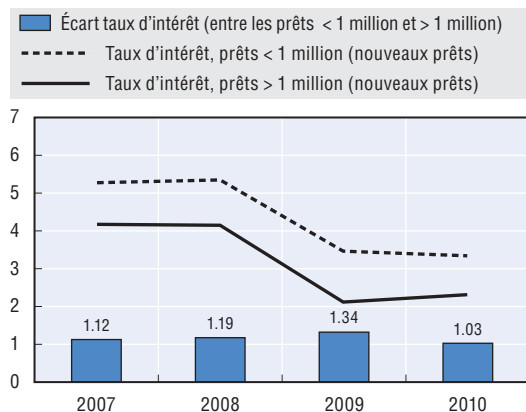


B. Taux de croissance des prêts mobilisés et mobilisables en glissement annuel, 2007-11
Taux mensuel, en pourcentage



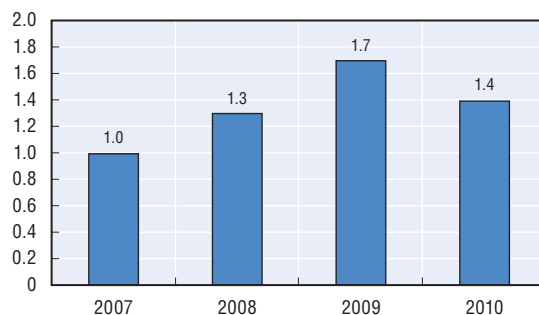
C. Taux d'intérêt appliqués aux PME et écart de taux d'intérêt, 2007-10

Taux annuel, en pourcentage pour les taux, point pour l'écart

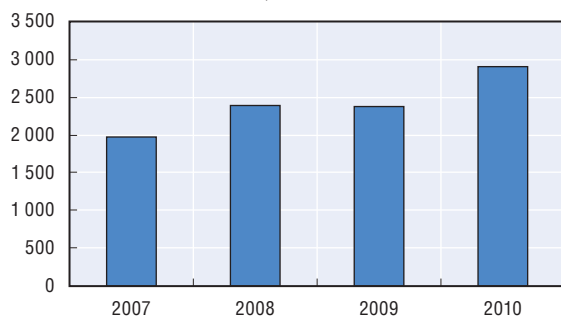


D. Part de l'encours des prêts à des entreprises défaillantes, PME (hors micro-entreprises), 2007-10

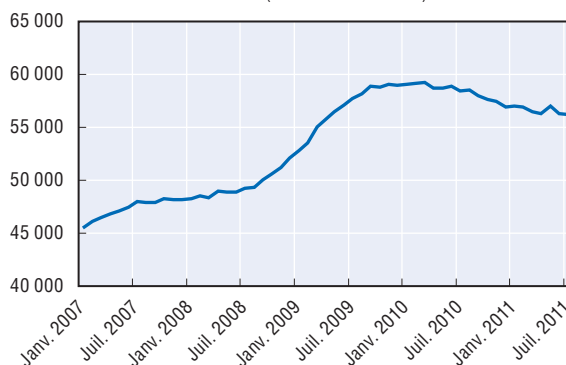
Par an, en pourcentage du total de l'encours des prêts mobilisés



E. Capital-risque et capital-développement investi, 2007-10
Montant annuel, en millions EUR



F. Défaillances de PME, 2007-11
Nombre mensuel (cumulé sur 12 mois)



Source : Parties A, B, C, D et F : Banque de France. Partie E : Association française des investisseurs pour la croissance (AFIC).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932770633>

Tableau 4.41. **Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la France**

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME (mobilisés et mobilisables)	Ensemble des crédits mobilisés et mobilisables pour les PME (PME indépendantes et PME appartenant à un groupe), comprenant les prêts à court terme, à moyen terme et à long terme, le crédit-bail et les prêts titrisés. Toute banque doit informer le Service central des Risques de la Banque de France dès qu'une de ses agences consent à une entreprise un prêt d'un montant supérieur à 25 000 EUR (encours total).	Banque de France, « Les encours de crédits aux entreprises résidentes par catégorie et taille ».
Ensemble des prêts aux entreprises (mobilisés et mobilisables)	Ensemble des crédits mobilisés et mobilisables, comprenant les prêts à court terme, à moyen terme et à long terme, le crédit-bail et les prêts titrisés. Toute banque doit informer le Service central des Risques de la Banque de France dès qu'une de ses agences consent à une entreprise un prêt d'un montant supérieur à 25 000 EUR (encours total).	Banque de France, « Les encours de crédits aux entreprises résidentes par catégorie et taille ».
Prêts à court terme aux PME (mobilisés)	Crédits à court terme mobilisés par des PME, à savoir des prêts dont l'échéance est inférieure ou égale à un an. Toute banque doit informer le Service central des Risques de la Banque de France dès qu'une de ses agences consent à une entreprise un prêt d'un montant supérieur à 25 000 EUR (encours total).	Banque de France, le financement des PME en France.
Prêts à moyen terme et à long terme, crédit-bail et prêts titrisés, PME (mobilisés)	Prêts à moyen terme et à long terme, crédit-bail et prêts titrisés mobilisés par des PME. Sont qualifiés de prêts « à moyen terme et à long terme » les prêts dont l'échéance est supérieure à un an.	Banque de France, le financement des PME en France.
Prêts garantis par OSEO	Le montant des prêts garantis par OSEO se substitue aux prêts aux PME garantis par l'État.	OSEO, <i>Rapports annuels 2008 et 2009</i> .
Montant des garanties de prêts accordées par OSEO	La valeur des garanties de prêts accordées par l'État aux PME correspond à la valeur nette des risques couverts par les garanties d'OSEO pour toutes les entreprises.	OSEO, <i>Rapports annuels 2008 et 2009</i> .
Part de l'encours des prêts à des entreprises défaillantes, PME hors microentreprises	Encours des prêts aux PME défaillantes (hors microentreprises), exprimé en pourcentage de l'encours total des prêts mobilisés par des PME (hors microentreprises).	Banque de France, le financement des PME en France.
Taux d'intérêt, prêts < 1 million (nouveaux prêts)	Taux d'intérêt appliqués aux nouveaux prêts aux PME (entrant dans la définition des prêts jusqu'à 1 million EUR). Taux d'intérêt en vigueur en décembre de l'année concernée, toutes PFIT (périodes de fixation initiale du taux) confondues.	Banque de France, « Montant des crédits nouveaux à la clientèle résidente » – France.
Taux d'intérêt, prêts > 1 million (nouveaux prêts)	Taux d'intérêt appliqués aux nouveaux prêts aux grandes entreprises (entrant dans la définition des nouveaux prêts supérieurs à 1 million EUR). Taux d'intérêt en vigueur en décembre de l'année concernée, toutes PFIT confondues.	Banque de France, « Montant des crédits nouveaux à la clientèle résidente » – France.
Écart de taux d'intérêt (entre les prêts < 1 million et > 1 million)	Écart entre le taux d'intérêt appliqués aux nouveaux prêts inférieurs à 1 million EUR et le taux d'intérêt appliqué aux nouveaux prêts supérieurs à 1 million EUR (toutes PFIT confondues). Taux d'intérêt en vigueur en décembre de l'année concernée.	Banque de France, « Montant des crédits nouveaux à la clientèle résidente » – France.
Capital-investissement		
Capital-risque et capital-développement	Montant des fonds investis aux stades du capital-risque et du capital-développement en France. Ensemble des entreprises.	Association française des investisseurs pour la croissance (AFIC).
Autres		
Retards de paiement	Retard moyen en nombre de jours par rapport à la date contractuelle (interentreprises) en 2008 et en 2009. Pour 2007, retard moyen en nombre de jours par rapport à la date contractuelle (interentreprises, entreprise-grand public et entreprise-secteur public). Ensemble des entreprises.	Intrum Justitia, <i>European Payment Index</i> 2008, 2009 et 2010.
Défaillances, total	Nombre total de défaillances d'entreprises. Défaillances d'unités légales au cours de l'année. Statistiques établies sur la base de la date du jugement.	Banque de France, « Les défaillances d'entreprises ».
Défaillances, PME	Défaillances de PME. Défaillances d'unités légales au cours de l'année. Statistiques établies sur la base de la date du jugement.	Banque de France, « Les défaillances d'entreprises ».

Références

- Banque de France (2012), Stat info « Le financement des PME », www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/entreprises/credits-par-type-dentreprise.html.
- Banque de France (2011), « En 2010, les PME bénéficient de la reprise mais diffèrent leurs investissements », www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/publications/Bulletin-de%20la-Banque-de-France/Bulletin-de-la-Banque-de-France-etude-185-1.pdf.
- Médiateur du Crédit (2011), *Rapport d'activité de la Médiation du crédit aux entreprises octobre 2010-octobre 2011*, www.mediateurducredit.fr/site/Actualites/Remise-du-rapport-annuel-2010-2011-de-la-Mediation-du-credit-au-President-de-la-Republique.
- Observatoire du financement des entreprises (2011), *Rapport sur le financement des PME-PMI et ETI en France*, avril, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Paris.
- OSEO (2009a), *Rapport annuel 2009*, OSEO, Paris.
- OSEO (2009b), « Bilan 2009 des mesures OSEO du plan de relance : 23 500 entreprises accompagnées », Communiqué de presse, 22 décembre, Paris.

Hongrie

Prêts aux PME

La Hongrie définit les PME en recourant aux critères standards de l'Union européenne : une PME est une entreprise dont l'effectif est inférieur à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions EUR. Dans ce pays, fin 2010, on recensait 547 440 entreprises actives employant des salariés, et ces entreprises étaient quasiment toutes des PME. Ce total inclut à la fois les unités légales et les unités non légales (informelles). Il englobe également les travailleurs indépendants, ce qui correspond à la définition d'une PME selon l'UE mais se différencie de la pratique de l'OCDE, qui ne répertorie que les entreprises employant des salariés.


Tableau 4.42. Répartition des entreprises en Hongrie, 2007

Par taille

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	%
Ensemble des entreprises	547 440	100.0
PME (1-249)	546 641	99.9
<i>Micro (1-9)</i>	<i>516 334</i>	<i>94.3</i>
<i>Petites (10-49)</i>	<i>26 017</i>	<i>4.8</i>
<i>Moyennes (50-249)</i>	<i>4 290</i>	<i>0.8</i>
Grandes entreprises (250 et plus)	799	0.1

Note : Ces données couvrent l'ensemble des services aux entreprises et des services marchands, y compris les sections D, E, F, G, H, I et K de la NACE). Hors entreprises sans salariés.

Source : Base de données des Statistiques structurelles et démographiques des entreprises (SDBS) de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771659>

La part des prêts aux entreprises qui sont accordés en devises est comprise entre 50 et 60 %, ce qui peut faire peser une charge supplémentaire sur les PME si les variations de change leur sont défavorables. Sur la période considérée, le total des prêts aux entreprises et des prêts aux PME a décru légèrement, tandis que la proportion des prêts aux PME dans le total des prêts aux entreprises est restée stable, à 56 %. Celle des découverts dans les prêts aux PME (prêts par découvert et prêts pour investissement) est ressortie à 34 %. La part des prêts improductifs est extrêmement élevée, autour de 15.4 %. Elle s'est accrue significativement en 2010. Cependant, la définition retenue ici est large : elle ne se limite pas aux prêts en défaut (créances irrécouvrables), mais englobe les prêts risqués qui sont considérés comme des prêts de qualité inférieure ou douteux.

Conditions du crédit aux PME

En Hongrie, le taux d'intérêt annuel moyen des prêts à court terme aux PME non financières reste élevé. Il a grimpé à 12.3 % en 2009 avant de décroître à 8.99 % en 2010. On ne dispose pas d'informations sur les sûretés demandées.

Capital-investissement

Le financement par capital-risque et par capital-développement a reculé entre 2007 et 2009. Il s'est redressé en 2010 pour atteindre quasiment le double de son niveau de 2008.

Tableau 4.43. **Financement par capital-risque et par capital-développement en Hongrie, 2007-10**

En millions HUF

	Amorçage, démarrage et développement initial	Développement ultérieur	Total ¹
2007	494	3 455	3 949
2008	479	13 303	13 782
2009	420	300	720
2010	5 013	1 969	6 982

1. Hors rachats, qui ont été très substantiels en Hongrie entre 2007 et 2009.

Source : Association hongroise de capital-risque.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771678>

Autres indicateurs

En Hongrie, les faillites ont affiché une hausse de 142 % entre 2007 et 2010.


Réponse des pouvoirs publics

La Hongrie s'est dotée d'un programme de garantie des prêts. En outre, les PME peuvent y obtenir des prêts directs. Le programme de garantie relève d'organismes dont l'État est en partie propriétaire (Garantiga Hitelgarancia, Agrár-vállalkozási Hitelgarancia Alapítvány) et qui couvrent entre 50 et 80 % du montant du prêt. Cette garantie est contre-garantie via le budget de l'État. Le montant des prêts garantis a augmenté entre 2009 and 2010. Environ 12.6 % des crédits aux PME bénéficient d'une garantie publique. La Banque hongroise de développement consent des prêts directs et des prêts destinés à refinancer des banques. Les prêts directs ont fait un bond de 168 % sur la période 2007-10. Il existe par ailleurs des microprêts décaissés par des organismes de microcrédit dont le financement provient du budget de l'État ou de l'Union européenne.

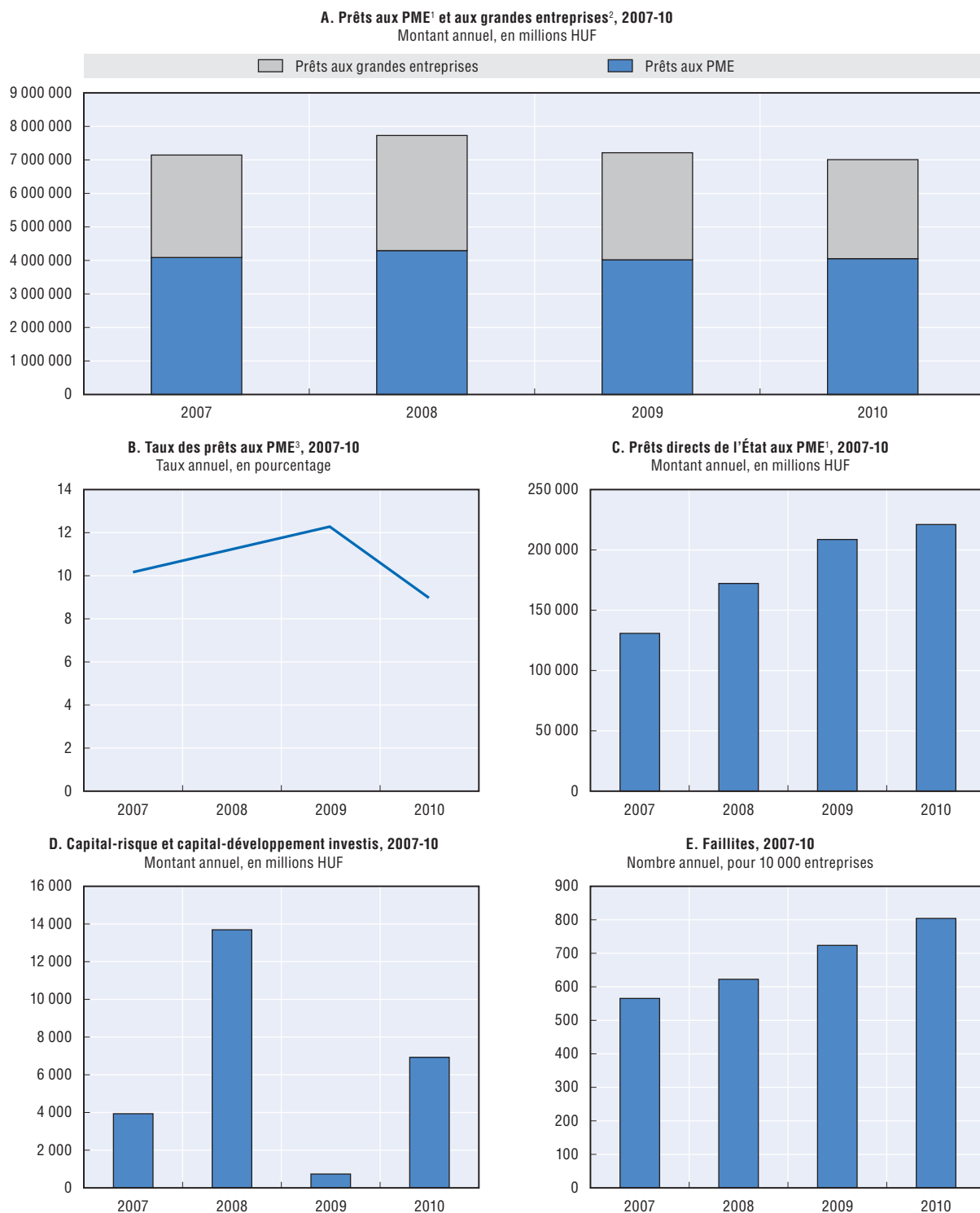
Tableau 4.44. **Financement des PME et des entrepreneurs :**
Tableau de bord pour la Hongrie, 2007-10

Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010
Endettement					
Prêts aux PME	Millions HUF	4 100 178	4 302 384	4 009 766	4 063 063
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions HUF	7 162 846	7 737 543	7 218 483	7 019 145
Prêts aux PME	% des prêts à l'ensemble des entreprises
Prêts par découvert aux PME	Millions HUF	678 358	688 369
Prêts pour investissement aux PME	Millions HUF	1 284 869	1 345 103
Total des prêts par découvert et des prêts pour investissement accordés aux PME	Millions HUF	1 963 227	2 033 472
Prêts aux PME garantis par l'État	Millions HUF	466 101	512 383
Part des prêts garantis par l'État dans le total des prêts aux PME	%	11.6	12.6
Prêts directs de l'État aux PME	Millions HUF	131 726	172 870	209 597	222 063
Prêts aux PME improductifs	Nombre			494 674	616 977
Taux moyen des prêts aux PME	%	10.19	11.25	12.31	8.99
Capital-investissement					
Capital-risque et capital-développement	Millions HUF	3 949	13 782	720	6 982
Capital-risque et capital-développement	En glissement annuel, %	..	249.0	-94.8	869.7
Autre					
Faillites, nombre total	Pour 10 000 entreprises	566	624	726	805

Source : Voir le tableau 4.45 « Définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Hongrie ».

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771697>

Graphique 4.22. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Hongrie



1. Les PME sont des entreprises ayant moins de 250 salariés, un chiffre d'affaires de moins de 50 millions EUR et un actif total inférieur à 10 millions EUR.

2. Les grandes entreprises ont plus de 250 salariés, un chiffre d'affaires de plus de 50 millions EUR et un actif total supérieur à 10 millions EUR.

3. Applicable aux prêts de plus de 1 million EUR.

Source : Partie A : Autorité de supervision financière de la Hongrie. Partie B : Banque nationale de Hongrie. Partie C : Données administratives provenant de la Banque hongroise de développement et du plan de développement économique national. Partie D : Association hongroise de capital-risque. Partie E : Administration fiscale et douanière nationale.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770652>

Tableau 4.45. **Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Hongrie**

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Total des prêts aux PME accordés par des organismes de crédit ou de microcrédit, à la fin de la période considérée (dont prêts à des sociétés financières). Les PME sont définies comme des entreprises dont l'effectif est inférieur à 250 personnes, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions EUR et dont le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions EUR. Hors entreprises sans salariés.	Autorité de supervision financière de la Hongrie.
Ensemble des prêts aux entreprises	Total des prêts accordés par des organismes de crédit ou de microcrédit, à la fin de la période considérée, aux entreprises non financières.	Autorité de supervision financière de la Hongrie.
Prêts par découvert aux PME	Total des prêts par découvert, à la fin de la période considérée. Les PME sont définies comme des entreprises dont l'effectif est inférieur à 250 personnes, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions EUR et dont le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions EUR. Hors entreprises sans salariés.	Autorité de supervision financière de la Hongrie.
Prêts pour investissement aux PME	Total des prêts pour investissement, à la fin de la période considérée. Les PME sont définies comme des entreprises dont l'effectif est inférieur à 250 personnes, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions EUR et dont le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions EUR. Hors entreprises sans salariés.	Autorité de supervision financière de la Hongrie.
Prêts aux PME garantis par l'État	Total des prêts aux PME, à la fin de la période considérée, garantis par des organismes détenus par l'État et que celui-ci contre-garantit en partie. Les PME sont définies comme des entreprises dont l'effectif est inférieur à 250 personnes, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions EUR et dont le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions EUR. Hors entreprises sans salariés.	Données administratives provenant de la Banque hongroise de développement, de Garantiqa Hitelgarancia Zrt, d'AVGHA (Agrar-vállalkozási Hitelgarancia Alapítvány, fonds de garantie agricole) et du plan de développement économique national.
Prêts directs de l'État aux PME	Total des prêts directs accordés aux PME par la Banque hongroise de développement et des programmes de microcrédit financés sur le budget de l'État. Les PME sont définies comme des entreprises dont l'effectif est inférieur à 250 personnes, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions EUR et dont le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions EUR. Hors entreprises sans salariés.	Données administratives provenant de la Banque hongroise de développement, d'AVGHA et du programme de développement économique.
Prêts aux PME improductifs	Total des prêts problématiques classifiables (de qualité inférieure, douteux ou irrécouvrables) consentis aux PME, à la fin de la période considérée. Les PME sont définies comme des entreprises dont l'effectif est inférieur à 250 personnes, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions EUR et dont le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions EUR. Hors entreprises sans salariés.	Autorité de supervision financière de la Hongrie.
Taux moyen des prêts aux PME	Taux d'intérêt moyen annuel de tous les nouveaux prêts aux PME (hors prêts par découvert, échéance inférieure à 1 an, montant inférieur ou égal à 1 million EUR).	Banque nationale de Hongrie.
Capital-investissement		
Capital-risque et capital-développement	Volume effectif du capital-risque et du capital-développement investis, dont capital d'amorçage, de démarrage, de développement initial et de développement ultérieur, hors rachats. Ensemble des entreprises.	Association hongroise de capital-risque
Autre		
Faillites, nombre total	Procédures de liquidation et de dissolution. Ensemble des entreprises.	Administration fiscale et douanière nationale.

Italie

Prêts aux PME


En Italie, les PME représentent 99.9 % des entreprises et emploient 80 % de la main-d'œuvre de l'industrie et des services. Comparativement, ce secteur y est dominé par les petites structures : la part des microentreprises y est supérieure à la moyenne de l'UE, tandis que le pourcentage des petites et moyennes entreprises est inférieur à la moyenne (Eurostat, 2011). Les données sur l'endettement sont disponibles pour la plupart des petites entreprises de moins de 20 salariés, soit la quasi-intégralité de cet univers.

Tableau 4.46. **Répartition des entreprises en Italie, 2009**

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Total des entreprises actives		Dont : Selon le règlement SBS (n° 295/2008) ¹	
	Nombre d'entreprises	%	Nombre d'entreprises	%
Ensemble des entreprises	4 470 748	100.0	3 860 241	100.0
PME (0-249)	4 467 058	99.9	3 857 033	99.9
<i>Micro (0-9)</i>	4 284 400	95.8	3 687 395	95.5
<i>Petites (10-49)</i>	160 993	3.6	150 280	3.9
<i>Moyennes (50-249)</i>	21 665	0.5	19 358	0.5
Grandes entreprises (250 et plus)	3 690	0.1	3 208	0.1

1. Les données incluent toutes les activités marchandes énumérées dans les sections B, C, D, E, F, G, H, I, J, L, M, N de la nomenclature statistique des activités économiques de la Communauté européenne telle qu'établie par le règlement (CE) n° 1893/2006 (NACE Rév. 2), y compris les entreprises sans salariés.

Source : Istat, Registre statistique des entreprises.

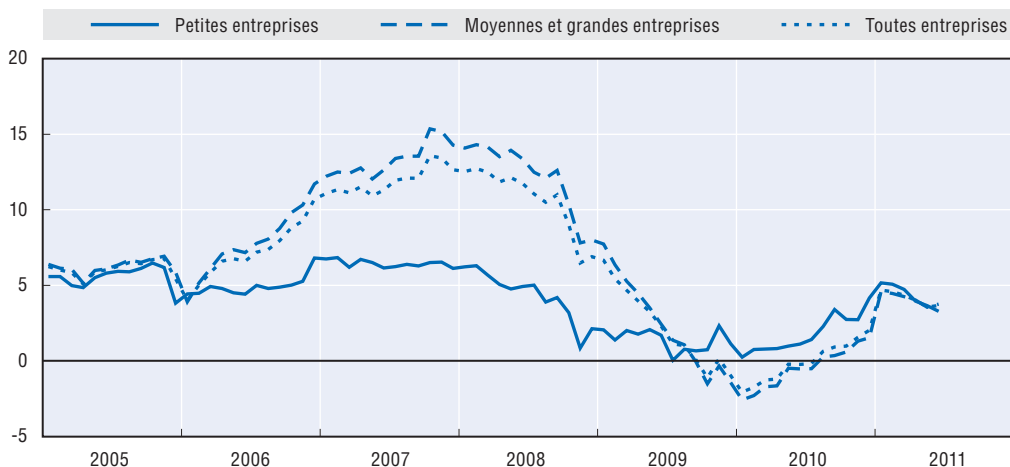
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771716>

En Italie, l'impact de la crise sur le système bancaire national a été atténué par un modèle d'intermédiation robuste, davantage tourné vers le prêt direct que vers les transactions sur les marchés financiers. Il était donc moins exposé aux actifs toxiques produits par les obligations structurées adossées à des emprunts. Les conséquences de la crise ont surtout été ressenties par les plus grands groupes bancaires, davantage dépendants du financement de gros. Bien que les ratios de fonds propres des principales banques italiennes fussent inférieurs à ceux des autres grandes institutions financières internationales, le noyau dur de leurs fonds propres était, grâce à la rigueur de la réglementation, de meilleure qualité, ce qui leur a permis de mieux absorber les pertes. En outre, le ratio d'endettement des banques italiennes était inférieur à celui des autres banques.

Le crédit à l'ensemble des entreprises a continué de progresser jusqu'à la fin de 2008, mais plus lentement qu'en 2007, puis a diminué en valeur absolue en 2009. Il a commencé à se redresser en 2010. La croissance des prêts aux PME s'est maintenue jusqu'à la mi-2008, avant


Graphique 4.23. Prêts aux entreprises en Italie, 2005-11

Variations mensuelles en pourcentage sur 12 mois



Note : Les variations en pourcentage sont corrigées des effets produits par les changements de catégorie.

Source : Banque d'Italie.

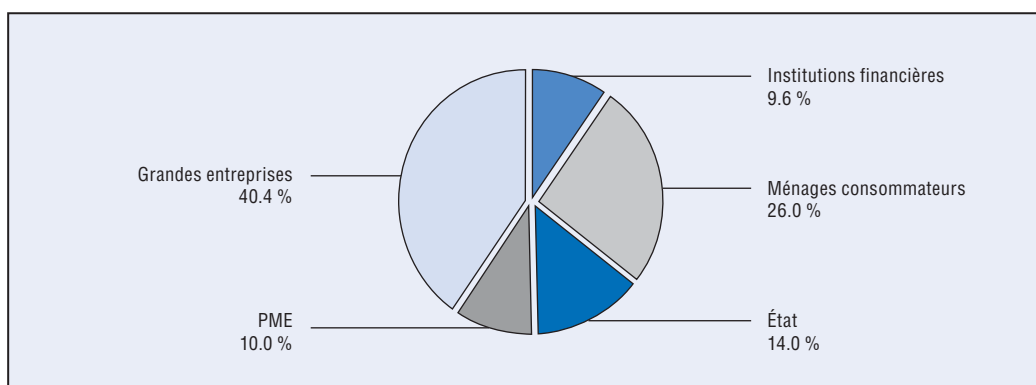
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770671>

de ralentir fortement pendant la crise ; elle a affiché une tendance positive en 2010 (graphique 4.23). La part des prêts aux PME dans le total du crédit aux entreprises a baissé tout au long de l'année 2008 mais s'est quelque peu redressée au cours des deux années suivantes. Les prêts à court terme aux PME ont enregistré un ralentissement marqué à mesure que la crise financière s'intensifiait, que les conditions du crédit se resserraient et que la demande de crédit des entreprises reculait. Ils ont poursuivi leur déclin en 2009 et 2010.

Le graphique 4.24 présente la ventilation des prêts bancaires entre les secteurs institutionnels. En 2010, la moitié de l'encours total a été absorbé par des entreprises, et la part des PME a atteint 10 %. Le reste a été attribué aux ménages consommateurs (26 %), à l'État (14 %) et aux institutions financières (9.7 %).

Graphique 4.24. Prêts bancaires aux différents secteurs institutionnels en Italie, 2010

En pourcentage



Note : Les PME incluent les ménages producteurs ; les ménages consommateurs incluent les institutions sans but lucratif au service des ménages et les institutions financières autres que les banques (les prêts interbancaires sont donc exclus).

Source : Banque d'Italie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770690>

Prêts aux PME utilisés/accordés

Le ratio des prêts aux PME utilisés sur les prêts accordés est passé de 80 % en 2007 à 83 % en 2010, ce qui témoigne d'un resserrement du marché du crédit. Une analyse plus approfondie – désagrégation des données par type de prêt – montre que ce ratio a diminué pour les prêts couplés (comme les avances sur factures escomptées), dans le droit fil du ralentissement général de l'économie. En revanche, l'utilisation du crédit s'est sensiblement intensifiée pour les découverts ; la tendance à la hausse s'est confirmée en 2010, ce qui laisse à penser que les entreprises ont fait face à leurs besoins de liquidités en recourant davantage à des lignes de crédit à court terme. Depuis 2009, l'utilisation croissante des découverts traduit en partie une révision de la politique de tarification bancaire instaurée par la législation.

Conditions du crédit aux PME

À la suite des turbulences survenues sur les marchés financiers à la mi-2007, les résultats de la *Bank Lending Survey* conduite par la zone euro ont mis en lumière un resserrement des critères appliqués par les plus grandes banques italiennes pour l'approbation des prêts et l'ouverture de lignes de crédit aux entreprises. En 2008, cette rigueur accrue, qui reflétait la perception d'une aggravation des risques du fait de la dégradation des perspectives économiques, s'est poursuivie et s'est progressivement renforcée à l'automne, lorsque la crise s'est intensifiée après la faillite de Lehman Brothers. Les restrictions ont porté sur les montants, les dépôts de garantie, les échéances et l'introduction de clauses spécifiques destinées à limiter les risques. Les normes de prêts, qui n'ont pas cessé de se resserrer, sont restées globalement inchangées sur 2010, bien qu'elles soient devenues légèrement plus restrictives, entraînant une augmentation des dépôts de garantie et des sûretés exigées pour les prêts plus risqués.

À l'automne 2008, les baisses des taux directeurs ont peu à peu été répercutées sur les clients des banques. Les taux d'intérêt appliqués aux PME (frais et commissions compris) ont augmenté en 2007 et 2008 ; ils ont atteint un maximum de 6.6 % au troisième trimestre de 2008, avant de retomber à 3.6 % au quatrième trimestre de 2009 du fait de la détente des conditions monétaires, et sont restés dans cette fourchette en 2010. L'écart de taux d'intérêt entre les petites et les grandes entreprises a continué de se creuser, passant de 0.6 % au quatrième trimestre de 2007 à 1.5 % au quatrième trimestre de 2010, signe que les conditions du crédit étaient plus difficiles pour les PME.

La révision à la baisse des sûretés exigées entre 2008 et 2009 a fait suite à l'abaissement du seuil de déclaration au Registre central du crédit et à l'inclusion des prêts de petits montants, moins bien garantis. Cependant, fin 2010, ces exigences avaient été renforcées. Les enquêtes conduites par l'Institut d'études et d'analyses économiques (ISAE) ont mis en évidence une détérioration progressive des conditions d'accès au crédit pour les entreprises. Dans les industries de transformation, la part des entreprises constatant un resserrement est passée de plus de 20 % au premier semestre de 2008 à 27.2 % en septembre ; en novembre 2008, ce pourcentage a même atteint 43.5 % (ISAE, 2008). Selon l'Enquête sur les entreprises industrielles et de services comptant au moins 20 salariés menée par la Banque d'Italie, les entreprises moyennes et grandes ont aussi rencontré en 2010 – plus qu'en 2009 – des difficultés d'accès au crédit.

Capital-investissement

Le capital-risque et le capital-développement ont très fortement reculé entre 2008 et 2009. Ils sont repartis à la hausse en 2010, mais pas pour les PME. Les mesures ciblées de lutte contre la crise introduites par le gouvernement comprenaient la création d'un fonds de capital-investissement avec une dotation initiale de 1 milliard EUR pour renforcer la capitalisation des PME. Ces mesures sont entrées en vigueur en 2010 avec le concours du ministère de l'Économie.

Tableau 4.47. **Capital de développement initial et ultérieur en Italie, 2006-10**

En milliers EUR

Effectif	2006	2007	2008	2009	2010
0-9	36 445	110 472	111 349	98 746	141 424
10-19	8 310	39 433	120 667	29 592	23 626
20-99	82 048	79 615	243 437	136 044	113 223
100-199	49 173	113 513	56 684	65 459	72 644
200-249	6 466	17 554	23 602	28 089	1 500
<i>Sous-total PME</i>	<i>182 442</i>	<i>360 587</i>	<i>555 739</i>	<i>357 930</i>	<i>352 417</i>
250-499	16 525	52 353	98 015	18 524	26 960
500-999	62 260	113 900	65 411	25 787	11 533
1 000-4 999	283 488	180 468	27 050	66 419	267 710
> 5 000	496 866	0	164 853	0	13 600
Total	1 041 581	707 308	911 068	468 660	672 220

Source : AIFI-PwC.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771735>

Retards de paiement, prêts improductifs et faillites

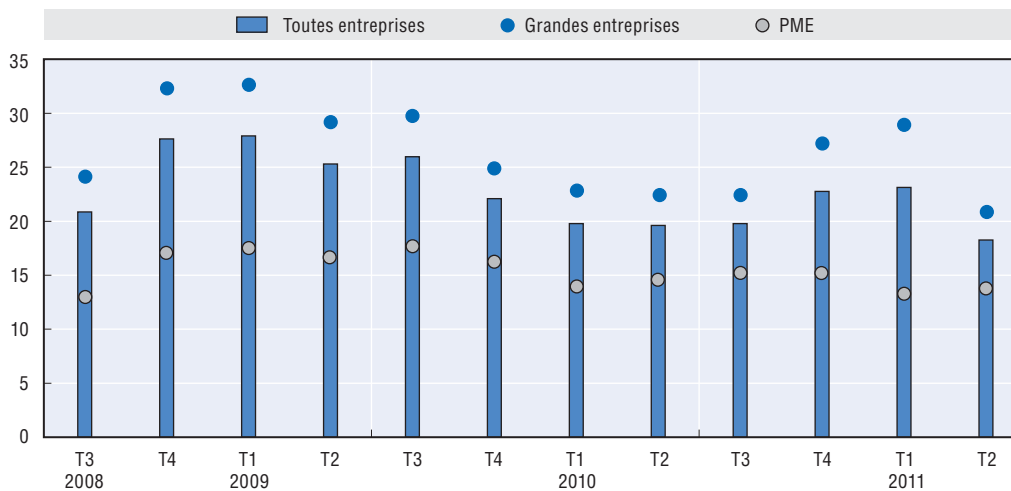
Le fléchissement des ventes et le resserrement des conditions de crédit ont entraîné des problèmes de trésorerie dans les PME, problèmes qui expliquent en partie la multiplication des retards de paiement. De plus, après le début de la crise, les fournisseurs se sont mis à exiger des délais de paiement plus courts : pour les PME, les retards de paiement sont passés de 15 jours en 2008 à 17 jours en 2009. Ils sont ensuite retombés à 14.8 jours en 2010, principalement en raison de l'allongement des modalités de paiement négocié entre fournisseurs et clients aux premiers signes de la reprise économique. Cette tendance a été observée pour les entreprises de toute taille, mais, comparées aux PME, les grandes entreprises ont davantage pu atténuer leurs problèmes de liquidité en reportant leurs règlements, car elles ont pu tirer parti de leur plus grand pouvoir de négociation.

Le niveau des prêts improductifs offre un autre indicateur de la capacité de règlement des PME. On a relevé une augmentation sensible de la proportion de prêts improductifs dans les prêts aux PME, laquelle est passée de 6.8 % (2007) à 9.4 % (2010).

De 11.2 pour 10 000 entreprises en 2007, le nombre des faillites a, lui, grimpé à 17.1 en 2009. Compte tenu de la fragilité de la reprise économique en 2010, la situation des entreprises n'a pas connu d'amélioration significative, comme en témoigne la progression toujours rapide de l'indicateur (20.3 pour 10 000 entreprises).

Graphique 4.25. Retards de paiement en Italie, 2008-11

Nombre moyen de jours



Source : Cerved Group, base de données Payline.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770709>

Réponse des pouvoirs publics

Outre les mesures générales destinées à accroître la capitalisation bancaire, comme la prise ferme d'obligations bancaires subordonnées à l'engagement par les banques émettrices de fournir des crédits aux PME, l'État a mis en œuvre plusieurs autres mesures pour assurer aux PME un accès aux financements, en particulier en ce qui concerne les garanties d'emprunts.

Le Fonds central de garantie (FCG) facilite l'accès des PME au crédit en fournissant des garanties et contre-garanties publiques. La garantie peut être demandée par des banques ou des sociétés financières inscrites sur un registre spécial. La « contre-garantie » et la « caution solidaire » peuvent être requises par les Confidi (institutions de garantie mutuelle – IGM) et d'autres fonds de garantie. L'application aux demandes de garantie de procédures de notation très strictes a contenu les pertes dues aux défauts de paiement dans le passé, mais ce système est critiqué car il écrèmerait les meilleurs risques de crédit sur le marché des PME. Certaines études ont montré que les entreprises de taille moyenne en étaient les principaux bénéficiaires (Zecchini et Ventura, 2006).

En réaction à la crise financière, l'État a recapitalisé le FCG. Celui-ci fournit, pour son propre compte, des garanties de crédit aux PME de moins de 250 salariés. Entre 2000 et 2007, il a accordé 4.2 milliards EUR de garanties pour des prêts d'un montant total de 8.7 milliards EUR. Pendant la crise financière, le gouvernement a annoncé des dotations supplémentaires au FCG. En 2010, le FCG a enregistré une croissance sans précédent. Il a aidé 50 000 entreprises à surmonter le ralentissement généralisé de l'économie, en apportant plus de 5.2 milliards EUR de garanties pour des prêts d'une valeur totale de 9.1 milliards EUR.

La crise financière a mis en lumière l'importance du rôle des IGM pour faciliter l'accès des PME au crédit. En 2009, malgré la contraction du crédit aux PME, les garanties fournies par les IGM aux PME ont augmenté de près de 16 %. Dans les années antérieures à la crise, les Confidi aidaient les entreprises affiliées sollicitant un prêt à obtenir de meilleures conditions. Dans l'actuelle situation de crise, leur activité vise principalement à faciliter l'accès au crédit bancaire.

Parmi les actions entreprises pour résoudre les problèmes de liquidité, on peut entre autres citer un moratoire d'un an sur les dettes des PME, qui a permis aux entreprises (sauf créances irrécouvrables, emprunts restructurés ou procédures de saisie en cours) de suspendre le remboursement du principal des emprunts bancaires et d'obtenir le prolongement de la durée des prêts pour les avances de fonds. Cette mesure s'appliquait aux entreprises de moins de 250 salariés, dont le chiffre d'affaires ne dépassait pas 50 millions EUR ou dont le bilan annuel ne dépassait pas 43 millions EUR. En décembre 2010, 200 000 demandes avaient été acceptées, pour un montant de dettes reconduites de 13 milliards EUR.

Une autre mesure d'amélioration de l'accès des PME au crédit a mis à contribution la Caisse des dépôts et prêts (Cassa Depositi e Prestiti, CDP). L'accord, signé par l'Association bancaire italienne et la CDP, a permis de mobiliser 8 milliards EUR, prélevés sur les dépôts postaux, et de les affecter aux prêts aux PME. Fin 2010, les banques avaient alloué 2.8 milliards EUR aux PME.

Globalement, l'impact produit par ces initiatives n'est pas négligeable : on estime que les ressources supplémentaires ainsi mises à la disposition des PME représentaient plus de 10 % des prêts (autres que des découverts), à concurrence de 1 million EUR, accordés par les banques en 2009 et 2010. Le gouvernement a également tenté de renforcer la liquidité par des exonérations et des déductions fiscales ainsi que par le report du paiement de la TVA. Cependant, ces mesures fiscales ne produiront des effets sensibles que si les entreprises dégagent du chiffre d'affaires et des bénéfices.

Encadré 4.6. **Définition des PME utilisée dans le Tableau de bord pour l'Italie**

Définition nationale

Conformément aux normes Eurostat, l'office statistique national italien (Istat) définit les petites et moyennes entreprises comme des entreprises comptant moins de 250 salariés. Plus précisément, les microentreprises et les petites entreprises comptent respectivement moins de 10 salariés et de 10 à 49 salariés, tandis que les entreprises moyennes comptent de 50 à 249 salariés.


Définition des PME utilisée par les institutions financières

La Banque d'Italie classe les données sur les prêts aux entreprises en fonction de la taille de l'entreprise : les petites entreprises sont définies comme les sociétés en commandite, les sociétés en nom collectif, les entreprises non constituées en sociétés, les sociétés *de facto* et les entreprises individuelles de moins de 20 salariés. C'est cette ventilation des données qui est utilisée pour la plupart des indicateurs d'endettement.

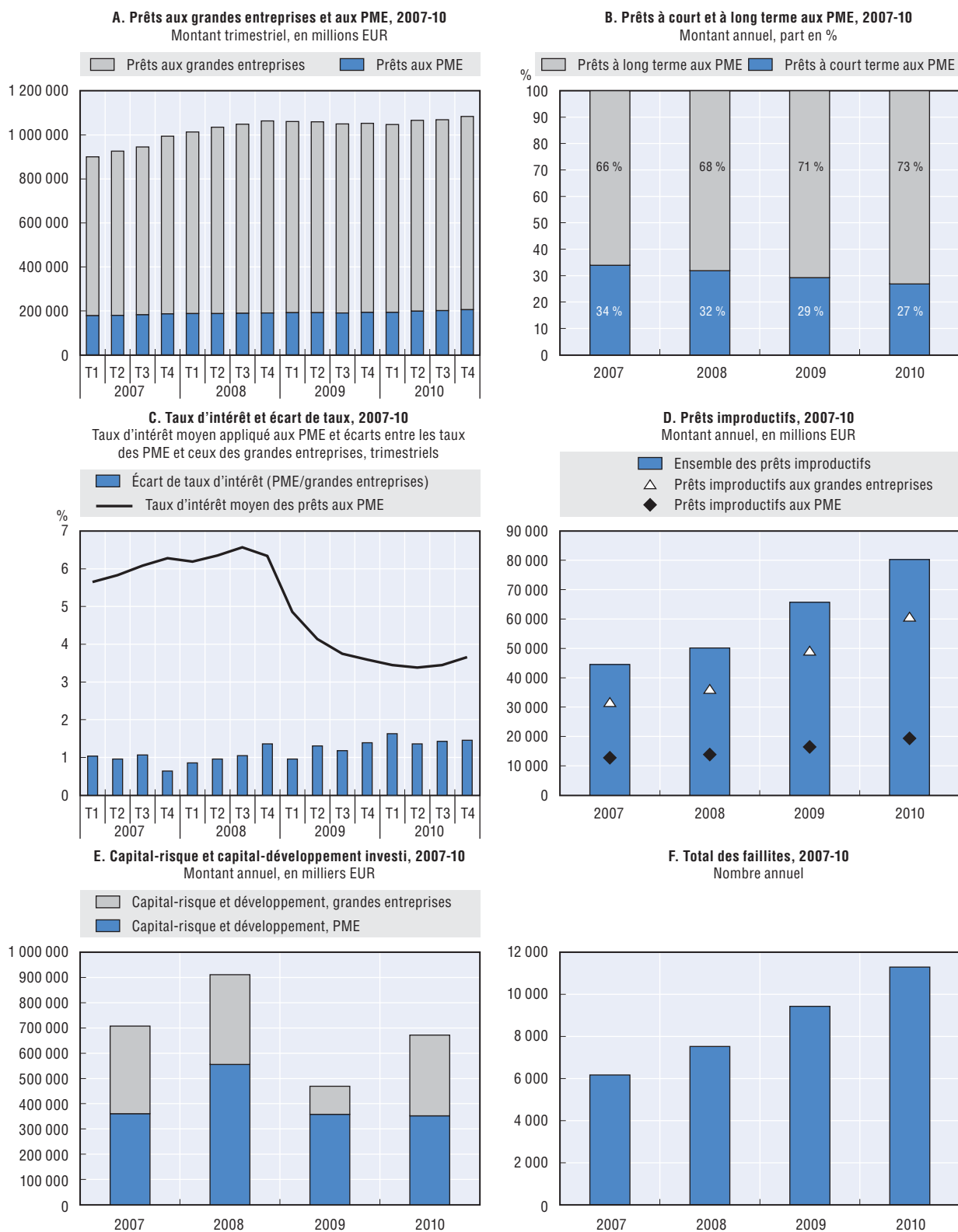
Tableau 4.48. **Financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord pour l'Italie, 2007-10**

Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010
Endettement					
Prêts aux PME	Millions EUR	186 699	190 628	192 856	205 637
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions EUR	994 469	1 063 053	1 052 639	1 083 758
Prêts aux PME	% du total des prêts aux entreprises	18.8	17.9	18.3	19.0
Prêts à court terme aux PME	Millions EUR	59 026	56 335	51 607	49 984
Prêts à long terme aux PME	Millions EUR	114 912	120 437	124 801	136 284
Prêts à court terme aux PME	% du total des prêts à court et long terme aux PME	33.9	31.9	29.3	26.8
Prêts garantis par l'État, FCG	Milliards EUR	2.3	2.3	4.9	9.1
Prêts directs de l'État aux PME	Millions EUR	354	373	255	276
Ratio prêts aux PME utilisés/accordés	%	79.7	80.7	80.7	82.8
Total des prêts improductifs	Millions EUR	44 546	50 122	65 744	80 238
Prêts aux PME improductifs	Millions EUR	12 760	13 857	16 449	19 368
Prêts aux grandes entreprises improductifs	Millions EUR	31 786	36 265	49 295	60 870
Taux d'intérêt moyen des prêts aux PME	%	6.3	6.3	3.6	3.7
Écart de taux d'intérêt (entre le taux moyen pour une PME et pour une grande entreprise)	%	0.6	1.4	1.4	1.5
Sûretés, PME	% des prêts avec sûreté	54.4	54.3	51.9	53.0
Capital-investissement					
Capital-risque et capital-développement, total	Millions EUR	707	911	469	672
Capital-risque et capital-développement, PME	Millions EUR	361	556	358	352
Capital-risque et capital-développement, PME	Variation en glissement annuel, %	97.6	54.1	-35.6	-1.5
Autres					
Retards de paiement des PME, toutes entreprises	Nombre moyen de jours	..	24.4	25.2	20.6
Retards de paiement des PME	Nombre moyen de jours	..	15.0	17.0	14.8
Retards de paiement des grandes entreprises	Nombre moyen de jours	..	28.3	29.2	23.9
Faillites, total	Nombre	6 165	7 521	9 429	11 289
Incidence de l'insolvabilité, total	Pour 10 000 entreprises	11.2	13.8	17.1	20.3

Source : Voir le tableau 4.49 « Définitions et source des indicateurs du Tableau de bord pour l'Italie ».

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771754>

Graphique 4.26. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Italie



Source : Parties A, B, C et D : Banque d'Italie. Partie E : AIFI – Association italienne de capital-investissement et de capital-risque. Partie F : Cerved Group.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770728>

Tableau 4.49. **Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour l'Italie**

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Prêts productifs et improductifs (créances irrécouvrables) encours (stocks) des banques et autres institutions financières. Pour les prêts bancaires : prêts productifs (y compris les pensions), affacturage exclu ; créances irrécouvrables, affacturage exclu à partir du quatrième trimestre de 2008 uniquement. Pour les prêts des autres intermédiaires financiers : prêts productifs (y compris les pensions) affacturage exclu ; créances irrécouvrables, affacturage y compris. En juin 2010, ces prêts incluaient les prêts titrisés ou les prêts transférés de toute autre manière qui ne répondaient pas aux critères de sortie du bilan tels qu'établis par la norme comptable internationale IAS 39.	Banque d'Italie, déclarations réglementaires (pour les prêts bancaires) et Registre central du crédit (pour les prêts des autres intermédiaires financiers ; soumis à un seuil de déclaration : à partir de janvier 2009, le seuil de déclaration des prêts et garanties, précédemment de 75 000 EUR, a été abaissé à 30 000 EUR ; pas de seuil de déclaration pour les créances irrécouvrables) ; données des créanciers.
Ensemble des prêts aux entreprises	Prêts productifs et improductifs (créances irrécouvrables) encours (stocks) des banques et autres institutions financières. Pour les prêts bancaires : prêts productifs (y compris les pensions), affacturage exclu ; créances irrécouvrables, affacturage exclu à partir du quatrième trimestre de 2008 uniquement. Pour les prêts des autres intermédiaires financiers : prêts productifs (y compris les pensions) affacturage exclu ; créances irrécouvrables, affacturage y compris. En juin 2010, ces prêts incluaient les prêts titrisés ou les prêts transférés de toute autre manière qui ne répondaient pas aux critères de sortie du bilan tels qu'établis par la norme comptable internationale IAS 39.	Banque d'Italie, déclarations réglementaires (pour les prêts bancaires) et Registre central du crédit (pour les prêts des autres intermédiaires financiers ; soumis à un seuil de déclaration).
Prêts à court terme aux PME	Prêts productifs (pensions y compris), affacturage exclu ; échéances inférieures ou égales à 12 mois (18 mois jusqu'au troisième trimestre de 2008 pour les données tirées des déclarations réglementaires et jusqu'au premier trimestre de 2009 pour les données tirées du Registre central du crédit).	Banque d'Italie, déclarations réglementaires (pour les prêts bancaires) et Registre central du crédit (pour les prêts des autres intermédiaires financiers ; soumis à un seuil de déclaration).
Prêts à long terme aux PME	Prêts productifs (pensions y compris), affacturage exclu ; échéances supérieures à 12 mois (18 mois jusqu'au troisième trimestre de 2008 pour les données tirées des déclarations réglementaires et jusqu'au premier trimestre de 2009 pour les données tirées du Registre central du crédit).	Banque d'Italie, déclarations réglementaires (pour les prêts bancaires) et Registre central du crédit (pour les prêts des autres intermédiaires financiers ; soumis à un seuil de déclaration).
Prêts garantis par l'État, FCG	Prêts aux PME à garantie d'État (entreprises de moins de 250 salariés) du Fonds central de garantie.	Fonds central de garantie – MedioCredito Centrale (MCC).
Prêts directs de l'État aux PME	Somme des prêts directs accordés aux PME (entreprises de moins de 250 salariés) par l'État italien.	Ministère du Développement économique.
Prêts accordés aux PME	Somme des facilités d'emprunt accordées à chaque emprunteur par tous les intermédiaires déclarant au Registre central du crédit.	Banque d'Italie, Registre central du crédit (soumis à seuil de déclaration).
Prêts aux PME utilisés	Somme des facilités d'emprunt décaissées à chaque emprunteur par tous les intermédiaires déclarant au Registre central du crédit.	Banque d'Italie, Registre central du crédit (soumis à seuil de déclaration).
Total des prêts improductifs	Créances irrécouvrables des banques et autres intermédiaires. Pour les créances irrécouvrables des banques : affacturage inclus jusqu'au troisième trimestre de 2008 ; affacturage exclu à partir du quatrième trimestre de 2008. Pour les autres intermédiaires financiers, créances irrécouvrables y compris affacturage. Les créances irrécouvrables sont définies comme le total de l'encours des prêts aux emprunteurs qui ont été déclarés insolvable ou qui se trouvent dans une situation globalement assimilable à de l'insolvabilité.	Banque d'Italie, déclarations réglementaires (pour les créances bancaires irrécouvrables) et Registre central du crédit (pour les créances irrécouvrables des autres intermédiaires financiers).
Prêts aux PME improductifs	Créances irrécouvrables des banques et autres intermédiaires. Pour les créances irrécouvrables des banques : affacturage inclus jusqu'au troisième trimestre de 2008 ; affacturage exclu à partir du quatrième trimestre de 2008. Pour les autres intermédiaires financiers, créances irrécouvrables y compris affacturage.	Banque d'Italie, déclarations réglementaires (pour les créances bancaires irrécouvrables) et Registre central du crédit (pour les créances irrécouvrables des autres intermédiaires financiers).
Prêts aux grandes entreprises improductifs	Créances irrécouvrables des banques et autres intermédiaires. Pour les créances irrécouvrables des banques : affacturage inclus jusqu'au troisième trimestre de 2008 ; affacturage exclu à partir du quatrième trimestre de 2008. Pour les autres intermédiaires financiers, créances irrécouvrables y compris affacturage.	Banque d'Italie, déclarations réglementaires (pour les créances bancaires irrécouvrables) et Registre central du crédit (pour les créances irrécouvrables des autres intermédiaires financiers).
Taux d'intérêt moyen des prêts aux PME	Taux d'intérêt effectif global annuel (c'est-à-dire y compris frais et commissions) appliqué aux nouveaux prêts.	Banque d'Italie, Enquête sur les taux prêteurs. L'enquête porte sur les taux appliqués aux clients non bancaires pour les transactions suivantes : prêts couplés, prêts à terme et crédits révocables, sous réserve que la somme des montants de financement consentis ou utilisés sous les formes ci-dessus déclarés au Registre central du crédit soit égale ou supérieure à 75 000 EUR.

Tableau 4.49. **Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour l'Italie (suite)**

Indicateurs	Définitions	Sources
Écart de taux d'intérêt (entre le taux moyen pour une PME et pour une grande entreprise)	Écart entre les taux d'intérêt moyens appliqués aux PME et aux grandes entreprises. Chiffres annuels tirés du quatrième trimestre de l'année considérée.	Banque d'Italie, Enquête sur les taux prêteurs.
Sûretés, PME	Pourcentage des prêts accordés aux PME par les banques et d'autres intermédiaires financiers qui sont assortis d'une garantie réelle.	Registre central du crédit, soumis à seuil de déclaration.
Capital-investissement		
Capital-risque et capital-développement, total	Investissement dans toutes les entreprises. Les données couvrent les stades de développement initial et d'expansion, mais pas les phases de retournement ou transmission/remplacement.	AIFI – Association italienne de capital-investissement et de capital-risque (Enquête sur l'offre).
Capital-risque et capital-développement, PME	Montants investis dans les PME (définies comme des entreprises de moins de 250 salariés). Les données couvrent les phases de développement initial et d'expansion, mais pas les phases de retournement ou de transmission/remplacement.	AIFI – Association italienne de capital-investissement et de capital-risque (Enquête sur l'offre).
Autres		
Retards de paiement, ensemble des entreprises	Retards de paiement moyens, en nombre de jours, pour les transactions d'entreprise à entreprise, toutes entreprises.	Cerved Group, base de données <i>Payline</i> .
Retards de paiement des PME	Retards de paiement moyens, en nombre de jours, pour les transactions d'entreprise à entreprise, pour les PME (définies comme les entreprises dégageant un chiffre d'affaires allant jusqu'à 50 millions EUR).	Cerved Group, base de données <i>Payline</i> .
Retards de paiement des grandes entreprises	Retards de paiement moyens, en nombre de jours, pour les transactions d'entreprise à entreprise, pour les grandes entreprises (définies comme les entreprises dégageant un chiffre d'affaires de plus de 50 millions EUR).	Cerved Group, base de données <i>Payline</i> .
Faillites, total	Procédure judiciaire par laquelle le bien d'un entrepreneur insolvable est saisi aux fins de désintéresser à parts égales les créanciers. La faillite est déclarée par le tribunal par une décision motivée, à la demande de l'administrateur judiciaire, du créancier ou des pouvoirs publics. L'exécution du jugement de faillite peut-être réclamée dans les 15 jours, près la Cour d'appel, par tout créancier reconnu. Ensemble des entreprises.	Cerved Group.

Références

- Banque d'Italie (2009), *Rapport annuel 2008*, Assemblée ordinaire des actionnaires, Rome.
- Banque d'Italie (2010), *Rapport annuel 2009*, Assemblée ordinaire des actionnaires, Rome.
- Banque d'Italie (2011), *Rapport annuel 2010*, Assemblée ordinaire des actionnaires, Rome.
- Banque d'Italie, *Economic Bulletin*, diverses éditions, Rome.
- Banque d'Italie (2011), *Survey on Industrial and Service Firms 2010*, Rome.
- Bartiloro, L., L. Carpinelli, P. Finaldi Russo et S. Pastorelli (2012), « Access to credit in times of crisis: Measures to support firms and households », *Occasional Papers*, n° 111, Banque d'Italie, janvier.
- Eurostat (2011), *Key figures on European Business 2011*, Union européenne.
- ISAE (2008), *Inchiesta mensile sulle imprese manifatturiere ed estrattive*, ISAE, novembre.
- Zecchini, S. et M. Ventura (2006), « The Role of State-Funded Credit Guarantee Schemes for SMEs: Italy's Experience », *The SME Financing Gap Volume II: Proceedings of the Brasilia Conference*, Éditions OCDE.

Nouvelle-Zélande

Prêts aux PME

En février 2010, 99.6 % des entreprises de Nouvelle-Zélande étaient classées dans les PME, définies comme des entreprises comptant au plus 99 salariés. Cette proportion est relativement stable depuis 2001. Les données relatives aux prêts portent sur l'ensemble des entreprises, dont la grande majorité sont des PME.

Tableau 4.50. Répartition des entreprises en Nouvelle-Zélande, 2010

Par taille		
Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	%
Ensemble des entreprises	249 140	100.0
PME (0-99)	248 076	99.6
<i>Micro (0-9)</i>	<i>233 236</i>	<i>93.6</i>
<i>Petites (10-49)</i>	<i>13 605</i>	<i>5.5</i>
<i>Moyennes (50-99)</i>	<i>1 235</i>	<i>0.5</i>
Grandes entreprises (100 et plus)	1 064	0.4

Source : Statistics New Zealand.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771773>

Antérieurement à la crise du crédit, les PME de Nouvelle-Zélande avaient accès à diverses possibilités et sources d'emprunt et de capital-investissement, notamment le crédit et le découvert bancaires, les sociétés de financement, les investisseurs-tuteurs et le capital-risque. La croissance du crédit bancaire aux entreprises a atteint 14 % en 2008, mais a reculé de 1.5 % en 2009 et 2010. Pendant toute la récession, les banques ont durci leurs critères de prêt et, parallèlement, les entreprises ont révisé à la baisse leurs projets d'investissement. Sur 2009 et 2010, les entreprises se sont montrées plus pessimistes quant à leur facilité d'accès au financement. Le rapport de la Reserve Bank of New Zealand sur la stabilité financière observe que les entreprises n'étaient guère enclines à emprunter et avaient globalement réduit leurs projets de dépenses. Cette situation traduit peut-être un changement structurel : il se pourrait que les entreprises souhaitent conserver un niveau d'endettement moindre à long terme.

Prêts aux PME accordés/demandés

Sur 2007-09, 28 % des PME d'au moins six salariés avaient cherché à obtenir un emprunt. Parmi celles qui l'avaient fait en 2007, 94 % l'avaient obtenu. Les années suivantes, on a observé un recul continu de cette proportion, indiquant que les banques étaient de plus en

plus réticentes à octroyer des prêts. En 2008, le pourcentage des sociétés qui ont obtenu le crédit demandé est tombé à 87 %, puis à 82 % en 2009. En 2010, les pourcentages d'entreprises demandant un crédit (26 %) et l'obtenant (78 %) ont eux aussi diminué.

Le recul observé ces dernières années traduit vraisemblablement l'évolution du goût des prêteurs pour le risque et des conditions proposées.

Tableau 4.51. **PME ayant demandé et obtenu un financement en Nouvelle-Zélande, 2007-10**

PME	En pourcentage			
	2007	2008	2009	2010
Qui ont demandé un prêt	28	28	28	26
Qui ont obtenu un prêt	94	87	82	78

Source : Statistics New Zealand, Business Operations Survey.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771792>

Conditions du crédit aux PME

Depuis le début de la crise économique, les banques se montrent de plus en plus hostiles à la prise de risque. En novembre 2008, lorsqu'elles ont relevé leurs taux d'intérêt pour tenir compte du niveau accru des risques, elles ont donné l'impression de rationner le crédit et d'exercer des pressions sur les PME. Le Small Business Advisory Group a été créé en 2003 pour conseiller les pouvoirs publics sur les aspects relatifs aux PME et pour aider les organismes publics à communiquer plus efficacement avec ces entreprises. Selon lui, les PME éprouvaient des difficultés à obtenir des capitaux d'investissement, se voyaient refuser le renouvellement de leurs crédits et déclaraient s'inquiéter tout particulièrement pour leur trésorerie. Le taux de base moyen du crédit bancaire aux PME est tombé de 12.15 % en décembre 2007 à 10.22 % en 2010. La Reserve Bank of New Zealand a mené des enquêtes trimestrielles auprès des principales banques sur les conditions du crédit tout au long de 2009. Le rapport de novembre 2009 indique des conditions du crédit aux PME relativement tendues par rapport aux trois années précédentes. La majorité des banques avait constaté un accroissement supplémentaire de la demande de fonds de roulement, dont elles attribuaient la cause à des retards de paiement. En 2009, les banques ont pour la plupart continué de resserrer leur politique et leurs conditions de crédit aux PME. Ce resserrement a porté sur les dépôts de garantie et les frais hors intérêts. Plus de la moitié des banques répondantes ont signalé une augmentation des taux d'incidents de paiement dans l'ensemble du secteur des PME.

La croissance des prêts autres que les prêts immobiliers est redevenue positive en 2010, après 18 mois de croissance négative. L'économie se stabilise, certains signes indiquent que les entreprises pourraient être un peu plus nombreuses à vouloir investir et à satisfaire aux critères actuels des banques, lesquelles affirment qu'ils ont été assouplis.

Capital-investissement

La crise financière mondiale a eu un effet négatif sur le marché du capital-risque en Nouvelle-Zélande, malgré des signes d'amélioration de l'accès au capital pour le développement initial des entreprises à fort potentiel de croissance. *NZ Venture Capital Monitor* indique que le capital-risque et les activités d'investissement pour le développement initial ont progressé, passant de 34 millions NZD en 2009 à 94 millions NZD en 2010, avec notamment deux opérations internationales pour un total de 45 millions NZD.

En août 2010, les pouvoirs publics ont doté le *Venture Capital Fund* (fonds de capital-risque) de 40 millions NZD. Ce fonds a été créé en 2001 dans le but de co-investir 160 millions NZD avec le secteur privé dans de jeunes entreprises néo-zélandaises innovantes et de favoriser l'évolution d'un marché du capital-risque viable dans le pays. La souscription permettra à l'opérateur du fonds de continuer de faire appel à d'éventuels partenaires pour des co-investissements. Un *Seed Co-investment Fund* (fonds de co-investissement d'amorçage) de 40 millions NZD destiné à des entreprises au stade initial de développement a été lancé en 2006.

Retards de paiement

Le pourcentage des répondants ayant attendu un paiement plus de 60 jours est passé de tout juste 5.3 % à 22.9 % pendant la crise. D'après Dun et Bradstreet, le nombre de ceux qui ont payé en retard (transactions interentreprises) a augmenté durant la reprise économique (deuxième trimestre 2010 au deuxième trimestre 2011), les catastrophes naturelles et le contrecoup de la crise financière mondiale ayant grevé les finances de beaucoup d'entreprises néo-zélandaises. En 2010-11, on a compté au total 2 718 faillites. Il n'est pas possible d'estimer l'impact des problèmes de trésorerie sur la survie des PME.

Réponse des pouvoirs publics

L'État ne dispose pas de mécanisme général de garantie des prêts ni de programme de prêts directs, bien qu'il en existe un pour garantir le fonds de roulement des exportateurs. Le 4 février 2009, le Premier ministre a annoncé un train de mesures de soutien aux PME comportant cinq grandes dispositions :


- Une série de réductions d'impôts et de reports du paiement de l'impôt.
- L'expansion du système de garantie à court terme du fonds de roulement pour les exportateurs dont le chiffre d'affaires est inférieur ou égal à 50 millions NZD.
- L'extension des compétences du Tribunal des litiges, qui permettra aux entreprises de régler davantage de différends sans recourir aux tribunaux.
- L'expansion des services de conseil aux entreprises, tels que renseignements par téléphone, bilans de santé, séminaires et tutorat.
- L'obligation pour les organismes d'État de payer rapidement leurs factures.

En 2011, ces mesures étaient toujours en vigueur. La garantie des crédits d'exportation à court terme a été élargie en mai 2009, et son plafond porté à 150 millions NZD.

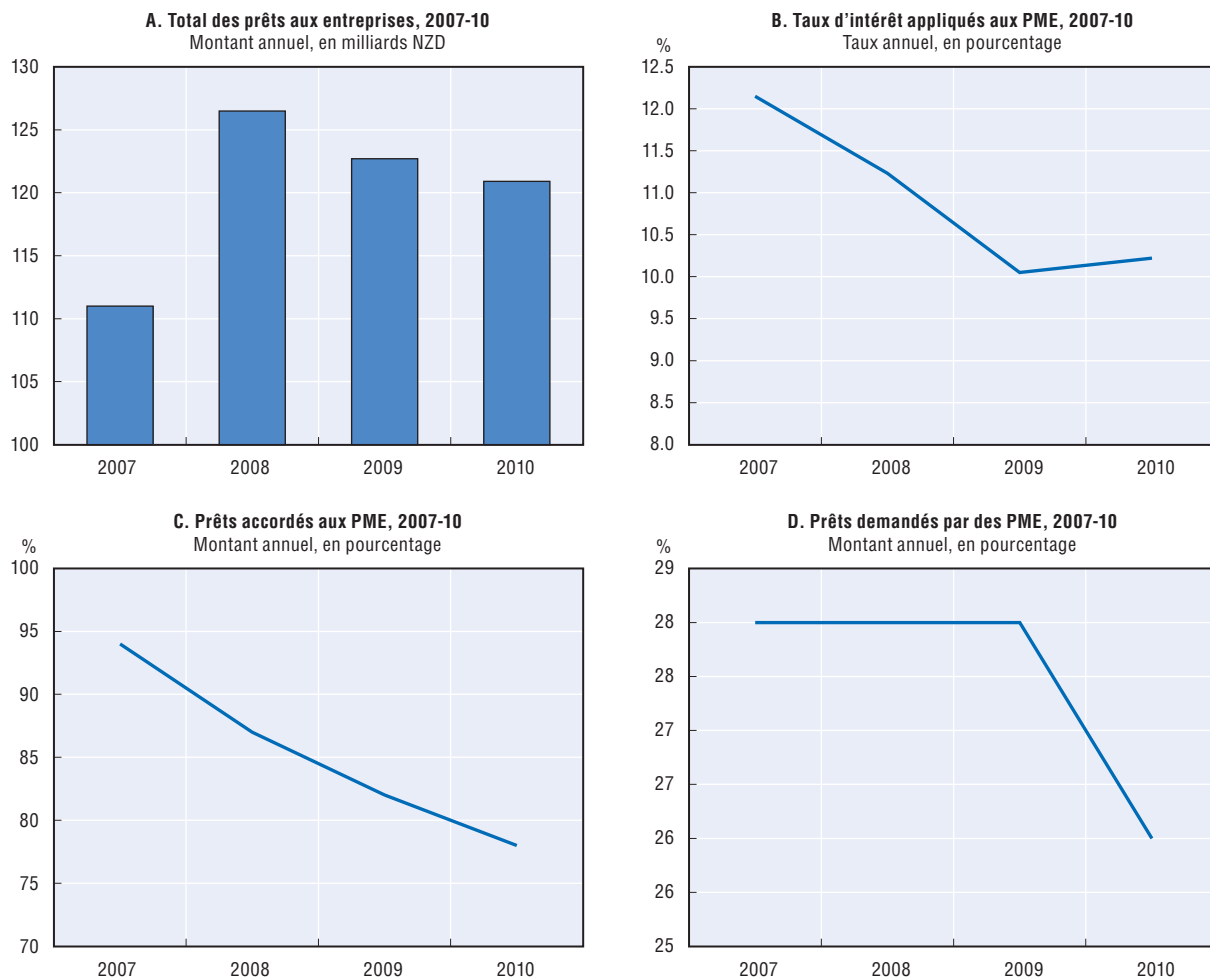
Tableau 4.52. **Financement des PME et des entrepreneurs :**
Tableau de bord pour la Nouvelle-Zélande

Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010
Endettement					
Prêts aux PME	
Ensemble des prêts aux entreprises	Milliards NZD	111.0	126.5	122.7	120.9
Part des prêts aux PME dans le total des prêts aux entreprises (en %)	
Prêts à court terme aux PME	
Prêts à long terme aux PME	
Total des prêts aux PME à court et long terme	
Prêts accordés aux PME	%	94	87	82	78
Prêts demandés par les PME	%	28	28	28	26
Total des prêts improductifs	
Prêts aux PME improductifs	
Taux d'intérêt, prêts < 1 million NZD	%	12.15	11.23	10.05	10.22
Taux d'intérêt, prêts > 1 million NZD	
Écart de taux d'intérêt (entre les prêts < 1 million et > 1 million)	
Sûretés, PME	
Capital-investissement					
Capital-risque	Milliards NZD	..	66.0	34.0	94.0
Capital-risque	Taux de croissance en glissement annuel, %	-51.5	276
Autre					
Retards de paiement	% de répondants ayant attendu plus de 60 jours	..	5.3	22.8	..

Source : Voir le tableau 4.53 « Définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Nouvelle-Zélande ».

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771811>

Graphique 4.27. **Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Nouvelle-Zélande**



Source : Parties A et B : Reserve Bank of New Zealand. Parties C et D : Statistics New Zealand.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770747>

Tableau 4.53. **Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Nouvelle-Zélande**

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Ensemble des prêts aux entreprises	Entreprises constituées en société (y compris les sociétés financières, l'administration publique et le secteur de la défense).	Reserve Bank of New Zealand.
Prêts accordés aux PME	Pourcentage des PME (entreprises de 6 à 19 salariés) ayant sollicité un financement par emprunt et l'ayant obtenu à des conditions raisonnables.	Statistics New Zealand, <i>Business Operations Survey</i> .
Prêts demandés par les PME	Pourcentage des PME (entreprises de 6 à 19 salariés) ayant sollicité un financement par emprunt.	Statistics New Zealand, <i>Business Operations Survey</i> .
Taux d'intérêt, prêts < 1 million NZD	Taux d'intérêt de base des nouvelles facilités de découvert pour les PME (prêts inférieurs à 1 million NZD), entreprises non agricoles.	Reserve Bank of New Zealand, <i>Survey of Registered Banks</i> .
Capital-investissement		
Capital-risque	Montant investi au stade du développement initial uniquement (rachats exclus). Toutes entreprises.	NZ Private Equity and Venture Capital Association et Ernst and Young.
Autre		
Retards de paiement	Pourcentage des répondants ayant attendu un paiement plus de 60 jours.	Enquête auprès de 659 entreprises, février 2009.

Références

Dun et Bradstreet (2011), *Longer Payments for New Zealand Businesses*, 28 juillet, http://dnb.co.nz/Header/News/News_Archive/2011/Longer_payment_terms_for_New_Zealand_businesses/indexdl_7585.aspx.

Ministère du Développement de l'économie, « SMEs in New Zealand: Structure and Dynamics ».

Statistics New Zealand, « Business Operations Survey », www.RbNZ.govt.nz/finanstab/fsreport.

Pays-Bas

Prêts aux PME

Les PME représentent 99.6 % des entreprises des Pays-Bas et emploient 68 % de la main-d'œuvre. Les Pays-Bas n'ont pas de définition des PME qui soit applicable à toutes les situations. La définition nationale est conforme à la définition de l'UE : il s'agit des entreprises de moins de 250 salariés. Cependant, pour la Banque centrale des Pays-Bas, un prêt à une PME est un prêt d'un montant inférieur à 1 million EUR. En outre, chaque banque utilise son propre système d'information financière, ce qui rend difficile l'agrégation de données sur les prêts qui sont importantes pour les décideurs.

Les Pays-Bas sont l'une des économies les plus ouvertes d'Europe. La chute des exportations en 2008 a entraîné la stagnation de la croissance économique et l'économie s'est contractée de 4 % en 2009. Les PME qui étaient actives au plan international ont été les plus affectées. Les nouveaux prêts aux PME ont reculé entre 2007 et 2009 et sont légèrement remontés en 2010. Au total, les prêts aux entreprises ont augmenté sur l'ensemble de la période. La part des PME dans les prêts aux entreprises ne peut être calculée car les statistiques des prêts aux PME reposent sur des données de flux et celles des prêts aux entreprises sur des données de stocks. La part des prêts à court terme aux PME dans le total des prêts aux PME a nettement reflué, passant de 55 % en 2007 à 48 % en 2010.


Tableau 4.54. Répartition des entreprises aux Pays-Bas, 2010

Par taille

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	%
Ensemble des entreprises	863 840	100.0
PME (0-249)	860 735	99.6
<i>Micro (0-9)</i>	<i>791 630</i>	<i>91.6</i>
<i>Petites (10-49)</i>	<i>57 340</i>	<i>6.6</i>
<i>Moyennes (50-249)</i>	<i>11 765</i>	<i>1.4</i>
Grandes entreprises (250 et plus)	3 100	0.4

Note : L'effectif salarié correspond aux salariés à temps plein. Tous les secteurs sont pris en compte, de même que les entreprises sans salariés.

Source : Centraal Bureau voor de Statistiek (Office statistique national).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771830>

Prêts aux PME accordés/demandés

La croissance du crédit accordé à l'ensemble des entreprises a culminé au premier trimestre de 2008 et décliné par la suite. Le ratio du montant du crédit accordé sur le montant demandé a diminué entre 2008 et 2009, et 45 % seulement des PME qui ont sollicité des prêts en 2009 ont obtenu le montant total demandé, contre 72 % en 2008. En revanche, le nombre des PME demandant un prêt a fluctué (19 % en 2008, 29 % en 2009, 13.5 % en 2010 et 22 % en 2011).

Conditions du crédit aux PME

Les taux d'intérêt ont diminué sur la période, mais pas aussi vite que prévu étant donné les baisses de taux Euribor, puis augmenté en 2010 avant de chuter fortement en 2011. Quarante-sept pour cent des PME en 2009, et 50 % en 2010, ont été tenues de fournir des sûretés plus importantes pour leur prêt bancaire le plus récent.

Capital-investissement

Le capital-investissement néerlandais a chuté de 3 milliards EUR en 2007 à 651 millions EUR en 2009, avant de rebondir à 1.1 milliard EUR en 2010.

Autres indicateurs

Les retards de paiement sont passés de 13.2 (2007) à 17 jours (2010). L'accès à l'emprunt et au capital-investissement diminuant, le nombre des faillites a presque doublé, passant de 4 602 en 2007 à 8 040 en 2009. La plupart des entreprises concernées étaient des PME.

Réponse des pouvoirs publics

Les garanties de prêts accordées par l'État sont passées de 634 millions EUR (2007) à plus de 1 milliard EUR (2009) et leur niveau est resté inchangé en 2010. L'État a élargi le groupe de PME ciblées pour y inclure des entreprises plus importantes, et a accru le montant des prêts admissibles à la garantie.

Le régime de garantie des PME (BMKB) aide les PME dont les sûretés sont insuffisantes à obtenir du crédit auprès des banques. L'État garantit la portion du prêt non couverte par une sûreté et réduit ainsi le risque encouru par la banque. Afin de faciliter l'accès au financement, l'État a étendu en novembre 2008 le régime de garantie aux entreprises comptant jusqu'à 250 salariés, contre 100 salariés précédemment. Le montant de prêt garanti a été porté à 1.5 million EUR par entreprise au lieu de 1 million EUR. La garantie maximale est passée de 50 % à 80 % pour les jeunes entreprises à fort potentiel de croissance. Ces dispositions ont été étendues par la suite aux entreprises déjà en place. Les entreprises participant au régime de garantie bénéficient d'un délai de grâce de deux années supplémentaires pour le remboursement de leurs prêts. En 2012, la garantie maximale a à nouveau été ramenée de 80 % à 50 % pour les petites entreprises déjà en place et de 80 % à 75 % pour les jeunes entreprises.

La Facilité pour la croissance (GFAC) offre aux banques et aux sociétés de capital-investissement une garantie de 50 % sur les nouvelles émissions de participations ou les emprunts « mezzanine » à concurrence d'un montant de 5 millions EUR. La GFAC a été élargie pendant la crise et peut à présent garantir jusqu'à 25 millions EUR de participations par entreprise.

La Garantie du financement entrepreneurial (GO) a été lancée en mars 2009. Elle offre aux banques une garantie de 50 % sur les nouveaux prêts bancaires d'un montant de 1.5 million à 150 millions EUR. Ce dispositif réduit substantiellement le risque pour les banques qui accordent du crédit aux entrepreneurs demandeurs de nouveaux prêts bancaires.

Qredits, un établissement de microcrédit aujourd'hui très actif, a été créé en 2009, avec le soutien de l'État et des banques. Pendant une période pilote d'un an, le montant maximum des prêts accordés a été porté à 50 000 EUR. L'État finance par ailleurs depuis peu un programme de formation et de conseils pour les microentrepreneurs.

Ces programmes ont certainement joué un rôle dans l'accroissement du crédit bancaire à toutes les entreprises, notamment les PME. Avant 2009, seules les PME y étaient admissibles. En 2009, les grandes entreprises ont reçu 20 % des garanties de prêt.

En 2011, le ministère des Affaires économiques, de l'Agriculture et de l'Innovation a mis sur pied un groupe d'experts sur le financement des entreprises afin de déterminer si ce financement était et resterait disponible malgré la récente crise financière et économique. Dans leur rapport, les experts ont noté que les problèmes de financement des PME, en particulier pour les petites entreprises et les entreprises innovantes, étaient antérieurs à la crise, mais devenaient plus manifestes. Le Tableau de bord de l'OCDE sur les PME et le financement de l'entrepreneuriat confirme ce constat, car les prêts aux PME ont progressé moins rapidement. Il se pourrait que les PME traditionnelles continuent de connaître des problèmes de financement en raison des pertes encourues en 2007-10. Les banques pourraient ne pas être en mesure de répondre à la demande croissante de crédit, en particulier pour les prêts à long terme, en raison des nouvelles exigences de fonds propres et de liquidité. Les banques néerlandaises se concentreront davantage sur les grandes et moyennes entreprises que par le passé. Le financement des PME n'est donc pas automatiquement assuré, en particulier pour les petites entreprises et les « gazelles » innovantes.


Dans son rapport, le groupe d'experts a recommandé :

- D'améliorer et de standardiser les informations sur les prêts et de créer un registre d'information centralisé.
- De diversifier les sources de financement des PME, par le biais des coopératives de crédit, par le financement participatif et par le microfinancement.
- De promouvoir les placements privés pour les entreprises de taille moyenne.
- De veiller à ce que les PME et leurs conseillers soient davantage informés sur les possibilités de financement.
- De veiller à ce que les PME disposent de (quasi) fonds propres en encourageant les Bourses informelles, les incitations fiscales et un fonds de fonds de capital-risque pour un stade ultérieur.
- De maintenir les mesures d'aide actuellement en place.

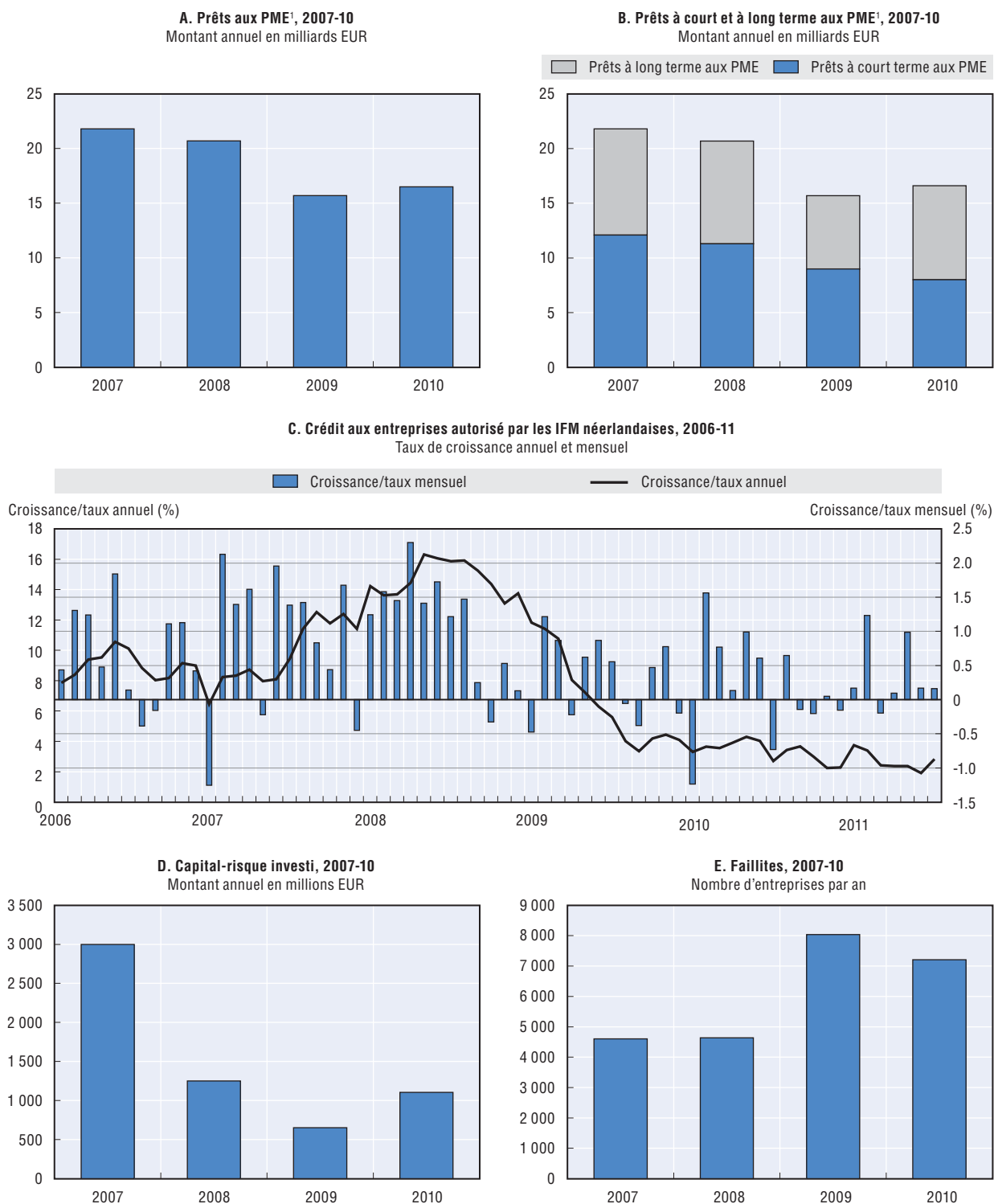
**Tableau 4.55. Financement des PME et des entrepreneurs :
Tableau de bord pour les Pays-Bas, 2007-10**

Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010
Endettement					
Prêts aux PME (nouveaux prêts)	Milliards EUR	21.8	20.7	15.7	16.5
Ensemble des prêts aux entreprises (encours)	Milliards EUR	258.5	304.8	313.5	325.7
Prêts aux PME	% du total des prêts aux entreprises
Prêts à court terme aux PME	Milliards EUR	12.1	11.3	9.0	8
Prêts à long terme aux PME	Milliards EUR	9.7	9.4	6.7	8.6
Prêts à court terme aux PME	% du total des prêts aux PME	55.5	54.6	57.4	48.1
Total des garanties de prêts accordées par l'État	Millions EUR	634	647	1 060	1 318
Garanties de prêts aux PME accordées par l'État	Millions EUR	409	400	370	945
Prêts accordés aux PME	% des PME qui ont demandé un prêt bancaire et l'ont obtenu en intégralité	..	72	45	39.5
Prêts demandés par les PME	% de PME demandant un prêt bancaire	..	19	29	13.5
Taux d'intérêt	%	5.4	5.7	4.5	6.0
PME tenues de fournir des sûretés	% des PME tenues de fournir des sûretés pour leur dernier prêt bancaire	47.0	45.0
Capital-investissement					
Capital-investissement	Millions EUR	3 000	1 250	651	1 106
Capital-investissement	Variation en glissement annuel, en %	..	-58.33	-47.92	69.9
Autres					
Retards de paiement	Nombre moyen de jours	13.2	13.9	16.0	17.0
Faillites, total	Nombre	4 602	4 635	8 040	7 211
Faillites, total	Variation en glissement annuel, en %	..	0.72	65.03	-10.3
Faillites, total	Pour 10 000 entreprises	58	56	87	83.5

Source : Voir le tableau 4.56 « Définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour les Pays-Bas ».

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771849>

Graphique 4.28. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat aux Pays-Bas



1. Pour les prêts d'un montant inférieur ou égal à un million EUR.

Source : Parties A et C : De Nederlandsche Bank. Partie B : Ministère des Affaires économiques. Partie D : European Venture Capital Association/NVP. Partie E : Office statistique national néerlandais.

Tableau 4.56. **Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour les Pays-Bas**

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME (nouveaux prêts)	Les prêts aux PME sont définis comme la somme totale des nouveaux prêts d'un montant inférieur ou égal à 1 million EUR.	De Nederlandsche Bank.
Ensemble des prêts aux entreprises (encours)	Encours total des prêts à l'ensemble des entreprises.	De Nederlandsche Bank.
Prêts aux PME à court terme	Nouveaux prêts aux PME (d'un montant inférieur ou égal à 1 million EUR) d'une durée inférieure ou égale à un an.	De Nederlandsche Bank.
Prêts aux PME à long terme	Nouveaux prêts aux PME (d'un montant inférieur ou égal à 1 million EUR) d'une durée supérieure à un an.	De Nederlandsche Bank.
Total des garanties de prêts accordées par l'État	Garanties d'État accordées par BMKB, GFAC et GO aux prêts à l'ensemble des entreprises.	De Nederlandsche Bank.
Garanties de prêts aux PME accordées par l'État	Garanties de prêts aux PME accordées par l'État (définis comme les prêts garantis par BMKB, GFAC et en partie par GO ; entreprises de moins de 250 salariés).	De Nederlandsche Bank.
Prêts aux PME accordés	Prêts accordés aux PME (définies comme les entreprises de moins de 250 salariés).	EIM.
Prêts aux PME demandés	Prêts demandés par les PME (définies comme les entreprises de moins de 250 salariés).	EIM.
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt des prêts aux sociétés non financières d'une durée inférieure ou égale à un an.	De Nederlandsche Bank.
Sûretés, PME	Proportion des PME tenues de fournir des sûretés pour leur emprunt bancaire le plus récent. Les PME sont définies comme des entreprises de moins de 250 salariés.	EIM.
Capital-investissement		
Capital-investissement	Investissements effectués par des investisseurs néerlandais de capital-investissement dans le secteur privé. Ensemble des entreprises.	European Venture Capital Association/NVP.
Autres		
Délais de paiement	Nombre moyen de jours pour les transactions entre entreprises en 2008 et 2009. Pour 2007, nombre moyen de jours pour les transactions entre entreprises, entre entreprises et particuliers et entre entreprises et administrations. Ensemble des entreprises.	European Payment Index 2008 et 2009 (Enquêtes sur les délais de paiement en Europe), Intrum Justitia.
Faillites, total (nombre)	Nombre d'organisations (déclarées en faillite).	Office statistique national néerlandais.
Faillites (pour 10 000 entreprises)	Nombre d'organisations (déclarées en faillite) pour 10 000 organisations.	Office statistique national néerlandais.

Portugal

Prêts aux PME

En 2008, au Portugal, 99.7 % des entreprises étaient des PME, qui employaient 72.5 % de la population active. Dans ce pays, la définition retenue pour les PME est celle de l'Union européenne. La grande majorité des entreprises sont des PME, 86 % des microentreprises, 12 % des petites entreprises et 2 % des entreprises moyennes. De 2007 à 2010, la part des prêts aux PME dans le total des prêts aux entreprises a avoisiné 78 %. La part des prêts à court terme aux PME dans le total des prêts aux PME était comprise entre 31 et 33 %, signe que ces prêts étaient principalement destinés à financer des investissements. En 2010, le stock des prêts aux entreprises a décliné d'environ 2.3 milliards EUR. Quelque 83 %, soit 1.9 milliard EUR, concernaient des PME. Rapportée à l'ensemble des prêts aux PME, la proportion des prêts garantis par l'État a, elle, nettement augmenté, passant de 1 % en 2007 à 7 % en 2011. Cette évolution témoigne des efforts importants déployés par les pouvoirs publics pour préserver l'accès des PME aux financements.

Tableau 4.57. Répartition des entreprises au Portugal, 2008

Par taille

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	%
Ensemble des entreprises	350 871	100.0
PME (2-249)	349 756	99.7
<i>Micro (2-9)</i>	<i>300 228</i>	<i>85.6</i>
<i>Petites (10-49)</i>	<i>42 960</i>	<i>12.2</i>
<i>Moyennes (50-249)</i>	<i>6 568</i>	<i>1.9</i>
Grandes entreprises (250 et plus)	1 115	0.3

Note : Hors entreprises n'employant pas plus d'un salarié (au nombre de 431 092). Y compris entreprises non financières (NACE, version 2, sections B à J, I à N, et NACE 1995).

Source : Office statistique national portugais.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771868>

Conditions du crédit aux PME

Sur 2009-10, les banques ont durci leurs conditions de prêt aux PME. Le taux d'intérêt moyen a augmenté de 50 points de base, passant de 5.7 à 6.2 %. L'écart de taux entre les PME et les grandes entreprises s'est lui aussi creusé, atteignant 2.4 % en 2010, contre 1.7 % en 2008, ce qui indique une dégradation des conditions de crédit pour les PME. Environ 81 % des prêts accompagnés d'une sûreté étaient destinés à des PME.

Capital-investissement

Le volume total de capital-risque investi dans les PME a nettement diminué en 2009, à 43 millions EUR, soit 55 % de moins qu'en 2008. En effet, la crise financière a suscité une


aversion extrême des investisseurs pour le risque. Après l'adoption de mesures par les pouvoirs publics, ce volume s'est redressé de 49 % en 2010, à 64 millions EUR, restant toutefois inférieur d'un tiers à l'ensemble des investissements de 1998 (96.8 millions EUR). La plupart de ces investissements sont réalisés au stade du développement initial de l'entreprise, et, en particulier, au démarrage de l'activité.

Tableau 4.58. **Capital-investissement par stade de développement des entreprises au Portugal, 2007-10**

Millions EUR

Stade	2007	2008	2009	2010
Développement initial	38.8	56.7	30.4	51.9
<i>Amorçage</i>	0.2	0.0	0.1	0.0
<i>Démarrage</i>	38.5	56.7	30.3	51.9
Développement ultérieur	71.6	40.1	12.7	12.2

Source : Association portugaise de capital-risque.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771887>

Retards de paiement, prêts improductifs et faillites

Le recul du chiffre d'affaires et les difficultés d'accès aux financements ont pesé sur la trésorerie des PME, entraînant un accroissement des retards de paiement : le retard moyen est passé de 33 jours en 2008 à 37 jours en 2010. Le nombre des faillites a également augmenté, passant de 24 917 (2009) à 26 990 (2010).

Réponse des pouvoirs publics

La crise financière mondiale a sans nul doute affecté la demande de crédit des PME. Les bailleurs de fonds se montrent aujourd'hui plus prudents lorsqu'il s'agit d'accorder un prêt. Les primes de risque et les échéances des prêts ont été réduites.

Dans le cadre du plan national de lutte contre la crise, l'accès des PME aux financements constitue l'une des grandes priorités du Portugal. Pour faciliter cet accès, le pays a mis en place huit lignes de crédit « *PME Investes* ». Avec un stock de crédits bancaires totalisant 9.7 milliards EUR, ces lignes de crédit sont assorties d'échéances longues (jusqu'à 7 ans), ainsi que de conditions préférentielles, sous la forme de taux d'intérêt partiellement subventionnés et de garanties publiques de mutualisation du risque, qui couvrent entre 50 % et 75 % du montant du prêt. Ces lignes de crédit visent à soutenir la formation de capital fixe, mais aussi le fonds de roulement des PME.

Au 30 septembre 2011, quelque 86 200 projets étaient éligibles aux lignes de crédit « *PME Investes* », pour un total de 8.1 milliards EUR destinés à financer environ 55 000 PME (15 % des PME) et à soutenir plus de 755 000 emplois. Dans le cadre du dispositif lié à ces lignes de crédit, l'État a procédé à la recapitalisation du Fonds de contre-garantie mutuel.

Par ailleurs, l'État a instauré le programme LEADER+ en vue d'améliorer les relations entre les banques et les PME. Ce programme permet de repérer les « meilleures » PME, et même les « meilleures parmi les meilleures », ce qui crée un climat de confiance entre banques et PME.

D'autres dispositifs de financement alternatif ont été déployés pour renforcer les capitaux permanents des PME. Un fonds autonome (*Fundo Autónomo de Apoio à concentração de Empresas* – FACCE), doté de 175 millions EUR, accompagne la restructuration, la


concentration, la consolidation et l'acquisition de sociétés, en particulier de PME. Un autre fonds (*Fundo Imobiliario Especial de Apoio à Empresas – FIEAE*), doté, lui, de 150 millions EUR, facilite l'acquisition de biens immobiliers destinés à être intégrés aux actifs d'entreprises en quête de ressources financières immédiates. En général, ces entreprises ont le droit d'utiliser le bien immobilier, et le droit ou l'obligation de le racheter. Les pouvoirs publics ont également instauré une assurance-crédit à l'exportation, accompagnée de garanties, ce qui atténue l'impact des restrictions pesant sur le crédit, ainsi que les effets de l'accroissement du risque pour les clients sur les marchés où ces entreprises opèrent.

Tableau 4.59. **Financement des PME et des entrepreneurs :**
Tableau de bord pour le Portugal, 2007-10

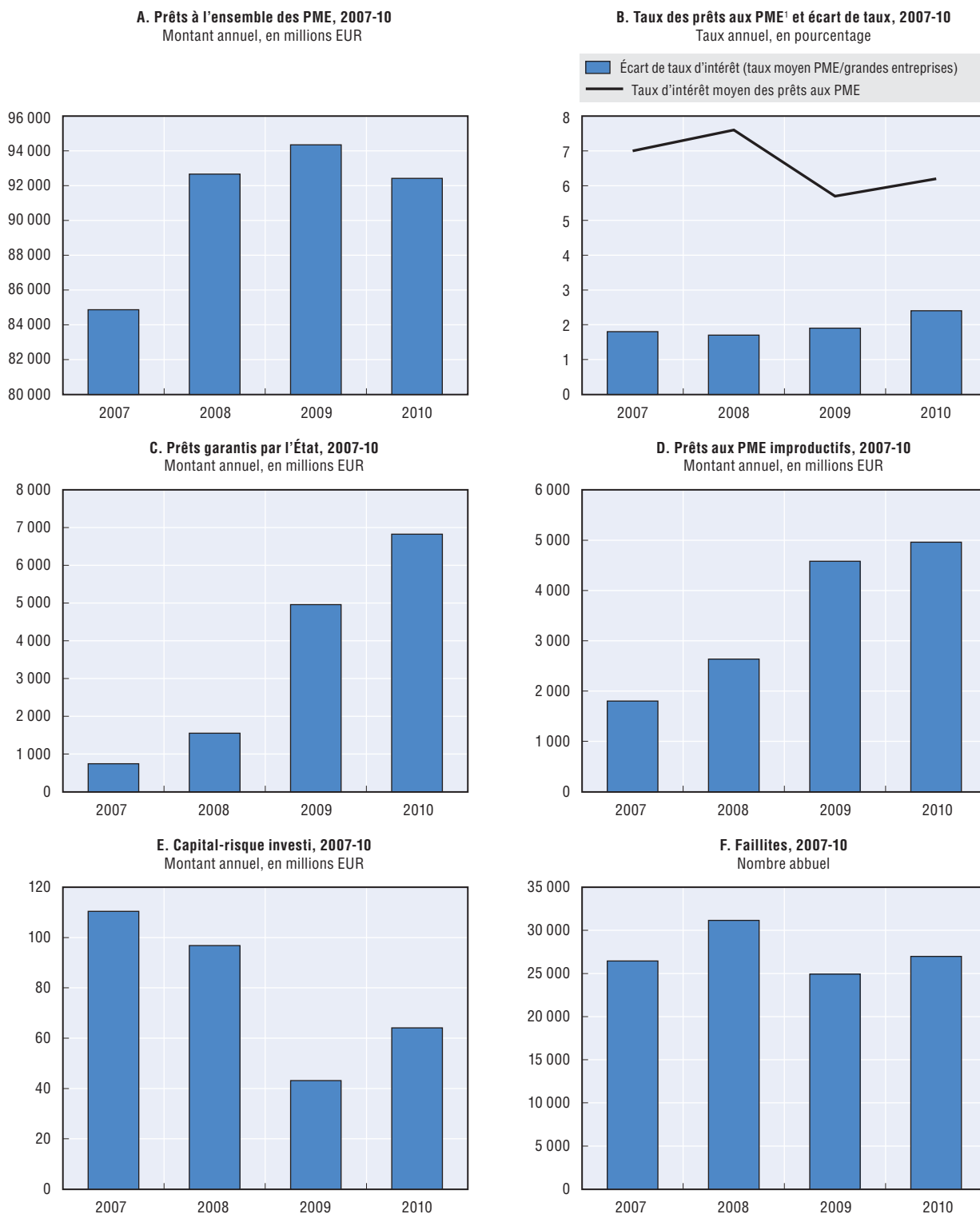
Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010
Endettement					
Prêts aux PME	Millions EUR	84 866	92 662	94 351	92 423
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions EUR	108 317	119 188	121 679	119 359
Prêts aux PME	% des prêts à l'ensemble des entreprises	78.3	77.7	77.5	77.4
Prêts aux PME à court terme	Millions EUR	26 758	27 928	29 295	27 196
Prêts aux PME à long terme	Millions EUR	56 308	62 098	60 474	60 268
Prêts à court et à long terme à l'ensemble des PME	Millions EUR	83 066	90 026	89 770	87 464
Prêts à court terme aux PME	% des prêts à l'ensemble des PME	32.2	31.0	32.6	31.1
Prêts garantis par l'État, fonds central de garantie	Millions EUR	740	1 552	4 961	6 825
Prêts garantis par l'État, fonds central de garantie	% des prêts aux PME	1	2	5	7
Prêts improductifs, total	Millions EUR	1 888	2 806	5 003	5 261
Prêts aux PME improductifs	Millions EUR	1 801	2 636	4 581	4 959
Prêts aux grandes entreprises improductifs	Millions EUR	87	170	422	302
Taux d'intérêt moyen des prêts aux PME ¹	%	7.0	7.6	5.7	6.2
Écart de taux d'intérêt (entre le taux moyen appliqué aux PME et celui appliqué aux grandes entreprises)	%	1.8	1.7	1.9	2.4
Sûretés, PME	% des prêts aux PME accompagnés d'une sûreté dans le total des prêts accompagnés d'une sûreté	0.82	0.81
Capital-investissement					
Capital-risque	Millions EUR	110.4	96.8	43.1	64.1
Capital-risque	Croissance en glissement annuel, %	53	149	-55	49
Autres					
Retards de paiement	Jours	39.9	33.0	35.0	37.0
Faillites	Nombre total	26 446	31 167	24 917	26 990
Faillites	% d'augmentation en glissement annuel	-16.0	17.9	-20.1	8.3
Incidence de l'insolvabilité	Pour 10 000 entreprises	757	891	709	764

1. En l'absence de données disponibles sur les taux d'intérêt par taille d'entreprise, on a pris en compte les taux d'intérêt des nouveaux prêts d'un montant inférieur ou égal à 1 million EUR (avant 2010), et des prêts d'un montant inférieur ou égal à 0.25 million EUR (en 2010). Les données relatives aux taux d'intérêt ne concernent que les prêts bancaires.

Source : Voir le tableau 4.60 « Définitions et sources des indicateurs pour le Tableau de bord pour le Portugal ».

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771906>

Graphique 4.29. **Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat au Portugal**



1. En l'absence de données disponibles sur les taux d'intérêt par taille d'entreprise, on a pris en compte les taux des nouveaux prêts d'un montant inférieur ou égal à 1 million EUR (avant 2010), et des prêts d'un montant inférieur ou égal à 0.25 million EUR (en 2010). Les données relatives aux taux d'intérêt ne concernent que les prêts bancaires.

Source : Parties A, B et D : Banque du Portugal. Partie C : SPGM, SA. Partie E : Association portugaise de capital-risque. Partie F : Office statistique national portugais et COSEC, SA.

Tableau 4.60. **Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour le Portugal**

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Encours des prêts productifs et improductifs accordés par des banques et autres institutions financières. Hors affacturage sans recours. Y compris les entreprises comptant moins d'un salarié car elles ne sont pas différenciables des autres microentreprises. La définition retenue pour les PME est celle de l'UE (effectif inférieur à 250 personnes, chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions EUR ou total du bilan annuel n'excédant pas 43 millions EUR : Recommandation 2003/361/CE de la Commission). Hors holdings et entrepreneurs individuels.	Banque du Portugal.
Ensemble des prêts aux entreprises	Encours des prêts productifs et improductifs accordés par des banques et autres institutions financières. Hors affacturage sans recours.	Banque du Portugal.
Prêts à court terme aux PME	Prêts productifs ; échéance maximale de 12 mois. La définition retenue pour les PME est celle de l'UE (effectif inférieur à 250 personnes, chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions EUR ou total du bilan annuel n'excédant pas 43 millions EUR : Recommandation 2003/361/CE de la Commission). Hors holdings et entrepreneurs individuels.	Banque du Portugal.
Prêts à long terme aux PME	Prêts productifs ; échéance supérieure à 12 mois. La définition retenue pour les PME est celle de l'UE (effectif inférieur à 250 personnes, chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions EUR ou total du bilan annuel n'excédant pas 43 millions EUR : Recommandation 2003/361/CE de la Commission). Hors holdings et entrepreneurs individuels.	Banque du Portugal.
Prêts garantis par l'État, fonds central de garantie	Prêts aux PME garantis par l'État via le Fonds de contre-garantie mutuel.	SPGM, SA.
Prêts improductifs, total	Encours des prêts exigibles depuis plus de 30 jours ; ne sont inclus dans l'affacturage sans recours que les montants exigibles depuis plus de 90 jours.	Banque du Portugal.
Prêts aux PME improductifs	Encours des prêts exigibles depuis plus de 30 jours ; ne sont inclus dans l'affacturage sans recours que les montants exigibles depuis plus de 90 jours. La définition retenue pour les PME est celle de l'UE (effectif inférieur à 250 personnes, chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions EUR ou total du bilan annuel n'excédant pas 43 millions EUR : Recommandation 2003/361/CE de la Commission). Hors holdings et entrepreneurs individuels.	Banque du Portugal.
Prêts aux grandes entreprises improductifs	Encours des prêts exigibles depuis plus de 30 jours ; ne sont inclus dans l'affacturage sans recours que les montants exigibles depuis plus de 90 jours. Les grandes entreprises incluent les holdings.	Banque du Portugal.
Taux d'intérêt, taux d'intérêt moyen appliqué aux PME	En l'absence de données disponibles sur les taux d'intérêt par taille d'entreprise, on a pris en compte les taux d'intérêt sur les nouveaux prêts d'un montant inférieur ou égal à 1 million EUR (avant 2010) et sur les prêts d'un montant inférieur ou égal à 0.25 million EUR (en 2010). Les données relatives aux taux d'intérêt ne concernent que les prêts bancaires.	Banque du Portugal.
Écart de taux d'intérêt entre PME et grandes entreprises	En l'absence de données disponibles sur les taux d'intérêt par taille d'entreprise, on a pris en compte les taux d'intérêt sur les nouveaux prêts d'un montant inférieur ou égal à 1 million EUR (avant 2010) et sur les prêts d'un montant inférieur ou égal à 0.25 million EUR (en 2010). Les données relatives aux taux d'intérêt ne concernent que les prêts bancaires.	Banque du Portugal.
Sûretés, PME	Pourcentage des prêts aux PME accompagnés d'une sûreté dans le total des prêts accompagnés d'une sûreté. On ne dispose d'informations sur les sûretés qu'à partir de janvier 2009. La définition retenue pour les PME est celle de l'UE (effectif inférieur à 250 personnes, chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions EUR ou total du bilan annuel n'excédant pas 43 millions EUR : Recommandation 2003/361/CE de la Commission). Hors holdings et entrepreneurs individuels.	Banque du Portugal.
Capital-investissement		
Capital-risque	Investissement, toutes entreprises. Les données concernent les stades de démarrage et de développement, hors redressement ou rachat/remplacement.	Association portugaise de capital-risque.
Autres		
Retards de paiement	Retard moyen en nombre de jours pour les transactions d'entreprise à entreprise en 2008, 2009 et 2010. Pour 2007, retard moyen en nombre de jours pour les transactions d'entreprise à entreprise, d'entreprise à consommateur et entre entreprises publiques. Ensemble des entreprises.	Intrum Justitia, <i>European Payment Index</i> (Enquêtes sur les délais de paiement en Europe).
Faillites, nombre total	Y compris toutes les sociétés dissoutes.	Office statistique national portugais et COSEC, SA.
Incidence de l'insolvabilité	Nombre de sociétés dissoutes, pour 10 000 entreprises.	Office statistique national portugais et COSEC, SA.

République slovaque

Prêts aux PME

La République slovaque a rejoint le Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et des entrepreneurs en 2010. Elle est en train de réviser sa méthode de collecte des statistiques sur le financement des PME. Les données figurant actuellement dans le Tableau de bord risquent par conséquent de changer à mesure que la collecte des données s'améliore. Le cadre actuel utilise la définition d'une PME selon l'UE, à savoir une entreprise de moins de 250 salariés. Cependant, toutes les banques n'utilisent pas cette définition. Comme le montre le tableau 4.61, les PME dominent l'économie slovaque.


Tableau 4.61. Répartition des entreprises en République slovaque, 2007

Par taille

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	%
Ensemble des entreprises	57 805	100.0
PME (1-249)	57 286	99.1
<i>Micro (1-9)</i>	<i>42 281</i>	<i>73.1</i>
<i>Petites (10-49)</i>	<i>12 964</i>	<i>22.4</i>
<i>Moyennes (50-249)</i>	<i>2 044</i>	<i>3.5</i>
Grandes entreprises (250 et plus)	519	0.9

Note : Les données incluent les catégories C, D, E, F, G, I et K de CITI Rév. 3. Hors entreprises sans salariés.

Source : Base de données des Statistiques structurelles et démographiques des entreprises (SDBS) de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771925>

Les données relatives au secteur des PME proviennent actuellement de la base de données de l'administration fiscale sur les états financiers (bilans). Les données sont agrégées en différentes catégories en fonction de la taille de l'entreprise représentée par le nombre de salariés. Après la révision de la méthode de collecte des statistiques bancaires, il sera possible d'obtenir auprès du secteur bancaire des données plus détaillées et plus précises sur le financement des PME.

Les prêts aux PME et à l'ensemble des entreprises ont continué d'augmenter en 2008. S'ils ont stagné en 2009, ils n'ont pas enregistré de recul très marqué. La part des prêts aux PME dans le total des prêts aux entreprises est passée de 66 % (2007) à 79 % (2009). De façon surprenante, la part des prêts à long terme aux PME dans le total a progressé entre 2007 et 2009, ce qui montre que les entreprises continuaient d'investir. Cependant, le taux de croissance des prêts à long terme a ralenti en 2009, tout comme le reste de l'économie.

Conditions du crédit aux PME

Les taux d'intérêt appliqués aux PME ont diminué, passant de 6 % (2007) à 3.5 % (2009), avant de remonter à 4.45 % en 2010. Selon les autorités slovaques, pour obtenir des prêts à des fins de développement ou d'expansion, les PME sont tenues de fournir des sûretés. Les prêts d'exploitation n'ont généralement pas besoin d'être accompagnés d'une sûreté particulière, car ils sont couverts par des accords de financement qui sont garantis.

Capital-risque et autres indicateurs

Bien qu'à des niveaux très faibles, le capital-risque a augmenté entre 2007 et 2009 avant de refluer en 2010. Dans le même temps, le nombre de faillites a été multiplié par deux.

Tableau 4.62. **Ventilation des investissements en capital-risque dans les PME en République slovaque, selon le stade d'investissement, 2007-10**

En EUR				
	2007	2008	2009	2010
Capital d'amorçage	215 760	3 845 847	2 099 247	61 988
Capital de démarrage	46 471	451 437	3 895 833	10 896 510
Capital de développement	6 771 559	3 693 587	8 370 533	459 500
Total	7 033 791	7 990 872	14 365 613	11 417 998

Source : Agence nationale pour le développement des petites et moyennes entreprises.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771944>

Réponse des pouvoirs publics

Il existe des programmes de prêts publics spécialement destinés aux PME et gérés par des banques publiques spécialisées et par l'Agence nationale pour le développement des PME (*National Agency for Development of SME – NADSME*). Pendant la crise financière, les prêts garantis par l'État et les prêts publics directs aux PME ont augmenté de 36 % pour atteindre 157 millions EUR (2008). Les prêts directs aux PME ont progressé de 37 % entre 2007 et 2008 pour atteindre 160 millions EUR. Cette mesure anticrise a été temporairement mise en place pour faire face au déclin des prêts des banques commerciales.


**Tableau 4.63. Financement des PME et des entrepreneurs :
Tableau de bord pour la République slovaque, 2007-10**

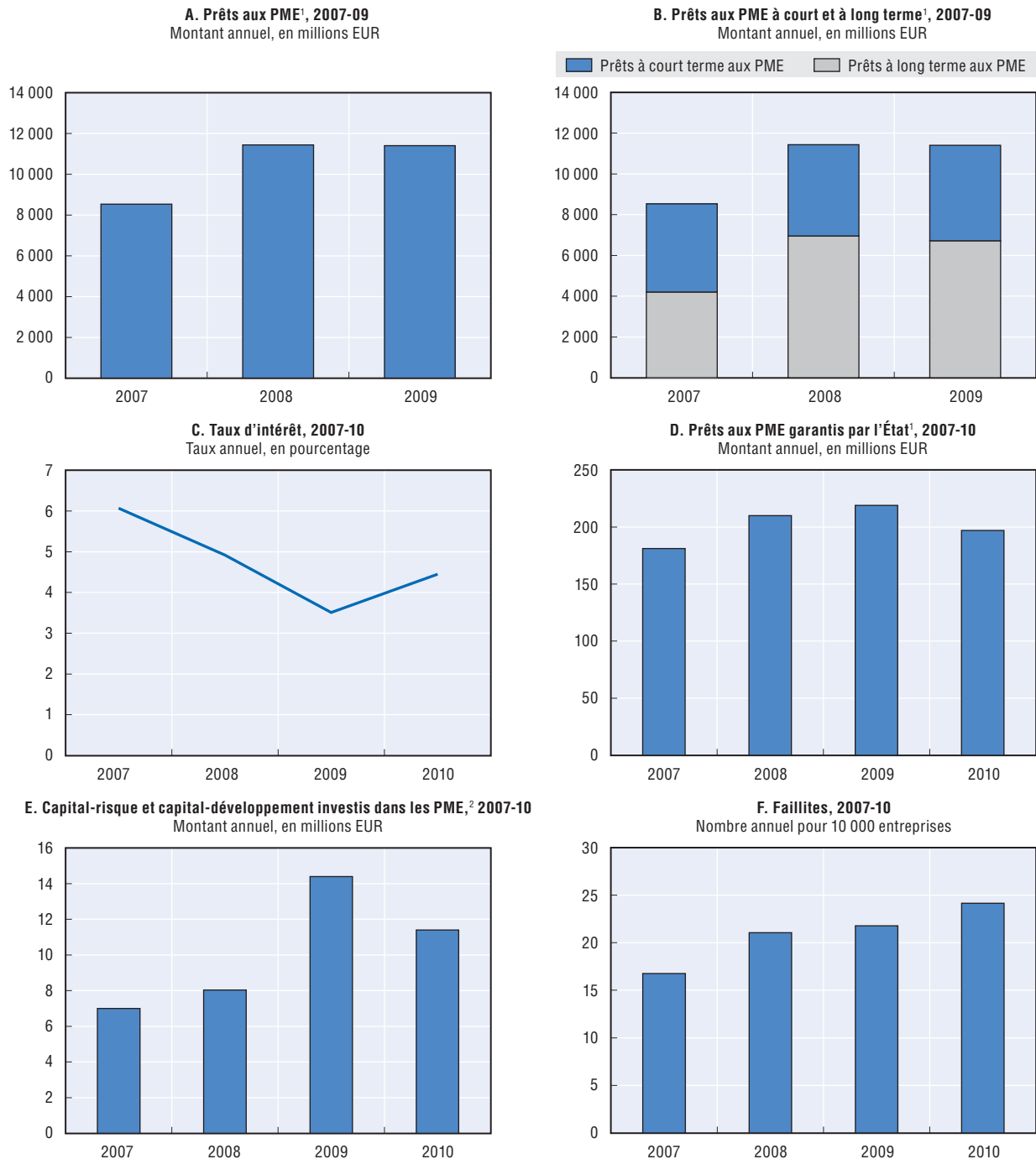
Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010
Endettement					
Prêts aux PME	Millions EUR	9 136	12 092	12 032	..
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions EUR	13 906	15 679	15 156	15 174
Prêts à court terme aux PME	Millions EUR	4 609	4 797	4 981	..
Prêts à long terme aux PME	Millions EUR	4 528	7 295	7 050	
Garanties de prêts aux PME accordées par l'État	Millions EUR	82	99	81	70
Prêts aux PME garantis par l'État	Millions EUR	115	157	143	139
Prêts directs de l'État aux PME	Millions EUR	117	160	139	147
Taux d'intérêt ¹	%	6.07	4.92	3.51	4.45
Sûretés, PME ²	% des PME tenues de fournir des sûretés pour leur prêt bancaire le plus récent	100	100	100	100
Capital-investissement					
Capital-risque, PME	Millions EUR	7.0	8.0	14.4	11.4
Capital-risque, PME	Variation annuelle, en pourcentage	..	14	80	-11
Autres					
Retards de paiement	Transactions entre entreprises (jours)	19.7	8	13	17
Retards de paiement	Transactions entre entreprises et particuliers (jours)	21.8	8	10	15
Faillites, nombre total	Nombre	169	251	276	344
Faillites, nombre total	Variation annuelle, en pourcentage	..	48.5	10.0	24.6
Faillites, nombre total	Pour 10 000 entreprises	16.75	21.05	21.78	24.15

1. Taux d'intérêt général pour l'ensemble des entreprises. On ne dispose pas, cette fois-ci, des taux spécifiquement appliqués aux PME.

2. Prêts de développement ; pour les prêts relatifs aux fonds de roulement, aucune sûreté n'est généralement demandée.

Source : Voir le tableau 4.64 « Définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la République slovaque ».

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771963>

Graphique 4.30. **Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en République slovaque**

1. Entreprises de moins de 250 salariés, y compris personnes physiques – entrepreneurs.

2. La définition des PME est celle de l'UE (effectif inférieur à 250 personnes et chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions EUR ou total du bilan annuel n'excédant pas 43 millions EUR, Recommandation de la Commission 2003/361/CE).

Source : Partie A : Base de données de l'administration fiscale sur les états financiers (bilans). Partie B : Base de données sur les états financiers des entreprises (bilans), Banque nationale de Slovaquie. Partie C : Banque nationale de Slovaquie. Partie D : Enquêtes annuelles sur la situation des PME en République slovaque (Agence nationale pour le développement des PME), Banque slovaque de garantie et de développement (SZRB), Banque slovaque d'import-export (Eximbanka). Partie E : Agence nationale pour le développement des PME (NADSMÉ). Partie F : Conversion d'après la base de données sur les entreprises de l'office statistique national slovaque (SUSR).


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770804>

Tableau 4.64. **Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la République slovaque**

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Prêts des banques et des institutions financières aux PME, encours (stocks) à la fin de la période considérée ; en fonction de la taille de l'entreprise selon la définition nationale des PME (entreprises de moins de 250 salariés, y compris les personnes physiques – entrepreneurs).	Base de données de l'administration fiscale sur les états financiers (bilans).
Ensemble des prêts aux entreprises	Prêts des banques et des institutions financières à l'ensemble des entreprises non financières, y compris personnes physiques – entrepreneurs, stocks.	Banque nationale de Slovaquie.
Prêts à court terme aux PME	Prêts d'une durée inférieure ou égale à un an, en fonction de la taille de l'entreprise selon la définition nationale des PME (entreprises de moins de 250 salariés, y compris personnes physiques – entrepreneurs).	Base de données sur les états financiers des entreprises (bilans), Banque nationale de Slovaquie.
Prêts à long terme aux PME	Prêts d'une durée supérieure à un an, en fonction de la taille de l'entreprise selon la définition nationale des PME (entreprises de moins de 250 salariés, y compris personnes physiques – entrepreneurs).	Base de données sur les états financiers des entreprises (bilans), Banque nationale de Slovaquie.
Garanties de prêts accordées par l'État aux PME	Nouvelles garanties disponibles pour les banques et les institutions financières, en fonction de la taille de l'entreprise selon la définition nationale des PME (entreprises de moins de 250 salariés, y compris personnes physiques – entrepreneurs).	Enquêtes annuelles sur la situation des PME en République slovaque (Agence nationale pour le développement des PME), Banque slovaque de garantie et de développement (SZRB), Banque slovaque d'import-export (Eximbanka).
Prêts aux PME garantis par l'État	Nouveaux prêts garantis par l'État. La définition des PME reprend celle de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR ou bilan annuel inférieur à 43 millions EUR, Recommandation de la Commission 2003/361/CE).	Banque slovaque de garantie et de développement (SZRB).
Prêts directs de l'État aux PME	Nouveaux prêts garantis par l'État (banques publiques) en fonction de la taille de l'entreprise selon la définition nationale des PME (entreprises de moins de 250 salariés, y compris personnes physiques – entrepreneurs).	Enquêtes annuelles sur la situation des PME en République slovaque (Agence nationale pour le développement des PME), Banque slovaque de garantie et de développement (SZRB), Banque slovaque d'import-export (Eximbanka).
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt pour l'ensemble des entreprises.	Banque nationale de Slovaquie.
Sûretés, PME	Pourcentage de PME qui étaient tenues de fournir des sûretés pour leur plus récent prêt bancaire de développement. La définition des PME reprend celle de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR ou bilan annuel inférieur à 43 millions EUR, Recommandation de la Commission 2003/361/CE).	Banque nationale de Slovaquie, Enquête de l'Agence nationale pour le développement des PME.
Capital-investissement		
Capital-risque, PME	Montants effectifs investis dans les PME : capital d'amorçage et de démarrage. La définition des PME reprend celle de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR ou bilan annuel inférieur à 43 millions EUR, Recommandation de la Commission 2003/361/CE).	Enquêtes annuelles sur la situation des PME en République slovaque (Agence nationale pour le développement des PME).
Autres		
Retards de paiement	Nombre moyen de jours de retard au-delà de la période contractuelle pour les transactions entre entreprises (B2B) et entre entreprises et particuliers (B2C).	Intrum Justitia, <i>European Payment Index</i> (Enquêtes sur les délais de paiement en Europe).
Faillites, nombre total	Nombre d'entreprises déclarées en faillite.	Statistiques du ministère de la Justice.
Faillites, nombre total (pour 10 000 entreprises)	Nombre de faillites pour 10 000 entreprises.	Conversion d'après la base de données sur les entreprises de l'Office statistique national slovaque.

Royaume-Uni

Prêts aux PME

Si la définition statistique nationale d'une PME suit celle de l'UE pour ce qui est du nombre de salariés, les prêts aux PME sont, eux, définis en fonction du chiffre d'affaires – jusqu'à 1 million GBP ou 25 millions GBP, selon la source des données. Sur l'ensemble des entreprises, 94.9 % emploient entre 1 et 9 salariés. Après une phase de croissance, le stock de prêts aux PME a culminé en 2009 avant de refluer les années suivantes. Les prêts aux grandes entreprises ont eux aussi atteint un pic, en 2008, mais reculé en 2009 plus fortement que les prêts aux PME. La baisse du stock de prêts a résulté de facteurs afférents à l'offre mais aussi à la demande, certains signes indiquant que les PME réduisaient leur endettement et remboursaient leurs dettes bancaires existantes. La part des PME (moins de 1 million GBP de chiffre d'affaires) dans le total des prêts aux entreprises est restée stable, mais elle est très faible (11.6 %) par rapport à d'autres pays figurant dans le Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat, car elle n'inclut pas tous les prêts aux plus grandes des PME. D'autres données¹ semblent indiquer que le total des prêts aux PME (jusqu' à 25 millions GBP de chiffre d'affaires) représente environ un quart du stock de prêts à l'ensemble des entreprises britanniques, ce qui correspond davantage à la situation observée dans les autres pays.


Tableau 4.65. Répartition des entreprises au Royaume-Uni, 2007

Par taille

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre	%
Ensemble des entreprises	1 670 572	100.0
PME (1-249)	1 664 489	99.6
<i>Micro (1-9)</i>	<i>1 585 607</i>	<i>94.9</i>
<i>Petites (10-49)</i>	<i>51 449</i>	<i>3.1</i>
<i>Moyennes (50-249)</i>	<i>27 433</i>	<i>1.6</i>
Grandes entreprises (250 et plus)	6 083	0.4

Note : Y compris les entreprises non financières (CITI Rév. 3 codes C, D, E, F, G, H, I et K). Les données ne concernent que les entreprises enregistrées. On estime qu'il existe 4.5 millions de PME enregistrées et non enregistrées au Royaume-Uni. Pour plus de précisions, consulter www.bis.gov.uk/assets/biscore/statistics/docs/b/business-population-estimates-2011_statistical-release.pdf.

Source : Base de données des Statistiques structurelles et démographiques des entreprises (SDBS) de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932771982>

Prêts aux PME accordés/demandés

Le ministère chargé des entreprises, de l'innovation et des qualifications professionnelles (*Department for Business, Innovation and Skills – BIS*) mène périodiquement, auprès des PME employant des salariés, une enquête relative à la demande. L'enquête la plus récente a constaté que le pourcentage de PME à la recherche de financements au cours des 12 mois précédents était passé de 23 % (2007-08) à 26 % (2010), bien que certains indicateurs montrent

une baisse de la demande de financements bancaires². Plus de la moitié (56 %) des PME qui recherchaient des financements destinaient ceux-ci à leur fonds de roulement, tandis que 21 % sollicitaient un financement à des fins d'investissement.

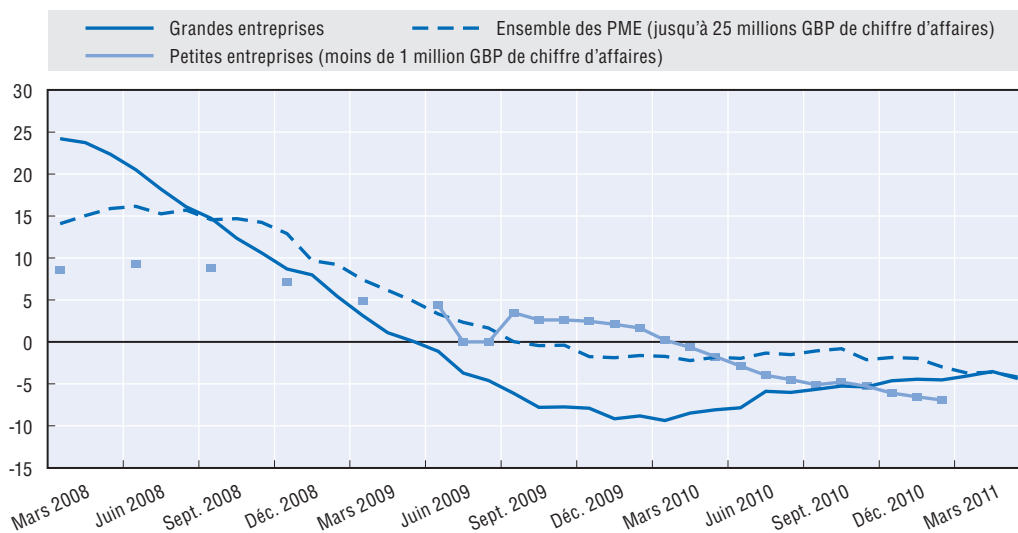
La majorité des PME à la recherche de financements ont pu obtenir la somme qu'elles demandaient. Parmi celles qui sollicitaient un prêt, 68 % ont obtenu la totalité des fonds souhaités et 6 % n'en ont obtenu qu'une partie en 2010 ; sur la période 2007-08, ces chiffres étaient respectivement de 89 % et 2 %³. La proportion des PME qui n'ont obtenu aucun crédit en 2010 (21 %) avait presque triplé par rapport à 2007-08 (8 %). Fait surprenant, un grand nombre de PME ignoraient pourquoi la banque avait refusé leur demande.

Conditions du crédit aux PME

En dépit d'un accroissement des marges, la plupart des PME ont pu, dans l'ensemble, se financer à moindre coût grâce à la baisse du taux d'intérêt de la Banque d'Angleterre, qui est passé de 5.5 % en 2007 à 0.5 % en 2009. Par exemple, le taux d'intérêt moyen des prêts à taux fixe était de 4.54 % à fin 2008, contre 3.57 % à fin 2010. Les écarts de taux entre les grandes entreprises et les PME se sont creusés. En revanche, la part des prêts (y compris pour l'immobilier commercial⁴) qui devaient être couverts par une sûreté était de 45 % en 2010, contre 50 % en 2007⁵.


Graphique 4.31. **Prêts aux PME et aux grandes entreprises au Royaume-Uni, 2008-11**

Variation en pourcentage en glissement annuel



Note : Par définition, les prêts immobiliers commerciaux sont couverts par une sûreté. Si l'on exclut ces prêts, une sûreté était exigée pour 35 % des prêts.

Source : Banque d'Angleterre, *Trends in Lending*, juillet 2011.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770823>

Apports de fonds propres


Alors que seule une minorité de PME recherchent des financements extérieurs sous forme de fonds propres, il s'agit d'une importante source de financement pour les entreprises innovantes, dotées d'un grand potentiel de croissance. On observe depuis 2008 une forte baisse du nombre et du montant des investissements en capital-risque et capitaux de croissance.

Tableau 4.66. **Capital-risque et capitaux de croissance investis au Royaume-Uni, 2008-10**

Par stade de développement, millions GBP

Stade de développement	2008	2009	2010
Amorçage	12	14	10
Démarrage	160	125	46
Développement initial	187	164	168
Développement ultérieur	2 050	1 055	1 651
Total	2 409	1 509	1 964

Source : British Venture Capital Association.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932772001>

Faillites et retards de paiement

Les liquidations d'entreprises (faillites) ont culminé en 2009 puis reculé de 16 % en 2010. Le taux actuel de faillite est faible par rapport au niveau constaté par le passé. Au cours des 12 mois précédant le deuxième trimestre de 2011, 0,7 % de l'ensemble des entreprises enregistrées ont été liquidées, ce qui est nettement moins que le sommet atteint en 1993 (2,6 %) et que la moyenne de 1,3 % constatée sur les 25 dernières années⁶. Les retards de paiement subis par les entreprises, soit le nombre moyen de jours dépassant les échéances, dépassaient 22 jours. Les enquêtes montrent que les problèmes de trésorerie constituaient, après la situation économique, l'obstacle le plus important à la réussite des entreprises.

Réponse des pouvoirs publics

En réaction à la crise économique, le gouvernement a mis en place, en janvier 2009, un mécanisme de garantie des financements d'entreprise, *Enterprise Finance Guarantee Scheme* (EFG), qui a remplacé le dispositif *Small Firm Loan Guarantee Scheme* (SFLG). L'EFG soutient le crédit contracyclique et offre une assistance aux entreprises viables qui, en temps normal, seraient en mesure d'obtenir des prêts bancaires, mais qui sont victimes de la raréfaction du crédit. Ce mécanisme aide les entreprises qui ne disposent pas de sûreté ou d'antécédents, et soutient davantage d'entreprises que le dispositif précédent. Ainsi, alors que le SFLG fournissait des prêts à hauteur de 250 000 GBP au maximum, le seuil de l'EFG est fixé à 1 million GBP. De plus, le soutien de l'EFG est disponible pour les entreprises dont le chiffre d'affaires va jusqu'à 25 millions GBP, contre 5,6 millions GBP pour le SFLG. L'EFG peut également être utilisé pour convertir un découvert en prêt. Pour toutes ces raisons, le volume des prêts garantis a été multiplié par trois entre 2007-08 et 2009, et le niveau reste élevé. Entre 83 et 90 % des prêts garantis autorisés ont été utilisés. Au total, depuis son lancement en 2009, l'EFG a proposé des prêts à 15 769 PME, pour un montant total de 1,59 milliards GBP. Sur ce total, 13 769 PME ont utilisé des prêts, pour un montant de plus de 1,37 milliard GBP.

**Encadré 4.7. Définition des PME utilisée
dans le Tableau de bord pour le Royaume-Uni**

Définition nationale

Pour les statistiques nationales, une PME est définie comme une entreprise employant moins de 250 salariés.

Définition des établissements financiers

Pour les établissements financiers, la définition repose sur le chiffre d'affaires – jusqu'à 25 millions GBP – mais la définition actuellement appliquée par la British Bankers Association ne couvre que les PME dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 1 million GBP, et sous-estime donc la population de l'ensemble des PME.


**Tableau 4.67. Financement des PME et des entrepreneurs :
Tableau de bord pour le Royaume-Uni, 2007-10**

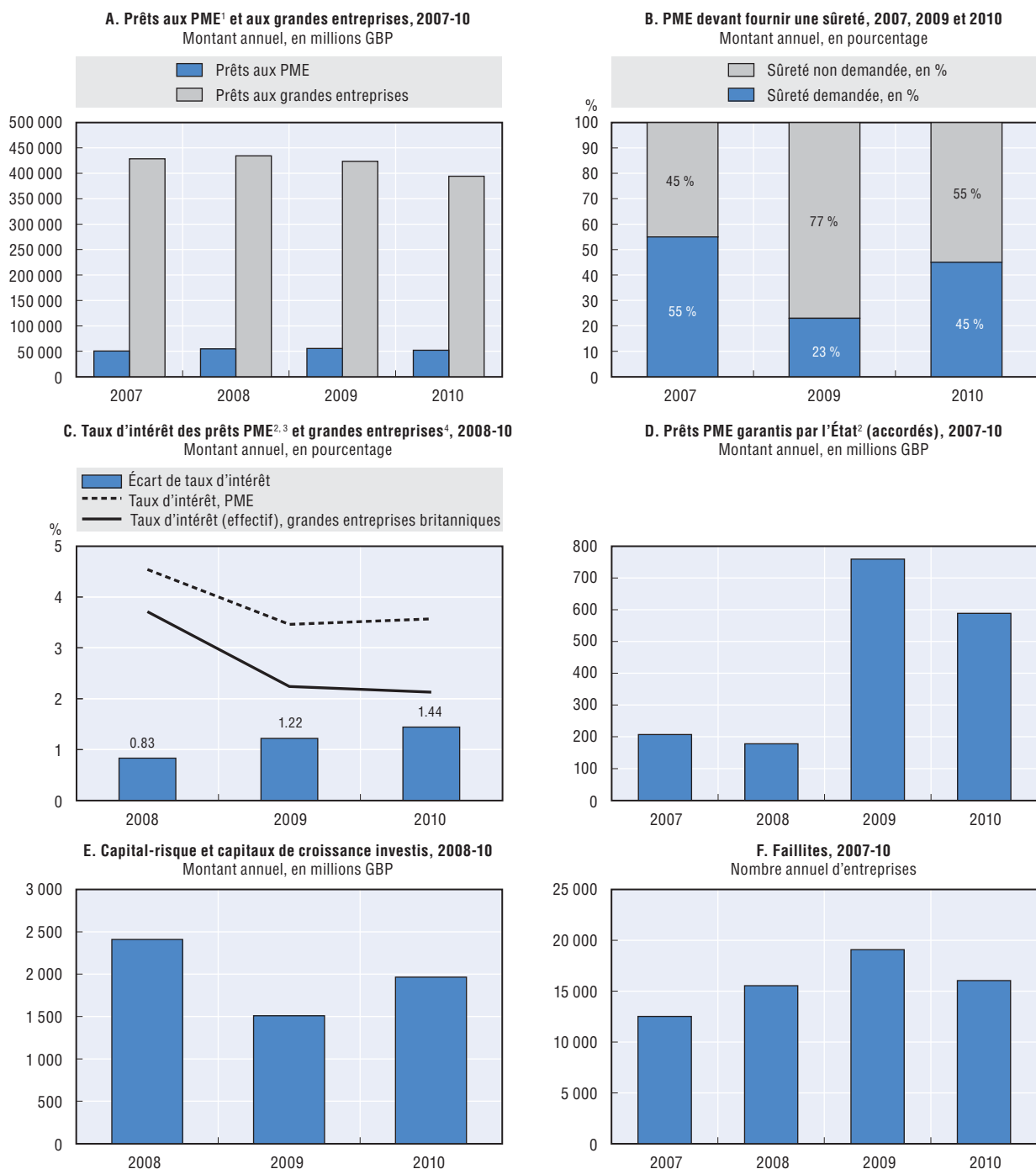
Indicateurs	Unité	2007	2008	2009	2010
Endettement					
Prêts aux PME	Millions GBP	50 460	54 600	55 360	51 960
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions GBP	478 888	488 803	478 890	446 067
Prêts aux PME	% de l'ensemble des prêts aux entreprises	10.5	11.2	11.6	11.6
Prêts aux PME garantis par l'État (accordés)	Millions GBP	207.0	178.0	759.5	588.6
Prêts aux PME garantis par l'État (utilisés)	Millions GBP	626.6	529.5
Prêts aux PME garantis par l'État utilisés/accordés	%	83	90
Taux d'intérêt des prêts aux PME ¹	%	..	4.54	3.46	3.57
Taux d'intérêt des prêts aux grandes entreprises britanniques ²	%	..	3.71	2.24	2.13
Écart de taux d'intérêt	%	..	0.83	1.22	1.44
Sûretés demandées aux PME	% des prêts nécessitant une sûreté	55	..	23	45
Apports de fonds propres					
Capital-risque et capitaux de croissance	Millions GBP	..	2 409	1 509	1 964
Capital-risque et capitaux de croissance	Taux de croissance en glissement annuel, %	-37.4	30.2
Autres indicateurs					
Retards de paiement subis par les PME	Nombre moyen de jours de retard sur l'échéance (année pleine)	22.8	22.58
Ensemble des faillites (liquidations)	Nombre	12 507	15 535	19 077	16 045
Ensemble des faillites	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	24	23	-16

1. Base : taux d'intérêt de la Banque d'Angleterre.

2. Base : LIBOR.

Source : Voir le tableau 4.68 « Définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour le Royaume-Uni ».

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932772020>

Graphique 4.32. **Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat au Royaume-Uni**

1. PME : entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1 million GBP.
2. PME : entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 25 millions GBP.
3. Base : taux d'intérêt de la Banque d'Angleterre.
4. Base : LIBOR.

Source : Partie A : British Bankers Association (BBA). Partie B : Diverses enquêtes. Partie C : Banque d'Angleterre. Partie D : BIS. Partie E : British Venture Capital Association. Partie F : Insolvency Service.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770842>

Tableau 4.68. **Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour le Royaume-Uni**

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Montant du stock de prêts bancaires à terme et de découverts en faveur des PME. La BBA définit une PME comme une entreprise ayant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 million GBP. Pour le BIS, une PME est une entreprise dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 25 millions GBP. Les données de la BBA ne couvrent donc pas entièrement le marché des PME. Il n'est pas possible de fournir une ventilation par taille des prêts.	British Bankers Association (BBA).
Ensemble des prêts aux entreprises	Stock de l'encours des prêts en GBP accordés par les institutions financières monétaires aux entreprises privées non financières.	Banque d'Angleterre.
Prêts PME garantis par l'État (accordés)	Montant des prêts proposés aux PME par l'EFG. Ce mécanisme concerne les PME dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 25 millions GBP. Les données pour 2007 et 2008 ont trait au SFLG et reflètent les exercices financiers.	BIS.
Prêts PME garantis par l'État (utilisés)	Montant des prêts de l'EFG tirés par les PME. L'EFG dessert les PME dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 25 millions GBP. Pas de données disponibles pour 2007 et 2008.	BIS.
Taux d'intérêt des prêts aux PME	Taux d'intérêt médian sur le montant des nouveaux financements accordés aux PME (dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 25 millions GBP) par quatre grands bailleurs de fonds. Les données trimestrielles sont les taux en vigueur en mars, juin, septembre et décembre de chaque année. Base : taux médian de la Banque d'Angleterre.	Banque d'Angleterre.
Taux d'intérêt (effectif) des prêts aux grandes entreprises britanniques	Taux d'intérêt effectif appliqué aux nouveaux prêts consentis aux grandes entreprises britanniques, non corrigé des variations saisonnières. Les données trimestrielles sont les taux en vigueur en mars, juin, septembre et décembre de chaque année. Base : LIBOR.	Banque d'Angleterre.
Écart de taux d'intérêt	Taux d'intérêt effectif appliqué aux nouveaux prêts consentis aux entreprises privées non financières – taux d'intérêt pour les PME. Les données trimestrielles sont les taux en vigueur en mars, juin, septembre et décembre de chaque année.	Banque d'Angleterre.
Sûretés demandées aux PME	Pourcentage de PME tenues de fournir une sûreté sur les prêts bancaires utilisés. Les données pour 2009 ne sont pas comparables avec celles des autres années, parce que la question posée a été modifiée entre deux enquêtes. Les PME sont définies comme les entreprises employant moins de 250 salariés et incluent les entreprises sans salariés.	Diverses enquêtes.
Apports de fonds propres		
Capital-risque et capitaux de croissance	Montant des capitaux externes investis dans les entreprises britanniques par les membres de la BVCA, y compris capital d'amorçage, de démarrage et de développement initial, ainsi que capital-développement.	British Venture Capital Association (BVCA).
Autres indicateurs		
Retards de paiement	Nombre moyen de jours de retard sur l'échéance pour l'ensemble des entreprises.	Experian.
Ensemble des faillites	Nombre d'entreprises liquidées (faillites volontaires et obligatoires) en Angleterre et au pays de Galles.	Insolvency Service.

Notes

1. Banque d'Angleterre (2011), *Trends in Lending*, avril 2011 : www.bankofengland.co.uk/publications/other/monetary/TrendsApril11.pdf.
2. L'enquête du BIS montre un accroissement global du nombre de PME à la recherche de financements ; en revanche, la Banque d'Angleterre indique que le montant des nouveaux prêts à terme et des découverts demandés par les PME au cours des six mois précédant février 2011 était de 19 % inférieur à son niveau de la même période un an plus tôt. La baisse de la demande de financements bancaires et le désendettement des PME ont également une incidence sur le stock de prêts.
3. Ces données sont confirmées par d'autres études. Par exemple, l'enquête *SME Finance Monitor* montre que 85 % des demandes de découvert et 66 % des demandes de prêt ont été satisfaites en 2010-11 à la fin du processus. Par contre, 12 % des demandes de découvert et 27 % des demandes de prêt ont été rejetées.
4. Par définition, les prêts immobiliers commerciaux sont couverts par une sûreté. Si l'on exclut ces prêts, une sûreté était exigée pour 32 % des prêts.
5. En 2009, la proportion de prêts nécessitant une sûreté avait diminué, mais les chiffres ne sont pas comparables parce que la question posée avait changé entre-temps.
6. www.insolvencydirect.bis.gov.uk/otherinformation/statistics/201108/index.htm.

Slovénie

Prêts aux PME

Aux fins du Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat, la Slovénie définit les PME comme les entreprises qui emploient moins de 250 salariés. C'est aussi la définition qu'utilise l'office statistique national slovène, alors que la définition juridique officielle et la définition utilisée par le ministère de l'Économie sont plus larges et comportent des critères supplémentaires, tels que le montant des actifs, un seuil de recettes et d'autres paramètres imposés par la Recommandation 2003/361/ES de la Commission. En 2010, la Slovénie comptait 165 615 PME. De nombreuses PME étaient les fournisseurs de grandes entreprises qui ont beaucoup souffert de la récession. Nombre de ces PME ont donc également fait faillite.

Les entreprises dont les actifs dépassent 2 millions EUR doivent déclarer le montant de leur endettement, mais les entreprises unipersonnelles en sont exemptées. Les données sur les prêts aux entreprises sont collectées par la Banque de Slovénie, mais ne font pas apparaître séparément les prêts aux PME. Les informations sur les prêts aux PME proviennent des bilans des entreprises (entreprises S11) dont les actifs sont compris entre 2 et 17.5 millions EUR. De nombreuses PME plus petites sont donc exclues des données sur les prêts. Sur la période étudiée, l'ensemble des prêts aux entreprises a augmenté tandis que les prêts aux PME diminuaient, de même que leur part dans le total, qui est revenue de 57 % (2007) à 50 % (2010). Les prêts à court terme aux PME ont également reculé, passant de 43 à 38 %. Il semble que les grandes entreprises aient bénéficié d'un meilleur accès au crédit que les PME.

Tableau 4.69. Répartition des entreprises en Slovénie, 2010

Par taille

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	%
Ensemble des entreprises	165 959	100.0
PME (0-249)	165 615	99.8
<i>Micro (0-9)</i>	<i>156 305</i>	<i>94.2</i>
<i>Petites (10-49)</i>	<i>7 181</i>	<i>4.3</i>
<i>Moyennes (50-249)</i>	<i>2 129</i>	<i>1.3</i>
Grandes entreprises (250 et plus)	344	0.2

Note : Les données incluent les entreprises de tous les secteurs ainsi que les entreprises sans salariés.

Source : Office statistique national slovène.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932772039>

Conditions du crédit aux PME

Les taux d'intérêt demandés aux PME ont baissé, passant de 6.7 % (2008) à 6 % (2010), mais l'écart entre les taux applicables aux PME et aux grandes entreprises s'est élargi. Ces dernières ont bénéficié de meilleures conditions de crédit.


Réponse des pouvoirs publics

Les prêts accordés directement par l'État aux PME ont diminué de près de moitié entre 2007 et 2010. Ces prêts sont principalement octroyés par des organismes publics tels que le Fonds slovène pour les entreprises (FSE), le Fonds slovène pour le développement régional et le Fonds de la République de Slovénie pour le logement. Le ministère de l'Économie fournit des garanties de crédit et des bonifications d'intérêts au travers du FSE. Le programme de bonifications d'intérêts a été lancé au début de 2009, mais le FSE accordait déjà des garanties pour les prêts bancaires auparavant. Des garanties sont également fournies par SID Bank, qui est chargée de l'élaboration, de la fourniture et de la promotion des services financiers innovants et à long terme, en complément de l'activité des marchés de capitaux en faveur du développement durable de la Slovénie. SID Bank accorde également des prêts directs aux PME en cas de défaillance des marchés.

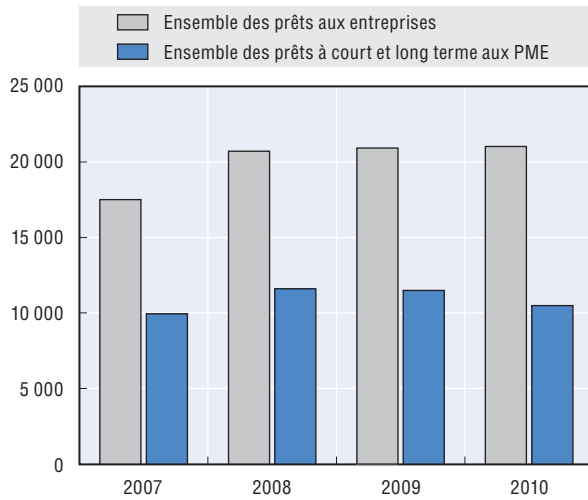
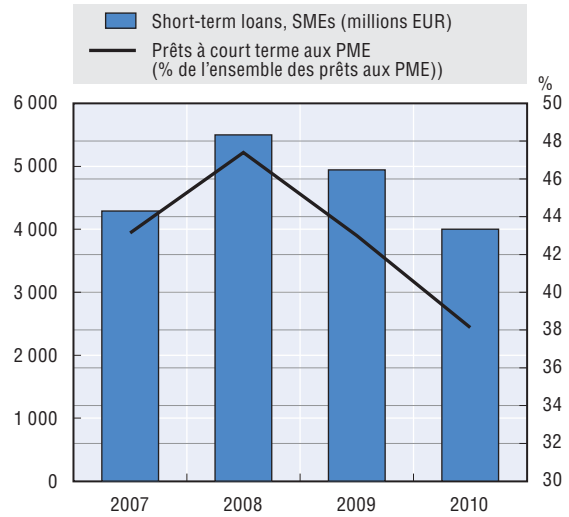
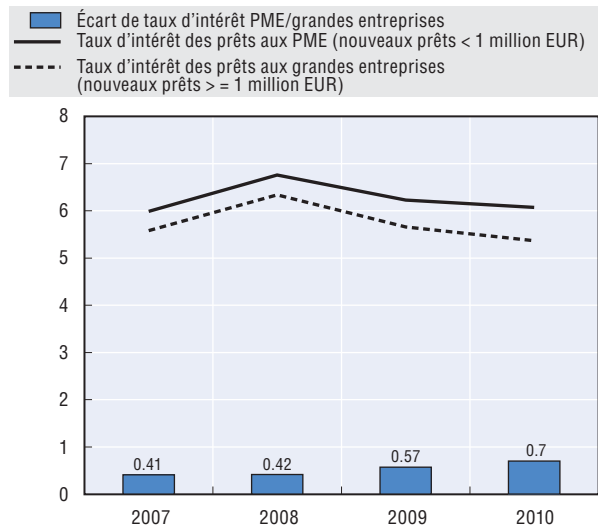
**Tableau 4.70. Financement des PME et des entrepreneurs :
Tableau de bord pour la Slovénie, 2007-10**

Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010
Endettement					
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions EUR	17 508	20 704	20 908	21 013
Prêts à court terme aux PME	Millions EUR	4 289	5 499	4 945	4 001
Prêts à long terme aux PME	Millions EUR	5 653	6 103	6 557	6 492
Total des prêts à court et long terme aux PME	Millions EUR	9 942	11 602	11 502	10 493
Part des prêts aux PME dans l'ensemble des prêts aux entreprises	%	56.7	56.0	55.0	49.9
Prêts à court terme aux PME	% de l'ensemble des prêts aux PME	43.1	47.4	43.0	38.1
Prêts directs de l'État aux PME	Millions EUR	242	241	110	126
Taux d'intérêt des prêts aux PME (nouveaux prêts < 1 million EUR)	%	5.99	6.76	6.23	6.07
Taux d'intérêt des prêts aux grandes entreprises (nouveaux prêts ≥ 1 million EUR)	%	5.58	6.34	5.66	5.37
Écart de taux d'intérêt (PME/grandes entreprises)	%	0.41	0.42	0.57	0.70

Source : Voir le tableau 4.71 « Définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Slovénie ».

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932772058>

Graphique 4.33. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Slovénie

A. Ensemble des prêts aux entreprises et aux PME, 2007-10
Montant annuel, en millions EURB. Prêts à court terme aux PME, 2007-10
Montant annuel, en millions EUR,
et en % de l'ensemble des prêts aux PMEC. Prêts directs de l'État aux PME, 2007-10
Montant annuel, en millions EURD. Taux d'intérêt des prêts aux PME
et aux grandes entreprises, 2007-10
Montant annuel, en pourcentage

Source : Banque de Slovénie.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770861>

Tableau 4.71. **Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Slovénie**

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Ensemble des prêts aux entreprises	Encours des prêts à l'ensemble des entreprises.	Banque de Slovénie.
Prêts à court terme aux PME	Encours, estimé d'après les bilans, des prêts d'une durée inférieure à 12 mois, entreprises financières comprises. Les PME sont définies comme les entreprises qui emploient 250 salariés au maximum et dont l'actif est inférieur ou égal à 17.5 millions EUR.	Banque de Slovénie.
Prêts à long terme aux PME	Encours, estimé d'après les bilans, des prêts d'une durée supérieure à 12 mois, entreprises financières comprises. Les PME sont définies comme les entreprises qui emploient 250 salariés au maximum et dont l'actif est inférieur ou égal à 17.5 millions EUR.	Banque de Slovénie.
Prêts directs de l'État aux PME	Prêts directs de l'État aux PME, stocks. Les PME sont définies comme les entreprises qui emploient 250 salariés au maximum et dont l'actif est inférieur ou égal à 17.5 millions EUR.	Banque de Slovénie.
Taux d'intérêt sur prêts PME (nouveaux prêts < 1 million EUR)	Moyenne annuelle pondérée des taux d'intérêt des nouveaux prêts aux entreprises employant moins de 250 salariés, d'une durée inférieure à un an et d'un montant inférieur à 1 million EUR.	Banque de Slovénie.
Taux d'intérêt sur prêts grandes entreprises (nouveaux prêts ≥ 1 million EUR)	Moyenne annuelle pondérée des taux d'intérêt des nouveaux prêts aux entreprises employant 250 salariés ou plus, d'une durée inférieure à un an et d'un montant égal ou supérieur à 1 million EUR.	Banque de Slovénie.

Suède


Prêts aux PME

En Suède, les PME représentent 99.9 % des entreprises et emploient 63.5 % de la main-d'œuvre. La majorité des PME ont recours au secteur bancaire commercial pour trouver des financements extérieurs. Les enquêtes ne fournissant pas d'informations sur l'offre, les données sur les prêts ont été déduites des données sur le passif des entreprises, tirées des dossiers fiscaux. Le recours aux données fiscales crée un décalage de 18 mois sur le plan de la disponibilité. L'ensemble des prêts aux entreprises, comme les prêts aux PME, ont augmenté entre 2007 et 2009. La part des PME dans l'ensemble des prêts aux entreprises est restée pratiquement constante, à 88 %, entre 2007 et 2008, et est passée à 92 % en 2009. Le niveau élevé de cette part pourrait s'expliquer par l'exclusion des prêts interentreprises, qui sont une composante importante de la dette des grandes entreprises. Lorsqu'une entreprise lève des capitaux sur le marché et fait fonction de « banque » au sein de son groupe, il se peut que ces prêts ne soient pas inclus dans le total si la « banque » est classée comme entreprise financière ou si elle est située à l'étranger.

Tableau 4.72. Répartition des entreprises et de l'emploi en Suède, 2009

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Entreprises		Emploi	
	Nombre d'entreprises	%	Nombre de salariés	%
Ensemble des entreprises	927 917	100.0	2 441 926	100.0
PME (0-249)	926 973	99.9	1 550 062	63.5
<i>Micro (0-19)</i>	<i>912 141</i>	<i>98.3</i>	<i>801 736</i>	<i>32.8</i>
<i>Petites (20-49)</i>	<i>10 232</i>	<i>1.1</i>	<i>303 994</i>	<i>12.4</i>
<i>Moyennes (50-249)</i>	<i>4 600</i>	<i>0.5</i>	<i>444 332</i>	<i>18.2</i>
Grandes entreprises (250 et plus)	944	0.1	891 864	36.5

Source : Office statistique national suédois, Statistiques structurelles sur les entreprises 2009.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932772077>

Conditions du crédit aux PME

Comme dans la plupart des pays de la zone euro, les taux d'intérêt ont atteint un pic au troisième trimestre de 2008, puis ont baissé sous l'effet d'un assouplissement de la politique monétaire. De 4.86 % en 2007, le taux d'intérêt de base moyen des prêts aux PME est passé à 5.66 % en 2008, avant de chuter à 2.42 % en 2009. En 2010, les taux sont légèrement remontés, à 2.58 %. Cependant, les écarts de taux d'intérêt entre petites et grandes entreprises, bien que fluctuants, ont diminué en valeur absolue alors qu'ils ont continué d'augmenter dans certains pays de la zone euro. La différence relative des taux d'intérêt applicables aux petites et grandes entreprises s'est néanmoins accrue entre 2008

et 2010, signe d'une augmentation de la prime de risque imposée aux PME. À titre d'exemple, en 2008, le taux d'intérêt moyen pour les grandes entreprises représentait 85.5 % de celui appliqué aux PME, un pourcentage tombé à 62.8 % en 2010. Selon une enquête menée en mars 2009 par ALMI Företagspartner, 30 % des gérants de banque ont déclaré avoir resserré les conditions du crédit par rapport au trimestre précédent. Dans les enquêtes menées depuis cette date (entre le deuxième trimestre 2009 et le deuxième trimestre 2011), pratiquement aucune banque n'a déclaré avoir assoupli les critères d'octroi de crédit, et la plupart ont signalé leur maintien ou leur resserrement.

Apports de fonds propres

En outre, le financement par apport de fonds propres a enregistré une dégradation marquée, puisqu'il a diminué de moitié environ entre 2008 et 2010. Il convient toutefois de noter que le recul constaté entre 2009 et 2010 a été modeste, la majeure partie de la baisse ayant eu lieu plus tôt. En décembre 2010, le gouvernement a mis sur pied un nouveau fonds de capital-risque pour le nord de la Suède, *Inlandsinnovation*, doté de 200 millions EUR.

Retards de paiement et faillites

Une enquête réalisée auprès de dirigeants de PME par la Fédération suédoise des entrepreneurs a montré que les retards de paiement des clients avaient eu un impact négatif sur la trésorerie des PME, engendrant pour elles des problèmes de trésorerie. La part des entreprises connaissant des difficultés imputables à des retards de paiement est passée de 19 % (quatrième trimestre de 2008) à 24 % (premier trimestre de 2009). D'autres sources, comme l'indice *Soliditet Betalnings*, font état d'une baisse de cette proportion en 2010. Si les retards de paiement ont augmenté en Suède pendant la récession, ils demeurent néanmoins parmi les plus faibles d'Europe. La conjonction de la baisse des ventes, de la multiplication des retards de paiement et du resserrement du crédit a été à l'origine d'une envolée des faillites d'entreprises, dont le nombre est passé de 5 791 (2007) à 7 638 (2009). Leur nombre restait élevé en 2010 (7 274).

Encadré 4.8. Situation des PME suédoises durant la crise

Le tableau d'ensemble fait état d'effets négatifs importants sur la demande, les ventes, l'emploi et les exportations. Certains indicateurs laissent entrevoir également un accroissement des retards de paiement, préjudiciables à la trésorerie. Suite à cette évolution, beaucoup d'entreprises ont dû faire face à des besoins en fonds de roulement au moment même où les conditions de crédit se durcissaient et où un nombre croissant d'entreprises faisaient état de difficultés d'accès à des financements.

Source : Ministère de l'Entreprise, de l'Énergie et des Communications, 12 janvier 2010.

Réponse des pouvoirs publics

L'État suédois a pris un certain nombre de mesures telles qu'un soutien au secteur bancaire (en renforçant notamment son assise financière et en garantissant les prêts interbancaires), des crédits d'impôt, la facilitation du crédit à l'exportation et des programmes de développement des entreprises. Mais la mesure la plus ciblée pour améliorer l'accès des PME aux financements a consisté à renforcer le soutien apporté à la banque de développement suédoise ALMI. Les injections de capital de l'État ont permis d'augmenter sa

capacité de prêt en 2009, comparativement à 2008, et se sont accompagnées d'une augmentation de la part de cofinancement autorisée. Avec l'apaisement de la crise, le volume de prêt de l'ALMI est revenu à un niveau plus habituel en 2010 (environ 65 % du niveau de 2009 et 120 % du niveau de 2008). La plupart des mesures concernant le financement des PME sont restées en place. Aucune mesure nouvelle n'a été adoptée, car les prêts aux PME ont poursuivi leur expansion et les conditions de crédit sont demeurées essentiellement inchangées. La reprise s'est bien installée en Suède, ce qui a profité aux PME, dont la rentabilité est généralement revenue à son niveau d'avant la crise.

Prêts aux PME garantis par l'État et prêts directs de l'État aux PME

Les prêts garantis par l'État au sens traditionnel du terme sont très marginaux en Suède. Quatorze fonds régionaux de garantie (financés par l'État et les régions), regroupés au sein de l'Association suédoise de garantie de crédit (SKGF), fournissent une garantie d'État pour les prêts des banques aux PME. Au total, la valeur des garanties émises s'est montée approximativement à 3 millions EUR en 2008, puis 1.5 million EUR en 2009. Ces fonds de garantie faisaient partie d'un projet gouvernemental qui s'est déroulé de 2003 à 2010. Depuis la fin du projet, tous les fonds ont été démantelés, ou sont en cours de démantèlement. L'association SKGF va maintenir son assistance à la clôture de ces fonds. Cependant, SKGF n'est pas le seul fournisseur de garanties d'État pour les prêts aux PME. ALMI, qui appartient à l'État, a émis en 2010 des garanties en faveur des PME à hauteur de 46.2 millions SEK, et EKN a accordé des garanties d'État pour les prêts aux entreprises exportatrices pour un total de 446 millions SEK.

Pour améliorer l'accès des PME au crédit et aux prêts, l'État a principalement eu recours à un autre acteur financier, ALMI, la banque suédoise de développement. Au cours du second semestre de 2008, l'État a pris des mesures pour soutenir l'accès au financement des PME en renforçant les activités d'ALMI, dont le rôle principal est l'offre de prêts et de crédits aux PME plutôt que le cautionnement de prêts bancaires. Les prêts d'ALMI étant cependant cofinancés par des banques privées, ils peuvent, dans une certaine mesure, être assimilés à des cautionnements. Après la crise financière, il a été décidé d'augmenter de 50 à 80 % la part maximale d'ALMI dans les prêts. ALMI a financé 100 % des microcrédits et a porté le montant maximum de ses prêts de 100 000 SEK à 250 000 SEK. Elle s'est en outre tournée vers un nouveau segment de clientèle – les PME de la tranche supérieure.

La coopération avec les banques privées en matière de cofinancement s'est également accrue, puisque ALMI exige l'implication et la participation de banques privées dans chaque opération. Mais ce cofinancement diffère des systèmes de cautionnement par l'État qui sont en place dans d'autres pays et analysés dans le présent rapport. Les prêts directs de l'État aux PME sont passés de 1 422 millions SEK (2007) à 3 231 millions SEK (2009), mais sont revenus à 2 112 millions SEK en 2010.

Prêts aux PME demandés/accordés

Les prêts effectivement accordés par ALMI ont continué à augmenter sur la période étudiée. Pour éviter toute concurrence néfaste avec les banques privées, le taux d'intérêt proposé par ALMI est supérieur à celui de ces dernières, incitant ainsi les entreprises en recherche de financement extérieur à s'adresser en premier lieu aux établissements privés. Cela signifie que la plupart des entreprises se tournant vers ALMI avaient au préalable contacté des banques et s'étaient vu refuser leur dossier ou réclamer un cofinancement par ALMI. Les chiffres fournis par la Sveriges Riksbank montrent que le pourcentage de prêts

improductifs par rapport au total des prêts est passé de 0.5 (premier trimestre de 2007) à 1.7 (quatrième trimestre de 2009 et quatrième trimestre de 2010), incitant les banques à durcir leurs critères d'octroi de prêts aux PME.

Compte tenu de l'ouverture de l'économie suédoise, des mesures ont été prises pour faciliter l'accès des entreprises exportatrices au crédit. L'Agence suédoise de crédit à l'exportation (*Svensk Exportkredit*) a bénéficié de la possibilité d'emprunter jusqu'à 100 milliards SEK et de contracter une garantie de l'État pour ses nouveaux emprunts ; elle a en outre reçu 3 milliards SEK de capitaux frais. Par ailleurs, le plafond des garanties à l'exportation accordées par EKN (*Exportkreditnämnden*, l'office suédois de crédit à l'exportation) a été relevé de 200 à 350 milliards SEK.

D'autres mesures ne ciblant pas le système financier ont été également prises. Pour atténuer les problèmes de liquidité durant la crise financière, le gouvernement a mis en place en mars 2009 une loi temporaire autorisant les entreprises à reporter le versement de leurs impôts. Les employeurs ont ainsi pu, durant un an maximum, bénéficier d'un report de deux mois pour le règlement des contributions de sécurité sociale et les impôts provisionnels de leurs salariés. Cette mesure ayant été prolongée, les reports ont été possibles jusqu'en janvier 2011.


Tableau 4.73. **Financement des PME et des entrepreneurs :**
Tableau de bord pour la Suède, 2007-10

Indicateurs	Unité	2007	2008	2009	2010
Endettement					
Prêts aux PME	Millions SEK	608 171	651 870	784 561	..
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions SEK	683 817	736 448	849 157	..
Prêts aux PME	% de l'ensemble des prêts aux entreprises	88.9	88.8	92.4	..
Prêts à court terme aux PME	Millions SEK	83 393	77 961	93 314	..
Prêts à long terme aux PME	Millions SEK	524 778	753 909	691 247	..
Total des prêts à court et long terme aux PME	Millions SEK	608 171	351 870	784 651	..
Prêts à court terme aux PME	% de l'ensemble des prêts aux PME	13.7	12.0	11.9	..
Prêts aux PME garantis par l'État ¹	Millions SEK	157	131	107	0
Garanties d'État sur prêts PME ²	Millions SEK	53	31	15	0
Prêts directs de l'État aux PME	Millions SEK	1 422	1 716	3 231	2 112
Prêts accordés aux PME	Nombre	3 338	3 579	5 100	3 836
Ensemble des prêts improductifs	% de l'ensemble des prêts aux entreprises	0.5	0.8	1.7	1.7
Taux d'intérêt des prêts < 1 million EUR	%	4.86	5.66	2.42	2.58
Taux d'intérêt des prêts > 1 million EUR	%	3.99	4.84	1.69	1.62
Écart de taux d'intérêt entre prêts < 1 million et > 1 million	%	0.87	0.82	0.73	0.96
Écart de taux d'intérêt (grandes entreprises/PME)	%	82.1	85.5	69.8	62.8
Apports de fonds propres					
Capital-risque et capitaux de croissance	Millions SEK	3 976	5 803	2 987	2 663
Capital-risque et capitaux de croissance	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	43.3	-47.6	-10.8
Autres indicateurs					
Retards de paiement	Nombre moyen de jours	6.9	7.0	8.0	8.0
Ensemble des faillites	Nombre	5 791	6 298	7 638	7 274
Ensemble des faillites	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	8.8	21.3	-4.8
Ensemble des faillites	Pour 10 000 entreprises	61.0	65.0	79.0	77.0

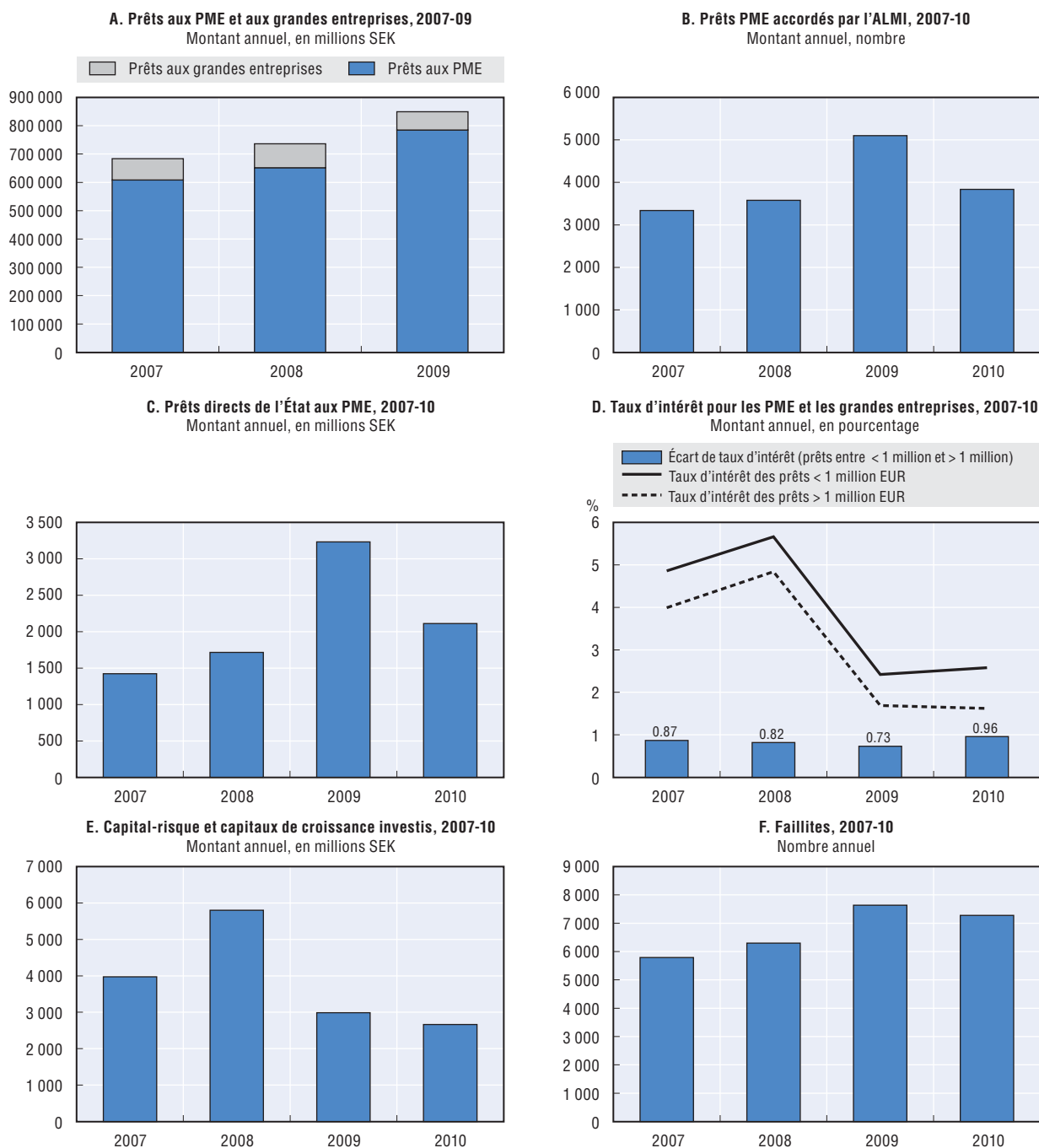
1. Aucun nouveau prêt garanti par l'État n'a été accordé à une PME par SKGF en 2010. Cependant, SKGF n'est pas le seul fournisseur de garanties d'État pour les prêts aux PME.

2. En 2010, ALMI, qui appartient à l'État, a émis des garanties en faveur des PME à hauteur de 46.2 millions SEK, et EKN a accordé des garanties d'État pour les prêts aux entreprises exportatrices pour un total de 446 millions SEK.

Source : Voir le tableau 4.74 « Définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Suède ».

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932772096>

Graphique 4.34. **Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Suède**



Source : Partie A : Office statistique national suédois, *Statistiques structurelles sur les entreprises*. Parties B et C : ALMI Företagspartner. Partie D : Office statistique national suédois, *Statistiques sur les marchés financiers*. Partie E : Association suédoise de capital-risque. Partie F : Institut suédois d'étude des politiques de croissance.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932770880>

Tableau 4.74. **Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Suède**

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Total des engagements financiers à court et long terme souscrits par les PME auprès d'organismes de crédit, stocks. Les PME sont définies comme les entreprises employant de 1 à 249 salariés ; les entreprises sans salariés ne sont pas incluses.	Office statistique national suédois, <i>Statistiques structurelles sur les entreprises</i> . Basé sur des données administratives relatives aux prêts, collectées dans les rapports de l'administration fiscale suédoise ; il s'agit de données indirectes, en l'absence d'informations relatives à l'offre ventilées par taille d'entreprise.
Ensemble des prêts aux entreprises	Total des engagements financiers souscrits auprès d'organismes de crédit.	Office statistique national suédois, <i>Statistiques structurelles sur les entreprises</i> . Basé sur des données administratives relatives aux prêts, collectées dans les rapports de l'administration fiscale suédoise. Absence d'informations relatives à l'offre ventilées par taille d'entreprise.
Prêts à court terme aux PME	Total des dettes (engagements financiers) des PME d'une durée inférieure à 12 mois à compter de la date de signature (inclut les découverts et autres prêts des organismes de crédit). Les PME sont définies comme les entreprises employant de 1 à 249 salariés ; les entreprises sans salariés ne sont pas incluses.	Office statistique national suédois, <i>Statistiques structurelles sur les entreprises</i> . Basé sur des données administratives sur les prêts collectées dans les rapports de l'administration fiscale suédoise. Absence d'informations relatives à l'offre ventilées par taille d'entreprise.
Prêts à long terme aux PME	Total des dettes (engagements financiers) des PME d'une durée supérieure à 12 mois à compter de la date de signature (inclut les emprunts obligataires, les découverts et autres prêts des organismes de crédit). Les PME sont définies comme les entreprises employant de 1 à 249 salariés ; les entreprises sans salariés ne sont pas incluses.	Office statistique national suédois, <i>Statistiques structurelles sur les entreprises</i> . Basé sur des données administratives sur les prêts collectées dans les rapports de l'administration fiscale suédoise. Absence d'informations relatives à l'offre ventilées par taille d'entreprise.
Prêts aux PME garantis par l'État	Montant total des prêts garantis. Aucun nouveau prêt PME garanti par l'État n'a été accordé par SKGF en 2010. Cependant, SKGF n'est pas le seul fournisseur de garanties d'État pour les prêts aux PME. Les PME sont définies comme les entreprises employant de 0 à 249 salariés ; les entreprises sans salariés sont incluses.	Association suédoise de garantie de crédit (SKGF) ; rapports sur 14 associations régionales et locales. Données relatives à l'offre.
Garanties d'État sur prêts PME	Montant de toutes les garanties accordées aux PME par SKGF au cours de la période considérée. Aucun nouveau prêt PME garanti par l'État n'a été accordé par SKGF en 2010. Cependant, SKGF n'est pas le seul fournisseur de garanties d'État pour les prêts aux PME. En 2010, ALMI, qui appartient à l'État, a émis des garanties en faveur des PME à hauteur de 46.2 millions SEK, et EKN a accordé des garanties d'État pour les prêts aux entreprises exportatrices pour un total de 446 millions SEK. Les PME sont définies comme les entreprises employant de 0 à 249 salariés ; les entreprises sans salariés sont incluses.	Association suédoise de garantie de crédit (SKGF). Données relatives à l'offre.
Prêts directs de l'État aux PME	Montant total des nouveaux prêts octroyés par ALMI. En cas de cofinancement, le total des prêts correspond à la part d'ALMI et non à celle des banques. Les PME sont définies comme les entreprises enregistrées employant moins de 250 salariés.	ALMI Företagspartner.
Prêts accordés aux PME	Nombre de nouvelles demandes de prêt approuvées par ALMI. Les PME sont définies comme les entreprises employant de 0 à 249 salariés ; les entreprises sans salariés sont incluses.	ALMI Företagspartner. Données relatives à l'offre.
Total des prêts improductifs	Données suédoises sur l'encours de prêts à l'ensemble des entreprises. Prêts improductifs en pourcentage de l'ensemble des prêts aux entreprises (définition : créances liées à des prêts en souffrance depuis au moins 60 jours).	Sveriges Riksbank. D'après des informations fournies par les principaux groupes bancaires suédois : SEB, Handelsbanken, Nordea et Swedbank.
Taux d'intérêt, prêts < 1 million EUR	Taux annuel moyen des nouveaux prêts aux PME (définis comme des prêts d'un montant inférieur ou égal à 1 million EUR), taux de base plus prime de risque ; pour une durée inférieure à un an, uniquement entreprises.	Office statistique national suédois, statistiques sur les marchés financiers. Statistiques produites pour le compte de la Riksbank. Les données relatives à l'offre proviennent des institutions financières monétaires suédoises.
Taux d'intérêt, prêts > 1 million EUR	Taux d'intérêt moyen des prêts à court terme (d'une durée inférieure ou égale à un an) d'un montant inférieur ou égal à 1 million EUR (données indirectes pour les prêts aux PME).	Office statistique national suédois, statistiques sur les marchés financiers. Statistiques produites pour le compte de la Riksbank. Les données relatives à l'offre proviennent des institutions financières monétaires suédoises.

Tableau 4.74. **Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Suède (suite)**

Indicateurs	Définitions	Sources
Écart de taux d'intérêt (grandes entreprises/PME)	Taux d'intérêt des prêts > 1 million EUR/taux d'intérêt des prêts < 1 million EUR.	Office statistique national suédois, statistiques sur les marchés financiers. Statistiques produites pour le compte de la Riksbank. Les données relatives à l'offre proviennent des institutions financières monétaires suédoises.
Apports de fonds propres		
Capital-risque et capitaux de croissance	Investissements des sociétés de capital-investissement dans les entreprises suédoises. Inclut les phases initiales : amorçage, démarrage et expansion – hors rachats. Ensemble des entreprises.	Association suédoise de capital-risque.
Autres indicateurs		
Retards de paiement	Nombre moyen de jours de retard sur la date contractuelle (interentreprises) en 2008, 2009 et 2010. Pour 2007, nombre moyen de jours de retard sur la date contractuelle (interentreprises, entreprise-grand public et entreprise-secteur public). Toutes entreprises confondues.	Intrum Justitia, <i>European Payment Index</i> 2008, 2009 et 2010.
Ensemble des faillites (nombre)	Nombre de faillites sur décision de justice. Ensemble des entreprises.	Institut suédois d'étude des politiques de croissance.
Ensemble des faillites (pour 10 000 entreprises)	Incidence de l'insolvabilité. Ensemble des entreprises.	Institut suédois d'étude des politiques de croissance.

Suisse

Prêts aux PME

Les PME, définies comme les entreprises employant jusqu'à 250 salariés, constituent 99.6 % des entreprises suisses et emploient 66.6 % de la main-d'œuvre. La Suisse a mieux résisté à la crise financière que d'autres pays de l'OCDE, et ce pour plusieurs raisons. Le pays est connu pour ses politiques favorables aux entreprises et la souplesse de son temps de travail. Il a bénéficié d'un afflux de travailleurs diplômés et d'une transition précoce des industries manufacturières traditionnelles vers des pôles de croissance spécialisés. Ces facteurs ont contribué à de faibles taux de chômage et au maintien de la demande intérieure. La Suisse n'a cependant pas été entièrement épargnée par la crise financière, puisqu'elle a dû assurer le sauvetage de l'une de ses plus grandes banques, impliquée dans la crise des crédits hypothécaires à risque. Pourtant, les prêts aux PME comme les prêts à l'ensemble des entreprises ont continué à augmenter pendant la crise, quoique à un rythme beaucoup plus lent. La part des prêts aux PME dans le total des prêts aux entreprises dépassait 81 % en 2007. Il n'a pas été possible de comparer le ratio de 2007 à celui de 2010 en raison de changements de définition au niveau national et d'erreurs dans les données fournies par une des grandes banques.

Tableau 4.75. Répartition des entreprises et de l'emploi en Suisse, 2008

Par taille, en %

Taille selon l'effectif ETP	Entreprises	Emplois
PME (jusqu'à 249 salariés)	99.6	66.6
<i>Micro (0-9)</i>	<i>87.1</i>	<i>24.9</i>
<i>Petites (10-49)</i>	<i>10.6</i>	<i>21.8</i>
<i>Moyennes (50-249)</i>	<i>2.0</i>	<i>20.0</i>
Grandes entreprises (250 salariés et plus)	0.4	33.4

Source : Office fédéral suisse de la statistique, Recensement des entreprises 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932772115>

Signe des besoins de crédit des PME, la part des prêts utilisés sur l'ensemble des prêts accordés se montait à environ 77 % sur la période 2007-10. La part des prêts à long terme dans l'ensemble des prêts aux entreprises a augmenté, preuve de la poursuite des investissements durant la récession.

Conditions du crédit aux PME

Aucune information n'est disponible sur les taux d'intérêt ou les sûretés demandées en 2007 et 2008. Cependant, l'écart de taux d'intérêt entre les petites et les grandes entreprises s'est quelque peu creusé entre 2009 et 2010. Le *Bulletin mensuel de statistiques*

bancaires montre que la proportion de PME tenues de fournir des sûretés a augmenté. Le secrétariat d'État à l'économie a mené trois enquêtes sur les PME – au printemps de 2009, à l'automne de 2009 et au printemps de 2010 – pour obtenir leur opinion sur leur accès au financement. Les résultats, présentés au tableau 4.76, semblent indiquer que le financement des PME en Suisse n'est pas en danger. Le marché du crédit aux PME fonctionne et ne nécessite pas d'intervention supplémentaire de l'État. Les résultats sont toutefois quelque peu contradictoires. Alors que davantage de PME estiment que l'attitude des banques à leur égard ne s'est pas détériorée et que davantage de PME ont obtenu tous les financements qu'elles avaient demandés, les taux de rejet demeuraient néanmoins supérieurs aux niveaux d'avant la crise et les taux d'intérêt étaient en hausse.

Tableau 4.76. **Accès des PME aux financements en Suisse, 2009-10**

En % des PME interrogées

Question posée dans l'enquête	Printemps 2009	Automne 2009	Printemps 2010
Accès détérioré	45	28	35
Besoin de financement externe	24	21	26
Totalité du financement obtenu	60	56	64
Financement refusé	4	9	7
Détérioration de l'attitude des banques	28	35	25
Hausse des taux d'intérêt	7	5	9
Renforcement des sûretés exigées	27	18	19

Source : Secrétariat d'État suisse à l'économie, Enquête sur le financement des PME en Suisse, avril 2009, novembre 2009 et avril 2010.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932772134>

Entre le quatrième trimestre de 2008 et le deuxième trimestre de 2009, les banques ont signalé un léger resserrement de leurs critères de prêt aux PME. Cela conforte l'hypothèse selon laquelle les banques durcissent leurs conditions de prêt pendant les périodes de récession afin de se protéger contre une montée du risque de défaut. Cette attitude n'a toutefois guère influé sur les volumes de prêt. En 2009, le taux de croissance des prêts aux PME était positif mais accusait un ralentissement.

L'Enquête trimestrielle sur l'évolution du marché suisse du crédit a confirmé la poursuite du durcissement du crédit, entamé au troisième trimestre de 2008. Les conditions plus difficiles auxquelles ont été confrontées les PME ne sont pas imputables à un dysfonctionnement du système bancaire, mais au ralentissement de l'économie et à la position forte du franc suisse par rapport à l'euro.

Apports de fonds propres

Les apports de capital-investissement, qui avaient diminué entre 2008 et 2009, ont bien rebondi en 2010. Le capital-investissement est défini comme englobant le capital-risque et les phases ultérieures de financement : capital-transmission, capital-remplacement et capital-retournement. Ce sont ces derniers types de capitaux qui expliquent le rebond observé en 2010.

Tableau 4.77. **Apports de capital-investissement en Suisse, 2009-10**

En milliers CHF

	2009	2010
Amorçage	8 734	6 923
Démarrage	229 300	151 410
Stades ultérieurs	100 492	63 859
Croissance	115 870	271 828
<i>Sous-total</i>	<i>454 396</i>	<i>494 020</i>
Retournement, remplacement, transmission	444 155	1 315 528
Rachat	434 717	1 299 930
Investissement total	898 550	1 809 548

Source : Annuaire EVCA.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932772153>

Autres indicateurs

Selon Intrum Justitia, les retards de paiement sont restés stables de 2007 à 2010, ce qui indique que les problèmes de liquidité rencontrés par les PME ne se sont pas aggravés et n'ont pas été aussi aigus qu'ailleurs. Cela étant, les dépôts de bilan et les faillites ont augmenté (de 23 % en 2009 et de 20 % en 2010). Cette hausse pourrait être en partie attribuable à une nouvelle réglementation, qui a simplifié la radiation des entreprises inactives.

Réponse des pouvoirs publics


En Suisse, il existe quatre sociétés coopératives de cautionnement qui aident les PME prometteuses à obtenir des prêts pouvant atteindre 500 000 CHF. Trois sont régionales et une, destinée aux femmes, est nationale. Les garanties couvrent 65 % du montant du prêt. Elles ont augmenté régulièrement tout au long de la période considérée (2007-10), du fait essentiellement d'une restructuration des programmes de cautionnement. Ceux-ci ont vu leur couverture du risque augmenter, ce qui a déclenché un afflux de demandes de garanties. L'assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV) a lancé plusieurs nouveaux produits : a) une assurance de crédit de fabrication ; b) une contre-garantie ; c) une garantie de refinancement ; et d) une assurance de confirmation d'accréditif. Le taux de couverture des risques de l'acheteur privé dans l'assurance de crédit fournisseur a été relevé de 85 à 95 %. La SERV a également proposé d'assurer les exportations à court terme vers les pays de l'OCDE/UE en cas de rejet de la demande de l'exportateur par des compagnies d'assurance privées.

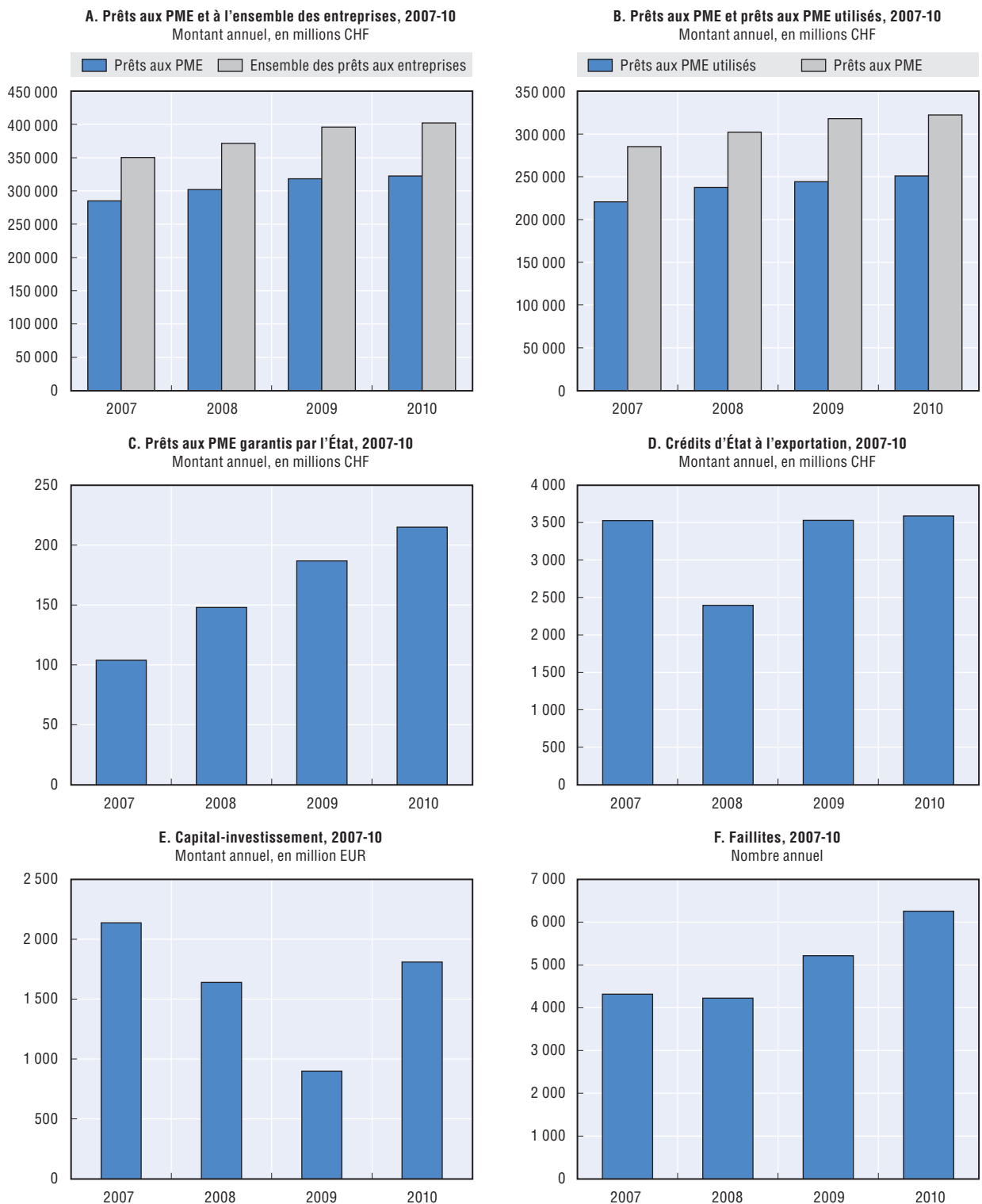
**Tableau 4.78. Financement des PME et des entrepreneurs :
Tableau de bord pour la Suisse, 2007-10**

Indicateurs	Unité	2007	2008	2009	2010
Endettement					
Prêts aux PME	Millions CHF	285 160	302 088	318 135	322 297
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions CHF	350 378	371 492	396 048	402 216
Prêts aux PME ¹	% de l'ensemble des prêts aux entreprises	81.4
Ensemble des prêts à court terme aux entreprises	% de l'ensemble des prêts aux entreprises	82.7	78.9	77.1	73.5
Ensemble des prêts à long terme aux entreprises	% de l'ensemble des prêts aux entreprises	17.3	21.1	22.9	26.5
Crédits d'État à l'exportation	Millions CHF	3 527	2 394	3 529	3 588
Prêts aux PME garantis par l'État	Millions CHF	104	148	187	215
Prêts aux PME utilisés	Millions CHF	220 585	237 423	244 328	250 930
Prêts aux PME utilisés	% des prêts accordés	77.3	78.0	77.0	77.6
Taux d'intérêt	%	2.21	2.11
Écart de taux d'intérêt	%	0.86	0.88
Sûretés demandées aux PME	%	77.5	82.1
Apports de fonds propres					
Capital-investissement	Millions EUR	2 138	1 641	898	1 810
Capital-investissement	Taux de croissance annuel, %	..	-23.2	-45.3	101.6
Autres indicateurs					
Retards de paiement	Jours	13.7	12.0	13.0	13.0
Ensemble des faillites	Nombre	4 314	4 221	5 215	6 255
Faillites	Taux de croissance annuel, %	..	-2	24	20
Faillites	% de l'ensemble des entreprises	1.38	1.35	1.67	2.00

1. Données pour 2008, 2009 et 2010 non disponibles en raison de changements dans les définitions.

Source : Voir le tableau 4.79 « Définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Suisse ».

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932772172>

Graphique 4.35. **Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Suisse**

Source : Parties A et B : *Bulletin mensuel de statistiques bancaires* (www.snb.ch). Partie C : Données administratives des sociétés coopératives de cautionnement. Partie D : *Rapport annuel du SERV*. Partie E : *Annuaire EVCA*. Partie F : *Creditreform*.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932770899>

Tableau 4.79. **Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Suisse**

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Crédits accordés à l'ensemble des PME (entreprises employant moins de 250 salariés).	<i>Bulletin mensuel de statistiques bancaires</i> : 3Ca : Total des crédits accordés (1) moins total des crédits accordés aux entreprises employant plus de 250 salariés (1) (www.snb.ch).
Ensemble des prêts aux entreprises	Crédits accordés à l'ensemble des entreprises.	<i>Bulletin mensuel de statistiques bancaires</i> : 3Ca : Total des crédits accordés (1) (www.snb.ch).
Ensemble des prêts à court terme aux entreprises	Créances sur les banques, ensemble des entreprises.	<i>Bulletin mensuel de statistiques bancaires</i> : 1G : Créances sur les banques d'une durée résiduelle inférieure ou égale à 1 an (15)+(18)+(21) par rapport au total des créances sur les banques (www.snb.ch).
Ensemble des prêts à long terme aux entreprises	Créances sur les banques, ensemble des entreprises.	<i>Bulletin mensuel de statistiques bancaires</i> : 1G : Total des créances sur les banques (11) moins créances sur les banques d'une durée résiduelle inférieure ou égale à 1 an par rapport au total des créances sur les banques (www.snb.ch).
Crédits d'État à l'exportation	Nouveaux engagements.	<i>Rapport annuel du SERV</i> (www.serv-ch.com).
Prêts aux PME garantis par l'État	Quatre sociétés coopératives de cautionnement offrent des garanties pour les prêts aux PME à hauteur maximum de 500 000 CHF. Le gouvernement fédéral couvre 65 % de l'exposition et contribue aux frais administratifs. Les PME sont définies comme des entreprises employant moins de 250 salariés.	Données administratives des sociétés coopératives de cautionnement.
Prêts aux PME utilisés	Crédits utilisés par l'ensemble des PME (entreprises employant moins de 250 salariés).	<i>Bulletin mensuel de statistiques bancaires</i> : 3Ca : Total des crédits utilisés (2) moins total des crédits utilisés par les entreprises employant plus de 250 salariés (2) (www.snb.ch).
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt, en fin d'année, des crédits d'investissement d'un montant inférieur à 1 million CHF.	<i>Bulletin mensuel de statistiques économiques</i> : E3c : Montant moyen, en décembre, des crédits d'investissement à taux fixe d'un montant compris entre 50 000 CHF et 1 million CHF.
Écart de taux d'intérêt	Taux d'intérêt, en fin d'année, des crédits d'investissement d'un montant inférieur à 1 million CHF et des crédits d'un montant égal ou supérieur à 1 million CHF.	<i>Bulletin mensuel de statistiques économiques</i> : E3c : Taux d'intérêt des crédits d'investissement compris entre 50 000 CHF et 1 million CHF (moyenne) moins taux d'intérêt des crédits d'investissement compris entre 1 et 15 millions CHF (moyenne) en décembre.
Sûretés demandées aux PME	Créances gagées sur la clientèle par rapport à l'ensemble des créances sur la clientèle.	<i>Bulletin mensuel de statistiques bancaires</i> : 3Ca : Créances gagées sur la clientèle (5) par rapport à l'ensemble des créances sur la clientèle (4) pour ce qui concerne les PME (moins de 250 salariés).
Apports de fonds propres		
Capital-investissement	Capital-investissement, y compris stade initial et stades ultérieurs (capital-transmission, capital-remplacement et capital-retournement).	Annuaire EVCA.
Autres indicateurs		
Retards de paiement	Interentreprises.	Intrum Justitia, <i>European Payment Index</i> .
Ensemble des faillites	Nombre d'entreprises.	Creditreform.
Faillites	Faillites en pourcentage du nombre total d'entreprises.	Nombre d'entreprises décomptées par le Recensement des entreprises 2008 (www.bfs.admin.ch).

Thaïlande

Prêts aux PME

En 2010, la Thaïlande comptait 2.9 millions de PME (entreprises de moins de 200 salariés), représentant 99.6 % du nombre total d'entreprises et fournissant 78 % des emplois, secteur de l'agriculture inclus. L'économie thaïlandaise a souffert de deux événements importants pendant la période étudiée : l'instabilité politique du pays et la crise financière née en Occident. La publication de l'OCDE intitulée *Studies on SME and Entrepreneurship: Thailand: Key Issues and Policies* (2011) indique que moins de la moitié des 2.9 millions de PME ont accès à des financements officiels. Ce problème a été aggravé en Thaïlande par l'instabilité des marchés de capitaux. La crise financière asiatique et la récente crise financière mondiale ont rendu les banques thaïlandaises frileuses en matière de risque, notamment parce qu'elles enregistraient souvent des taux extrêmement élevés de prêts improductifs. La crise asiatique de 1997 a démontré que la disponibilité de capitaux à elle seule ne suffisait pas à inciter les banques à prêter. Pour que les banques consentent des prêts, le niveau du risque de crédit doit leur paraître acceptable.


Tableau 4.80. **Répartition des entreprises en Thaïlande, 2010**

Par taille

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	%
Total des entreprises	2 924 912	100.0
PME (jusqu'à 200 salariés)	2 913 167	99.6
<i>Petites entreprises (jusqu'à 50)</i>	<i>2 894 780</i>	<i>99.0</i>
<i>Entreprises moyennes (de 50 à 200)</i>	<i>18 387</i>	<i>0.6</i>
Grandes entreprises (200 salariés et plus)	9 140	0.3

Note : Les données incluent les industries manufacturières, les services et le commerce de gros et de détail.

Source : Thai Office of SME Promotion.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932772191>

La plupart des banques n'utilisent pas la définition nationale d'une PME mais, par approximation, le montant du prêt, dont la définition varie d'une banque à l'autre. Si l'ensemble des prêts aux entreprises a diminué entre 2007 et 2010, la part des PME a quant à elle augmenté, passant de 28.1 % (2007) à 38.0 % (2010). Le montant des prêts bancaires aux entreprises dans leur ensemble était très bas, s'élevant aux deux tiers seulement du niveau atteint dans les années 90. Les prêts aux PME, tant à long qu'à court terme, ont connu une augmentation entre 2007 et 2009, tandis que seuls les prêts à court terme ont continué à progresser en 2010. La part des prêts PME improductifs était élevée par rapport aux niveaux des pays occidentaux : 7.6 % en 2009 et 7.4 % en 2010.

Prêts aux PME accordés/demandés

Le ratio prêts accordés/prêts demandés a augmenté, passant de 71.54 % (2007) à 85.6 % (2009). Cette évolution démontre que les banques ont continué à consentir des prêts en dépit du durcissement des modalités d'octroi. Il est probable que seules les PME les plus florissantes pouvaient remplir des conditions d'octroi du crédit plus strictes. En 2010, toutefois, ce ratio est revenu à ses niveaux antérieurs.

Conditions du crédit aux PME

Les taux d'intérêt des prêts aux PME ont continué à croître sur l'ensemble de la période, dans un pays qui n'a pas assoupli sa politique monétaire. L'écart de taux d'intérêt entre petites et grandes entreprises s'est légèrement creusé. De façon plus importante, le montant de la sûreté exigée par rapport au montant du prêt a augmenté, passant d'environ 60 % (2007) à 170 % (2010). La quasi-totalité des PME thaïlandaises se sont vu demander des sûretés, dans un contexte marqué du côté des banques par une aversion aux risques accrue et par des procédures d'approbation des prêts aux PME plus sévères. Cette évolution n'est pas totalement déraisonnable, compte tenu de la forte proportion, supérieure à celle de l'ensemble des prêts aux entreprises, de prêts aux PME improductifs.

Apports de fonds propres

La pénurie de capital-risque a freiné l'activité des entreprises innovantes. Le secteur du capital-investissement est restreint en Thaïlande et se concentre sur les fusions-acquisitions et les restructurations, plutôt que sur le capital de démarrage et les financements mezzanine. Un Marché des placements alternatifs a été créé en 1999. Il offre aux petites entreprises une solution plus simple et moins coûteuse que la Bourse thaïlandaise (*Stock Exchange of Thailand* – SET). Il constitue donc une place de sortie pour les investisseurs en capital-risque et facilite la levée de capitaux auprès des investisseurs institutionnels et des acteurs plus évolués. En 2010, ce marché cotait 62 entreprises et la capitalisation des entreprises cotées s'élevait à 43 milliards THB. Il n'existe pas de statistiques officielles relatives au capital-risque. En 2005, Bangkok comptait une vingtaine de fonds de capital-risque, d'une taille médiane de 720 millions THB (20 millions USD). Si ces fonds attirent bien des capitaux, à la fois nationaux et internationaux, les entreprises thaïlandaises sont en concurrence avec d'autres entreprises asiatiques, notamment chinoises, pour y accéder. En 2005, ces 20 fonds avaient réalisé des investissements dans 101 entreprises, leur principale difficulté étant de trouver des opérations intéressantes. Dans l'ensemble, les gestionnaires de ces fonds regrettaient la mauvaise gestion des PME et leur manque de transparence financière. En 2009, la Thai Venture Capital Association ne comptait que 11 membres. De plus, le système juridique thaïlandais, qui laisse à désirer, et le développement insuffisant du marché financier rendaient les sorties difficiles (Scheela et Jittrapanum, 2007).

Réponse des pouvoirs publics

En février 2008, la Thaïlande a mis en place un dispositif quinquennal de garantie de portefeuille pour les PME. L'ensemble des banques commerciales thaïlandaises a signé un protocole d'accord pour y participer. Ce dispositif devait assurer aux banques participantes un niveau de risque acceptable, afin qu'elles puissent venir compléter les activités de banques publiques telles que la Société de garantie des crédits pour les petites entreprises (SBCGC).

La SBCGC fournit des garanties de crédit pour les petites entreprises viables qui ne peuvent pas présenter de sûreté suffisante. Pour chaque demande de prêt approuvée par un établissement financier, elle remet une lettre de garantie après paiement de la commission de garantie par la PME. En 2009, ce mécanisme représentait 30 milliards THB de garanties de crédit. En 2007, 2 866 PME avaient vu leur demande de garantie acceptée. Le nombre moyen de prêts ainsi garantis était de 7 800 – un nombre relativement faible par rapport au nombre total de PME, qui semble indiquer un potentiel inexploité pour faciliter l'accès des PME au crédit.

Pleinement exploité en 2009, ce mécanisme devrait s'étoffer à l'avenir, pour faire face à la reprise de la demande émanant des PME dans les secteurs de l'export et du tourisme. La SBCGC octroie des garanties d'un montant individuel de 2 millions THB, ce qui lui permet d'apporter son concours à 15 000 PME au total. Fin 2009, les prêts PME bénéficiant d'une garantie de l'État se montaient ainsi à 21.4 milliards THB. Sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, on estime que chaque PME fournit du travail à environ 20 personnes ; ce programme pourrait donc avoir contribué à préserver 300 000 emplois.

En janvier 2009, les pouvoirs publics ont mis en place pour les petites entreprises et les PME du sud du pays un programme de prêts assortis de conditions de faveur d'un montant de 50 milliards THB. Ces fonds sont distribués par les banques commerciales au taux de 1.5 %. Au milieu de l'année 2009, la Thaïlande a connu une récession majeure et l'État a injecté 4 milliards THB supplémentaires dans le secteur privé par l'intermédiaire des banques publiques.

Ce programme avait pour objectif de ramener le taux d'insolvabilité de 66 % à moins de 50 % en 2009.

Encadré 4.9. Définition des PME utilisée dans le Tableau de bord pour la Thaïlande

Définition nationale

La notion de petite et moyenne entreprise (PME) thaïlandaise a été définie le 11 septembre 2002 par le ministère de l'Industrie. Cette définition s'appuie sur le nombre de salariés et sur les immobilisations de l'entreprise : une entreprise est considérée comme une PME lorsqu'elle compte moins de 200 salariés et que ses immobilisations sont inférieures à 200 millions THB, hors propriétés foncières et immobilières. Les PME thaïlandaises sont ventilées en trois catégories : production, services et commerce.

Définition des PME utilisée par le ministère thaïlandais de l'Industrie

Type	Petite entreprise		Moyenne entreprise	
	Nombre de salariés	Capital (millions THB)	Nombre de salariés	Capital (millions THB)
Production	≤ 50	≤ 50	51-200	51-200
Services	≤ 50	≤ 50	51-200	51-200
Commerce de gros	≤ 25	≤ 50	26-5	51-100
Commerce de détail	≤ 15	≤ 30	16-30	31-60

Définition des PME utilisée par les établissements financiers


Les établissements financiers thaïlandais n'utilisent pas la définition officielle des PME, chaque établissement étant libre d'appliquer sa propre définition, qui repose généralement sur des critères tel qu'un chiffre d'affaires inférieur à 400-500 millions THB, ou une ligne de crédit inférieure à 200 millions THB. Par conséquent, les données présentées dans le Tableau de bord pour la Thaïlande ne s'appuient pas sur la définition nationale susmentionnée.

**Tableau 4.81. Financement des PME et des entrepreneurs :
Tableau de bord pour la Thaïlande, 2007-10**

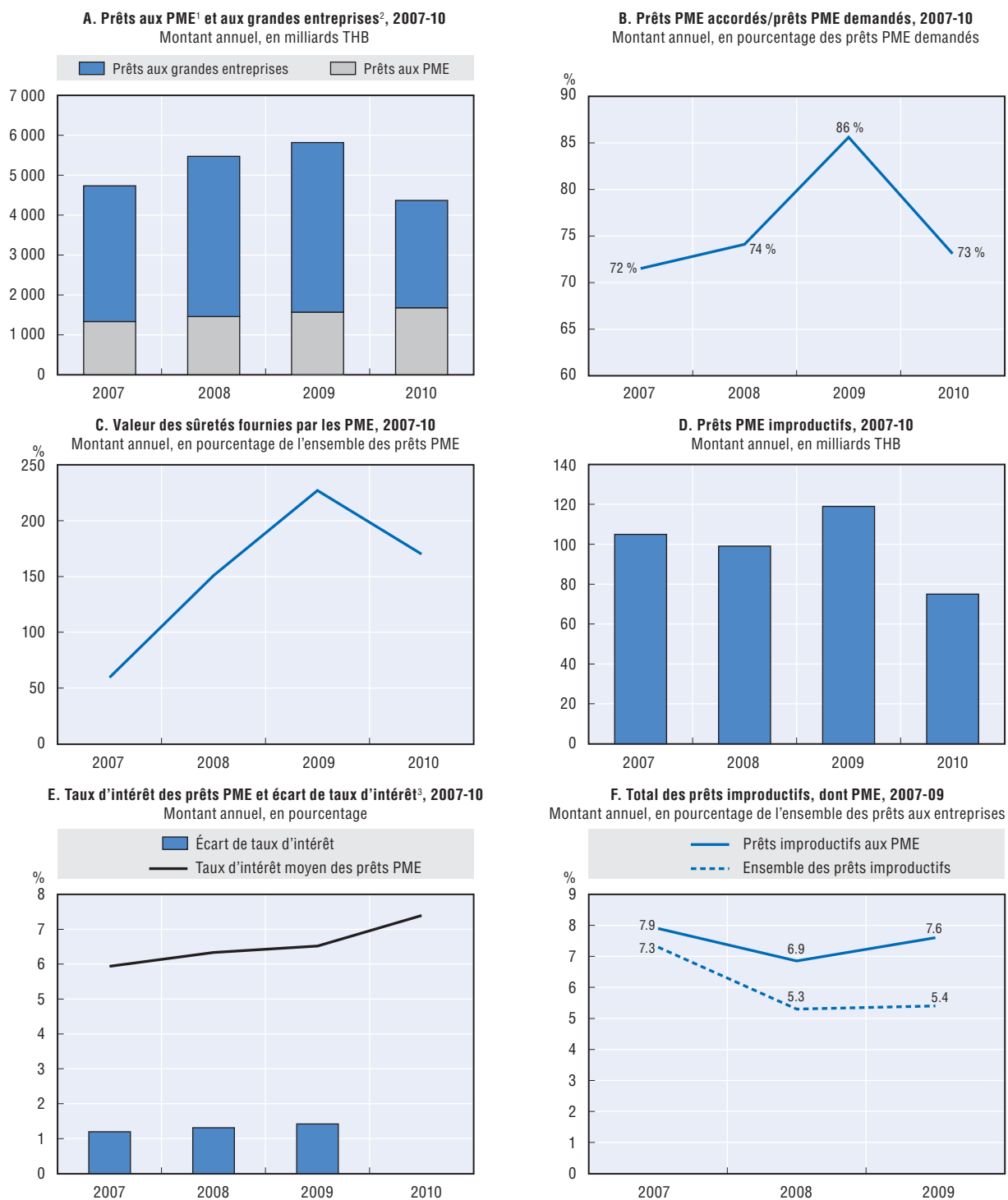
Indicateurs	Unité	2007	2008	2009	2010
Endettement					
Prêts aux PME	Milliards THB	1 331	1 457	1 565	1 678
Ensemble des prêts aux entreprises	Milliards THB	4 733	5 471	5 819	4 369
Prêts aux PME	% de l'ensemble des prêts aux entreprises	28.1	26.6	26.9	38.4
Prêts à court terme aux PME	Milliards THB	578	647	692	973
Prêts à long terme aux PME	Milliards THB	753	810	873	701
Total des prêts à court et à long terme aux PME	Milliards THB	1 331	1 457	1 565	1 674
Prêts à court terme aux PME	% de l'ensemble des prêts aux PME	43.4	44.4	44.2	58.1
Encours des garanties de prêt, SBGC	Milliards THB	64
Prêts PME garantis par l'État	Milliards THB	21	..
Prêts PME accordés	Milliards THB	217	312	186	392
Prêts PME demandés	Milliards THB	304	421	218	536
Prêts PME accordés/demandés	%	71.5	74.1	85.6	73.1
Ensemble des prêts improductifs	Milliards THB	453	397	412	..
Prêts improductifs aux PME	Milliards THB	105	99	119	75
Prêts improductifs aux PME	% de l'ensemble des prêts aux PME	7.9	6.9	7.6	4.4
Prêts improductifs aux grandes entreprises	% de l'ensemble des prêts aux entreprises	7.3	5.3	5.4	..
Taux d'intérêt moyen des prêts aux PME	%	5.94	6.34	6.52	7.39
Écart de taux d'intérêt (taux d'intérêt moyen PME/grandes entreprises)	%	1.20	1.30	1.42	..
Sûretés demandées aux PME	Milliards THB	793	2 201	3 553	2 855
Sûretés demandées aux PME	Valeur des sûretés fournies par les PME/prêts PME, %	59.6	151.0	227.0	170.0
Autres indicateurs					
Retards de paiement subis par les PME	Nombre moyen de jours	33.0
Ensemble des faillites ¹	Faillites/ensemble des PME, %	66

1. Il ressort des indications fournies par la Banque de Thaïlande que seules sont disponibles des données pour 2007, en raison de la restructuration des états financiers demandée en 2009 par le ministère du Commerce, qui a entraîné un retard du traitement de l'ensemble des données financières pour l'année 2008. En 2007, la Thaïlande comptait 370 118 entreprises insolvable, soit 6 600 entreprises insolvable pour 10 000 entreprises. Signalons toutefois que si les faillites d'entreprises sont extrêmement nombreuses, il est également très facile pour celles-ci de reprendre leurs activités.

Source : Voir le tableau 4.82 « Définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Thaïlande ».

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932772210>

Graphique 4.36. **Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Thaïlande**



1. Entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 400 millions THB (10 millions EUR).
 2. Entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 400 millions THB (10 millions EUR).
 3. Écart de taux d'intérêt moyen des prêts aux PME et aux grandes entreprises. Les banques n'ont pas communiqué d'informations pour 2010.
 Source : Banque de Thaïlande.

Tableau 4.82. **Financement des PME et des entrepreneurs : définitions et sources des indicateurs du Tableau de bord pour la Thaïlande**

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Encours des prêts aux PME consentis par les banques en fin de période, stocks. Les banques thaïlandaises définissent une PME comme une entreprise ayant un chiffre d'affaires de moins de 400 millions THB ou une ligne de crédit inférieure à 200 millions THB.	Banque de Thaïlande.
Ensemble des prêts aux entreprises	Encours de l'ensemble des prêts (à l'exclusion des prêts interbancaires) consentis par les banques en fin de période, stocks.	Banque de Thaïlande.
Prêts à court terme aux PME	Encours des prêts aux PME consentis par les banques, d'une durée inférieure à 1 an, stocks.	Banque de Thaïlande.
Prêts à long terme aux PME	Encours des prêts aux PME consentis par les banques, d'une durée supérieure à 1 an, stocks.	Banque de Thaïlande.
Encours des garanties de prêts, SBCGC	Prêts aux PME garantis par la SBCGC. Une entreprise est considérée comme une PME lorsqu'elle emploie moins de 200 salariés et que ses immobilisations sont inférieures à 200 millions THB, hors propriétés foncières et immobilières.	Banque de Thaïlande.
Prêts aux PME garantis par l'État	Encours des garanties en fin d'année. Une entreprise est considérée comme une PME lorsqu'elle emploie moins de 200 salariés et que ses immobilisations sont inférieures à 200 millions THB, hors propriétés foncières et immobilières.	Small Business Credit Guarantee Corporation, rapport annuel.
Prêts PME accordés	Prêts aux PME approuvés par les banques.	Banque de Thaïlande.
Prêts PME demandés	Prêts aux PME dont l'approbation a été demandée.	Banque de Thaïlande.
Ensemble des prêts improductifs	Les chiffres recouvrent l'ensemble des entreprises desservies par le système bancaire thaïlandais.	Banque de Thaïlande.
Prêts aux PME improductifs	Prêts aux PME dont la date d'échéance est dépassée de 90 jours. Les chiffres recouvrent l'ensemble des PME desservies par le système bancaire thaïlandais.	Banque de Thaïlande.
Taux d'intérêt moyen des prêts aux PME	Taux d'intérêt moyen des nouveaux prêts aux PME, approuvés par la banque au cours d'une année.	Banque de Thaïlande.
Écart de taux d'intérêt (taux d'intérêt moyen PME/grandes entreprises)	Écart moyen de taux d'intérêt entre les prêts aux PME et les prêts aux grandes entreprises.	Banque de Thaïlande.
Sûretés demandées aux PME	Montant estimé de la sûreté, sur la base des prix du marché.	Banque de Thaïlande.
Autres indicateurs		
Retards de paiement subis par les PME	Retard moyen en nombre de jours pour les créances commerciales, interentreprises (exemple : le vendeur consent à l'acheteur une échéance de paiement à 30 jours, mais celui-ci paie en retard, 15 jours après la date d'échéance). La définition des PME correspond à la définition nationale figurant à l'encadré 4.8.	Business Online.
Faillites de PME	Nombre de PME insolvable divisé par le nombre total de PME, exprimé en pourcentage. La définition des PME correspond à la définition nationale figurant à l'encadré 4.8.	Business Online.

Référence

OCDE (2011), *Thailand: Key Issues and Policies*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, Éditions OCDE.

ANNEXE A

Méthodologie

Introduction

Le financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord de l'OCDE fournit un cadre pour suivre l'évolution de l'accès des PME et des entrepreneurs aux financements – au niveau national et international – et un outil à l'appui de la formulation et de l'évaluation des politiques. Ce cadre s'articule actuellement autour de 13 indicateurs de base, qui abordent des points précis concernant l'accès des PME et des entrepreneurs aux financements. Au niveau national, ce cadre permet d'examiner les indicateurs collectivement et de dresser un tableau plus cohérent de l'accès des PME aux financements, des réponses des pouvoirs publics et de l'impact de ces dernières sur la survie des PME.

Les indicateurs ont été mis au point à partir d'une population « cible » de PME composée d'entreprises non financières ayant au moins un salarié outre leur propriétaire ou dirigeant. Cette démarche est conforme à la méthodologie adoptée par le programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat OCDE-Eurostat, qui calcule lui aussi ses indicateurs à partir des entreprises ayant des salariés (OCDE, 2009 ; OCDE, 2011).

La plupart des indicateurs du présent rapport ont été construits à partir de données relatives à l'offre ; les institutions financières et autres agences gouvernementales représentent la principale source d'informations. À terme, les données quantitatives sur la demande, telles que recueillies par les enquêtes auprès des PME, devraient compléter le tableau et améliorer la force interprétative de ce cadre. Cependant, alors qu'il existe pléthore d'enquêtes *qualitatives* auprès des PME (c'est-à-dire d'enquêtes d'opinion), les enquêtes *quantitatives* sur la demande sont rares. L'expérience montre qu'il faut utiliser avec prudence les informations *qualitatives* issues des réponses aux enquêtes d'opinion. De plus, la comparabilité des enquêtes nationales est limitée, car les méthodologies d'enquête diffèrent d'un pays à l'autre.

Critères de sélection des indicateurs de base en matière de financement des PME

La phase pilote de l'élaboration du Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat, menée en 2009-10, a montré que les critères suivants étaient efficaces pour sélectionner les indicateurs de base : *utilité, disponibilité, faisabilité, actualité* et *comparabilité* :

- Les indicateurs relatifs au financement des PME doivent être *utiles*, c'est-à-dire appropriés pour mesurer la facilité ou la difficulté d'accès des PME aux financements et pour aider les décideurs à formuler ou ajuster leurs politiques et leurs programmes.

- Les données permettant de construire les indicateurs doivent être *déjà disponibles*, de façon à ne pas représenter une charge supplémentaire pour les pouvoirs publics.
- Si les informations pour construire l'indicateur ne sont pas dans le domaine public, il doit être *possible* d'en disposer pour un coût mesuré, ou de les recueillir au cours de collectes de données ou d'enquêtes périodiques.
- Il importe de collecter les informations *en temps utile*, de façon à pouvoir suivre l'évolution des conditions de l'accès aux financements pour les PME. On doit ainsi disposer de données annuelles ou trimestrielles. Dans de nombreux cas, les données trimestrielles sont mieux à même de refléter les changements de cap. À vrai dire, un rythme seulement annuel peut ne pas révéler telle ou telle évolution et la nécessité d'intervenir. Les données annuelles risquent de ne pas être appropriées pour saisir quand une tendance a changé et qu'une intervention est devenue nécessaire. Certains pays réduisent leurs enquêtes périodiques de façon à pouvoir les mener tous les trimestres.
- Les indicateurs doivent être *comparables*. Ils doivent en particulier être relativement uniformes d'un pays à l'autre en termes de population ciblée, de contenu, de méthode de recueil des données et de périodicité ou d'actualité.

Treize indicateurs ont été définis au cours du projet pilote. Ils satisfont la majorité des cinq critères (tableau A.1).

Tableau A.1. Indicateurs de base pour le Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat

1. Prêts aux PME/prêts à l'ensemble des entreprises.
2. Prêts aux PME à court terme/prêts aux PME.
3. Garanties accordées par l'État pour les prêts aux PME.
4. Prêts aux PME garantis par l'État.
5. Prêts directs de l'État aux PME.
6. Prêts aux PME accordés/prêts aux PME demandés ou prêts aux PME employés/prêts aux PME accordés.
7. Prêts aux PME improductifs.
8. Taux d'intérêt des prêts aux PME.
9. Écart de taux d'intérêt entre les PME et les grandes entreprises ou différence entre le taux d'intérêt des prêts et le taux de base.
10. Pourcentage de PME tenues de fournir une sûreté.
11. Capital-risque et capitaux de croissance.
12. Retards de paiement.
13. Faillites.

Chaque indicateur de base est *utile* pour les décideurs en ce sens qu'il mesure ou évalue l'impact du « déficit » de financement des PME. Les indicateurs pris individuellement et leur interprétation collective contribuent ainsi à répondre à des questions essentielles pour les pouvoirs publics, par exemple :

- Comment le crédit se répartit-il dans le pays par taille d'entreprise ?
- Quelle part du crédit va aux investissements (croissance) et aux dépenses d'exploitation (survie) ?
- L'offre de crédit correspond-elle à la demande de crédit des PME ?
- Quelle est l'ampleur de la demande de crédit non satisfaite et représente-t-elle un déficit de financement important ?

- Les PME sont-elles confrontées à des conditions de crédit plus restrictives que les entreprises de plus grande taille ? Les conditions de crédit se renchérissent-elles pour les PME ?
- Quel est le pourcentage des prêts accordés aux PME garantis par l'État ?
- Dans quelle mesure les banques souscrivent-elles aux programmes de garantie de l'État ? Quel est le ratio de capitalisation de ces programmes ?
- Quel rôle le capital-risque et les capitaux de croissance jouent-ils dans le financement des PME ?
- Quelles sont les indications fournies par les retards de paiement et les faillites du point de vue de la capacité de survie des PME aux replis économiques et aux crises du crédit ?

Les indicateurs de base

Part des prêts aux PME dans l'ensemble des prêts aux entreprises : ce ratio indique la performance des PME du point de vue de l'accès aux financements par rapport aux entreprises de plus grande taille.

Part des prêts à court terme dans les prêts aux PME : ce ratio montre la structure d'endettement des PME, c'est-à-dire la façon dont les prêts ont été utilisés – pour l'exploitation courante ou pour l'investissement et la croissance. Un ratio supérieur à 50 % suggère que les prêts ont été utilisés pour rester à flot plutôt que pour investir dans l'expansion.

Garanties accordées par l'État pour les prêts aux PME, prêts aux PME garantis par l'État, prêts directs de l'État aux PME : ces indicateurs montrent l'ampleur du soutien de la puissance publique au financement des PME. Ils peuvent être interprétés de diverses manières. En combinaison avec les prêts aux PME, un ratio élevé peut indiquer que les banques utilisent les programmes de garantie de l'État pour diminuer leur risque et intensifier les prêts aux PME. Une hausse du ratio peut mesurer la réaction de l'État à un resserrement du crédit. À l'avenir, le Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat collectera des informations sur le montant des garanties partielles ; on connaîtra ainsi l'impact d'une hausse des garanties, comme cela s'est produit lors de la récente crise financière.

Prêts aux PME accordés/prêts aux PME demandés : cet indicateur révèle les tensions du marché des capitaux et la propension des banques à prêter du point de vue des PME. Une baisse de ce ratio indique un resserrement du marché. Il montre aussi le taux de « rejet » des demandes de prêt des PME. Ce ratio a comme inconvénient de ne pas tenir compte de ceux que l'on a « dissuadés » d'emprunter. Toutefois, dissuasion et rejet sont étroitement liés. Durant les replis économiques, comme le chiffre d'affaires des PME baisse et que les prêts deviennent plus risqués, les octrois de prêts diminuent. Simultanément, les demandes de prêt des PME peuvent aussi reculer en raison de l'effet de dissuasion. Cependant, les enquêtes semblent suggérer que les emprunteurs dissuadés ne représentent qu'une petite partie de la population des PME, de telle sorte qu'en période difficile, le ratio continuerait de baisser.

Prêts aux PME employés/prêts aux PME accordés : ce ratio est utilisé par certains pays par substitution à l'indicateur ci-dessus. Il montre la propension des banques à octroyer des crédits. Toutefois, contrairement à ce qu'on observe pour l'indicateur ci-dessus, sa baisse indique que les conditions de crédit se desserrent parce que tous les crédits octroyés ne sont pas utilisés.

Prêts aux PME improductifs/prêts aux PME : cet indicateur montre l'aptitude des banques à gérer leur portefeuille et leur propension au risque. Il peut être comparé au ratio global des prêts improductifs par rapport à l'ensemble des prêts octroyés aux entreprises afin de déterminer si les PME sont de moins bons emprunteurs.

Taux d'intérêt pour les PME et écarts de taux d'intérêt : ces indicateurs décrivent la tension du marché et la corrélation (positive ou négative) des taux d'intérêt avec la taille de l'entreprise.

Obligation de sûreté : cet indicateur montre la tension des conditions de crédit. Il repose sur les enquêtes menées du côté de la demande, dans lesquelles les PME indiquent si on leur a imposé de fournir une sûreté pour le dernier emprunt contracté. Il n'est pas disponible auprès des sources du côté de l'offre, car les banques ne divulguent généralement pas cette information.

Capital-risque et capitaux de croissance : cet indicateur montre la capacité à attirer des fonds propres sous la forme de capital-risque d'amorçage, de démarrage, de développement initial et de capital-développement. Il n'inclut pas le capital-transmission, le capital-retournement et le capital-remplacement. Ces derniers sont destinés à la restructuration et concernent généralement des entreprises de plus grande taille.

Retards de paiement en jours : cet indicateur aide à évaluer les problèmes de trésorerie des PME. Si le retard concerne des activités entre entreprises et consommateurs (B2C), il révèle les difficultés rencontrées par les PME pour se faire payer par leurs clients ; s'il provient d'activités entre entreprises (B2B), il transcrit les retards de crédit fournisseur, qui indiquent à quel point les PME gèrent leurs difficultés de trésorerie en différant les règlements. Plus le retard B2B est élevé par rapport au retard B2C, plus les problèmes de trésorerie sont allégés. Le présent rapport ne fait pas la distinction entre les deux, mais à l'avenir les deux indicateurs seront recueillis pour rendre possible cette comparaison.

Faillites de PME ou faillites pour 10 000 ou 1 000 PME : il s'agit d'un indicateur de substitution pour les perspectives de survie des PME. Des changements brutaux dans les taux de faillite signalent la force des répercussions des crises économiques sur les PME. Cet indicateur sous-estime probablement le nombre de sorties de PME, car certaines d'entre elles cessent leurs activités avant même de rencontrer des difficultés financières.

Processus de collecte des données

Quatre années ont été choisies pour la collecte des données : 2007 (année de référence), 2008, 2009 et 2010. L'analyse des évolutions annuelles et trimestrielles a permis d'évaluer l'impact de la crise financière de 2008-09 sur le financement des PME et l'ampleur de la reprise.

En règle générale, les données sur le financement des PME sont tirées des données quantitatives recueillies par les autorités de réglementation financière. Dans d'autres cas, elles peuvent être obtenues à partir de dossiers fiscaux ou d'enquêtes quantitatives menées par des agences gouvernementales ou des offices statistiques.

Il existe également de nombreuses enquêtes menées auprès des PME (enquêtes sur la demande), d'agents de crédit dans des banques et d'actionnaires de sociétés de capital-risque (enquêtes sur l'offre) par des agences gouvernementales, des associations d'entreprises et des regroupements d'investisseurs. Le plus souvent, ces renseignements sont qualitatifs et reposent sur des estimations ou des opinions – même si certains gouvernements et certaines banques régionales entreprennent des enquêtes quantitatives sur la demande.

L'expérience montre qu'il faut utiliser avec prudence les informations *qualitatives* issues des réponses aux enquêtes d'opinion, car elles s'avèrent souvent contradictoires. Par exemple, les enquêtes sur l'offre menées auprès de responsables du crédit dans les banques montrent parfois une baisse de la demande de crédit, alors qu'au même moment les enquêtes sur les PME font apparaître une hausse du besoin de crédit des PME. De plus, les différentes études ne sont pas normalisées en termes de chronologie, d'échantillonnage de la population, de méthode d'échantillonnage, de méthode d'entretien et de questionnaire.

Ce problème a été mis en lumière lors de la Conférence de Brasilia sur le financement des PME (2006), qui a recommandé « des enquêtes périodiques (quantitatives) auprès des PME et des bailleurs de fonds pour apporter aux décideurs des informations plus fiables et plus détaillées ». Les deux sources d'information (c'est-à-dire les données transactionnelles et les réponses aux enquêtes d'opinion) ont été utilisées pour l'élaboration du Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat, mais nous avons donné la préférence aux données transactionnelles, les réponses aux enquêtes faisant office de complément d'information.

Le rôle des experts nationaux

Onze pays ont participé à l'élaboration du projet pilote du Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et les entrepreneurs : le Canada, la Corée, les États-Unis, la Finlande, la France, l'Italie, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Suède, la Suisse et la Thaïlande. Durant la deuxième phase du projet, le Chili, le Danemark, la Hongrie, le Portugal, la République slovaque, le Royaume-Uni et la Slovénie ont participé et fourni des données. Chaque pays participant a nommé un expert national, qui a eu accès aux informations nécessaires provenant de diverses sources côté offre et côté demande.

Le projet pilote a d'abord été établi à partir d'une longue liste de plus de 25 indicateurs potentiels. Compte tenu des restrictions de disponibilité et de faisabilité, les experts des 11 pays initiaux ont indiqué pour quels indicateurs ils disposaient des informations, et quelle était leur source (côté offre ou côté demande). Le Canada s'est porté volontaire pour tester les dispositifs et a fourni des renseignements quantitatifs et qualitatifs pour le plus grand nombre d'indicateurs possibles. À partir du test canadien et des indications des autres pays sur la disponibilité de données, il a été possible de ramener la liste d'indicateurs à un ensemble de 13 indicateurs de base satisfaisant aux cinq critères.

Questions relatives aux données

Il existe plusieurs domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires pour mieux suivre l'accès des PME aux financements et faire de cet exercice un cadre plus efficace pour les responsables publics. Les pays membres et non membres de l'OCDE doivent recueillir les données sur le financement des PME dans de meilleurs délais. En outre, pour améliorer les comparaisons entre pays, ces derniers doivent renforcer l'harmonisation du contenu des données et la normalisation des méthodes de collecte de données. Les paragraphes suivants font ressortir les orientations et les défis majeurs pour une meilleure collecte et une harmonisation accrue.

Différences observées dans les définitions statistiques et financières d'une PME

Le principal défi dans l'élaboration du Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat a été le manque de comparabilité internationale des définitions statistiques d'une PME. De ce point de vue, il demeure difficile d'atteindre une

Encadré A.1. Qu'est-ce qu'une PME ?

Il n'existe pas de définition unique d'une PME, et le nombre de salariés n'est pas nécessairement le seul critère. Néanmoins, on considère généralement que les PME sont des entreprises qui ne sont pas des filiales d'autres entreprises et dont l'effectif est inférieur à un nombre de salariés variable selon le pays. La limite supérieure la plus fréquente est de 250 salariés. C'est le cas dans l'Union européenne. Cependant, certains pays fixent cette limite à 200 salariés, tandis que les États-Unis qualifient de PME les entreprises de moins de 500 personnes. Sont généralement considérées comme petites entreprises celles dont l'effectif est inférieur à 50 salariés, les microentreprises employant quant à elles un maximum de dix personnes, voire cinq dans certains cas. Les PME se définissent aussi par leurs actifs financiers : dans l'UE, une entreprise est dite moyenne (50-249 salariés) si son chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 50 millions EUR, petite (10-49 salariés) s'il n'est pas supérieur à 10 millions EUR, et microentreprise (moins de 10 salariés) s'il n'excède pas 2 millions EUR.

Source : OCDE (2006), *The SME Financing Gap (Vol. I): Theory and Evidence*, Paris.

plus grande harmonisation en raison de la variété des préoccupations économiques, sociales et politiques de chaque pays (voir l'encadré A.1). La définition des PME donnée par l'Union européenne (UE) est la plus couramment utilisée, mais sa révision est programmée pour 2012.

On a observé par ailleurs que les définitions statistiques nationales des PME différaient souvent de celles utilisées par les banques et les institutions financières pour recueillir les données relatives au financement des PME. Le tableau A.2 illustre ces différences dans chacun des pays.

Le processus d'élaboration du présent Tableau de bord tend à démontrer que la principale source de disparités est la diversité des définitions utilisées par les banques et les institutions financières, qui définissent un prêt à une PME en fonction soit de la taille de l'entreprise, soit du montant du prêt. Pour bien faire, les pays devraient définir les prêts aux PME à raison de la taille de l'entreprise, en utilisant les mêmes catégories de taille. Cela permettrait de consolider les données d'une manière uniforme, en se conformant par exemple à la définition communautaire d'une PME, tout en laissant la possibilité de les agréger selon d'autres modalités adaptées à différents objectifs nationaux. Il convient toutefois de noter qu'à l'heure actuelle, certaines banques et d'autres créanciers se montrent peu enclins – sauf à y être contraints par la réglementation – à fournir des données fondées sur le nombre de salariés plutôt que sur les niveaux de prêts accordés.

Décalages par rapport aux définitions privilégiées

Dans différents cas, il n'a pas été possible de se ranger à la définition privilégiée des indicateurs de base (tableau A.3). Les experts nationaux ont alors utilisé un « indicateur de substitution ».

Tableau A.2. **Différences observées dans les définitions statistiques et financières nationales des PME**

	Définition statistique nationale des PME	Indicateur	Définition des PME utilisée
Canada	Taille de l'entreprise : 1 à 499 salariés.	Prêts aux PME. Prêts à court et long terme aux petites entreprises. Prêts aux PME garantis par l'État. Prêts directs de l'État aux PME. Prime de risque pour les petites entreprises. Prêts aux petites entreprises accordés et demandés. Petites entreprises tenues de fournir une sûreté.	Montant du prêt : inférieur ou égal à 1 million CAD. Taille de l'entreprise : 1 à 99 salariés. Taille de l'entreprise : ventes annuelles (chiffre d'affaires annuel) inférieures à 5 millions CAD. Taille de l'entreprise : ventes annuelles (chiffre d'affaires annuel) inférieures à 25 millions CAD. Taille de l'entreprise : 1 à 99 salariés. Taille de l'entreprise : 1 à 99 salariés. Taille de l'entreprise : 1 à 99 salariés.
Chili	Chiffre d'affaires annuel de l'entreprise : inférieur ou égal à 100 000 UF.	Prêts aux PME. Prêts à court et long terme aux PME. Prêts aux PME garantis par l'État. Prêts directs de l'État aux PME. Prêts aux PME accordés et demandés. Prêts improductifs aux PME. Taux d'intérêt à court terme des prêts aux PME. Retards de paiement des PME.	Montant du prêt : inférieur ou égal à 18 000 UF. Montant du prêt : inférieur ou égal à 18 000 UF. Taille de l'entreprise : chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 100 000 UF ou exportations annuelles inférieures ou égales à 400 000 UF. Moins de 12 hectares et capital inférieur ou égal à 3 500 UF. Taille de l'entreprise : chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 100 000 UF. Montant du prêt : inférieur ou égal à 18 000 UF. Montant du prêt : inférieur ou égal à 18 000 UF. Montant du prêt : inférieur ou égal à 18 000 UF.
Corée	Varie selon le secteur.	Prêts aux PME. Prêts à court et long terme aux PME. Garanties de prêts aux PME accordées par l'État. Prêts directs de l'État aux PME. Prêts aux PME accordés et demandés. Prêts improductifs aux PME. Écart de taux d'intérêt entre les PME et les grandes entreprises. Retards de paiement des PME.	La définition des PME varie selon le secteur. La définition des PME varie selon le secteur. La définition des PME varie selon le secteur. La définition des PME varie selon le secteur. La définition des PME varie selon le secteur. La définition des PME varie selon le secteur. La définition des PME varie selon le secteur. La définition des PME varie selon le secteur.
Danemark	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés.	Prêts aux PME. Prêts à court et long terme aux PME. Garanties de prêts aux PME accordées par l'État. Taux d'intérêt des prêts aux PME.	Montant du prêt : inférieur ou égal à 1 million EUR. Montant du prêt : inférieur ou égal à 1 million EUR. Taille de l'entreprise : inférieure ou égale à 250 salariés. Montant du prêt : inférieur ou égal à 1 million EUR.
États-Unis	Taille de l'entreprise : moins de 500 salariés.	Prêts aux PME. Prêts à court terme aux PME. Prêts aux PME garantis par l'État. PME tenues de fournir une sûreté.	Montant du prêt : inférieur ou égal à 1 million USD. Montant du prêt : inférieur ou égal à 1 million USD.
Finlande	Définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou bilan total inférieur à 43 millions EUR).	Prêts aux PME. Prêts à court et long terme aux PME. Montant des prêts aux PME garantis par l'État. Prêts aux PME accordés et demandés. Taux d'intérêt des prêts aux PME. PME tenues de fournir une sûreté.	Montant du prêt : inférieur ou égal à 1 million EUR. Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés. Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés. Montant du prêt : inférieur ou égal à 1 million EUR. Montant du prêt : inférieur ou égal à 1 million EUR. Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés.

Tableau A.2. Différences observées dans les définitions statistiques et financières nationales des PME (suite)

	Définition statistique nationale des PME	Indicateur	Définition des PME utilisée
France	Définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou bilan total inférieur à 43 millions EUR).	Prêts aux PME. Prêts à court, moyen et long terme. Part des encours de prêts aux entreprises défaillantes, PME à l'exception des microentreprises. Taux d'intérêt des prêts aux PME. Faillites de PME.	Taille de l'entreprise : nombre de salariés (moins de 250), chiffre d'affaires (moins de 50 millions EUR), actifs totaux des unités légales (moins de 43 millions EUR) et indépendance. Taille de l'entreprise : nombre de salariés (moins de 250), chiffre d'affaires (moins de 50 millions EUR), actifs totaux des unités légales (moins de 43 millions EUR) et indépendance. Taille de l'entreprise : nombre de salariés (moins de 250), chiffre d'affaires (moins de 50 millions EUR), actifs totaux des unités légales (moins de 43 millions EUR) et indépendance. Montant du prêt : inférieur à 1 million EUR. Taille de l'entreprise : nombre de salariés (moins de 250), chiffre d'affaires (moins de 50 millions EUR), actifs totaux des unités légales (moins de 43 millions EUR) et indépendance.
Hongrie	Définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou bilan total inférieur à 43 millions EUR).	Prêts aux PME. Prêts par découvert aux PME. Crédits d'investissement, PME. Prêts directs de l'État aux PME. Prêts aux PME garantis par l'État. Prêts improductifs aux PME. Taux d'intérêt moyen pour les PME.	Taille de l'entreprise : nombre de salariés (moins de 250), chiffre d'affaires (moins de 50 millions EUR) et actifs totaux (moins de 10 millions EUR). Taille de l'entreprise : nombre de salariés (moins de 250), chiffre d'affaires (moins de 50 millions EUR) et actifs totaux (moins de 10 millions EUR). Taille de l'entreprise : nombre de salariés (moins de 250), chiffre d'affaires (moins de 50 millions EUR) et actifs totaux (moins de 10 millions EUR). Taille de l'entreprise : nombre de salariés (moins de 250), chiffre d'affaires (moins de 50 millions EUR) et actifs totaux (moins de 10 millions EUR). Taille de l'entreprise : nombre de salariés (moins de 250), chiffre d'affaires (moins de 50 millions EUR) et actifs totaux (moins de 10 millions EUR). Taille de l'entreprise : nombre de salariés (moins de 250), chiffre d'affaires (moins de 50 millions EUR) et actifs totaux (moins de 10 millions EUR). Montant du prêt : inférieur ou égal à 1 million EUR.
Italie	Définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou bilan total inférieur à 43 millions EUR).	Prêts aux PME. Prêts à court et long terme aux PME. Prêts aux PME garantis par l'État. Prêts directs de l'État aux PME. Prêts aux PME accordés et utilisés. Prêts improductifs aux PME. Taux d'intérêt, taux moyen pour les PME. PME tenues de fournir une sûreté. Capital-risque et capital-développement pour les PME. Retards de paiement des PME.	Taille de l'entreprise : moins de 20 ouvriers. Taille de l'entreprise : moins de 20 ouvriers. Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés. Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés. Taille de l'entreprise : moins de 20 ouvriers. Taille de l'entreprise : moins de 20 ouvriers. Taille de l'entreprise : moins de 20 ouvriers. Taille de l'entreprise : moins de 20 ouvriers. ... Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés. Taille de l'entreprise : chiffre d'affaires inférieur ou égal à 50 millions EUR.
Nouvelle-Zélande	Taille de l'entreprise : moins de 20 salariés.	Taux d'intérêt des prêts aux PME.	Montant du prêt : inférieur ou égal à 1 million NZD.
Pays-Bas	Définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou bilan total inférieur à 43 millions EUR).	Prêts aux PME. Prêts à court et long terme aux PME. Garanties de prêts aux PME accordées par l'État. Prêts aux PME accordés et demandés. PME tenues de fournir une sûreté.	Montant du prêt : inférieur ou égal à 1 million EUR. Montant du prêt : inférieur ou égal à 1 million EUR. Taille de l'entreprise : inférieure ou égale à 250 salariés. Taille de l'entreprise : inférieure ou égale à 250 salariés. Taille de l'entreprise : inférieure ou égale à 250 salariés.

Tableau A.2. **Différences observées dans les définitions statistiques et financières nationales des PME (suite)**

	Définition statistique nationale des PME	Indicateur	Définition des PME utilisée
Portugal	Définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou bilan total inférieur à 43 millions EUR).	Prêts aux PME.	Taille de l'entreprise : définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou bilan total inférieur à 43 millions EUR, Recommandation de la Commission 2003/361/CE).
		Prêts à court et long terme aux PME.	Taille de l'entreprise : définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou bilan total inférieur à 43 millions EUR, Recommandation de la Commission 2003/361/CE).
		Prêts aux PME garantis par l'État.	Taille de l'entreprise : définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou bilan total inférieur à 43 millions EUR, Recommandation de la Commission 2003/361/CE).
		Prêts aux PME accordés et demandés.	Taille de l'entreprise : définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou bilan total inférieur à 43 millions EUR, Recommandation de la Commission 2003/361/CE).
		Prêts improductifs aux PME.	Taille de l'entreprise : définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou bilan total inférieur à 43 millions EUR, Recommandation de la Commission 2003/361/CE).
		Taux d'intérêt des prêts aux PME.	Montant du prêt : inférieur ou égal à 1 million EUR (avant 2010) et prêts inférieurs ou égaux à 0.25 million EUR (en 2010).
		PME tenues de fournir une sûreté.	Taille de l'entreprise : définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou bilan total inférieur à 43 millions EUR, Recommandation de la Commission 2003/361/CE).
République slovaque	Définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou bilan total inférieur à 43 millions EUR).	Prêts aux PME.	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés (personnes physiques incluses).
		Prêts à court et long terme aux PME.	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés (personnes physiques incluses).
		Garanties de prêts aux PME accordées par l'État.	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés (personnes physiques incluses).
		Prêts aux PME garantis par l'État.	Taille de l'entreprise : définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou bilan total inférieur à 43 millions EUR, Recommandation de la Commission 2003/361/CE).
		Prêts directs de l'État aux PME.	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés (personnes physiques incluses).
		PME tenues de fournir une sûreté.	Taille de l'entreprise : définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou bilan total inférieur à 43 millions EUR, Recommandation de la Commission 2003/361/CE).
		Capital-risque pour les PME.	Taille de l'entreprise : définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou bilan total inférieur à 43 millions EUR, Recommandation de la Commission 2003/361/CE).

Tableau A.2. Différences observées dans les définitions statistiques et financières nationales des PME (suite)

	Définition statistique nationale des PME	Indicateur	Définition des PME utilisée
Royaume-Uni	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés.	Prêts aux PME.	Taille de l'entreprise : chiffre d'affaires inférieur ou égal à 1 million GBP.
		Taux d'intérêt des prêts aux PME.	Taille de l'entreprise : chiffre d'affaires inférieur ou égal à 25 millions GBP.
		PME tenues de fournir une sûreté.	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés, y compris les entreprises sans salariés.
Slovénie	Définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou bilan total inférieur à 43 millions EUR).	Prêts à court et long terme aux PME.	Taille de l'entreprise : inférieure ou égale à 250 salariés et valeur de l'actif inférieure ou égale à 17.5 millions EUR.
		Prêts directs de l'État aux PME.	Taille de l'entreprise : inférieure ou égale à 250 salariés et valeur de l'actif inférieure ou égale à 17.5 millions EUR.
		Taux d'intérêt des prêts aux PME.	Taille de l'entreprise et montant du prêt : entreprises de moins de 250 salariés et montants inférieurs à 1 million EUR.
Suède	Définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou bilan total inférieur à 43 millions EUR).	Prêts aux PME.	Taille de l'entreprise : 1 à 249 salariés.
		Prêts à court et long terme aux PME.	Taille de l'entreprise : 1 à 249 salariés.
		Prêts aux PME garantis par l'État.	Taille de l'entreprise : 0 à 249 salariés.
		Garanties de prêts aux PME accordées par l'État.	Taille de l'entreprise : 0 à 249 salariés.
		Prêts directs de l'État aux PME.	Taille de l'entreprise : 0 à 249 salariés.
		Prêts accordés aux PME.	Taille de l'entreprise : 0 à 249 salariés.
	Taux d'intérêt des prêts aux PME.	Montant du prêt : inférieur ou égal à 1 million EUR.	
Suisse	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés.	Prêts aux PME.	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés.
		Prêts aux PME garantis par l'État.	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés.
		Prêts utilisés par les PME.	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés.
		PME tenues de fournir une sûreté.	Taille de l'entreprise : inférieure ou égale à 249 salariés.
		Taux d'intérêt des prêts aux PME.	Montant du prêt : inférieur à 1 million CHF.
Thaïlande	Nombre de salariés et immobilisations : moins de 200 salariés et immobilisations inférieures à 200 millions THB.	Prêts aux PME.	Taille de l'entreprise : chiffre d'affaires inférieur à 400 millions THB et/ou ligne de crédit inférieure à 200 millions THB.
		Prêts à court et long terme aux PME.	Taille de l'entreprise : chiffre d'affaires inférieur à 400 millions THB et/ou ligne de crédit inférieure à 200 millions THB.
		Prêts aux PME garantis par l'État.	Taille de l'entreprise : chiffre d'affaires inférieur à 400 millions THB et/ou ligne de crédit inférieure à 200 millions THB.
		Prêts aux PME accordés et demandés.	Taille de l'entreprise : chiffre d'affaires inférieur à 400 millions THB et/ou ligne de crédit inférieure à 200 millions THB.
		Prêts improductifs aux PME.	Taille de l'entreprise : chiffre d'affaires inférieur à 400 millions THB et/ou ligne de crédit inférieure à 200 millions THB.
		Taux d'intérêt, taux moyen pour les PME.	Taille de l'entreprise : chiffre d'affaires inférieur à 400 millions THB et/ou ligne de crédit inférieure à 200 millions THB.
		Retards de paiement des PME.	La définition nationale des PME varie selon le secteur.
		Faillites de PME.	La définition nationale des PME varie selon le secteur.

Tableau A.3. Définitions privilégiées pour les indicateurs de base

Indicateur	Définition/description	Sources
Prêts aux PME	Prêts de banques et d'institutions financières aux PME, encours (stocks) en fin de période OU nouveaux prêts (flux) ; par taille d'entreprise, sur la base de la définition nationale des PME ou, si nécessaire, des prêts inférieurs à 1 million EUR.	Données sur l'offre de crédit fournies par les institutions financières.
Ensemble des prêts aux entreprises	Prêts des banques et des institutions financières à toutes les entreprises non financières, encours (stocks) ou nouveaux prêts (flux).	Données sur l'offre.
Prêts aux PME à court terme	Prêts d'une durée inférieure ou égale à un an ; encours ou nouveaux prêts.	Données sur l'offre.
Prêts aux PME à long terme	Prêts d'une durée supérieure à un an ; encours ou nouveaux prêts.	Données sur l'offre.
Garanties accordées par l'État pour les prêts aux PME	Garanties disponibles pour les banques et les institutions financières ; nouveaux prêts ou encours.	Données sur l'offre.
Prêts aux PME garantis par l'État	Prêts garantis par l'État ; stocks ou flux.	Données sur l'offre.
Prêts directs de l'État aux PME	Prêts directs consentis par l'État ; stocks ou flux.	Données sur l'offre.
Prêts aux PME accordés	Stocks ou flux.	Enquête sur la demande.
Prêts aux PME demandés	Stocks ou flux.	Enquête sur la demande.
Prêts improductifs aux PME	Prêts improductifs aux PME rapportés à l'ensemble des prêts aux PME.	Données sur l'offre.
Taux d'intérêt des prêts aux PME	Taux annuels moyens des nouveaux prêts ; taux de base plus prime de risque ; échéance inférieure à un an ; et montants inférieurs à 1 million EUR.	Données sur l'offre.
Écarts de taux d'intérêt	Entre les petites et les grandes entreprises ; échéance inférieure à un an ; montants inférieurs à 1 million EUR et égaux ou supérieurs à 1 million EUR.	Données sur l'offre.
Sûreté	Pourcentage de PME tenues de fournir une sûreté pour leur dernier emprunt bancaire.	Enquête sur la demande.
Capital-risque et capitaux de croissance	Capital d'amorçage, de démarrage, de développement initial et capital-développement (hors capital-transmission, capital-retournement, capital-remplacement).	Association de capital-risque (côté offre).
Retards de paiement	Retard moyen en nombre de jours par rapport aux conditions contractuelles (B2B et B2C).	Enquête sur la demande.
Faillites	Nombre d'entreprises déclarées en faillite ; et nombre de faillites pour 10 000 ou 1 000 entreprises.	Données administratives.

Prêts aux PME

Le Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat a comme objectif de recueillir des données relatives aux prêts aux entreprises qui incluent les découverts, les lignes de crédit, les prêts à court terme et les prêts à long terme, que ces prêts soient productifs ou non. En outre, il vise à exclure les crédits hypothécaires au logement et les encours de carte de crédit des particuliers. Pour certains pays toutefois, des décalages importants existent par rapport à cette définition privilégiée des prêts aux PME.

Dans certains pays, les banques centrales n'exigent aucune information sur les prêts aux PME. Dans ces cas-là, les prêts aux PME sont estimés à partir des données financières disponibles auprès des autorités fiscales. Dans d'autres cas, les encours de carte de crédit sont inclus dans les prêts aux PME, sans que l'on ait pu distinguer la part imputable aux consommateurs de celle imputable aux entreprises. Dans un cas, les lignes de crédit et les découverts n'ont pas été inclus.

Le rapport inclut les données sur les garanties de prêts accordés par l'État. Les données sur l'offre constituent la meilleure source d'informations sur les garanties de prêts, car les PME ne savent pas toujours que leur prêt est garanti par l'État. Du fait de la diversité des sources de ces garanties (administration centrale, régionale ou locale), celles-ci ne sont pas toujours consolidées à l'échelle nationale.

L'indicateur relatif aux prêts accordés aux PME par rapport aux prêts demandés est obtenu à partir d'enquêtes sur la demande. Toutefois, tous les pays n'ont pas mené ce type d'enquête ou, s'ils l'ont fait, les résultats n'étaient pas comparables. Plusieurs pays disposaient d'informations sur les prêts aux PME employés par rapport aux prêts demandés. Ils ont alors échafaudé un indicateur de substitution consistant à diviser les prêts aux PME employés par les prêts aux PME octroyés. Sans donner des informations identiques à celles que fournit la définition privilégiée, une baisse du ratio témoigne d'une détente du marché du crédit, ou d'une propension des banques à octroyer davantage de prêts que les PME n'en emploient.

On observe aussi une grande latitude dans la manière dont les banques définissent les prêts « improductifs ». Certaines utilisent comme critère un délai de 90 jours, d'autres une période plus longue. Toutefois, les analyses des variations de ce ratio permettent d'utiliser l'indicateur pour les comparaisons internationales.

Conditions de crédit pour les PME

Le calcul des taux d'intérêt pour les prêts aux PME est toujours matière à débat et des différences significatives existent entre les pays. Si l'on convient que les « frais » devraient être intégrés au « coût » de ces prêts, il semble particulièrement difficile de choisir, parmi les nombreux « frais » imputés aux entreprises, ceux à inclure dans les taux d'intérêt. Un seul pays a inclus cet élément dans le taux d'intérêt.

Habituellement, les banques centrales ne recueillent pas certains renseignements essentiels sur l'accès des PME aux financements, comme les garanties exigées en matière de crédit aux PME. Les banques estiment que ces informations sont confidentielles. On peut en obtenir une vague approximation à partir des données relatives à la demande, à savoir le pourcentage de PME tenues de fournir une sûreté pour les nouveaux prêts. Les experts nationaux ont estimé qu'il s'agissait de la méthode la plus pratique pour obtenir des informations sur les garanties pour le Tableau de bord sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat jusqu'à ce que l'on dispose d'un processus déclaratif plus transparent de la part des banques sur leurs conditions de crédit aux PME.

Apports de fonds propres

Le présent rapport observe le capital-risque et les capitaux de croissance. Le capital-risque est généralement présenté par stade de développement : capital d'amorçage, de démarrage et de développement initial. Il a été décidé d'inclure également le capital-développement des phases ultérieures, dénommé ici « capitaux de croissance ». Le capital-transmission, le capital-retournement et le capital-remplacement n'ont pas été inclus dans le capital-risque et les capitaux de croissance. Les systèmes de classification nationaux ne subdivisent pas toujours les données sur le capital-investissement. La plupart d'entre eux ne ventilent pas par taille d'entreprise. Les données sur le capital-risque sont recueillies par des associations de capital-risque privées qui s'appuient sur des déclarations volontaires et auxquelles toutes les entreprises qui pourraient adhérer ne le font pas forcément. Il n'existe pas non plus de méthode normalisée pour évaluer le capital-risque.

Une plus grande normalisation des déclarations de données en matière de capital-risque est nécessaire, au niveau non seulement des définitions utilisées pour les différents stades d'investissement, mais également de la méthodologie employée pour collecter les données. À l'avenir, cette dimension devrait être mieux traitée grâce à la prise en compte d'autres formes d'apport de fonds propres, externes et internes, utilisées par les PME.

Retards de paiement et faillites

En général, les données relatives aux retards de paiement et aux faillites sont collectées pour l'ensemble des entreprises, sans être ventilées selon la taille de ces dernières. Les PME représentant plus de 97 % des entreprises des pays participants, ce sont les chiffres nationaux pour les retards de paiement et les taux de faillite qui ont été utilisés pour le présent rapport. Toutefois, il est difficile de comparer les faillites d'un pays à l'autre en raison des différences de coût d'une faillite, de législation et de comportement face à la faillite.

Influence de la diversité des définitions

Malgré la diversité des définitions et le manque de données, il a été possible dans la plupart des cas de trouver des éléments suffisants pour élaborer les indicateurs de base ou des indicateurs de substitution acceptables. Les comparaisons internationales demeurent plus complexes et seuls quelques indicateurs peuvent être comparés de manière valable. Les différences observées dans la composition précise des indicateurs sont toutefois atténuées par le fait que lorsqu'on analyse les évolutions, ce sont les *variations* entre la période antérieure à la crise, la période de crise et la période de relance qui sont prises en compte.

Harmonisation des données sur l'offre et la demande

Un travail considérable a été réalisé pour harmoniser les indicateurs, mais il faut encore travailler à l'harmonisation de la collecte des données. Ce qu'il faut, ce n'est pas recueillir plus de données, mais en collecter de meilleures. Par exemple, certains gouvernements, soucieux d'acquérir des informations plus précises et actualisées, réduisent l'ampleur de leurs enquêtes de façon à pouvoir les mener plus fréquemment, et harmonisent les questions posées avec d'autres enquêtes nationales.

On pourrait, à titre de complément à de telles informations améliorées sur l'offre, mettre au point des enquêtes comparables et courtes sur la demande, qui seraient centrées sur les indicateurs essentiels, à l'image de celle réalisée par la Banque centrale européenne et la Commission européenne. On dispose là d'un bon exemple des avantages à attendre d'une méthodologie et de définitions normalisées entre les pays. Au niveau national, l'expérience du Canada montre que les enquêtes sur la demande peuvent avoir une bonne couverture, limiter dans le nombre de questions et s'avérer relativement peu onéreuses à mener, tout en produisant des données de haute qualité.

Références

OCDE (2011), *Panorama de l'entrepreneuriat 2011*, OCDE.

OCDE (2009), *Measuring Entrepreneurship: A Collection of Indicators*, édition 2009, Programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat OCDE-Eurostat, Direction des statistiques de l'OCDE, Éditions OCDE.

OCDE (2006), *The SME Financing Gap, Volume 1: Theory and Evidence*, Éditions OCDE.

ANNEXE B

Enquêtes et ressources statistiques sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat

Les enquêtes représentent une source d'informations et de données importante pour suivre l'état des financements disponibles et utilisés par les PME et les entrepreneurs, ainsi que pour évaluer la pertinence et l'efficacité des politiques publiques dans ce domaine. Un grand nombre d'enquêtes relatives à l'offre et à la demande sont menées au niveau national par les agences gouvernementales, les offices statistiques nationaux, les banques centrales et, dans certains cas, les associations d'entreprises et les organisations privées.

Les données issues des enquêtes, du côté de la demande comme de l'offre, peuvent compléter les données quantitatives provenant de sources relatives à l'offre et améliorer la compréhension des besoins de financement des entreprises. Les données des enquêtes sont particulièrement utiles pour évaluer les conditions de crédit lorsque les données pertinentes ne sont pas aisément accessibles ou produites en temps utile. C'est le cas par exemple des informations sur les exigences de sûretés pour les prêts aux PME, qui sont traitées comme confidentielles par la majorité des banques.

Il existe toutefois un besoin urgent d'harmonisation dans la conception et la mise en œuvre des enquêtes. À l'heure actuelle, la normalisation entre les pays est faible en termes de chronologie, d'échantillonnage des populations, de méthode d'échantillonnage, de méthode d'administration et de questionnaire. Pour remédier à ce problème, les gouvernements sont encouragés à accroître les efforts de coopération entre les institutions publiques et privées afin d'améliorer la couverture et la comparabilité des résultats des différentes enquêtes sur un même phénomène. L'Enquête BCE/CE sur l'accès des PME aux financements utilise une méthodologie normalisée et fournit un bon exemple des avantages que l'on peut tirer d'une méthodologie et de définitions normalisées entre les pays.

L'OCDE peut faire office de centre d'échange pour les efforts nationaux et multilatéraux destinés à améliorer la base de connaissances sur le financement des PME, en favorisant le dialogue international sur cette question, et en recueillant et diffusant des informations sur les ressources statistiques et les méthodologies et pratiques d'enquête développées dans les pays membres et non membres de l'OCDE. La liste ci-dessous est un premier pas dans cette direction. Elle fournit des liens vers les sources pertinentes pour les pays qui figurent dans le Tableau de bord sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat ainsi qu'au niveau international.

Banque centrale européenne

Euro Area Bank Lending Survey,
www.ecb.int/stats/money/surveys/lend/html/index.en.html.

Survey on the Access to Finance of SMEs in the Euro Area,
www.ecb.int/stats/money/surveys/sme/html/index.en.html.

Banque européenne d'investissement

Fonds européen d'investissement – Working Papers,
www.eif.org/news_centre/research/index.htm.

Canada

Programme de recherche sur le financement des PME – Enquête sur les conditions de crédit,
www.pme-prf.gc.ca/eic/site/sme_fdi-prf_pme.nsf/fra/h_02192.html.

Programme de recherche sur le financement des PME – Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises,
www.sme-fdi.gc.ca/eic/site/sme_fdi-prf_pme.nsf/fra/h_01570.html.

Programme de recherche sur le financement des PME – Enquête auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises,
www.sme-fdi.gc.ca/eic/site/sme_fdi-prf_pme.nsf/fra/h_01569.html.

Programme de recherche sur le financement des PME – Enquête sur les besoins et la satisfaction des PME,
www.sme-fdi.gc.ca/eic/site/sme_fdi-prf_pme.nsf/fra/h_01571.html.

Chili

Banque centrale du Chili – General Conditions and Standards in the Credit Market, juin 2011,
www.bcentral.cl/estadisticas-economicas/credito-bancario/index.htm.

Banque centrale du Chili – Working papers,
www.bcentral.cl/eng/studies/working-papers/.

Commission européenne

DG Enterprise and Industry's Survey on the Access to Finance of SMEs,
<http://ec.europa.eu/enterprise/policies/finance/data>.

Corée

Autorité de supervision financière – Bank Management Statistics,
www.fss.or.kr/fss/kr/bbs/list.jsp?bbsid=1207396624018&url=/fss/kr/1207396624018.

Autorité de supervision financière – Financial Statistics Information System,
<http://fisis.fss.or.kr/>.

Danemark

Banque nationale du Danemark – Lending Survey,
http://nationalbanken.dk/DNUK/Statistics.nsf/side/Danmarks_Nationalbanks_lending_survey!OpenDocument.

États-Unis

Conseil de la Réserve fédérale (Federal Reserve Board) – *Senior Loan Officer Opinion Survey on Bank Lending Practices*,
www.federalreserve.gov/boarddocs/snloansurvey/.

Conseil de la Réserve fédérale (Federal Reserve Board) – *Survey of Terms of Business Lending*,
www.federalreserve.gov/releases/e2/current/.

US Census Bureau – *Business Dynamics Statistics*,
www.ces.census.gov/index.php/bds/bds_database_list.

Ministère du Trésor des États-Unis (US Department of the Treasury) – *Monthly Lending and Intermediation Snapshot*,
www.treasury.gov/initiatives/financial-stability/results/cpp/snapshot/Pages/default.aspx.

Federal Financial Institutions Examination Council (FFIEC) – *loan-origination data*,
www.ffiec.gov/.

Finlande

Banque de Finlande – *Finnish MFI new business on euro-denominated loans to euro area non-financial corporations by loan amount*,
www.suomenpankki.fi/en/tilastot/tase_ja_korko/Pages/tilastot_rahallaitosten_lainat_talletukset_ja_korot_lainat_lainat_uudet_sopimukset_yrityksille_en.aspx.

Banque de Finlande, Confédération des industries finlandaises et ministère de l'Emploi et de l'Économie – *Business financing surveys*,
www.suomenpankki.fi/en/julkaisut/selvitykset_ja_raportit/Pages/default.aspx.

Confédération des industries finlandaises (EK) – *EK's longitudinal financing surveys*,
www.ek.fi/ek/en/news/eks_financial_surveys_provide_an_accurate_picture_of_economic_situation_among_smes-5367.

Fédération des entreprises finlandaises et Finnvera – *SME-Barometer* (en finlandais),
www.yrittajat.fi/fi%1eFI/uutisarkisto/a/uutisarkisto/pk-yritykset-varautuvat-uuteen-taantumaan-6.

Autorité de supervision financière – *Nonperforming assets and impairment losses by sector and industrial category*,
www.finanssivalvonta.fi/en/Statistics/Credit_market/Nonperforming_assets_by_sector/Pages/Default.aspx.

Association finlandaise de capital-risque – *FVCA industry statistics*,
www.fvca.fi/en/knowledge_centre/statistics.

Finnvera – *Annual reviews*,
www.finnvera.fi/eng/About-Finnvera/Publications.

Office statistique national finlandais – *StatFin online service*,
www.stat.fi/tup/statfin/index_en.html.

France

Banque de France – *Le financement des PME en France*,
www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/entreprises/credits-par-type-dentreprise.html.

Banque de France – *Le financement des PME en France (Webstat)*,
<http://webstat.banque-france.fr/en/browse.do?node=5384365>.

Banque de France – Page d'accueil « Entreprises »,
www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/entreprises.html.

Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie – Observatoire du financement des entreprises, *Rapport sur le financement des PME-PMI et ETI en France*,
<http://mediateurducredit.fr/site/content/download/444/2637/file/RapportObsfi-.pdf>.

Hongrie

Autorité hongroise de supervision financière – Credit Institution data,
www.pszaf.hu/en/left_menu/pszafen_publication/creditdata.html.

Italie

Banque d'Italie – Bank Lending Survey,
www.bancaditalia.it/statistiche/indcamp/bls;internal&action=_setlanguage.action?LANGUAGE=en.

Banque d'Italie – Survey of Industrial and Service Firms,
www.bancaditalia.it/statistiche/indcamp/indimpser/boll_stat;internal&action=_setlanguage.action?LANGUAGE=en.

Banque d'Italie – Business Outlook Survey of Industrial and Service Firms,
www.bancaditalia.it/statistiche/indcamp/sondaggio;internal&action=_setlanguage.action?LANGUAGE=en.

Banque d'Italie – Survey of Banks,
www.bancaditalia.it/pubblicazioni/econo/ecore/2011/analisi_m/domanda_e_offerta_di_credito_2010.pdf.

ISAE – Monthly ISAE Survey on Manufacturing and Mining Enterprises, novembre 2010 (Inchiesta Mensile Isae Sulle Imprese Manifatturiere ed Estrattive),
www.isae.it/not_ind_ita_11_10.pdf.

Nouvelle-Zélande

Banque de réserve de Nouvelle-Zélande (Reserve Bank of New Zealand) – Financial Stability Report,
www.rbnz.govt.nz/finstab/fsreport/.

Small Business Advisory Group – plusieurs rapports,
www.med.govt.nz/business/business-growth-internationalisation/small-and-medium-sized-enterprises/previous-small-business-advisory-group-reports.

Statistics New Zealand – Business Operations Survey,
www.stats.govt.nz/methods_and_services/information-releases/business-operations-survey.aspx.

Pays-Bas

Banque centrale des Pays-Bas (De Nederlandsche Bank) – Domestic MFI Statistics,
www.statistics.dnb.nl/index.cgi?lang=uk&todo=Banken.

République slovaque

National Agency for Development of SMEs – State of Small and Medium Enterprises Survey,
www.nadsme.sk/en/content/state-small-and-medium-enterprises.

Royaume-Uni

Banque d'Angleterre (Bank of England) – *Credit Conditions Survey*,
www.bankofengland.co.uk/publications/other/monetary/creditconditions.htm.

BIS (ministère des Entreprises, de l'Innovation et des Qualifications professionnelles) – *Portail de données sur les PME*,
<http://stats.bis.gov.uk/ed/sme/>.

BIS – *Reports on SME-related issues including finance*,
<http://bis.ecgroup.net/Publications/EnterpriseBusinessSupport/EnterpriseSmallBusiness.aspx>.

BIS – *Results from the 2009 Finance Survey of SMEs*,
www.bis.gov.uk/assets/biscore/enterprise/docs/10-636-2009-finance-survey-smes-results.

BIS – *Small Business Surveys, SME Business Barometers et Household Surveys of Entrepreneurship*,
www.bis.gov.uk/policies/enterprise-and-business-support/analytical-unit/research-and-evaluation/cross-cutting-research.

Slovénie

Banque de Slovénie – *Financial Stability Review*,
www.bsi.si/en/publications.asp?MapaId=784.

Suède

ALMI – *Reports on Business Financing*,
www.almi.se/Finansiering/Dokumentarkiv/.

Office statistique national suédois – *Structural Business Statistics*,
www.scb.se/Pages/Product___130402.aspx.

Office statistique national suédois – *Financial Market Statistics*,
www.scb.se/Pages/Product___37274.aspx.

Suisse

Secrétariat d'État à l'économie (SECO) – *Enquête sur le financement des PME en Suisse 2010*,
www.seco.admin.ch/aktuell/00277/01164/01980/index.html?lang=fr&msg%1eid=33346.

Banque nationale suisse – *Bulletin mensuel de statistiques bancaires*,
www.snb.ch/en/iabout/stat/statpub.

Banque nationale suisse – *Informations récentes sur les enquêtes*,
www.snb.ch/fr/iabout/stat/collect/id/statpub_coll_aktuelles.

Intrum Justitia

Intrum Justitia – *European payment index 2007-10*,
www.intrum.fi/1429_FIN_R.asp.

ANNEXE C

Exemple d'Enquête quantitative simplifiée sur la demande

Enquête sur les conditions de crédit des petites entreprises en 2010 par Industrie Canada

Nombre de questions	
Section A (information de sélection)	4
Section B (financement général)	4
Section C (financement par emprunt)	6
Section D (location-acquisition)	2
Section E (financement par actions)	2
Section F (données sur l'entreprise)	5
Section G (information sur le propriétaire)	4
Total	27
Temps prévu : 15 minutes.	
Répondant cible : propriétaire, directeur financier, comptable ou responsable de la gestion financière.	

A. QUESTIONS DE SÉLECTION

Les questions filtres suivantes permettent de déterminer si l'entreprise fait partie du champ d'enquête.

A.1. Juste pour confirmer, êtes-vous ? (Note : Lire tout)

- a) Propriétaire de l'entreprise.
- b) Personne en charge des finances de votre entreprise.
- c) Autres.
- d) Refus.

Si A.1 = « c » ou « d » alors allez à A.2.

Si non, passez à A.3.

A.2. Nous désirons parler avec la personne qui est la mieux informée des finances de l'entreprise et des instruments de crédits. Êtes-vous la bonne personne ?

Oui (continuez).

Non (demandez de parler à la bonne personne).

A.3. Est-ce que l'entreprise est une société à but non lucratif, une coopérative, une co-entreprise ou un organisme public municipal, provincial ou fédéral ?

Oui.

Non.

Ne sait pas/refus.

Si « oui » ou « ne sait pas/refus », LISEZ : Étant donné que cette enquête porte uniquement sur les entreprises privées à but lucratif, nous ne poursuivrons pas l'interview. Merci de votre participation.

A.4. En excluant le propriétaire de l'entreprise, combien d'employés à temps plein et à temps partiel ont travaillé pour votre entreprise en 2010 ?

Note : Ne pas inclure les contracteurs et les sous-contracteurs. Par exemple, dans l'industrie de la construction, les constructeurs ont recours à des sous-traitants, des plombiers, etc., qui ont leur propre entreprise. Ces derniers ne sont pas des employés et ne devraient donc pas être comptés.

Temps plein _____ Temps partiel _____

Si 0 < A.4 < 100, continuez à B.1.

Si A.4 = « 0 » ou A.4 > « 99 », alors remerciez la personne et terminez.

(Note : Cette question est utilisée comme une question de sélection et est aussi une question clé de l'enquête.)

B. FINANCEMENT GÉNÉRAL

B.1. Quel type de financement l'entreprise a recherché au cours de l'année de calendrier 2010 ?

(Note: Lisez les choix et choisissez toutes les réponses.)

- a) N'a pas cherché de financement.
- b) Nouvelle hypothèque ou refinancement d'une hypothèque existante.
- c) Nouveau prêt à terme.
- d) Nouvelle marge de crédit ou augmentation de la marge de crédit existante.
- e) Nouvelle carte de crédit ou augmentation de la limite de crédit d'une carte existante.
- f) De location-acquisition.
- g) Crédit commercial.
- h) Le financement par action.
- i) Autres, veuillez SVP précisez : _____

Si B.1 = « a » passez à B.2.

Sans cela passez à B.3.

B.2. Quelle est la raison principale pourquoi votre entreprise n'a pas demandé de financement externe au cours de l'année de calendrier 2010 ?

(Lire la liste et indiquer une seule réponse.)

- a) Financement non nécessaire.
- b) Projet d'investissement reporté.
- c) Pensait que la demande serait refusée.
- d) Demande de financement trop difficile.

- e) Demande de financement trop coûteuse.
- f) Autres (veuillez SVP préciser).
- g) Ne sait pas/refus.

(Ne pas lire.)

Toutes les entreprises qui ont répondu à B.2, passez à F.1.

B.3. Quelle est la principale utilisation projetée du financement par emprunt demandé ?
Est ce pour :

(Lire tout et indiquer une seule réponse.)

- a) Un actif immobilisé
(**Approfondissement** : Les immobilisations sont des actifs que l'entreprise prévoit utiliser pendant une période prolongée, comme des terres, des immeubles, de la machinerie et des équipements).
- b) Fonds de roulement/fonds d'exploitation, par exemple stocks ou paiement de fournisseurs
(**Approfondissement** : Fonds utilisés pour financer les opérations quotidiennes de l'entreprise, comme l'acquisition de stocks ou les paiements faits à des fournisseurs).
- c) Recherche et développement (R-D)
(**Approfondissement** : Les dépenses de R-D désignent les dépenses visant à mettre un nouveau produit sur le marché ou à améliorer un produit existant).
- d) Consolidation de dettes.
- e) Expansion dans un marché canadien.
- f) Expansion dans un marché international.
- g) Autre (veuillez préciser) : _____
- h) Ne sait pas/refus.

(Ne pas lire : Demander quelle est la raison si aucune des réponses ci-dessus.)

B.4. Quel est votre principal fournisseur de financement ?

(Note : L'institution financière Alberta Treasury Branches (ATB) devrait être considérée comme une banque à charte domestique. Lire tout et indiquer une seule réponse.)

- a) Banque à charte (veuillez préciser) : _____
- b) Canadienne filiale ou banque étrangère (veuillez préciser) :
- c) Une coopérative de crédit/une caisse populaire (veuillez préciser) :
- d) Compagnie de location.
- e) Institution gouvernementale (par exemple : BDC, EDC, FAC,...) (veuillez préciser) :

- f) Autres (veuillez préciser) : _____
- g) Ne sait pas/refus.

C. FINANCEMENT PAR EMPRUNT

Si B.1b, B.1c, B.1d ou B.1e = «oui », alors allez à C.1.

Sinon, passez à la section D.

C.1. Lors de votre plus récente demande de financement par emprunt au cours de l'année de calendrier 2010, quel était le montant du financement demandé ?

(Approfondissement : Veuillez fournir la meilleure estimation possible.)

- a) _____ \$.
- b) Ne sait pas.
- c) Refus.

C.2. Quel a été le montant du financement autorisé à la suite de votre demande de 2010 ?

- a) _____ \$.
- (Note : Écrire 0\$ si le prêt a été refusé.)*
- b) Demande est encore à l'étude.
 - c) Ne sait pas.
 - d) Refus.

Si C.2 = « 0\$ », —> passez à C.3.

Si 0\$ < D.3 —> passez à C.4.

Si C.2 = b —> passez à la section D.

C.3. Laquelle des raisons suivantes a été donnée pour expliquer le rejet de la demande de prêt ?

(Lire la liste et indiquer toutes les réponses qui s'appliquent.)

- a) Aucune raison n'a été donnée.
- b) Ventes, revenus ou flux de trésorerie insuffisants.
- c) Garanties insuffisantes.
- d) Manque ou déficience dans l'historique de crédit.
- e) Projet considéré comme trop risqué.
- f) Autre raison.
- g) Ne sait pas/refus.

—> Passez à la section D.

C.4. Quel était le taux d'intérêt du prêt ?

- a) _____ %.
- b) Ne sait pas.
- c) Refus.

C.5. Quel était la durée du terme du prêt (mois) ?

- a) _____ mois.
- b) Ne s'applique pas.
- c) Ne sait pas.
- d) Refus.

C.6. Quelle garantie le prêteur vous a t-il demandée pour obtenir le prêt ?

(Approfondissement : Garantie sont des actifs donnés en garantie pour le paiement d'une dette.)

- a) Aucune.
- b) Actifs de l'entreprise (terrains ou immeubles, matériel et équipement, inventaire, comptes débiteurs et actifs financiers).
- c) Des biens personnels.
- d) Une propriété intellectuelle (brevet, droits d'auteurs, marque de commerce...).
- e) Autres (veuillez préciser) : _____
- f) Ne sait pas/refus.

D. LOCATION-ACQUISITION

Si B.1f = « oui », passez à D.1.

Si non, passez à la section E.

D.1. Lors de votre plus récente demande de financement de location-acquisition au cours de l'année de calendrier 2010, quel était le montant de la demande ?

(Approfondissement : Veuillez fournir la meilleure estimation possible.)

- a) _____ \$.
- b) Ne sait pas.
- c) Refus.

D.2. Quel montant a été autorisé ?

- a) _____ \$.
- b) Ne sait pas.
- c) Refus.

E. FINANCEMENT PAR ACTIONS

Si B.1h = « oui », passez à E.1.

Si non, passez à la section F.

E.1. Lors de votre plus récente demande de financement par actions au cours de l'année de calendrier 2010, quel montant de financement a été demandé ?

(Approfondissement : Veuillez fournir la meilleure estimation possible.)

- a) _____ \$.
- b) Ne sait pas.
- c) Refus.

E.2. Quel montant a été autorisé ?

- a) _____ \$.
- b) Ne sait pas.
- c) Refus.

F. DONNÉES SUR L'ENTREPRISE

F.1. Quelle est l'industrie dans laquelle votre entreprise opère principalement ?

Secteur de la production de biens :

- a) Agriculture, foresterie, pêche et chasse (SCIAN 11).
- b) Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz (SCIAN 21).
- c) Construction (SCIAN 23).
- d) Fabrication (SCIAN 31-33) (veuillez préciser : _____).

Secteur de la production de services :

- a) Commerce de gros (SCIAN 41).
- b) Commerce de détail (SCIAN 44-45).
- c) Transport et entreposage (SCIAN 38-49).
- d) Services professionnels, scientifiques et techniques (SCIAN 54).
- e) Hébergement et services de restauration (SCIAN 72).
- f) Autres services (veuillez préciser : _____).
- g) Autres que des biens et des services (veuillez préciser : _____).

F.2. Depuis combien d'années l'entreprise existe-t-elle ?

- a) _____ ans.
- b) Moins d'un an.
- c) Ne sait pas.
- d) Refus.

F.3. Quelle a été la valeur des éléments financiers suivants de l'entreprise pour l'exercice financier qui s'est terminé en 2010 ?

(Approfondissement : Veuillez fournir la meilleure estimation possible.)

- a) Revenu total de l'entreprise _____ \$.
- b) Profit/revenu net, avant impôts _____ \$.
- c) Total des actifs _____ \$.

(Approfondissement : Quelle est la valeur approximative totale de tous les actifs financiers et non financiers que l'entreprise possède ?)

- d) Total des passifs \$.

(Approfondissement : Quelle est la valeur approximative totale de tous les passifs de courts et de longs termes que l'entreprise doit à ses créanciers ?)

F.4. En 2010, estimez quel pourcentage de vos ventes a été réalisé dans les marchés géographiques suivants :

(Approfondissement : Veuillez fournir la meilleure estimation possible.)

(Note : Le total doit égaler 100 %. Si ce n'est pas le cas, ne PAS corriger avec le répondant puisque cela pourrait prendre trop de temps. Le total doit au moins être situé entre 90 % et 110 %.)

- a) Votre marché (même municipalité ou région).
- b) Le reste de votre province ou territoire du Canada.
- c) Le reste du Canada.
- d) Les États Unis.
- e) Le reste du monde.

F.5. Au cours de l'année de calendrier 2010, l'entreprise a-t-elle développé ou lancé ce qui suit :

(Note : Lisez toutes les options et indiquez toutes celles qui s'appliquent.)

- a) Innovation en lien avec un produit ?
(Un produit ou un service nouveau ou grandement amélioré sur le marché.)
- b) Innovation en lien avec un procédé ?
(Une méthode de production ou un procédé nouveau ou grandement amélioré.)
- c) Innovation de nature organisationnelle ?
(Une nouvelle méthode organisationnelle dans vos pratiques commerciales, dans l'organisation du lieu de travail ou dans les relations externes – Il doit s'agir d'un résultat d'une décision stratégique prise par la direction.)
- d) Innovation en lien avec le marketing ?
(Une nouvelle façon de vendre vos produits ou vos services. Cela nécessite des changements importants dans la conception ou l'emballage du produit, le placement du produit, la promotion ou le prix du produit.)
- e) Ne sait pas/refus.

G. INFORMATION SUR LE PROPRIÉTAIRE

G.1. Quel est l'âge du propriétaire majoritaire ?

(**Approfondissement** : Dans le cas des sociétés de personnes dont les associés détiennent des parts équivalentes, indiquez l'âge de l'associé le plus âgé.)

- a) _____ ans.
- b) Ne sait pas/refus.

G.2. Combien d'années d'expérience le propriétaire majoritaire possède-t-il comme propriétaire ou gestionnaire d'entreprise ?

- a) _____ ans.
- b) Moins d'un an.
- c) Ne sait pas/refus.

G.3. Quel est le sexe du propriétaire majoritaire de l'entreprise ?

- a) Homme.
- b) Femme.
- c) Égalité de la propriété entre hommes et femmes (50/50).

G.4. Quel est le plus haut niveau de scolarité atteint par le propriétaire majoritaire ?

- a) Moins d'un diplôme d'études secondaires.
- b) Diplôme d'études secondaires.
- c) Diplôme d'études collégiales/cégep.
- d) Un baccalauréat.
- e) Une maîtrise ou plus.
- f) Ne sait pas/refus.

H. CONCLUSION DU QUESTIONNAIRE

H.1. Dans l'éventualité où nous effectuons un court questionnaire de suivi au cours des deux prochaines années, seriez-vous intéressé à le compléter ?

- a) Oui _____
- b) Non _____

Si H.1 = oui → allez à H.2.

Si H.1. = non → allez au texte de conclusion.

H.2. Puisque le questionnaire de suivi se ferait électroniquement, pouvez-vous me dire quelle est votre adresse courriel ?

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Le financement des PME et des entrepreneurs 2012

TABLEAU DE BORD DE L'OCDE

Sommaire

Chapitre 1. Le financement des PME et des entrepreneurs : comprendre et élaborer un tableau de bord de l'OCDE

- Introduction
- Indicateurs
- Collecte des données
- Comparabilité internationale
- Définition des indicateurs et collecte des données : défis à relever et recommandations
- Recommandations concernant l'amélioration des données

Chapitre 2. Les nouvelles tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat

- Introduction
- Environnement des entreprises et perspectives économiques
- Prêts aux PME en 2007-10
- Apports de fonds propres
- Réponse des pouvoirs publics

Chapitre 3. Bâle III et les prêts aux PME : chapitre thématique

- Introduction
- Les normes de fonds propres et de liquidité de Bâle III
- Les principes fondamentaux de Bâle II et Bâle III
- Incidences potentielles sur les prêts aux PME

Chapitre 4. Le financement des PME au cours de la période 2007-10 : notes par pays

- | | | |
|--------------|--------------------|-----------------------|
| • Canada | • France | • République slovaque |
| • Chili | • Hongrie | • Royaume-Uni |
| • Corée | • Italie | • Slovaquie |
| • Danemark | • Nouvelle-Zélande | • Suède |
| • États-Unis | • Pays-Bas | • Suisse |
| • Finlande | • Portugal | • Thaïlande |

Annexe A. Méthodologie

Annexe B. Enquêtes et ressources statistiques sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat

Annexe C. Exemple d'enquête quantitative simplifiée sur la demande

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264169159-fr>.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site www.oecd-ilibrary.org pour plus d'informations.